



C. 245. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1748-1770. — Rôle du dixième de la communauté de Viviers (Aube), pour l'année 1748, montant à 547 livres et comprenant 429 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). — Le rôle de 1754 contient 429 cotes et s'élève, pour un vingtième, à 632 livres 5 sols; en sorte que le vingtième du revenu est plus considérable que le dixième. — Au rôle de 1762, on compte 432 cotes pour une somme de 4,409 livres 44 sols; on payait alors trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 246. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1771-1790. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Viviers (Aube). — En 1771, il y a 442 cotes, et le rôle se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 753 livres 45 sols. En 1786, on compte 357 cotes, et l'on paie, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 4,249 livres 49 sols, c'est-à-dire 440 livres de plus qu'en 1762. En 1789, le nombre des cotes s'élève à 355, et le montant du rôle, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 944 livres 49 sols, c'est-à-dire à 461 livres 4 sols de plus qu'en 1771. — Rôle de la contribution patriotique. Le nombre des cotes est de 98, le montant total de 524 livres 49 sols.

C. 247. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1739-1750. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits au rôle du vingtième de 1750. — Acte de partage sous seing-privé, quittances du vingtième délivrées par le collecteur, actes notariés servant de pièces à l'appui.

C. 248. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1751. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits au rôle du vingtième. — Extraits d'actes notariés produits à l'appui. — Rapports du contrôleur contenant le résumé de l'affaire, et sur lesquels a été ajoutée depuis mention de la décision rendue par l'intendant.

C. 249. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1752-1757. — Réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes. — Déclarations produites à l'appui. — Ordonnance de l'intendant qui déboute un réclamant. — Rapports du contrôleur. — Reçu de vingtième délivré par le collecteur.

C. 250. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1757-1778. — Réclamations des contribuables de la AUBE. — SÉRIE C.

communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes des années 1759-1778. — Certificats du prieur de Viviers, seigneur temporel du lieu, attestant l'exactitude des faits allégués par les réclamants. Extrait d'un procès-verbal d'arpentage. — Rapports du contrôleur.

C. 251. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1757-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes des années 1784-1788. — Extraits d'actes notariés, certificats des collecteurs, syndic et principaux habitants, attestant l'exactitude des dires des réclamants. — Rapports du contrôleur, etc.

C. 252. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Fragments de rôles du dixième et des vingtièmes qui n'ont pu être classés, vu que le nom de la communauté a été arraché.

INTENDANCE DE CHAMPAGNE.

C. 253. (Registre.) — 230 feuillets, papier.

1670-1671. — Déclarations fournies au papier terrier de Champagne, en vertu de l'arrêt du Conseil du 9 juillet 1668. — (Tome 4^{er}, concernant les fiefs mouvants du Roi et les domaines aliénés situés dans les bailliages de Troyes, Aube, et de Vitry-le-François, Marne.) — Arrêts du Conseil, ordonnance des commissaires généraux pour la recherche et la vérification du domaine, ordonnance de l'intendant de Champagne, conformément auxquelles les déclarations ont été faites. Ces déclarations sont originales et ont pour objet : la seigneurie de Montgueux (Aube); les droits royaux, droits de jurée et de bourgeoisie du faubourg Saint-Jacques et du Labouras (Troyes Aube); la mairie royale de la Rivière-de-Corps (Aube) et d'Assencières (Aube), et les deux tiers de la seigneurie de Mesnil-Sellières (Aube); l'office de langayeur de pores en la ville et faubourgs de Troyes; la seigneurie de Villemerenil (Aube); la seigneurie de Pouan (Aube); la seigneurie de Villechétif (Aube); les greffes ancien, alternatif et triennal de la prévôté de Rumilly-les-Vaudes (Aube); la seigneurie d'Alibaudières (Aube), etc.

C. 254. (Registre.) — 494 feuillets, papier.

1670-1672. — Déclarations fournies au papier terrier de Champagne, en vertu de l'arrêt du Conseil du 9 juillet 1668. — (Tome II, concernant les fiefs et domaines des châtellenies de Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne, Andelot, Haute-Marne, Bar-sur-Aube, Aube, Coiffy, Haute-Marne, Grand, Vosges, dépendant du bailliage de Chaumont, et quelques greffes et droits royaux du bailliage de Langres, Haute-Marne.)

— Ces déclarations ont pour objet : le domaine de Bourdons (Haute-Marne) et Jonchery (Haute-Marne); la seigneurie de Réclancourt commune de Chaumont-en-Bassigny, (Haute-Marne); le greffe des appeaux du bailliage et siège Présidial, le greffe ancien et la place de clerc de la prévôté, le greffe des traites foraines et domaniales de la même ville; le château de Marault (Haute-Marne) et le fief de la Voivre en dépendant; la seigneurie d'Autreville (Haute-Marne); le domaine de Villiers-le-Sec (Haute-Marne); la seigneurie de Blézy (Haute-Marne), etc. — Il y avait un troisième tome qui paraît perdu.

C. 255. (Registre.) — 110 feuillets, papier.

1686-1687. — Recette des tailles de l'élection de Bar-sur-Aube pour l'année 1687. — Ce registre est divisé en un nombre d'articles égal à celui des communautés; sous le nom de chaque communauté, on a inscrit successivement les versements faits par le collecteur dans la caisse du receveur. Les communautés les plus importantes payaient : Bar-sur-Aube, 4,280 livres; Brienne-le-Châtel, 4,110 livres; Chaource, 4,810 livres; Dienville, 4,200 livres; Essoyes, 3,050 livres; Montierender (Haute-Marne), 2,840 livres; Mussy-l'Évêque, 4,600 livres; Soulaines, 2,850 livres; Vendeuvre, 4,200 livres.

C. 256. (Registre.) — 54 feuillets, papier.

1690. — Impôts royaux dus par les communautés comprises dans l'élection de Bar-sur-Aube. — État de recettes, par communauté, d'une année de l'impôt qui se levait pour le salaire des troupes employées à la garde de la Meuse. (Cet impôt se payait au marc la livre de la taille et en quatre termes.)

C. 257. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1694-1750. — États de répartition de la taille et des accessoires entre les différentes communautés de l'élection de Bar-sur-Aube, dressés par l'intendant de Champagne assisté d'un membre du bureau des finances de Châlons et des élus de Bar-sur-Aube. — Le total des taille et accessoires portés sur le même état, payables par l'élection de Bar-sur-Aube, s'éleva : en 1695, à 213,000 livres; en 1698, à 445,500 livres; en 1709, à 485,667 livres; en 1719, à 413,347 livres; en 1729, à 465,220 livres; en 1739, à 445,592 livres 2 sols 4 deniers; en 1749, à 449,009 livres 2 sols 4 deniers. La réduction d'impôt qui semble avoir eu lieu de 1695 à 1698 n'est qu'apparente. Dans cet intervalle, le territoire de l'élection de Bar-sur-Aube fut beaucoup réduit, et le nombre des communautés descendit de 210 à 184. Ainsi,

pendant un demi-siècle, le chiffre de la taille, malgré de fréquentes oscillations, reste à peu près stationnaire.

C. 258. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1751-1767. — États de répartition (deuxième partie) de la taille et des accessoires entre les différentes communautés de l'élection de Bar-sur-Aube, dressés, pour la taille, par l'intendant de Champagne assisté d'un membre du bureau des finances de Châlons-sur-Marne et des élus de Bar-sur-Aube; et par l'intendant seul pour la capitation, le quartier d'hiver, les dépenses des milices et gardes-côtes et l'ustensile de l'infanterie; par exception, l'intendant est assisté d'un membre du bureau des finances pour la confection de l'état de répartition du quartier d'hiver de 1768. — En 1763, la taille fut de 444,123 livres 7 deniers; la capitation, de 76,482 livres, le quartier d'hiver, de 54,177 livres; la dépense des milices et gardes-côtes, de 4,494 livres 18 sols; l'ustensile de l'infanterie, de 24,430 livres.

C. 259. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1768-1779. — États de répartition (troisième partie) de la taille, de la capitation et du quartier d'hiver entre les différentes communautés de l'élection de Bar-sur-Aube. Taille : en 1769, 433,760 livres; en 1779, 437,797 livres. Capitation : en 1769, 81,840 livres; en 1779, 110,500 livres. L'augmentation considérable qui a lieu à partir de 1778 tient en partie à certains accessoires, savoir : 6 deniers pour livre pour la reconstruction du palais de Paris; une certaine somme destinée au logement et au casernement des troupes; une autre pour venir au secours des incendiés; une autre pour le petit équipement des troupes provinciales. — Quartier d'hiver : en 1769, 80,350 livres; en 1779, 111,447 livres. Cet impôt devait être employé aux dépenses occasionnées par les quartiers d'hivers, l'entretien, l'habillement des troupes, les ponts-et-chaussées, les ports maritimes, les haras, etc.

C. 260. (Liasse.) — 94 pièces, papier, 1 en parchemin.

1697-1750. — Arrêts du Conseil d'État qui réglementent la perception de la taille dans l'élection de Bar-sur-Aube. — Tableau général des collecteurs du département de Bar-sur-Aube pour l'année 1789. — Décharges de la taille accordées aux incendiés. État général des pertes de bestiaux constatées dans le département de Bar-sur-Aube pendant l'année 1787, et donnant droit à des remises de taille. — Note pour servir à l'instruction de commissaires chargés d'asseoir l'imposition des ci-devant privilégiés. — Arrêt original du Conseil d'État signé Louis, fixant le montant de la taille dans le département de Bar-sur-Aube pour l'année 1779. — Nomination du sieur Dufays aux fonc-

tions de commissaire pour la répartition de la taille dans plusieurs communautés du même département. — Pétitions adressées à l'intendant par des copistes employés à la confection des rôles, et qui se plaignent de n'avoir pas été payés le prix convenu, etc.

C. 261. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1675-1790. — Compte de la capitation supplémentaire des privilèges de l'élection de Bar-sur-Aube, par maître Edme Beugnot, commis par arrêt du Conseil à la recette particulière des finances de Bar-sur-Aube. — États des non-valeurs de la capitation de la noblesse et des officiers de justice. — États de recette du huitième denier dû au Roi par les détenteurs des biens du clergé aliénés au ^{xvi}^e siècle. — Instructions manuscrites destinées à diriger les contrôleurs dans le travail de l'assiette des vingtièmes. États de changements qu'il est proposé de faire aux rôles des vingtièmes de 1788. — Contribution représentative de la corvée. Mandement de répartition en blanc destiné à être adressé à une communauté. Compte de cet impôt pour l'année 1788, rendu par maître Edme Beugnot, commis par arrêt du Conseil à la recette particulière des finances de Bar-sur-Aube. — Contribution patriotique. Mandements en blanc destinés à être adressés à des municipalités.

C. 262. (Liasse.) — 93 pièces, papier, 1 en parchemin.

1678-1790. — États des commis aux aides employés dans le ressort de la direction de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux dressés pour fait de rébellion contre les commis aux aides. — États par paroisses du prix officiel des vins pour servir à fixer le taux du droit de gros manquant. — Lettres d'attache données par le Roi (Louis XIV) en son Conseil et adressées à l'intendant de Champagne, pour l'inviter à faire exécuter un arrêt du Conseil qui réduit les droits de sortie sur les vins du crû de l'élection de Bar-sur-Aube « qui se transportent en « Lorraine et autres pays de nostre obéissance où les bureaux « des cinq grosses fermes ne sont établis, et dans les pays « étrangers ». — Grenier à sel de Bar-sur-Aube. Tarifs pour la revende du sel à petite mesure. — Minute d'une lettre de l'intendant aux régisseurs généraux des poudres et salpêtres, pour leur proposer de nommer entrepreneur des poudres et salpêtres le greffier de la subdélégation de Bar-sur-Aube. — Fragments des registres du contrôleur des actes de baptêmes, mariages et sépultures. — Compte-rendu par le distributeur des formules (c'est-à-dire du papier timbré) du bureau de Bar-sur-Aube au receveur général des aides de la ville et de l'élection de Bar-sur-Aube pour l'année 1744-1742. — Avis publié au son du tambour, par ordre du subdélégué, et

annonçant qu'il est faux que les contrôleurs et commis des aides aient été supprimés.

C. 263. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1775-1776. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — Le nombre total des garçons et hommes vœufs de Bar-sur-Aube était, en 1775, de 438, dont 7 absents déclarés fuyards, c'est-à-dire réfractaires, 53 exempts et 78 propres au service, entre lesquels eut lieu le tirage au sort. — En 1776, Vendevre-sur-Barse (Aube) contenait 74 garçons ou hommes vœufs sans enfants; mais, lorsque le subdélégué commença ses opérations, une question d'exemption occasionna une émeute. Deux individus, qui avaient été les instigateurs du soulèvement, furent arrêtés. Une ordonnance de l'intendant, jointe au procès-verbal du subdélégué, condamna ces deux individus à servir comme soldats provinciaux quoique, le tirage n'ayant pas eu lieu, le sort ne les eût pas atteints.

C. 264. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1777-1778. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — L'inégalité des chances est très remarquable. Ainsi, en 1778, la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), qui contenait 44 garçons et vœufs dont 23 seulement propres au service, fournit 4 miliciens, comme Vendevre sur 55 dont 36 propres au service, comme Bar-sur-Aube sur 177 dont 78 propres au service.

C. 265. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1779-1780. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — L'année 1779 est marquée par un changement de système important. Vendevre fournit 2 soldats, Bar-sur-Aube en fournit 3. Ainsi, on cherche à établir une certaine égalité dans la répartition du contingent. — Procès-verbal constatant la rébellion des garçons de Vitry-le-Croisé.

C. 266. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1781-1782. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — Certificat attestant qu'un garçon de Bar-sur-Aube y dénommé s'est engagé dans le régiment d'Auvergne et a obtenu la permission de rester chez lui jusqu'à nouvel ordre. Ce certificat l'exemptait du tirage de la milice. Il est signé : Le chevalier d'Amboise, officier au régiment d'Auvergne.

C. 267. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1783-1784. — Procès-verbaux des opérations faites par

le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — Le procès-verbal concernant la ville de Bar-sur-Aube pour l'année 1783 comprend, à l'état des exempts, un sieur Retaux, fils d'un directeur des octrois de la ville de Lyon, et se termine par la protestation des garçons qui refusent de reconnaître les droits du sieur Retaux à l'exemption. Une ordonnance de l'intendant de Champagne, jointe à ce procès-verbal, déclare que le sieur Retaux a été régulièrement porté sur la liste des exempts.

C. 268. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1785-1786. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — La seule difficulté à laquelle paraît avoir donné lieu le tirage de la milice de ces deux années fut soulevée à l'occasion d'un jeune garçon de Fontette (Aube), qui ne se présenta pas et fit remettre au subdélégué un extrait des registres de baptême, dont il résultait qu'il n'avait pas encore dix-huit ans. Les garçons présents prétendirent que cet acte avait été surchargé. Le subdélégué déclara qu'il en référerait à l'intendant. La solution de cette affaire n'est pas connue.

C. 269. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1787-1788. — Procès-verbaux des opérations faites par le subdélégué de Bar-sur-Aube pour la levée des soldats provinciaux. — En 1788, la ville de Bar-sur-Aube comprenait 468 garçons et veufs, sur lesquels 9 étaient absents et furent déclarés fuyards, 440 étaient exempts, 49 seulement concoururent au tirage, et, sur ce nombre, 2 devinrent soldats. — La même année, les communautés de Vitry-le-Croisé (Aube) et de Bligny (Aube), réunies pour le tirage, fournirent 3 absents, 30 exempts et 34 garçons ou veufs propres au service, parmi lesquels on prit également 2 hommes.

C. 270. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1732-1789. — Soldats provinciaux de la subdélégation de Bar-sur-Aube. — Fuyards, c'est-à-dire réfractaires, déclarés d'office soldats provinciaux. — Fuyards obligés de tirer au sort avec le soldat provincial désigné par le premier tirage. — Exemptions du service de la milice provinciale accordées à divers individus. Lettre de l'évêque d'Evreux, qui demande l'exemption de la milice pour le neveu de son valet de chambre. Lettre du prince de Montbarey, ministre de la guerre, qui déclare exempt de la milice provinciale le maître d'armes et le maître de danse de l'école militaire de Brienne (Aube). — Procès-verbal dressé par le subdélégué à la requête d'un soldat provincial qui prétend qu'un jeune homme, déclaré exempt par le procès-verbal du tirage, a fait une déclaration

frauduleuse. — État de difficultés diverses occasionnées par le tirage. — Lettre par laquelle le duc de Choiseul, ministre de la guerre, prévient l'intendant de la grâce faite par le roi à un soldat de la milice, déserteur. — Enrôlements parmi les soldats provinciaux pour les régiments royaux. — État des soldats provinciaux qui ont paru aux revues.

C. 271. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1732-1788. — Correspondance entre le ministre de la guerre, l'intendant et le subdélégué, concernant des difficultés au sujet des engagements dans les régiments royaux contractés dans le ressort de la subdélégation de Bar-sur-Aube; lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Ségur, ministres de la guerre.

C. 272. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1693-1784. — Lettres du prince de Montbarey et du maréchal de Ségur, ministres de la guerre, concernant les logements et transports militaires de la subdélégation de Bar-sur-Aube. Procès-verbal du subdélégué constatant des réclamations pour insuffisance du prix payé pour des transports militaires. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui proposer de rejeter la demande d'un invalide qui voudrait se faire abandonner à ce titre une portion des revenus communaux. Lettre du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, qui charge l'intendant de placer dans un hôpital un soldat aveugle. — Procès-verbal, dressé par le subdélégué, de la déclaration d'un déserteur qui veut profiter de l'amnistie accordée par l'ordonnance royale du 12 décembre 1775. — Actes de violence commis par des soldats envers différentes personnes étrangères à l'armée. Procès-verbaux d'information dressés par le subdélégué. Lettre du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, à l'intendant, au sujet d'un de ces procès-verbaux.

C. 273. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1731-1788. — Lettres du prince de Montbarey, ministre de la guerre, à l'intendant, ordonnance de l'intendant concernant des actes de violence commis envers des soldats par des personnes étrangères à l'armée, dans la subdélégation de Bar-sur-Aube. — Lettre du marquis d'Argenson, ministre de la guerre, à l'intendant, procès-verbal du subdélégué concernant des violences et injures par des militaires contre des militaires. — Lettres du duc de Choiseul, ministre de la guerre, à l'intendant, minutes de lettres de l'intendant, lettres du subdélégué concernant des dettes contractées par des militaires. Un capitaine réformé doit, depuis cinq ans, 422 livres 2 sols pour nourriture. Un officier en retraite doit 466 livres à un teinturier. Un officier réformé doit 548 livres 46 sols 6 deniers pour nourriture, logement et blanchissage. Un autre

doit 55 livres 40 sols à la caisse de son régiment. Une seule de ces lettres contient une menace de retenue de traitement. — Accusé de réception à l'intendant, par le sieur Navarre, de la commission de subdélégué militaire.

C. 274. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1635-1788. — Demandes de places aux écoles militaires adressées à l'intendant par divers particuliers de l'élection de Bar-sur-Aube. Correspondance à ce sujet entre l'intendant, son subdélégué et le ministre de la guerre. — États des gouverneurs militaires, lieutenants du Roi, commandants, majors, baillis d'épée, sénéchaux ou lieutenants de ces officiers existant dans la subdélégation de Bar-sur-Aube. Un seul nom figure sur ces états : c'est celui du gouverneur de Bar-sur-Aube. — Arrêt du Conseil d'État, lettres patentes du Roi, ordonnance du prévôt de Paris, lettres signées Des Cars et de Nointel : le tout relatif à l'arrière-ban.

C. 275. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1783-1784. — Procès-verbaux dressés par les cavaliers de la maréchaussée et les commis des aides, pour constater des contraventions à la police du roulage commises dans l'élection de Bar-sur-Aube. Sentences provisoires prononcées en conséquence par le subdélégué et sentences définitives rendues par l'intendant. — Reçus des gratifications données aux commis et aux cavaliers qui ont dressé procès-verbal, etc. — Procès-verbal de l'adjudication aux enchères, par devant le subdélégué, du matériel saisi sur un contrevenant.

C. 276 (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1785-1786. — Procès-verbaux de contravention à la police du roulage, dressés par les cavaliers de la maréchaussée dans le ressort de l'élection de Bar-sur-Aube. Procès-verbaux de remise au contrevenant du matériel saisi et de consignation par lui de l'amende fixée par l'ordonnance. Requêtes adressées à l'intendant par les contrevenants. Décisions de l'intendant. — La plupart des contraventions relevées consistent dans le fait d'avoir attelé à une voiture trois chevaux quand on n'en devait atteler que deux.

C. 277. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1785-1786. — Procès-verbaux dressés par les cavaliers de la maréchaussée, pour contraventions à la police du roulage commises dans le ressort de l'élection de Bar-sur-Aube. Procès-verbaux dressés également par eux de remise des objets saisis et de consignation de l'amende prescrite. Requêtes par des contrevenants à l'intendant. Décisions de l'intendant. — La plupart des procès-verbaux sont dressés contre des charretiers qui n'avaient pas de plaque à leur voiture.

C. 278. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1786-1787. — Procès-verbaux dressés par les cavaliers de la maréchaussée, pour contraventions à la police du roulage commises dans le ressort de l'élection de Bar-sur-Aube, et pour constater la remise faite par eux des objets saisis et la consignation par le contrevenant de l'amende prescrite. Ordonnances rendues en conséquence par l'intendant. — Pendant les mois de juin et de juillet 1786, il fut dressé 12 procès-verbaux pour défaut de plaque à des voitures.

C. 279. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1757-1790. — Personnel des ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Lettre de la Commission intermédiaire de Champagne au Bureau d'élection de Bar-sur-Aube, pour le prévenir que M. Lebrun, inspecteur général des ponts-et-chaussées, a été chargé d'inspecter la généralité de Châlons (Marne). — Ordonnance de l'intendant de Champagne qui prescrit aux maires, échevins et syndics des villes et communautés de la généralité, de fournir au sieur de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, les chevaux de selle et de trait dont il aura besoin. Lettre du sieur de Montrocher à l'intendant pour le remercier de l'avoir élevé au grade de sous-inspecteur. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Carbon, conducteur principal, qui demande à être payé de son travail. — Plainte formée par plusieurs syndics de communautés contre le sieur Dalle, inspecteur des corvées. — Commission du sieur Jean-Louis Michelet, voyer-piqueur. — Ordonnance de l'intendant qui condamne un chef stationnaire à une amende pour inexécution de ses engagements, etc.

C. 280. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1788-1790. — Personnel des ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — États des pionniers employés sur les différentes routes de l'élection. Engagements contractés par eux. Certificats de bonnes vie et mœurs à eux décernés par les syndics de leurs paroisses. — Feuilles mensuelles d'émargements des salaires des pionniers du dix-septième stationnement. Ces feuilles mentionnent, outre le montant de leurs salaires, la longueur de leur cantonnement. (Après la suppression de la corvée, en 1788, les routes furent divisées en stationnements placés chacun sous l'autorité d'un conducteur, et subdivisés en cantonnements qui étaient confiés chacun à un pionnier.) Le dix-septième stationnement comprenait neuf cantonnements, longs, le moins considérable, de 900 toises, le plus considérable, de 1,214. Les pionniers touchaient un salaire mensuel de 20 livres, plus une gratification, et quelquefois sous déduction de retenue.

C. 281. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1739-1788. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Paris à Besançon ou de Paris en Suisse par la Franche-Comté, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale de seconde classe n° 49 (première partie). Lettres du subdélégué à l'intendant, relatives à l'entretien de l'ancien tracé de cette route entre Bar-sur-Aube et Vendeuvre-sur-Barse (Aube), en passant par Proverville (Aube), Fravaux (Aube) et Spoix (Aube). Ce tracé était encore entretenu par l'administration en 1765. États des communautés assujetties à la corvée sur cette route et auxquelles l'administration devait fournir des masses de fer pour casser les pierres. États d'avancement des travaux; copie des mandats de paiement délivrés par l'intendant au profit des entrepreneurs.

C. 282. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1788-1789. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Paris à Besançon ou route de Paris à la Suisse par la Franche-Comté, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale de seconde classe n° 49 (deuxième partie). — Bail de l'entretien du douzième stationnement pendant trois années, moyennant 3,628 livres 16 sols par an. (Ce stationnement se composait de 20,426 toises 3 pieds sur la route n° 8 et de 18,864 toises à prendre sur le deuxième embranchement de cette route, aujourd'hui route départementale n° 2 de la Haute-Marne.) Cahier des charges. Procès-verbal dressé contre le chef de stationnement par le chef de conduite des chemins royaux du département de Troyes. — État général des dépenses du dix-septième stationnement entre Montiéramey (Aube) et la route de Brienne (Aube), aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-le-François (Marne) à Dijon (Côte-d'Or), etc.

C. 283. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1764-1779. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale de troisième classe n° 60, de Nancy à Orléans. Mémoires contre l'établissement de cette route, l'un anonyme, l'autre émanant des maire et échevins de Bar-sur-Aube, qui voulaient que l'on continuât à passer par leur ville pour se rendre de Troyes (Aube) à Joinville (Haute-Marne). Projet d'arrêt du Conseil d'État prescrivant l'établissement de cette route. Lettre adressée à l'intendant par le comte de Brienne, depuis ministre de la guerre, qui réclame contre l'attribution des corvées de certaines communautés à cette route, etc.

C. 284. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1770. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale de troisième classe n° 60, de Nancy à Orléans. Deux projets de tracé de cette route entre Soulaines (Aube) et Nully (Haute-Marne), l'un en ligne droite proposé par l'ingénieur et qui a été adopté, l'autre proposé par les habitants de Soulaines et qui a été rejeté.

C. 285. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1768-1789. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Châlons-sur-Marne à Dijon, n° 42 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-le-François (Marne) à Dijon (Côte-d'Or). Arrêt du Conseil d'État qui approuve l'adjudication des travaux du pont Boudelin entre Bar-sur-Aube et Clairvaux (Aube). Devis et procès-verbal d'adjudication des réparations du pont de Rosnay (Aube). Lettre adressée à ce sujet à l'intendant de Champagne par Chaumont de La Millière, intendant des finances au département des ponts-et-chaussées. État d'avancement des travaux de la route. Procès-verbaux de réception de travaux dressés par le sous-ingénieur. Notes des mandats de paiement délivrés au profit des entrepreneurs, etc.

C. 286. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1783. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Châlons-sur-Marne à Dijon, n° 42 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-le-François (Marne) à Dijon (Côte-d'Or). Plan, élévation et coupe du pont de Rosnay (Aube), dressés pour être joints au devis des réparations à faire à ce pont. Ce plan a pour auteur le sous-ingénieur Lejolivet. Le pont était de bois.

C. 287. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1785. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Châlons-sur-Marne à Dijon, n° 42 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-le-François (Marne) à Dijon (Côte-d'Or). Projet du tracé de cette route entre Bar-sur-Aube et Clairvaux (Aube), dressé par le sous-ingénieur Lejolivet. Ce projet a été exécuté. On trouve dessiné sur cette carte le tracé de la voie romaine qui longe cette route à l'ouest et qui la coupe deux fois près de Bayel (Aube). Cette voie romaine n'est autre que la route d'Andomatunum (Langres) à Durocortorum (Reims) de la table théodosienne.

C. 288. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1775 (3). — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Châlons-sur-Marne à Dijon, n° 12 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-le-François (Marne) à Dijon (Côte-d'Or). Plans, coupes et élévations de quatre arches du pont Boudelin à construire entre Bar-sur-Aube et Clairvaux (Aube).

C. 289. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1788-1790. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Route de Troyes à Dijon, n° 13 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale de troisième classe n° 71. Mémoires de travaux faits en régie. Certificat délivré par le sous-ingénieur et constatant l'état d'avancement des travaux adjugés. Avis de la commission intermédiaire de Champagne sur l'opportunité des paiements demandés par les entrepreneurs. Copie d'un mandat de paiement délivré par l'intendant, etc.

C. 290. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1769-1789. — Chemins secondaires de l'élection de Bar-sur-Aube. — Premier embranchement à gauche de la route n° 8 par Méry (Aube), Arcis (Aube) et Brienne (Aube), aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 1, de la Belle-Étoile (Aube) à Lesmont (Aube). Mémoire sur la question de savoir quels fonds pourront être affectés à son entretien en 1789. — Chemin de Vendevre (Aube) à Bar-sur-Seine (Aube), qui aujourd'hui fait partie de la route départementale de l'Aube n° 3, de Tonnerre (Yonne) à Dienville (Aube). Lettres adressées à l'intendant par les élus généraux de Bourgogne et par Chaumont de La Millière, intendant des finances au département des ponts-et-chaussées, concernant l'établissement de ce chemin. — Chemin de Bar-sur-Aube à Joinville (Haute-Marne) et Saint-Dizier (Haute-Marne), aujourd'hui chemin de grande communication de l'Aube n° 7, de Bar-sur-Aube à la Haute-Marne. Mémoire des habitants de Bar-sur-Aube pour demander l'établissement de ce chemin.

C. 291. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1739-1789. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Minute d'une lettre de l'intendant au subdélégué, pour lui demander un état de répartition des corvées des communautés de l'élection de Bar-sur-Aube entre les différentes routes de cette élection. État des réfractaires, c'est-à-dire des corvéables qui n'ont pas fait leur tâche sur les routes en 1750. Lettres du subdélégué à l'intendant au sujet de poursuites à exercer contre des réfractaires. — Demandes d'exemp-

tion de la corvée adressées à l'intendant. États des hommes, voitures, chevaux, juments, bœufs, vaches, mulets, ânes, propres aux travaux de la corvée dans l'étendue de la subdélégation. — Affiche annonçant des adjudications collectives de travaux et portant le certificat de la publication faite à Bar-sur-Aube. États généraux des devis et des adjudications.

C. 292. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1772-1790. — Ponts-et-chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube. — Extrait des registres de la commission intermédiaire provinciale de Champagne, relatif à l'élagage des arbres. On y voit que les branches appartenaient aux chefs stationnaires à charge de labourer une fois par an le pied des arbres, de les écheniller, de les faire tailler à une certaine hauteur et de les ébourgeonner après la sève. — État des engagements pris par la province pour des édifices ou des travaux publics dans l'étendue de l'élection de Bar-sur-Aube, à la date du 18 février 1790. — Mémoire destiné à prouver la nécessité d'élargir les vannes des moulins de l'Aube depuis Clairvaux (Aube) jusqu'à Magnicourt (Aube). État des moulins existant sur l'Aube. Projet d'arrêt du Conseil sur la navigation de cette rivière, etc.

C. 293. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1780-1790. — Travaux de charité dans le ressort de l'élection de Bar-sur-Aube. — Instruction et règlements émanant de l'intendant et de l'assemblée provinciale de Champagne et concernant les travaux de charité. États des travaux de charité entrepris. Requêtes, mémoires et délibérations des communautés et des seigneurs au sujet des travaux de charité. Journal des travaux de charité du département de Bar-sur-Aube. Copie d'une lettre écrite à l'intendant de Champagne par le contrôleur général, ordonnance du subdélégué de Bar-sur-Aube concernant le renvoi en province des journaliers non originaires de Paris, qui étaient employés aux ateliers de charité de cette ville, et les frais de route alloués à ces journaliers (trois sous par lieue payables par les mains des maires, syndics et subdélégués qui devaient être remboursés par le receveur particulier des finances de chaque élection).

C. 294. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1718-1789. — Police de l'élection de Bar-sur-Aube. Lettres du duc de Choiseul, du comte de Saint-Germain et du prince de Montbarey, ministres de la guerre, et du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, à l'intendant de Champagne et au subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant des lettres de cachet. — Instruction pour diriger les subdélégués dans l'adjudication des casernes de maréchaussée. Lettres du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, à l'intendant, du

subdélégué à l'intendant et ce dernier au ministre de la guerre, au sujet d'une accusation de concussion contre un cavalier de la maréchaussée. État des brigades casernées et non casernées du département de Bar-sur-Aube.

C. 295. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1767-1790. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par Necker, alors directeur général des finances, et par le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'un mémoire relatif à l'abus des garennes et des colombiers. — État des communautés d'arts et métiers existant dans le ressort de la subdélégation. Minute d'une lettre de l'intendant au procureur du Roi de Bar-sur-Aube pour lui faire connaître que les veuves de maîtres ne doivent aucun droit de maîtrise. — Minute d'une lettre de l'intendant au juge-garde de Couvignon (Aube), pour lui témoigner sa surprise de ce qu'il a cru pouvoir ordonner une chasse au loup, pareil ordre étant en dehors de la compétence de l'autorité judiciaire. Lettre du subdélégué à l'intendant pour le prier d'ordonner un trac, etc.

C. 296. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1767-1790. — Postes et messageries de l'élection de Bar-sur-Aube. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par l'intendant général des postes Rigoley d'Ogny et le contrôleur général Turgot, au sujet de plaintes faites par un voyageur contre un maître de poste, par un maître de poste contre des loueurs de voitures, et sur la question de savoir quelle distance il y a entre Bar-sur-Aube et Colombé-la-Fosse (Haute-Marne). — Lettre du subdélégué à l'intendant pour se plaindre de ce qu'on taxe, à la poste, les dépêches que l'intendant lui adresse. — Contestation entre le messager de Brienne (Aube) à Troyes (Aube) et le courrier des dépêches de la même route. Requête du messager, qui se plaint de ce que le courrier conduit des voyageurs, ce qui est préjudiciable aux intérêts et contraire aux droits des fermiers des messageries.

C. 297. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1733-1790. — Santé publique dans l'élection de Bar-sur-Aube. — Lettres du subdélégué à l'intendant pour lui accuser réception des boîtes de drogues destinées aux communautés et lui rendre compte de la répartition qui en a été faite; — pour accuser réception d'un exemplaire imprimé du traitement du ver solitaire que l'intendant lui a envoyé, avec invitation de le faire connaître aux médecins et chirurgiens. — Instruction sur l'inoculation de la petite vérole. Lettres du subdélégué et des administrateurs de l'hôpital de Bar-sur-Aube à l'intendant au sujet de cette instruction. — Lettre adressée par un particulier à l'intendant, pour le prévenir

qu'un catarrhe épidémique a enlevé 2,000 chefs de famille dans l'étendue de l'élection de Bar-sur-Aube, etc.

C. 298. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1769-1789. — Agriculture dans l'élection de Bar-sur-Aube. — Instructions concernant les prairies artificielles, le parage des bêtes à laine, la culture, l'usage et les avantages de la betterave champêtre, la culture du turneps ou gros navets. — Copie des soumissions faites par six propriétaires de l'élection de Bar-sur-Aube, pour acquérir des taureaux et génisses de race suisse, des béliers de race espagnole. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué sur la question du glanage, entre l'intendant et un médecin de l'hôpital militaire de Metz (Moselle), auteur d'un ouvrage sur le blé ergoté, et qui voulait faire acheter par l'intendant des exemplaires de cet ouvrage pour les répandre dans les campagnes. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui donner le nom vulgaire d'un insecte nuisible à l'agriculture et les moyens de détruire cet insecte.

C. 299. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1740-1789. — Commerce des grains et boulangerie dans l'élection de Bar-sur-Aube. — Lettres du subdélégué à l'intendant, pour se plaindre des manœuvres commerciales qui élèvent le prix des grains, comme achats afin de transporter dans d'autres pays, achats faits avant la récolte; — pour l'informer de la manière dont s'est exécuté le transport des blés achetés par l'administration et qui étaient passés par Bar-sur-Aube, d'où ils étaient dirigés sur d'autres localités. — Mémoire sur les causes de l'élévation du prix des grains. — Tarif de la taxe du pain de Bar-sur-Aube. Lettre du subdélégué à l'intendant sur la question de la taxe du pain. — État des villes et bourgs de l'élection de Bar-sur-Aube qui ont un marché hebdomadaire de grains, etc.

C. 300. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1764-1788. — État par communauté des bois existant dans l'étendue de la subdélégation de Bar-sur-Aube. Mémoire sur la disette du bois de chauffage. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour l'informer qu'il n'existe aucune houillère dans l'étendue de la subdélégation et que la communauté de Marnesse (Haute-Marne) est la seule dans le finage de laquelle on extrait de la mine. — Dénombrement des non catholiques (état négatif).

C. 301. (Liasse.) — 54 pièces, papiers.

1777-1790. — Propositions du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, sur l'organisation des conseils de notables (ou conseils municipaux) à établir dans chaque communauté

de la subdélégation. États des communautés dans lesquelles le subdélégué s'est transporté pendant les années 1777 et 1778, pour y établir des conseils de notables : 83 la première année, 66 la seconde. — Note constatant que le subdélégué reçut à titre de vacations une somme de 1,827 livres 10 sols, et son greffier la moitié, le tout payé par les communautés. — Ordonnance de l'intendant qui détermine le mode d'élection des syndics et l'époque de leur entrée en fonctions. — Modèle d'ordonnance à rendre par le subdélégué pour la convocation des électeurs de chaque communauté. Modèle de procès-verbal de délibération d'assemblée municipale. — État nominatif des membres des assemblées municipales de toutes les communautés de l'Élection de Bar-sur-Aube en 1787.

C. 302. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1776-1790. — Résultats des comptes des syndics des communautés de l'Élection de Bar-sur-Aube. (On donnait ce titre à des états divisés en dix colonnes ; la première contenait la mention de l'année pour laquelle le compte était rendu, ou, en style administratif moderne, de l'exercice ; la seconde, le nom de la communauté ; la troisième, le nom du comptable ; la quatrième, le montant de la recette ; la cinquième, le montant de la dépense ; la sixième, le chiffre du reliquat ; la septième, le montant de la somme due au comptable ; la huitième devait être remplie en cas d'égalité entre la recette et la dépense ; la neuvième contenait l'avis du subdélégué ; la dixième, la décision de l'intendant.) — Lettres d'envoi de ces états par le subdélégué à l'intendant.

C. 303. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1774-1790. — Droit de gourmetage appartenant aux communautés de l'Élection de Bar-sur-Aube. Mémoire détaillé sur l'origine de ce droit, et sur les raisons qu'on peut avoir pour le maintenir. État des adjudications du droit de gourmetage, faites en 1788, dans le département de Bar-sur-Aube. (Cet état mentionne le nom des paroisses, celui des adjudicataires, la date des adjudications ; la dernière colonne, restée en blanc, devait recevoir la décision de l'intendant.) — Réparations et reconstructions des églises et des presbytères appartenant aux communautés de l'Élection. Impositions communales, destinées à subvenir à la dépense. — Minute d'une lettre de l'intendant au subdélégué, déterminant les règles à suivre pour l'assiette de ces impositions communales, établissant qu'en cette matière il n'y a pas de privilège, que tout propriétaire doit contribuer à raison de sa propriété, et que tout habitant non propriétaire doit contribuer comme paroissien au marc la livre de la taille.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 304. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1776-1790. — Suppression de la subdélégation de Montiérender (Haute-Marne). Sept des trente paroisses qui la composaient furent réunies à la subdélégation de Bar-sur-Aube. État des communautés qui composaient cette subdélégation, avec l'indication des distances qui les séparent de Montiérender et des autres chefs-lieux de subdélégation les plus rapprochées, savoir : Bar-sur-Aube, Vitry-le-François, Joinville. État des mêmes communautés indiquant les subdélégations auxquelles chacune d'elles fut réunie, à dater du 20 janvier 1783. — Nomination d'un receveur particulier des finances, à Bar-sur-Aube. Bordereaux de recettes et dépenses. — Devis des travaux à faire pour installer le bureau intermédiaire au couvent des Cordeliers de Bar-sur-Aube. Bordereaux des dépenses. Compte de frais d'administration.

C. 305. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1687-1790. — Reçu de 50 livres dues à l'État, pour droit de huitième, par les acquéreurs des biens aliénés par la communauté d'Aillancourt. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté d'Ailleville (Aube). État général par habitant de la taille, de la contribution représentative de la corvée et des vingtièmes. — Déclarations des contribuables aux vingtièmes ; ces déclarations contiennent l'énumération des propriétés appartenant à chaque individu, et l'indication du revenu de chacune. — Procès-verbal dressé par un élu et constatant que les propriétés des habitants ont été grêlées. (Cet article et les suivants concernent tous des communautés dépendant de l'Élection de Bar-sur-Aube, et ils sont rangés dans l'ordre alphabétique de ces communautés.)

C. 306. (Liasse.) — 229 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Ailleville (Aube). Elle se compose d'un nombre de feuillets égal à celui des contribuables imposés en 1790, mais une partie des feuillets existe depuis bien plus longtemps.

C. 307. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1688-1789. — État statistique des particuliers, propriétaires sur le finage de la communauté d'Ailleville (Aube). — États des laboureurs, conducteurs de bêtes de somme, manouvriers, chevaux, mulets, ânes propres au service de la corvée. — Tableaux des récoltes, etc.

C. 308. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1744-1788. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale d'Ailleville (Aube), nommée conformément au règlement du roi du 23 juin 1787. — Comptes des syndics, rendus par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, et arrêtés

par lui. Procès-verbaux constatant l'élection, par les habitants, de députés chargés de débattre les comptes avec le syndic, par devant le subdélégué. — Le compte des trois années, 1744, 1745 et 1746, constate une recette de 148 livres, déduction faite du reliquat du compte précédent, ce qui donne par an 49 livres 6 sols 8 deniers; la dépense la plus forte est le traitement du recteur d'école fixé, en 1746, à 39 livres par an. — En 1787, la recette afférente à l'année est de 284 livres; le traitement du recteur d'école, qui ne cesse pas d'être l'article le plus élevé de la dépense ordinaire, se monte à 100 livres par an.

C. 309. (Liasse) — 62 pièces, papier.

1766-1789. — Gourmetage de la communauté d'Ailleville (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication, dressés par devant le subdélégué. Procès-verbaux dressés par le syndic et attestant l'annonce de l'adjudication. Le droit de gourmetage fut adjugé 50 livres, en 1766, 69 livres, en 1787. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés de la communauté, dressés par devant le subdélégué. Le prix fut de 206 livres, en 1777, et de 254 livres, en 1787.

C. 310. (Liasse) — 40 pièces, papier.

1762-1788. — Église, clocher, presbytère de la communauté d'Ailleville (Aube). Requête des habitants, à l'intendant, exposant la nécessité d'y faire des réparations. Procès-verbal de visite des lieux, par un expert commis par l'intendant. Ordonnance de l'intendant qui approuve ce procès-verbal. Procès-verbal d'adjudication des travaux. — Requête en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant. Avis du subdélégué. Ordonnance de l'intendant qui permet de plaider. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, qui constatent que les recettes de la communauté excèdent les dépenses, et expriment le vœu que l'intendant autorise l'emploi de cet excédant au paiement d'une partie des impôts dont les habitants sont chargés. Ordonnances de l'intendant qui approuvent ces délibérations.

C. 311. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1770-1790. — Rôles de la taille, de la capitation et des impositions accessoires de la communauté d'Aizanville (Haute-Marne), montant, en 1770, à 700 livres 18 sols; en 1788, à 1,127 livres 15 sols. — Requêtes adressées à l'intendant, par deux pères de dix enfants qui demandent à être, à ce titre, exempts de la taille. — Dénombrement des laboureurs, de leurs fils ou valets, des conducteurs de bêtes de somme, des chevaux, mulats, ânes. États des récoltes, etc. — Requête du syndic qui demande qu'une ordonnance de l'intendant lui donne le droit de contraindre, par la force, les habitants à ré-

parer leurs chemins, et, pour leur faciliter ce travail, les dispense de la corvée royale. Avis contraire de l'ingénieur. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant pour lui proposer, conformément à la demande des habitants, d'imposer une certaine somme sur les prenant part à l'affouage dans les bois communaux.

C. 312. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1762-1789. — Matrice du rôle de la taille, et minute du rôle de la communauté d'Amance (Aube), pour l'année 1790. — La minute du rôle, qui est le résumé de la matrice, contient, à la suite du nom de chaque contribuable, le montant du revenu qui sert de base à la taxe. Cette minute ayant été rédigée depuis la suppression des privilèges de la noblesse et du clergé en matière d'impôts, c'est-à-dire depuis le décret du 26 septembre 1789, les ci-devant privilégiés, comme on disait alors, y figurent; ils figurent également dans la matrice.

C. 313. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1759-1789. — Rôle de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté d'Amance (Aube), pour l'année 1778. Il se monte à 4,303 livres 6 sols 6 deniers, pour 78 contribuables. Il y avait deux exemptes. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué de Bar-sur-Aube, contre un berger. — État des récoltes. Dénombrements des laboureurs, de leurs fils et valets, des manouvriers. États des biens de main-morte existant sur le finage de communauté. — Requête des habitants à l'intendant, pour lui demander une subvention, à l'effet d'exécuter des travaux dans leurs rues et dans le ruisseau qui traverse leur village. — Rôle d'imposition, pour la construction de la caserne de maréchaussée de Vendeuvre (Aube). — Comptes, rendus par les syndics par devant le subdélégué. Au compte de 1738, qui a été rendu en 1759, la recette, déduction faite du reliquat de l'année précédente, est de 15 livres.

C. 314. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1772-1789. — Presbytère de la communauté d'Amance (Aube). Procès-verbal de visite, devis de réparations. Procès-verbal d'une assemblée des habitants, tenue à l'occasion de ces réparations. — Avis du subdélégué, sur une question d'affouage. — Requête des habitants à l'intendant, pour lui demander l'autorisation de plaider. Avis favorable du subdélégué. Ordonnance conforme de l'intendant. — Requêtes des syndics à l'intendant, afin d'être autorisés à imposer sur les habitants diverses sommes. Actes d'assemblée. Avis du subdélégué. Ordonnance de l'intendant qui accorde ce qui a été demandé. Rôles.

C. 315. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1789. — Plan, par terre, du presbytère d'Amance (Aube).

C. 316. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1789. — Plan, par terre, du presbytère d'Amance (Aube), indiquant les constructions projetées.

C. 317. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice et minute du rôle de la taille de la communauté d'Ambonville (Haute-Marne), pour l'année 1790. — Pendant les dernières années qui précédèrent la Révolution, il y avait sept exempts : 1^o deux seigneurs ; 2^o le curé ; 3^o un garde-étalon ; 4^o trois pères de dix enfants, sans compter plusieurs établissements ecclésiastiques qu'aucun résident local ne représentait.

C. 318. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1720-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté d'Ambonville (Haute-Marne). — Procès-verbaux dressés par des conseillers en l'élection de Bar-sur-Aube, et constatant des dégâts causés par la grêle, qui donnent lieu à décharge d'imposition. — Dénombrement des laboureurs, manouvriers, chevaux, juments, bœufs propres au service de la corvée. — États des récoltes. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale, en exécution du règlement royal du 23 juin 1787. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui donner son avis sur une requête des syndics et des habitants qui accusaient le curé d'anticipation sur la voie publique, et le fermier du seigneur d'avoir usurpé une rue tout entière. Le curé et le seigneur ont consenti à rendre ce que les habitants réclamaient.

C. 319. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1770-1789. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté d'Anglus (Haute-Marne). En 1770 il y avait 46 contribuables payant 465 livres 2 sols 6 deniers, et en 1787, 37 contribuables payant 414 livres 12 sols. — Réclamations des contribuables. — Dénombrement des laboureurs, chevaux, bœufs, manouvriers propres au service de la corvée. — États des récoltes, etc. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour appuyer une demande en autorisation de plaider, adressée à l'intendant par les habitants. — Lettre écrite par le seigneur au bureau intermédiaire, afin d'obtenir des fonds pour un atelier de charité.

C. 320. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1758-1789. — Rôle de la taille de la communauté d'Arconville (Aube), pour l'année 1778, montant à 777 livres 7 sols, et comprenant 60 cotes, la plus forte de 48 livres 17

sols, la plus faible de 5 sols. — Nomination de collecteurs. — Dénombrement des laboureurs, chevaux, mulets, manouvriers propres à la corvée. — État des récoltes, etc. — Comptes des syndics. Le compte des trois années 1747, 1748 et 1749 porte en recette une somme de 876 livres 15 sols 3 deniers, et en dépense, une somme de 844 livres. — Les principales dépenses sont l'impôt du dixième sur les biens communaux, les vacations des officiers de la maîtrise, et une somme affectée à l'acquittement d'une portion des tailles à la décharge des habitants. — Vente d'arbres appartenant à la communauté, adjugés par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Rôles d'une imposition communale destinée au paiement des travaux du pont Boudelin, sur l'Aube, entre Bar-sur-Aube et Clairvaux.

C. 321. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Argançon (Aube), pour l'année 1790. — Les revenus de la seigneurie sont évalués 4,449 livres ; ceux du curé, 763 livres ; ceux de la fabrique, 51 livres ; ceux de la communauté, 50 livres. La seigneurie appartenait au duc de Montmorency.

C. 322. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1722-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Argançon (Aube). État des changements à faire au rôle du vingtième. — Le rôle de la taille, de la capitation et des accessoires de l'année 1778, s'élève à 4,287 livres 3 sols 3 deniers, pour 63 contribuables ; il y avait alors deux exempts et autant de mendiants. — Dénombrement des cultivateurs, chevaux, bœufs, manouvriers sujets à la corvée. État des biens de main-morte, des récoltes.

C. 323. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1774-1789. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale d'Argançon (Aube), en conformité du règlement du 23 juin 1787. — Comptes des syndics. Les premiers comptes ne contiennent aucune recette ; la dépense de celui de 1776 s'élève à 19 livres 18 sols 3 deniers. En 1787, la recette est de 48 livres, et la dépense de 45 livres 11 sols 9 deniers. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage ; le prix fut de 9 livres, en 1776, de 48 livres en 1786. — Rôles d'impositions communales. — Avis donné par le subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, sur une demande en autorisation de plaider adressée par les habitants à l'intendant.

C. 324. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1767-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des impositions accessoires de la communauté d'Argentolle (Haute-Marne). — Montant du rôle de 1778, 572 livres 13 sols ; nombre

des cotes, 25. — Pétition d'un père de dix enfants qui prie l'intendant de lui accorder décharge de ses impôts. Certificat des curé, syndic et principaux habitants, attestant que le pétitionnaire est bien réellement père de dix enfants. — Dénombrement des laboureurs, chevaux et bœufs sujets à la corvée. État des récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes par lesquelles le syndic prie l'intendant d'imposer sur les habitants des sommes dues par la communauté.

C. 325. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1737-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté d'Arrentières (Aube). En 1778, le montant du rôle était de 2,834 livres 10 sols pour 446 cotes. — Procès-verbal dressé par un élu de Bar-sur-Aube et constatant des dégâts causés par la grêle. — Notes pour servir à la rédaction du rôle des vingtièmes. Procès-verbal des opérations du contrôleur indiquant les bases sur lesquelles il a assis son travail, c'est-à-dire ses évaluations du revenu des immeubles de différente nature, la contenance en terre, prés, etc., des différents lieux dits du finage.

C. 326. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1746-1789. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale d'Arrentières (Aube). — États des récoltes, des laboureurs, chevaux, bœufs et manouvriers propres au travail de la corvée royale. État des biens de main-morte situés sur le finage. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Bar-sur-Aube sur la plainte d'un corvéable qui avait été l'objet de sévices en travaillant sur la route. — Comptes des syndics. Procès-verbaux des assemblées des habitants qui nomment les auditeurs de ces comptes; jusqu'à l'année 1775 inclusivement, ces procès-verbaux sont passés par devant le juge du lieu et extraits des minutes du greffe; depuis cette date, ils sont extraits du registre des délibérations des notables.

C. 327. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du goudage de la communauté d'Arrentières (Aube). Procès-verbaux d'annonce des adjudications. Prix d'adjudication : 243 livres en 1766, 303 livres en 1776, 450 livres en 1786, 447 livres en 1789. — Reconstruction du presbytère et réparations à l'église. Actes d'assemblée des habitants. Devis. Procès-verbaux d'adjudication et de réception des travaux. Ordonnances approbatives de l'intendant, etc.

C. 328 (Plan.) — 1 pièce, papier.

1779. — Plan, coupe et élévation du presbytère de la

communauté d'Arrentières (Aube), indiquant les parties anciennes à conserver et les constructions nouvelles à faire.

C. 329. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1779. — Plan, coupe et élévation du presbytère de la communauté d'Arrentières (Aube), indiquant l'état du bâtiment au moment où fut formé le projet de reconstruction.

C. 330. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1765-1788. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube (Aube) à l'intendant pour lui faire connaître la nécessité de réparer les fontaines publiques de la communauté d'Arrentières (Aube). — Requête des habitants à l'intendant, à l'effet d'être autorisés à poursuivre les particuliers qui ont anticipé sur les pâtures communales. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances chargé de l'administration des domaines et bois, et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Imposition sur la communauté pour la construction des casernes de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Requête du syndic à l'intendant, à l'effet d'être autorisé à lever une imposition communale. — Lettre du subdélégué à l'intendant sur les abus commis par un salpêtrier.

C. 331. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille et minute du rôle de la communauté d'Arsonval (Aube) pour l'année 1790. — La seigneurie appartenait au duc de Montmorency. — Feuilles, au nombre de quatorze, concernant les privilégiés devenus imposables depuis les décrets de l'assemblée nationale des 4, 6, 7, 8 et 11 août, et du 26 septembre 1789. Anciens taillables, indication de leur âge, de leur profession, de leurs sources de revenus (industrie, biens propres, biens loués), de leur revenu réel, de leur revenu imposable.

C. 332. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1719-1789. — Taille, capitation et accessoires de la communauté d'Arsonval (Aube). Rôle de l'année 1778 montant à 4,987 livres et comprenant 425 cotes. — Acte d'assemblée municipale portant nomination de collecteurs. — Déclarations des contribuables aux vingtièmes faites conformément à l'article 14 de l'édit de mai 1749, et renouvelées en vertu de la déclaration du roi du 2 novembre 1777. Minute de la vérification générale prescrite par l'arrêt du Conseil du 2 novembre 1777. État par lieux-dits des propriétés immobilières existant sur le territoire de la communauté.

C. 333. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1742-1789. — États statistiques des récoltes, — des laboureurs, chevaux, bœufs et manouvriers propres au travail de la corvée, — des biens de main-morte existant sur le finage de la communauté d'Arsonval (Aube). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale créée par le règlement du roi du 23 juin 1787. — Requête adressée à l'intendant et par laquelle le bailli de Venduvre (Aube) expose qu'il a été insulté par un particulier d'Arsonval. — Comptes des syndics. Le plus ancien de ces comptes, qui se rapporte à l'année 1726, ne fut rendu qu'en 1742. Le compte de 1788, rendu le 17 juin 1789, se monte en recette à 217 livres 10 sols, déduction faite du reliquat de l'année précédente, et en dépense à 534 livres y compris le remboursement d'une somme de 300 livres précédemment empruntée.

C. 334. (Liasse.) — 75 pièces, papier

1766-1789. — Description de l'église d'Arsonval (Aube). — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui proposer d'autoriser la construction du logement du pâtre. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux, passés par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; prix, 70 livres en 1777. — Procès-verbaux d'adjudication du gournement par devant le subdélégué; prix, 32 livres en 1776. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui donner son avis sur la requête de l'un des habitants auquel la communauté ne voulait accorder qu'une demi-part d'affouage. — Requêtes du syndic et des habitants à l'intendant et avis du subdélégué concernant des impositions communales, — des autorisations de plaider.

C. 335. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1687-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Aunay (Aube). La feuille de tête nous apprend que les mesures en usage à Aunay pour les biens-fonds étaient : 1^o l'arpent, contenant 8 denrées ; 2^o la denrée, contenant 80 perches ; 3^o la perche, de 8 pieds 4 pouces de roi. — Nominations de collecteurs. Minute du rôle des tailles, mentionnant cinq privilégiés, 36 anciens contribuables habitant la localité, et 69 forains, c'est-à-dire contribuables étrangers à la localité. — Quittance du droit de huitième denier payé par le possesseur de cinq arpents d'usages aliénés par la communauté.

C. 336. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1789. — Dénombrement des laboureurs, chevaux, bœufs et manouvriers propres au travail de la corvée dans la communauté d'Aunay (Aube). — États des récoltes, état négatif des non catholiques, etc. — Pétition d'un syndic à

l'intendant pour se plaindre d'avoir été irrégulièrement remplacé par une assemblée des habitants. Procès-verbal d'élection de la municipalité créée par le règlement du 23 juin 1787. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué de Bar-sur-Aube et l'ingénieur des ponts-et-chaussées; requêtes adressées à l'intendant par les syndics, etc., concernant la voirie. — Comptes des syndics. La recette des premiers comptes est nulle. Recette en 1784, 185 livres; en 1787, 608 livres.

C. 337. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1740-1789. — Église, presbytère, maison d'école de la communauté d'Aunay (Aube). Acte d'assemblée des habitants tenue par devant le juge en garde de la prévôté du lieu, et par lequel, le curé s'engageant à rebâtir le presbytère, ils lui cèdent un terrain communal pour être joint à son jardin et s'obligent à lui fournir des charrois et de la main-d'œuvre. Devis de réparations, procès-verbaux d'adjudication des travaux. — Requête des habitants, qui demandent qu'une portion des pâtures soit mise en réserve pour être adjugée annuellement au plus offrant, de manière à créer un revenu à la communauté. Ordonnance de l'intendant qui fait droit à cette requête. Protestation des seigneurs. — Rôles d'impositions communales.

C. 338. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Balnot et Vaudron (Aube). — Le nombre des privilégiés était de 14, entre autres : 1^o les religieux de Quincy (Yonne), seigneurs; 2^o le curé; 3^o la Charité de Chaource (Aube). Contribuables : le recteur d'école de Vaudron, dont l'industrie est cotée 40 livres, un maréchal-ferrant 80 livres, un rémouleur, deux menuisiers, un charron, un jardinier, un meunier; les autres habitants qualifiés de laboureurs et de manouvriers.

C. 339. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1720-1789. — Procès-verbal de chevauchée dressé par un élu de Bar-sur-Aube et constatant des dégâts causés par la grêle sur le territoire de la communauté de Balnot et Vaudron (Aube). — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires : pour 1770, 2,102 livres 15 sols; pour 1788, de 2,622 livres 2 sols. — Rôles de la contribution représentative de la corvée, année 1788, 425 livres 7 sols 6 deniers; année 1789, 548 livres 13 sols.

C. 340. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1773-1789. — États des récoltes, — des laboureurs,

manouvriers, chevaux, bœufs, sujets à la corvée royale, — des biens de main-morte de la communauté de Balnot et Vaudron (Aube). — Procès-verbal de nomination du syndic et des autres membres de l'assemblée municipale. — Acte notarié par lequel les habitants de Vaudron nomment un maître d'école. Ordonnance de l'intendant qui approuve cet acte, sauf la clause qui obligeait le maître d'école à sonner pendant les orages. Autre ordonnance de l'intendant destinée à contraindre les habitants de Vaudron à supporter une portion du traitement du maître d'école de Balnot, etc. — Ordonnance de l'intendant qui impose aux habitants trois jours de corvée bourgeoise pour réparer leurs chemins, sans préjudice de la corvée royale sur les routes, etc.

C. 341. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1757-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Balnot et Vaudron (Aube), actes d'assemblée des habitants qui acceptent ces comptes, ordonnances de l'intendant qui les arrêtent. Le compte de 1774 s'élève en recette à 70 livres 17 sols, et en dépense à 126 livres 3 sols 3 deniers. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit de réparer une fontaine. — Procès-verbal d'adjudication des réparations du presbytère. — Ordonnance de l'intendant qui permet de mettre en culture une pâture communale. — Rôle de répartition entre les habitants du vingtième dû par la communauté.

C. 342. (Liasse.) — 327 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la ville de Bar-sur-Aube (Aube) pour l'année 1790. — Une des notices est écrite sur le dos d'une affiche par laquelle l'intendant annonce que « à compter de l'année 1767, il accorde annuelle- » ment, par chacune des douze Élections de la province de » Champagne, deux prix aux particuliers, de quelque état et » condition qu'ils soient, domiciliés dans lesdites Élections, qui » lui auront présenté les plus beaux poulains et pouliches de » l'âge de deux à trois ans.... Le premier prix sera de quatre- » vingts livres, le second de quarante. » — Nombre des privilégiés laïques : 52; des privilégiés ecclésiastiques : 45. — Anciens contribuables : un marchand de draps empereur de l'Arquebuse. — Le revenu que deux procureurs tirent chacun de leur étude est évalué 100 livres. — Le sieur Aubertin, médecin chargé du cours d'accouchement, tire de sa clientèle un revenu de 80 livres. — Un notaire gagne 60 livres par an.

C. 343. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1732-1780. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la ville de Bar-sur-Aube. Le montant total

du rôle était en 1730 de 7,674 livres 19 sols 3 deniers, et en 1780, de 11,415 livres 7 sols 6 deniers. — Contrainte du receveur de la taille pour établissement de garnisaires chez les collecteurs faute de paiement. — État par contribuables de l'arriéré de la taille. — État des habitants de Bar-sur-Aube sujets à la collecte. Nominations des receveurs de la taille. Jugement des élus de Bar-sur-Aube contre les collecteurs pour dissipation de deniers. Traité par lequel les collecteurs de Bar-sur-Aube chargent un huissier de faire pour eux la recette de la taille; ordonnance approbative de l'intendant.

C. 344. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1691-1790. — Exemptions de la taille accordées à des pères de dix enfants habitant Bar-sur-Aube. — Demandes en décharge de la taille adressées à l'intendant par divers particuliers et pour divers motifs. — État général des exempts de la ville de Bar-sur-Aube. — Mémoire des opposants à la taille de 1732. — Demandes en décharge de la capitation des privilégiés. — Requête du préposé des vingtièmes à l'intendant pour obtenir d'être maintenu dans ses fonctions. — Tarif du vingtième de l'industrie. — Arrêt de la Cour des Aides contre le fermier des Aides pour le chapitre de Saint-Maclou de Bar. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui accuser réception des règlements relatifs aux indiennes qui étaient alors marchandise prohibée, et lui annoncer la prochaine publication de ces règlements; le subdélégué informe à l'intendant qu'il n'y a pas le quart des syndics communaux qui sachent lire et écrire.

C. 345. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1596-1789. — Domaine royal de la ville de Bar-sur-Aube. — Lettres patentes de Henri IV, par lesquelles le Roi donne au sieur De Saint-Martin, enseigne des gardes du corps, « la desmolition qui proviendra du château de » nostre ville de Bar-sur-Aulbe, qui a été ruyné durant » ces derniers troubles ». — Commandements signifiés à des particuliers détenteurs de biens dépendant du Domaine, pour les inviter à fournir leurs déclarations au papier terrier. — Arrêt du conseil sur le droit de jurée dû par les habitants de Bar-sur-Aube : 12 deniers par ménage entier, 6 deniers par demi-ménage; l'arrêt ordonne que ce droit sera levé désormais non par l'adjudicataire du Domaine, mais par les collecteurs des tailles. — Procès-verbaux d'adjudication du domaine. — Arrêt du Conseil d'État qui déclare que les murs et fossés de la ville font partie du Domaine, etc.

C. 346. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1617-1779. — Fonctionnaires publics de la ville de

Bar-sur-Aube. — Lettres de l'intendant aux officiers de la prévôté pour leur signifier le montant de leur capitation. États de la répartition de cette somme entr'eux. — Rôles des officiers de l'Élection pour la capitation. État général des épices des officiers de l'Élection pendant l'année 1758. — Mémoire sur la question de savoir comment doit être exercée la juridiction criminelle du grenier à sel. Traité entre les officiers du grenier à sel sur le partage de leurs émoluments. — Règlement de l'intendant qui fixe le tarif des procédures en l'Élection. Mémoire des procureurs en l'Élection pour prouver qu'il leur est dû 30 sols pour chaque instance. — Mémoire du maître de poste qui demande exemption de la taille. Il avait 20 chevaux. Procès-verbal de mesurage de la distance entre Bar-sur-Aube et Juzennecourt (Haute-Marne), pour la fixation des droits de poste.

C. 347. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1730-1788. — Police de la ville de Bar-sur-Aube. — Lettres de d'Angervilliers, ministre de la guerre, à l'intendant, pour l'inviter à faire une enquête sur des délits commis par des militaires; — pour le prier de faire une enquête sur une demande de lettre de cachet. Lettres d'envoi de lettres de cachet à l'intendant, par le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi. — État général des mercuriales de la ville de Bar-sur-Aube de 1748 à 1777. — Lettre d'envoi à l'intendant, par le garde des sceaux Chauvelin, d'un projet de lettres de rémission. — Procès-verbal d'une information faite par le subdélégué contre unetroupe d'opérateurs qui ouvrait une loterie. — Sentence de police portant règlement pour le colportage.

C. 348. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1730-1788. — Brigade de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Lettre adressée à l'intendant par d'Angervilliers, ministre de la guerre, relativement à une réclamation d'un cavalier de Bar-sur-Aube, qui voulait se faire payer 300 livres par un officier du régiment d'où il sortait. — Journaux de service de la brigade de maréchaussée de Bar-sur-Aube pendant les mois de juillet et d'août 1785. — Lettre des officiers municipaux de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour lui demander comment ils doivent exécuter l'article 26 de l'ordonnance du Roi du 27 décembre 1769, qui met à la charge des villes le logement des brigades de maréchaussée. — État des sommes dépensées par la ville de 1770 à 1777 pour l'indemnité de logement dû à la brigade. — Construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. Devis. Procès-verbal de réception des travaux.

C. 349. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1773-1789. — Imposition pour la construction de la

caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — États de répartition du prix entre les communautés de l'arrondissement de la brigade. Rôles de répartition, entre les habitants de Bar-sur-Aube, de la portion à imposer sur cette communauté. Requêtes adressées à l'intendant par divers contribuables qui veulent être déchargés. — Requêtes des adjudicataires à l'intendant pour obtenir le paiement de leurs travaux sur cette imposition, etc.

C. 350. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1776. — Plan de la caserne de maréchaussée à construire à Bar-sur-Aube. Elle devait se composer, au rez-de-chaussée, de trois chambres de cavaliers, d'une écurie pour sept chevaux, d'une prison, d'une chambre à four. Le plan du premier étage manque.

C. 351. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1730-1788. — Logement des gens de guerre dans la ville de Bar-sur-Aube. État général par numéro de toutes les maisons de la ville, indiquant les noms et professions des personnes qui les occupent. État des maisons occupées par des particuliers qui se prétendent exempts, mais dont le privilège n'est pas bien établi. — Transports militaires. Correspondance entre l'intendant et le duc de Choiseul, ministre de la guerre, sur la question de savoir si le régiment Royal-Navarre doit une indemnité pour des voitures payées d'une manière insuffisante. Procès-verbal dressé à ce sujet par la municipalité de Bar-sur-Aube, etc.

C. 352. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1775-1790. — Épidémie sur les bestiaux à Bar-sur-Aube et aux environs. Lettre du subdélégué à l'intendant pour l'informer des mesures prises à cette occasion. Ordonnances du vétérinaire nommé par le subdélégué, jointes au mémoire que l'apothicaire qui a fourni les drogues adresse au subdélégué. — Cours d'accouchement. Procès-verbaux de nominations d'élèves par les municipalités. États des élèves qui ont suivi les cours. Diplômes et copies de diplômes de sages-femmes ou certificats d'instruction dans l'art de l'accouchement, délivrés par François Aubertin, maître en chirurgie, » démonstrateur dans l'art des accouchements, nommé par » commission de M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province et frontière de Champagne. » Ordonnance de l'intendant qui exempte de la corvée royale une femme munie de ce certificat. — Inoculation de la petite vérole. Rapport du subdélégué à l'intendant sur les moyens à prendre pour exécuter les instructions du gouvernement sur l'inoculation des enfants trouvés.

C. 353. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1774-1789. — Statistique de la ville de Bar-sur-Aube. — États des récoltes, des non catholiques, des chevaux. L'état des récoltes de 1773 est divisé en trois parties correspondant à chacun des trois anciens finages dont est composé celui de Bar-sur-Aube, savoir : 1° Bar-sur-Aube ; 2° Courcelles ; 3° Sainte-Germaine. — Le nombre des chevaux, juments et poulains était, en 1788, de 172. — L'état des non catholiques est négatif.

C. 354. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1767-1788. — Communautés d'arts et métiers de la ville de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux de saisie par le subdélégué, des biens des communautés supprimées par l'édit de février 1776. — Communauté des marchands qui, supprimée par l'édit de février 1776, forma, depuis l'édit d'avril 1777, les deux communautés des drapiers-merciers et des épiciers-chandeliers réunies par lettres patentes du 27 juillet 1786. — Mémoire de cire fournie « pour la communauté de « messieurs les marchands ». Ordonnance de l'intendant approuvant une délibération des drapiers-merciers de Bar-sur-Aube, par laquelle les gardes-jurés de cette communauté sont nommés pour marquer les étoffes nationales des marchands de la subdélégation, conformément à l'arrêt du conseil du 19 mars 1784. — Avis du subdélégué portant que les bouchers devront être obligés d'établir un canal pour nettoyer la tuerie. — Lettre de Bonnaire de Forges, intendant des finances, qui demande l'avis de l'intendant de Champagne sur une requête en obtention de brevet de barbier-perruquier à Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui autorise une imposition sur la communauté des boulangers.

C. 355. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1671-1789. — Industrie et commerce de la ville de Bar-sur-Aube (Aube). — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le contrôleur général concernant : 1° l'exécution de l'arrêt du Conseil du 24 juillet 1784, qui supprime les distilleries dans les villes sujettes aux droits d'entrée ; — 2° la fabrique de toiles de coton et de mousselines projetée par des négociants de Bar-sur-Aube ; — 3° l'établissement d'une fabrique d'amidon, à Bar-sur-Aube ; — 4° une subvention de 400 livres accordée à l'hôpital de Bar-sur-Aube par le contrôleur général, pour encourager une filature de coton créée dans cet établissement. — Copie d'un essai fait en 1674, pour la fixation du prix du pain, à Bar-sur-Aube. Tarif dressé en conséquence. — Procès-verbal dressé par le procureur du Roi, et contenant l'état général des mesures de la ville de Bar-sur-Aube.

C. 356. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1758-1774. — Voirie de la ville de Bar-sur-Aube. — Pont d'Aube. — Lettres de l'intendant des finances Trudaine à l'intendant de Champagne ; il lui annonce que l'établissement prochain du pont de Dolancourt (Aube), et le déplacement de la route de Paris à Bâle ont pour effet que le pont de Bar-sur-Aube cesse d'être à la charge de l'État ; il rejete une demande de subvention pour la réparation du pont d'Aube, formée par les officiers municipaux de Bar-sur-Aube ; il envoie à l'intendant de Champagne un arrêt du Conseil, ordonnant une imposition de 4,620 livres 5 sols sur les habitants de Bar-sur-Aube pour la réparation du pont d'Aube. — Rôles de répartition de cette somme.

C. 357. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1764-1784. — Voirie de la ville de Bar-sur-Aube. — Délibérations du corps de ville, correspondance entre l'intendant, le subdélégué, les maire et échevins de Bar-sur-Aube, concernant le chemin de la porte Notre-Dame au pont d'Aube. Requêtes adressées à l'intendant par des particuliers mécontents des alignements donnés. — Devis des ouvrages à faire pour reconstruire le quai de l'Aube, entre le pont de Bar-sur-Aube et le Moulin de Marcassell. Requête adressée à l'intendant par les maire et échevins qui demandent un secours sur les fonds de l'État. Rapport sur cette requête par un ingénieur de la province.

C. 358. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Voirie de la ville de Bar-sur-Aube. — Plan du quai de l'Aube à reconstruire entre le pont de Bar-sur-Aube et le moulin de Marcassell. Ce plan indique : 1° le pont d'Aube ; 2° la porte d'Aube ; 3° le mur à construire ; 4° la chaussée à établir entre ce mur et le rempart de la ville ; 5° le rempart ; 6° le moulin de Marcassell.

C. 359. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1770-1785. — Voirie de la ville de Bar-sur-Aube. — Lettres de l'abbé de Clairvaux et des officiers municipaux à l'intendant, au sujet d'une ordonnance rendue par l'intendant contre l'entrepreneur du pavé de la ville. On reprochait à cet entrepreneur de n'avoir pas exécuté le devis, etc. — État des dépenses faites par le sieur Lejeune, conducteur principal et géographe des ponts-et-chaussées au département de Troyes, pour lever et dresser le plan d'alignement de la ville de Bar-sur-Aube. Correspondance entre l'intendant, son subdélégué à Bar-sur-Aube, les présidents-trésoriers de France, de Châlons, et deux ingénieurs des ponts-et-chaussées de Champagne, sur la question de savoir comment sera payé le sieur Lejeune.

C. 360. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1765-1788. — Voirie de la ville de Bar-sur-Aube. — État des travaux à faire au chemin de Bar-sur-Aube à Fontaine. — Délibération du corps de ville qui décide l'établissement d'un nouveau chemin pour aller à la prairie de Mathaux. Ordonnance de l'intendant qui approuve cette délibération. — Délibération du corps de ville qui décide que la Bresse sera curée. — Procès-verbal dressé par le lieutenant général de police constatant des dégradations commises sur les avenues de Bar-sur-Aube au chemin de Sommevoire (Haute-Marne). — Ordonnance de l'intendant qui autorise la ville de Bar-sur-Aube à planter la route d'Ailleville (Aube). Délibération du corps de ville relative à des plantations à faire dans le tour de ville. — Travaux de charité.

C. 361. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1726-1788. — Lettre adressée à l'intendant par le syndic des officiers municipaux de Bar-sur-Aube, pour demander à se défendre contre une requête formée par certains habitants qui voudraient faire casser son élection ; rapport du subdélégué à l'intendant sur cette question. — Lettre du subdélégué à l'intendant sur le rachat des offices municipaux. — Brevet de capitaine et major de la milice bourgeoise. — Délibération du corps de ville concernant l'acquisition de l'office de receveur des deniers patrimoniaux. — Avis du subdélégué à l'intendant portant qu'il y a lieu d'établir un second maître d'école à Bar-sur-Aube. — Lettre du même concernant les sergents de ville.

C. 362. (Liasse.) — 13 pièces, papiers.

1671-1788. — États des revenus de la ville de Bar-sur-Aube. — Comptes des revenus patrimoniaux. — En 1772, les octrois produisaient 425 livres 5 sols et les biens patrimoniaux 1,805 livres 12 sols ; les dépenses principales étaient : prédicateur de l'Avent et du Carême, 400 livres ; maître des petites écoles, 400 livres ; greffier de la ville, 50 livres ; gouverneur de la ville, 200 livres ; principal du collège, 200 livres ; prix distribués aux élèves du collège, 50 livres ; entretien des édifices communaux, 360 livres ; des pompes à incendie, 48 livres ; voitures et chevaux pour le transport des troupes, 207 livres ; gratification au secrétaire de l'intendance, 96 livres.

C. 363. (Liasse.) — 39 pièces, papier, 2 en parchemin.

1671-1787. — Octrois de la ville de Bar-sur-Aube. Tarifs, procès-verbaux d'adjudication. — Droit d'octroi sur les vins appelé courtrepinte, établi par arrêt du Conseil d'État du 28 janvier 1634, adjugé en 1676 à la somme de 950 livres par an, pendant quatre ans. (L'adjudicataire percevait sur chaque muid vendu en détail dans la ville et les faubourgs une

AUBE. — SÉRIE C.

somme de 11 sols, plus 2 deniers par sol du prix de vente, et un sol pour livre en sus du principal de la perception.) — Droit d'entrée sur les bois, créé par arrêt du Conseil du 29 août 1767. — Droit d'entrée sur les marchandises amenées à la foire d'août.

C. 364. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1760-1781. — Droit de gourmetage appartenant à la ville de Bar-sur-Aube. — Requête des officiers municipaux à l'intendant pour lui exposer que le droit de gourmetage existait à Bar-sur-Aube dès l'année 1534, qu'il a été affermé par acte du mois d'avril 1646, que depuis le titre de gourmet a été érigé en titre d'office, mais que cet office ayant été supprimé, la mise à bail du gourmetage de Bar-sur-Aube a été autorisée par ordonnances de l'intendant de Champagne du 27 août 1720 et du 11 octobre 1734. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage.

C. 365. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1769-1784. — Biens communaux de la ville de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'adjudication à bail des prisons, moyennant la somme de 59 livres. Cahier des charges contenant une sorte de règlement à l'usage du concierge et des prisonniers. — Avis du subdélégué sur la question de savoir si un particulier a le droit de pratiquer une fenêtre dans le mur de la ville. — Devis de réparations à faire au collège. Mémoires des officiers municipaux contre les héritiers du sieur Mailly, qui avait légué les bâtiments du collège à la ville. — Lettres du subdélégué à l'intendant au sujet des contestations auxquelles donne lieu le bail des jardins appartenant à la ville, etc.

C. 366. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1780-1782. — Presbytère de Sainte-Madeleine. — Procès entre la ville de Bar-sur-Aube et le curé de Sainte-Madeleine, sur la question de savoir si la ville doit un logement à ce curé. Mémoires et requêtes adressés par le corps de ville et le curé à l'intendant. Lettres du subdélégué à l'intendant pour lui donner son avis, ou expliquer la conduite qu'il a tenue dans cette affaire. Lettres de l'intendant au subdélégué et aux officiers municipaux. Exploits d'huissiers, etc.

C. 367. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1481-1780. — Mémoire résumant les principaux faits de l'histoire du chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. — Contestations entre le prieur de Saint-Pierre et la communauté des habitants de Bar-sur-Aube. — Contestations entre le subdélégué et un administrateur de l'hôpital Saint-Nicolas, au sujet du mode d'admission des soldats à cet hôpital. —

Procès-verbaux du refus fait par le supérieur et les religieuses de l'hôpital Saint-Esprit de recevoir des pauvres. — Notes contre le supérieur et les religieuses de cet établissement. En 1768, le personnel se composait de trois religieuses et de quatre vieilles femmes nourries par charité. — État général des chapitres, communautés d'hommes et de femmes, confréries et hôpitaux de la ville de Bar-sur-Aube.

C. 368. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1731-1789. — Lettre de Chauvelin, garde des sceaux, à l'intendant, pour lui demander son avis sur une requête en relief de surannation de lettres patentes obtenues en 1725 par la compagnie de l'Arquebuse de Bar-sur-Aube. (Cette compagnie existait déjà sous Henri IV.) — Correspondance entre l'intendant de Champagne et les officiers municipaux, qui voulaient supprimer la compagnie de l'Arquebuse. — Projet d'établissement d'un bailliage à Bar-sur-Aube. — Délibération du corps de ville de Bar-sur-Aube au sujet de la représentation du Tiers-État aux États Généraux. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui donner avis des dispositions prises pour le passage de l'empereur Joseph II. — Ordonnance de l'intendant donnant pouvoir, aux employés des fermes de faire des perquisitions dans les maisons de Bar-sur-Aube pour découvrir les toiles peintes qui s'y vendent.

C. 369. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Baroville (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Les privilégiés étaient : l'abbaye de Clairvaux ; le curé du lieu ; la fabrique du lieu ; la communauté du lieu ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube ; le prieur de Moiron (Haute-Marne) ; le prieur de Condes près Chaumont (Haute-Marne) ; le curé de Champignol (Aube) ; le prieur d'Arconville (Aube) ; le prieur de Belroy (Aube). Parmi les anciens contribuables, on peut remarquer un huissier dont l'office est évalué 30 livres. L'industrie de la plupart des manouvriers et vigneron est évaluée 40 livres.

C. 370. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Baroville (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Imposés : un maçon dont l'industrie est évaluée 60 livres ; un tisserand dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un tourneur dont l'industrie, évaluée d'abord 50 livres, a été ensuite réduite à 25 livres. Les manouvriers sont divisés en différentes classes dont l'industrie est évaluée 40 livres, 26 livres 13 sols, 13 livres 6 sols et 6 livres 13 sols.

C. 371. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1784-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Baroville (Aube) pour l'année 1790 (troisième partie). — Cette partie ne comprend que des forains, c'est-à-dire des propriétaires étrangers à la commune et habitant Bayel (Aube), Thil (Aube), Fontaines (Aube), Vignory (Haute-Marne), Marbeville (Haute-Marne), Arconville (Aube), Paris (Seine), Arsonval (Aube), Ailleville (Aube), Lignol (Aube), Clairvaux (Aube), Bar-sur-Aube (Aube).

C. 372. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1719-1790. — Acte d'assemblée des habitants de Baroville (Aube) portant nomination de collecteurs. État des habitants pour servir à faire le choix des collecteurs. — Rôle de la taille pour l'année 1772. Il se monte à la somme de 3,048 livres 10 sols. — Notes pour servir à dresser les rôles des impositions de l'année 1790. — Demandes en dégrèvement pour cause de grêle et de sécheresse. Procès-verbaux de chevaluchée des élus. — Minute de la vérification générale des vingtièmes faite en 1781, conformément à l'arrêt du Conseil du 2 novembre 1777.

C. 373. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1747-1789. — États statistiques des habitants de Baroville (Aube), des récoltes, des chevaux. — Procès-verbal d'arrestation d'un habitant du lieu par deux cavaliers de maréchaussée. — Lettres du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, adressées à l'intendant au sujet d'une lettre extravagante écrite par un sieur Gouthières, de Baroville, au procureur général. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant au sujet d'une plainte formée contre un syndic. Procès-verbal de nomination de trois membres de la municipalité par l'assemblée des habitants. — Procès-verbal dressé par un cavalier de la maréchaussée pour injures à lui adressées par un réfractaire à la corvée, etc.

C. 374. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1742-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Baroville (Aube), rendus aux habitants par devant le subdélégué. Procès-verbaux constatant que ces comptes ont été lus en assemblée des habitants, et portant nomination de députés pour assister à la reddition de ces comptes par devant le subdélégué : ces procès-verbaux dressés par le juge du lieu jusqu'en 1777, et à partir de 1778 extraits du registre des délibérations. — Recette des trois années 1739, 1740 et 1741 : 854 livres 16 sols ; dépense : 802 livres 13 sols ; soit, par an : recette, 284 livres 18 sols 8 deniers ; dépense, 267 livres 11 sols. — Recette de l'année 1788 : 400 livres 15 sols ; dépense : 393 livres 17 sols.

C. 375. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1775-1789. — Impositions communales de Baroville (Aube). — Requêtes adressées par les syndics à l'intendant pour obtenir l'imposition sur la communauté, des sommes nécessaires à l'acquittement des charges communales. Avis du subdélégué sur ces requêtes. Ordonnances de l'intendant portant qu'il sera fait conformément aux demandes sus-visées. — Rôles d'imposition. En 1775, deux rôles : l'un se montant à 344 livres 8 sols, l'autre à 69 livres 10 sols. — En 1779, chaque habitant prenant part entière aux affouages paye 4 livres 2 sols 6 deniers, et chaque habitant prenant demi-part, 2 livres 4 sol 3 deniers, ce qui donne un total de 502 livres. — En 1789, deux rôles : l'un de 512 livres 10 sols, l'autre de 307 livres 10 sols; total : 820 livres.

C. 376. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1734-1790. — Procès-verbaux d'adjudication du gournement de la communauté de Baroville (Aube). Le plus ancien, 1734, est passé par devant le juge du lieu; les suivants, 1766-1787, par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; les deux derniers, 1788-1790, par devant l'assemblée municipale. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, le subdélégué et l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, sur la coupe du quart en réserve. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances d'Ormesson et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'un procès entre les habitants de Baroville et un marchand de bois qui avait fourni pour leur compte du bois à un salpêtrier. — Demande en autorisation de plaider adressée à l'intendant par la communauté.

C. 377. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1770-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bayel (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Les privilégiés étaient : le curé du lieu; l'abbaye de Clairvaux, qui avait 3,438 livres de revenu à charge de payer au curé 350 livres de portion congrue; la fabrique du lieu; la communauté du lieu; un ancien curé; le prieur de Belroy (Aube); le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. Contribuables : un huissier; le produit de son office est évalué 60 livres, etc.

C. 378. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1773-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bayel (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Les contribuables sont pour le plus grand nombre manouvriers; cependant il y a parmi eux un savetier dont l'industrie est évaluée 20 livres; un tisserand dont l'industrie est évaluée 40 livres; un autre dont l'industrie est évaluée 50

livres; le garde forestier de l'abbaye de Clairvaux, des laboureurs et dix ouvriers de la verrerie. L'industrie de chacun de ces derniers a été évaluée d'abord 200 livres, chiffre réduit ensuite à 60 livres.

C. 379. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1768-1790. — Tableau des habitants de la communauté de Bayel (Aube) pour servir à la désignation des collecteurs. Procès-verbal de leur nomination faite en assemblée des habitants. — Notes pour servir à dresser les rôles de la taille. États de nouvelles cotes, minute inachevée. — Certificat du curé attestant qu'un contribuable est père de dix enfants. Extrait du rôle délivré par le commissaire des tailles. — Minute de la vérification générale faite par le contrôleur des vingtièmes, conformément à l'arrêt du Conseil du 2 novembre 1777. Tarif, déclarations des contribuables, etc.

C. 380. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1765-1789. — Procès-verbal de l'information faite par le subdélégué de Bar-sur-Aube sur la plainte d'un habitant de Bayel (Aube), qui accuse un autre habitant d'excès et de violences. — États des récoltes, des chevaux, des poulains, des habitants, des non catholiques, etc. Le nombre des chevaux était de 37 en 1788. — Avis du subdélégué sur la plainte formée par un garde-étalon contre deux particuliers de Bayel, qui n'avaient pas payé ce qu'ils devaient pour avoir fait saillir leurs juments. — Reconstruction du pont Boudelin. — Devis d'un autre pont sur l'Aube près de Bayel. Procès-verbal d'adjudication, procès-verbal de réception des travaux, etc.

C. 381. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1745-1758. — Comptes des syndics de la communauté de Bayel (Aube). — Procès-verbaux d'assemblée qui constatent la reddition de ces comptes aux habitants et la nomination par les habitants d'auditeurs devant assister à la reddition de ces comptes par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Le compte des trois années 1743, 1744 et 1745, s'élève en recette à 325 livres 5 sols, et en dépense à 290 livres 17 sols 9 deniers. — En 1775, recette : 333 livres 10 sols; dépense : 357 livres 2 sols. — En 1787, recette : 4,451 livres; dépense : 4,194 livres 17 sols 6 deniers.

C. 382. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1776-1788. — Requêtes adressées par le syndic de la communauté de Bayel (Aube) à l'intendant, pour lui demander d'imposer sur les habitants les sommes nécessaires à l'acquittement des charges communales. Délibérations des habitants annexées à ces requêtes, avis du subdélégué de Bar-sur-

Aube. Ordonnance de l'intendant qui prescrit la levée de l'imposition demandée. Rôles dressés en conformité à ces ordonnances. Une partie de ces impositions est levée exclusivement sur les prenant-part à l'affouage. — Avis du subdélégué portant qu'il y a lieu d'autoriser les habitants à mettre en réserve une partie de leurs paquis. — Demande en autorisation de plaider adressée par les habitants à l'intendant. — Rôle d'imposition sur les habitants et les propriétaires de Bayel, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube.

C. 383. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1740-1789. — Demandes en décharges de la taille formées par les habitants de Bergères (Aube), pour cause d'inondation et d'incendie. Procès-verbaux de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui exempte de la moitié de la capitation et de la corvée un père et une mère de douze enfants. — Minute de la vérification générale des vingtièmes. — État des vingtièmes payés par les incendiés de 1786. — États des habitants, de la contenance du territoire, des récoltes, des chevaux, des non catholiques, etc. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Travaux de charité faits sur le chemin qui conduit de Bergères à la rencontre du chemin d'Urville (Aube) à Dolancourt (Aube), par Meurville (Aube), Spoix (Aube) et Argançon (Aube).

C. 384. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1747-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Bergères (Aube). — Procès-verbaux d'assemblée constatant que les comptes ont été soumis aux habitants et que ceux-ci ont nommé des auditeurs pour assister à la reddition de ces comptes par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Le compte des années 1745 et 1746 s'élève en recette à 50 livres 6 sols et la dépense à 57 livres 11 sols, ce qui donne pour une année : recette, 25 livres 3 sols ; dépense, 28 livres 15 sols 6 deniers. — Le compte des années 1768, 1769 et 1770 se monte en recette à 135 livres 10 sols et en dépense à 104 livres, ce qui fait pour une année : recette, 45 livres 3 sols 4 deniers ; dépense, 34 livres 13 sols 4 deniers. — La recette de l'année 1788 est de 391 livres 5 sols 1 denier, la dépense de 247 livres 17 sols 4 deniers.

C. 385. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1775-1789. — Devis des ouvrages à faire pour reconstruire l'église et le presbytère de Bergères (Aube), ce devis dressé par l'architecte de la maîtrise des eaux-et-forêts de Chaumont, sur requête adressée par les habitants au grand-maitre des eaux-et-forêts de Champagne. — Rôle d'imposi-

tion sur les habitants de Bergères (Aube), pour leur quote-part du prix de la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Requête adressée par le syndic à l'intendant pour lui demander une imposition communale. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage. — Correspondance entre l'intendant de Champagne d'une part, l'intendant des finances de Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la requête formée par les habitants qui veulent être autorisés à couper leur quart en réserve. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux. — Autorisation de plaider.

C. 386. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bertignolles (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Les privilégiés étaient : le curé du lieu ; le prieur de Viviers (Aube) ; M. de Plancy, seigneur ; les religieux de Molesme (Côte-d'Or) ; les religieux de Mores (Aube) ; la fabrique du lieu ; la fabrique de Chervev (Aube) ; un avocat au Parlement de Paris ; M. Legendre, de Villemorien (Aube). — Deux articles sont portés sur des avertissements en blanc à adresser par le subdélégué aux syndics des communautés en retard d'exécuter leurs tâches de corvée, pour les prévenir que ces tâches seront adjugées à un entrepreneur aux frais des communautés retardataires.

C. 387. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bertignolles (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Le plus grand nombre des contribuables sont des forains habitant Chassenay (Aube), Longpré (Aube), Vitry-le-Croisé (Aube), Gyé-sur-Seine (Aube), Buxière (Aube), Chervev (Aube), Éguilly (Aube), Urville (Aube), Troyes (Aube), Neuville-sur-Seine (Aube), Beurey (Aube), Landreville (Aube), Proverville (Aube), Thieffrain (Aube).

C. 388. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1719-1789. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant pour lui exposer la requête d'un particulier de Bertignolles (Aube), qui demande à être déchargé de la collecte des vingtièmes. Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille. — Demande en décharge de taille formée par les habitants pour cause de grêle. Procès-verbal de chevauchée des élus. — Lettre du curé de Bertignolles à la dame du lieu, pour lui exposer qu'on exige des habitants une tâche de corvée trop considérable. Lettre de cette dame à l'intendant, de l'ingénieur des ponts-et-chaussées à l'intendant, etc. — États statistiques des habitants, des récoltes, des biens de

main-morte, des non catholiques, des chevaux. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 389. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1740-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Bertignolles (Aube). En 1787, la recette est de 41 livres 7 sols 4 deniers ; la dépense, de 34 livres 19 sols 7 deniers. — Délibération des habitants tendant à faire refondre la cloche. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage. — Requête des habitants à l'intendant pour se plaindre d'un syndic qui a levé une imposition extraordinaire sans autorisation de l'intendant. — Requête adressée à l'intendant par un autre syndic pour obtenir l'imposition des frais d'un procès. Rôle se montant à 607 livres 18 sols. — Rôles d'imposition sur les habitants et les propriétaires de Bertignolles (Aube), pour la construction de la caserne de maréchaussée de Vendeuvre-sur-Barse (Aube). — Autorisations de plaider.

C. 390. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1774-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille de la communauté de Bétignicourt (Aube). — États statistiques des habitants, de la contenance du finage, des récoltes, des chevaux, des biens de main-morte, des non catholiques. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics rendus par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. On y trouve joints les procès-verbaux de nomination des auditeurs des comptes par les habitants. — Pour les trois années 1771, 1772, 1773, la recette fut de 42 livres 5 sols, et la dépense de 150 livres 15 sols. — En 1781, il n'y eut pas de recette, et la dépense atteignit 63 livres 5 sols ; en 1788, la recette fut également nulle et la dépense atteignit 42 livres 10 sols 9 deniers.

C. 391. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1767-1789. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Bétignicourt (Aube) qui doivent contribuer au prix d'adjudication des casernes de maréchaussée. — Requête présentée au subdélégué de Bar-sur-Aube par un salpêtrier, qui se plaint de ce que les habitants de Bétignicourt (Aube) ne lui fournissent pas le bois nécessaire. — Ordonnance de l'intendant qui nomme un expert chargé de dresser le devis des réparations du presbytère. Devis dressé par le sieur Fontaine, expert. Procès-verbaux d'adjudication, de réception des travaux. Rôles de l'imposition dont le produit était destiné à payer le prix dû à l'entrepreneur. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui envoyer une requête d'un syndic condamné à l'amende pour avoir présenté trop tard les juments à la marque, et qui demande la remise de son amende.

C. 392. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1764-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Beurey (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Contribuables : un maçon dont l'industrie fut évaluée 80 livres, puis 60 ; un tisserand dont l'industrie fut évaluée 40 livres, puis 26 livres 13 sols 4 deniers ; un autre tisserand dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un autre dont l'industrie est évaluée 30 livres ; un charpentier dont l'industrie est évaluée 60 livres ; un cordonnier dont l'industrie est évaluée 50 livres ; un autre dont l'industrie est évaluée 30 livres ; un individu qui était à la fois regrattier et notaire et qui n'est pas imposé sur son industrie.

C. 393. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1764-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Beurey (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Les privilégiés étaient : le duc de Montmorency, seigneur ; le curé du lieu, décimateur pour la moitié ; l'abbé de Mores (Aube), décimateur pour un tiers ; le prieur de Vendeuvre-sur-Barse (Aube), décimateur pour un sixième ; Madame de Zeddes ; le chapitre de Saint-Urbain, de Troyes ; les religieux de Mores (Aube) ; les religieuses Ursulines de Bar-sur-Seine (Aube) ; la fabrique du lieu ; la fabrique de Fraligne (Aube).

C. 394. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1786-1790. — Rôle de la taille de la communauté de Beurey (Aube) pour l'année 1787. — Procès-verbal de nomination des collecteurs. Tableau des habitants pour servir au choix des collecteurs. — États de changements à faire aux rôles des vingtièmes. — Procès-verbal dressé par un commissaire de la Commission intermédiaire de Champagne et constatant les pertes causées à Beurey par l'incendie du 11 juillet 1788. Nombre des maisons détruites : 22. Perte totale, y compris les granges, les étables, le mobilier : 98,550 livres. État des secours accordés. État des indemnités allouées à ceux qui ont recouvert leurs bâtiments en tuiles.

C. 395. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1767-1789. — Lettre du curé de Beurey (Aube) au procureur fiscal de la baronnie de Jaucourt (Aube), pour le prévenir qu'une bande de brigands menace de venir piller le village de Beurey. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant et de Madame de Zeddes au subdélégué, au sujet de la croix de Saint-Louis de feu M. de Zeddes, laquelle doit être renvoyée au ministre. — États statistiques des habitants, des récoltes, des chevaux, des bestiaux, des biens de main-morte, des non catholiques. — Réclamation d'un corvéable qui se trouve surchargé. Avis du subdélégué. — Procès-verbal

d'élection des membres de l'assemblée municipale. Mémoire des habitants contre un syndic.

C. 396. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1770-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Beurey (Aube). — Requêtes adressées par le syndic à l'intendant pour lui demander l'autorisation de recouvrer, par voie d'imposition, des sommes que les revenus ordinaires de la commune ne peuvent lui procurer. Rôles d'impositions. En 1772, la somme à imposer s'élève à 852 livres 4 sols 6 deniers; elle est destinée aux travaux de l'église. En 1773, le rôle se monte à 103 livres, destinées à payer la part de la communauté dans les frais de transport des troupes. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Beurey, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre (Aube).

C. 397. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1749-1787. — Acte passé par devant le prévôt de la baronnie de Jaucourt (Aube), par lequel les habitants de Beurey (Aube) s'engagent à payer la part à eux afférente des réparations faites au presbytère. — Requête des habitants à l'intendant pour le prier de faire nommer un architecte qui visite leur église et dresse le devis des travaux à y faire. Ordonnance de l'intendant qui charge de cette visite et de ce devis un ingénieur des ponts-et-chaussées. Devis et détail estimatif. — Travaux postérieurs de réparation. Procès-verbal de visite par l'architecte délégué. Devis. Ordonnance de l'intendant qui approuve provisoirement l'adjudication. Arrêt du Conseil d'État qui donne l'approbation définitive, etc.

C. 398. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1587-1783. — Copie de lettres patentes d'Henri III, roi de France, qui autorisent les habitants de Beurey (Aube) à se clore de murs et de fossés. Requêtes adressées par le syndic à l'intendant pour être autorisé à poursuivre le sieur de Zeddes, accusé par lui d'usurpations sur les murs et fossés. Ordonnance de l'intendant qui refuse cette autorisation. — Acte notarié d'engagement d'un berger communal. Ordonnance de l'intendant qui ratifie le choix de ce berger. — Acte d'assemblée des habitants, qui demandent à être maintenus dans l'exemption du droit de gros-manquant, à eux concédé par les lettres patentes du Roi de 1587. (Cette exemption était un privilège accordé aux habitants des villes closes.) — Ordonnance du subdélégué de Bar-sur-Seine qui autorise la mise à exécution, dans l'étendue de sa subdélégation, d'un acte concernant la communauté de Beurey.

C. 399. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la com-

munauté de Beurville (Haute-Marne) pour l'année 1790 (première partie). — On y remarque plusieurs privilégiés, savoir : la fabrique du lieu ; le baron de Cointet ; Madame de Beurville ; le prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube ; le curé du lieu. Contribuables : un scieur de long dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un compagnon tailleur de pierre dont l'industrie est évaluée le même prix ; le maître d'école dont l'industrie est évaluée autant ; un notaire dont l'étude est évaluée 60 livres de revenu ; un maréchal dont l'industrie est évaluée 80 livres ; un autre maréchal, qui était en même temps cabaretier, et dont l'industrie est évaluée 86 livres : 80 livres comme maréchal, 6 comme cabaretier ; le garde des bois communaux dont l'industrie est évaluée 13 livres 6 sols ; le pâtre dont l'industrie est évaluée 30 livres ; deux sabotiers : l'industrie de l'un évaluée 50 livres, celle de l'autre 25 livres ; un cordonnier dont l'industrie est évaluée 50 livres ; un meunier dont l'industrie est évaluée 27 livres ; un maçon dont l'industrie est évaluée 50 livres, etc.

C. 400. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Beurville (Haute-Marne) pour l'année 1790 (deuxième partie). — On trouve en tête un tarif pour l'évaluation de l'industrie. La journée de l'artisan est estimée 8 sols, ce qui fait de revenu annuel, sur le pied de 200 journées, 80 livres. La journée du manouvrier et du tisserand est estimée 6 sols, ce qui fait de revenu annuel, sur le pied de 200 journées, 60 livres. Ce tarif est celui de 1770 et de 1773. — En 1765, les exempts étaient le commandeur de Thors, l'abbaye de Clairvaux, M. de Cointet et le curé du lieu.

C. 401. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1736-1790. — Notes pour servir à la rédaction du rôle de la taille de la communauté de Beurville (Haute-Marne) pour l'année 1790. — Procès-verbal de chevauchée des élus pour constater les dégâts causés par la grêle sur le finage de Beurville. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur la question de savoir si un particulier qui enseigne les humanités à Beurville doit être exempt de la taille. — Tableau des habitants pour servir au choix des collecteurs. — États statistiques des laboureurs, de leurs fils ou valets, de leurs chevaux, juments, bœufs et vaches, etc., propres aux travaux de la corvée. — Plainte adressée à l'intendant par une femme contre un soldat qui l'avait injuriée. — Sentence de l'intendant contre la communauté de Beurville, pour dégât causé par le troupeau de cette communauté. — Ordonnance du subdélégué de Bar-sur-Aube qui prescrit de réparer par voie de corvée les rues et les chemins de Beurville. — Lettre du subdélégué à l'intendant au sujet du trouble apporté à un syndic dans l'exercice

de ses fonctions. Procès-verbal de nomination d'un syndic par les habitants. — Avis du subdélégué et du bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, sur des requêtes des syndics qui demandent l'imposition de diverses sommes sur les habitants. — État des biens et des habitants de Beurville qui doivent contribuer aux dépenses de la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Avis du subdélégué et du Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube sur des requêtes en autorisation de plaider adressées par le syndic à l'intendant.

C. 402. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1776-1789. — État statistique des chevaux, juments et poulains de la communauté de Biernes (Haute-Marne), au nombre de 30. — État des récoltes. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur la question de savoir si la communauté de Biernes doit avoir un syndic distinct de celui d'Haricourt (Haute-Marne). Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale de Biernes. — Avis du subdélégué sur une requête en autorisation de plaider adressée par les habitants de Biernes à l'intendant. Il s'agissait d'obtenir que la communauté de Biernes fût imposée à la taille sur un rôle distinct de celui de la communauté d'Haricourt. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête adressée à l'intendant par le syndic de Biernes, qui demande qu'une somme de 60 livres soit imposée sur la communauté.

C. 403. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Blignicourt (Aube) pour l'année 1790. — Les privilégiés étaient : le prieur curé du lieu ; M. Dumetz de Rosnay, seigneur en partie ; M. de Sainte-Maure, seigneur en partie ; M. Philippe de Roussel de Pré, seigneur en partie ; la fabrique du lieu ; l'abbaye de Beaulieu (Aube) ; l'abbaye de Montierender (Haute-Marne) ; M. Jacobé de Vienne, demeurant à Vitry-le-François (Marne). Contribuables : un manouvrier-couvreur, dont l'industrie comme manouvrier est évaluée 43 livres 40 sols, et l'industrie comme couvreur 45 livres : total, 58 livres 40 sols ; le pâtre dont l'industrie est évaluée 40 livres, etc.

C. 404. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1774-1789. — Collecteurs de la taille de la communauté de Blignicourt (Aube) ; procès-verbaux d'élection par les habitants. Tableau des habitants pour servir au choix des collecteurs. — États statistiques des habitants, des laboureurs, manouvriers, bêtes de somme propres à la corvée, des chevaux et juments, des non catholiques, des récoltes. — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui voudrait être

exempt de la corvée. Ordonnance qui le déboute. — Procès-verbal de l'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. La recette totale des deux années 1772 et 1773 s'élève à 64 livres 6 sols ; la dépense à 88 livres 43 sols. — En 1778, la recette est nulle et la dépense s'élève à 36 livres 6 sols. — En 1788, la recette est également nulle et la dépense s'élève à 35 livres 49 sols. — État des biens situés dans le territoire qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de maréchaussée.

C. 405. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bligny (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Les exempts étaient : le marquis de Sauvebœuf, seigneur du lieu, jouissant dans cette localité d'un revenu imposable de 2,298 livres ; la fabrique du lieu ; la communauté du lieu ; l'abbaye de Mores (Aube) ; le chapelain de la chapelle Sainte-Catherine ; le prieur de Sainte-Eulalie ; le chapelain de la chapelle Saint-Nicolas ; l'abbaye de Clairvaux (Aube), etc. Contribuables : un buraliste des aides, un garde-chasse, un marchand mercier qui était en même temps cordonnier, un scieur de long, un domestique ; les autres sont laboureurs, vigneron, voituriers.

C. 406. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bligny (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Le principal contribuable est l'admodiateur de la seigneurie, savoir : de la verrerie, dont le produit est évalué 4,800 livres ; de 4,632 arpents de bois, dont on exploite annuellement 68 qui rapportent chacun 80 livres, ce qui revient à la somme de 5,440 livres, etc. Autres contribuables : un charron dont l'industrie est évaluée 80 livres ; un tonnelier dont l'industrie est évaluée 60 livres ; un maçon dont l'industrie est évaluée 60 livres ; un cabaretier dont l'industrie est évaluée 30 livres ; un pâtre dont l'industrie est évaluée 40 livres ; deux tisserands ; des laboureurs, des manouvriers, etc.

C. 407. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1764-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bligny (Aube) pour l'année 1790 (troisième partie). — Contribuables : un marchand mercier dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un charbonnier, 40 livres ; un cabaretier, 60 livres ; un menuisier, 50 livres ; dix verriers, chacun 80 livres ; le recteur d'école, âgé de 75 ans et dont l'industrie n'est pas évaluée. L'industrie du commis de la verrerie n'est pas estimée non plus, ni imposée.

C. 408. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1720-1790. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet de plaintes occasionnées par le mode de recouvrement des tailles de la communauté de Bligny (Aube). — Procès-verbal d'élection des collecteurs. Tableau des habitants pour servir au choix des collecteurs. — Procès-verbaux de chevauchée des élus pour aller constater les dégâts causés par la grêle. Pétition adressée à l'intendant par un père de dix enfants qui demande à jouir des privilèges attachés à cette qualité. — Minute de la vérification générale des vingtièmes faite par le contrôleur. Tarif pour servir à l'estimation du revenu des terres labourables. — Les revenus de la seigneurie sont évalués 44,420 livres. Le revenu total de la paroisse est estimé 48,774 livres 15 sols. — Notes pour servir à dresser le rôle des impositions de l'année 1790.

C. 409. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1753-1789. — États statistiques des habitants de la communauté de Bligny (Aube) par sexe et âge, des chevaux, bêtes à cornes, bêtes à laine, des récoltes, etc. — En 1773, le nombre des feux était de 142, celui des chevaux de 40, des bêtes à cornes de 152, des bêtes à laine de 600. — Réparations à la chaussée de l'étang de Bligny ; devis ; requête à l'intendant par un conducteur des ponts-et-chaussées qui a travaillé à cette chaussée et qui demande à être payé. Certificat des syndic et principaux habitants attestant qu'il a fait le travail dont il demande le paiement. Rapport du sous-ingénieur sur cette requête. — États des vignes plantées sur le territoire, contrairement aux arrêts du Conseil des mois de novembre 1729 et de juin 1734. — Plainte des habitants contre un particulier qui chassait dans leurs blés. — Correspondance entre l'intendant des finances Blondel, l'intendant de Champagne, le marquis de Sauvebœuf et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet du projet du marquis de Sauvebœuf qui veut établir une verrerie à Bligny. Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué contre un employé de cette verrerie.

C. 410. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1741-1788. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué de Bar-sur-Aube et le bailli de Bligny, au sujet d'insultes faites au bailli par le syndic de la communauté ; ordonnance de l'intendant qui condamne le syndic à l'amende. Requête adressée par deux habitants à l'intendant pour demander la destitution d'un syndic qui vient de se faire élire par les habitants ; ordonnance de l'intendant qui nomme d'office un autre syndic. — Marché passé entre les habitants et un pâtre. — Comptes des syndics. Recette des quatre années 1730, 1734, 1732, 1733 : 474 livres

46 sols, soit par année : 447 livres 49 sols ; dépense : 529 livres 7 sols 6 deniers, soit par année : 432 livres 6 sols 40 deniers. — Recette des deux années 1750 et 1751 : 568 livres, soit par année : 284 livres ; dépense : 516 livres 4 sols, soit par année : 258 livres 6 deniers. — Recette des années 1769 et 1770 : 522 livres 6 sols 6 deniers, soit par année : 264 livres 3 sols 3 deniers ; dépense : 500 livres 4 sols 6 deniers, soit par année : 250 livres 2 sols 3 deniers. — Recette de l'année 1787 (déduction faite du reliquat de l'année précédente) : 345 livres 8 sols ; dépense : 508 livres 12 sols 9 deniers.

C. 411. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1774-1790. — Contestation entre le curé et les habitants de Bligny (Aube), au sujet des limites du presbytère et du cimetière ; feuille d'instruction de cette affaire ; requête adressée à l'intendant par les habitants ; ordonnance de l'évêque de Langres ; procès-verbal d'expertise par le sieur Lejeune, conducteur principal des travaux qui se font par corvée au département de Troyes, sur la route de Bar-sur-Aube à Colombé-les-deux-Églises (Haute-Marne). — Réparations à l'église. Correspondance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué, etc. — Réparations au presbytère. Ordonnances de l'intendant qui commet un architecte pour faire la visite et le devis et qui approuve le devis. Procès-verbaux de visite, devis. Actes d'assemblées des habitants tenues au sujet de ces réparations, etc.

C. 412. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1775. — Presbytère, église et cimetière de la communauté de Bligny (Aube). Plan dressé à la requête du curé par l'ingénieur géographe de M. le duc de Montmorency.

C. 413. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1775. — Église et cimetière de la communauté de Bligny (Aube). Plan dressé par ordre de l'intendant de Champagne par le sieur Lejeune, conducteur des ponts-et-chaussées.

C. 414. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1773-1789. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Bligny (Aube), pour lui demander l'établissement d'un droit de gourmetage. Mémoire historique et raisonné sur le droit de gourmetage. Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage, d'abord en présence du subdélégué, puis par devant l'assemblée municipale. Prix d'adjudication : en 1774, 24 livres ; en 1780, 24 livres ; en 1784, 27 livres ; en 1789, 30 livres. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances chargé des eaux-et-forêts et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet

de la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant. Avis du subdélégué. Ordonnance de l'intendant.

C. 415. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1766-1788. — Dettes de la communauté de Bligny (Aube). Impositions communales. — Requêtes adressées à l'intendant par d'anciens syndics créanciers de la commune, qui demandent à être payés. — Demandes adressées à l'intendant par les syndics en exercice, qui demandent qu'on leur fournisse, par une imposition, les moyens de payer les dettes de la communauté. Délibérations des habitants et des notables produites à l'appui. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur ces demandes. Ordonnances rendues en conséquence par l'intendant. — Rôles d'impositions sur les habitants ayant part aux affouages. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Bligny, qui doivent contribuer au prix d'adjudication de la caserne de Vendeuvre-sur-Barse (Aube).

C. 416. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1774-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Blumeré, aujourd'hui Blumeray (Haute-Marne), pour l'année 1790. — Les privilégiés étaient : M. Descordat, seigneur ; le curé du lieu ; les Minimes de Brancourt (Haute-Marne) ; la fabrique du lieu ; les Ursulines de Bar-sur-Aube (Aube) ; la fabrique de Baudrecourt (Haute-Marne) ; le chapitre de Toul (Meurthe) ; les moines de Molesme (Côte-d'Or) ; l'abbé de Montiérender (Haute-Marne). Non privilégiés : deux tisserands dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un charpentier, 40 livres ; deux maçons, 60 livres, etc.

C. 417. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1770-1789. — Notes pour servir à la rédaction du rôle de la taille de la communauté de Blumeré, aujourd'hui Blumeray (Haute-Marne), pour l'année 1790. État des mutations à faire. — Tableau des habitants pour servir au choix des collecteurs. — Procès-verbal d'élection des collecteurs. — Avis défavorable du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une demande en décharge de corvées adressées à l'intendant par les marguilliers de la paroisse. — État statistique des habitants et des bêtes de somme propres aux travaux de la corvée. — État spécial des chevaux : le nombre était de 60 en 1788. — État des récoltes. — Avis du subdélégué et du bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées à l'intendant par les habitants qui demandent à pourvoir au paiement de leurs dettes par le moyen d'une imposition.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 418. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bossancourt (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Les privilégiés étaient : M^{me} de Bossancourt, dame du lieu, possédant un revenu imposable de 4,545 livres ; M. le duc de Montmorency, seigneur en partie, dont le revenu est évalué 28 livres 8 sols ; le curé du lieu ; la fabrique du lieu ; l'hôpital de Rosnay (Aube). Contribuables : un cabaretier dont l'industrie est évaluée 60 livres ; un autre, 30 livres ; un tisserand, 40 livres ; un tailleur de pierres, 20 livres ; un autre, 26 livres ; deux autres, 60 livres ; trois autres, 50 livres ; un cirier, 80 livres ; un marchand, 80 livres ; un maçon, 60 livres, etc.

C. 419. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Bossancourt (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : la communauté qui exploite 40 arpents de bois, non compris le quart en réserve : le revenu de ces 40 arpents est évalué 80 livres ; un cabaretier : le profit de son cabaret est évalué 40 livres ; deux tailleurs de pierre, dont l'industrie est évaluée 60 livres pour l'un, 30 livres pour l'autre ; un berger, 40 livres ; le recteur d'école, 40 livres ; un marchand, 80 livres, etc.

C. 420. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1725-1789. — Notes pour servir à la rédaction du rôle des impositions de la communauté de Bossancourt (Aube), pour l'année 1790. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille par l'assemblée municipale du lieu. — Requête adressée par deux habitants aux président, lieutenant et élus en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour les prier de venir constater les pertes causées chez eux par un incendie. Ordonnance de l'Élection qui prescrit une chevauchée. — Minute de la vérification générale faite par le contrôleur des vingtièmes. — Enquête faite par le subdélégué au sujet de violences exercées contre un cavalier par des habitants de Bossancourt. Ordonnance de l'intendant portant condamnation à la prison, en attendant les ordres du ministre, etc. — Note du subdélégué sur une question d'alignement. — Mandat de paiement délivré par l'intendant au profit d'un voyer-piqueur, etc. — États statistiques des habitants, des animaux, des récoltes, etc. Nombre de feux en 1773, 74 ; des habitants, 296 ; des chevaux, 44 ; des bêtes à cornes, 53 ; des bêtes à laine, 60. — Contenance du territoire, 726 arpents 1/2 de Paris.

C. 421. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1769-1789. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit

le paiement au subdélégué de Bar-sur-Aube et à son greffier de frais de transport pour l'installation de l'assemblée municipale de Bossancourt (Aube), établie en 1777. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée créée par le règlement royal de 1787. — Comptes des syndics. Recette des années 1766-1767 : 36 livres 10 sols, soit par année 18 livres 5 sols; dépense : 146 livres 18 sols, soit par année 78 livres 9 sols. — Recette de l'année 1777 : 118 livres 19 sols; dépense : 195 livres 16 sols 3 deniers. — Recette de l'année 1787 : 77 livres; dépense : 62 livres 11 sols 9 deniers.

C. 422. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1755-1778. — Requête adressée par le curé de Bossancourt (Aube) à l'intendant pour lui demander des réparations au presbytère, à la nef de l'église et au clocher. Devis. Procès-verbaux de publication par huissier de l'adjudication prochaine. Procès-verbal d'adjudication pardevant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Arrêt approbatif du Conseil d'État. — Nouvelle requête du curé à l'intendant, pour demander de nouvelles réparations au presbytère. Devis de réparations à ce presbytère. Devis de réparations à la maison d'école. Procès-verbaux d'adjudication.

C. 423. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du goudage de la communauté de Bossancourt (Aube), les uns par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, les autres par devant la municipalité du lieu. Prix d'adjudication en 1782 : 26 livres; en 1785 : 36 livres; en 1789 : 22 livres. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit le bornage des pâtures communales. Procès-verbaux d'adjudication à bail par devant le subdélégué, au prix de 30 livres. — Avis du subdélégué sur deux requêtes en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant. — Avis du subdélégué sur des requêtes adressées à l'intendant par le syndic, tendant à faire asseoir des impositions communales. Rôles d'impositions communales. — Requête adressée par le syndic à l'intendant, pour lui exposer les dépenses occasionnées à la communauté par le séjour d'un salpêtrier, etc. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté qui doivent contribuer au prix d'adjudication des casernes. Rôle d'imposition se montant à 59 livres 18 sols, etc.

C. 424 (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1728-1790. — Rôles de la taille, de la contribution représentative de la corvée et des autres impositions accessoires de la communauté de Braux-le-Chatel-Villain, aujourd'hui

Braux-le-Chatel (Haute-Marne). Montant des rôles de la taille, de la capitation et des accessoires en 1770, 1,989 livres 3 deniers; en 1789, 2,117 livres 6 sols. — Procès-verbaux de chevauchée des élus pour constater les dégâts causés par la grêle. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs. — Procès-verbal dressé par le lieutenant de l'Élection de Bar-sur-Aube, constatant que par ordre de l'intendant il a visité des terrains que l'on veut planter en vigne. Lettre de la dame du lieu à l'intendant, pour se plaindre de ce que les habitants veulent célébrer le lundi de la Pentecôte, fête supprimée par l'évêque de Langres. — Lettre du seigneur à l'intendant au sujet d'un pont à reconstruire sur le ruisseau qui traverse le village. — États statistiques des habitants et bêtes de somme sujets à la corvée. État spécial des chevaux. État des récoltes.

C. 425. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1765-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Braux-le-Chatel-Villain, aujourd'hui Braux-le-Chatel (Haute-Marne). Lettre du subdélégué à l'intendant au sujet de la comptabilité des syndics. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, les intendants des finances d'Ormesson et de Bonnaire de Forge, le subdélégué de Bar-sur-Aube et le seigneur de Braux, sur l'administration des bois communaux du lieu. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées à l'intendant par le syndic, qui demande que des impositions communales soient assises. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider adressées à l'intendant par les habitants.

C. 426. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1758-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Braux-le-Comte (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Contribuables : le maître d'école, dont l'industrie est évaluée 40 livres; un menuisier 60 livres, etc., et un nombre considérable de forains habitant Balignicourt (Aube), Corbeil (Marne), Chavanges (Aube), Pars (Aube), Saint-Léger-sous-Margerie (Aube), Yèvres (Aube), Ramerupt (Aube), Vitry-le-François (Marne), Piney (Aube), Meix-Tiercelin (Marne), Rosnay (Aube).

C. 427. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Braux-le-Comte (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Les privilégiés étaient : le curé du lieu, la fabrique du lieu, la chapelle Saint-Vincent, la fabrique Saint-Nizier de Troyes (Aube), le marquis de Dampierre, le curé d'Ormes (Aube), les moines de Montierender (Haute-Marne),

l'abbaye de Beaulieu (Aube), le prieur de Rosnay (Aube), le curé de Pars près Chavanges (Aube), Thomassin, seigneur de Balignicourt (Aube), M. de Sainte-Suzanne, seigneur en partie. — Le tarif de l'industrie pour 1780 était : laboureur, la journée 6 sols, l'année 60 livres ; charpentier, la journée 6 sols, l'année 60 livres ; maréchal, la journée, 8 sols, l'année 80 livres ; manouvrier, la journée 4 sols, l'année 40 livres.

C. 428. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1769-1790. — Rôle de la taille, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Braux-le-Comte (Aube). Montant du rôle de la taille et des accessoires : 1770, 4,557 livres 42 sols ; 1780, 4,800 livres ; 1788, 4,835 livres. — Montant du rôle de la contribution représentative de la corvée : 1788, 340 livres 44 sols 6 deniers. — Procès-verbal d'élection des collecteurs de la taille. — Procès-verbal dressé par le juge du lieu constatant les dégâts causés par un incendie, etc. — Plainte adressée à l'intendant par les habitants contre le préposé aux vingtièmes. Mémoire en réponse. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube. — États statistiques des habitants, des chevaux et bestiaux, des récoltes, des biens de main-morte, etc. En 1773, le nombre des feux était de 80, celui des habitants de 274, celui des chevaux de 400, des bêtes à corne de 444, des bêtes à laine de 400.

C. 429. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1767-1789. — Contestation entre le juge en garde et le syndic de la communauté de Braux-le-Comte (Aube). — Requêtes adressées à l'intendant par les deux parties, etc. Procès-verbaux d'élection de la municipalité. — Comptes des syndics. Années 1774-1772 : recette, 4,444 livres 7 sols ; dépense, 4,035 livres 40 sols 6 deniers ; soit par an : recette, 572 livres 3 sols 3 deniers ; dépense, 517 livres 45 sols 6 deniers. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Avis du subdélégué sur une requête en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants, — sur des requêtes adressées à l'intendant par les syndics et tendantes à obtenir l'imposition des sommes dues par la communauté. Rôles, etc. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui rendre compte de plaintes dirigées contre un salpêtrier. — État de biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Braux-le-Comte qui doivent contribuer au prix d'adjudication de la caserne de Brienne.

C. 430. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Briel (Aube), pour l'année 1790. — Exempts :

le curé, M. de Villebertin, seigneur et propriétaire des deux tiers des dîmes, évalués 400 livres. La journée de l'artisan évaluée 8 sols par jour, celles du manouvrier et du tisserand 6 sols ; l'industrie d'un cabaretier estimée 30 livres.

C. 431. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1774-1789. — Rôle de la taille et des accessoires de la communauté de Briel (Aube), pour l'année 1775. — Demande en décharge adressée à l'intendant par un père de dix enfants. Procès-verbal de nomination des collecteurs. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants (en 1774, 72 feux, 290 habitants), des bestiaux, des non catholiques, etc. — Chemin de Briel à Montieramey (Aube). Requête des habitants à l'intendant pour obtenir l'autorisation d'y travailler. Devis des travaux. — Ordonnance de l'intendant qui annule la nomination d'un syndic par les habitants. — Procès-verbaux d'élection par les habitants d'une municipalité et d'adjoints, etc.

C. 432. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1769-1786. — État des biens situés dans le territoire de Briel (Aube) qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendeuvre (Aube). Rôle de l'imposition destinée au paiement de cette dépense. — Comptes des syndics : en 1770, recette nulle ; dépense, 20 livres 5 sols ; en 1785, recette nulle ; dépense, 53 livres 47 sols 3 deniers. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, adressé à l'intendant et portant qu'un salpêtrier a travaillé à Briel, de juillet 1767 à octobre de la même année. — Avis du subdélégué sur des demandes d'impositions communales formées par les syndics. Rôles.

C. 433. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-la-Vieille (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Évaluation de la journée de travail, pour servir de base à la taille de l'industrie : charron, maréchal, serrurier, taillandier, 8 sols ; bonnetier, bourrelier, laboureur portionnaire, charpentier, maçon, menuisier, perruquier, tailleur, tonnelier, torcheur, 6 sols ; cordonnier, couvreur, tourneur, sabotier, 5 sols ; vigneron, compagnon tissier, scieur de long, 4 sols.

C. 434. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-la-Vieille (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Privilégiés : l'abbaye de Clairvaux (Aube), l'abbaye de Beaulieu (Aube), le cardinal de Loménie, prieur de Radonvilliers (Aube), l'abbaye de Montierender

(Haute-Marne), le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (Aube), M. de Montangon de Crespy (Aube), le comte de Brienne, le curé du lieu, le curé de Magnicourt (Aube), M. Royer, directeur des fermes en Normandie.

C. 435. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la commune de Brienne-la-Vieille (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Étrangers à la communauté qui y paient la taille, ou forains, domiciliés à Dienville (Aube), Radonvilliers (Aube), Blignicourt (Aube), Beaulieu (Aube), Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), Éclance (Aube), Chaumesnil (Aube), Juvanzé (Aube), Vendeuvre (Aube), La-Ville-aux-Bois-les-Vendrevre (Aube), Mathaux (Aube), Arcis (Aube), Amance (Aube), Bar-sur-Aube (Aube), Brienne-le-Château (Aube).

C. 436. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1730-1790. — Procès-verbal de nomination de collecteurs pour la communauté de Brienne-la-Vieille (Aube). — État des contribuables à la construction de la caserne de maréchaussée. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Ordonnance de l'intendant, rendue à la requête de Claude Merger, maître écrivain à l'École royale militaire de Brienne-le-Château et sur l'avis du subdélégué, et approuvant un traité passé entre le sieur Merger et les habitants de Brienne-la-Vieille, qui l'ont choisi pour maître d'école. — Statistique. État des feux, 425 ; des habitants, 505 ; des bestiaux, (chevaux, 420 ; bêtes à cornes, 480 ; bêtes à laine, 500) ; des récoltes, etc. — Devis de travaux de charité à faire sur le chemin de Brienne à Radonvilliers et à la forêt d'Orient. — Lettre de recommandation donnée par un capitaine de dragons à un soldat de son corps qui veut adresser une réclamation à l'intendant, au sujet d'un bien situé à Brienne-la-Vieille. — Plainte du comte de Brienne contre un salpêtrier accusé de divers méfaits par les habitants de Brienne-la-Vieille. Réponse de l'entreposeur des poudres. Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui demander connaissance de cette affaire. L'intendant répond que le subdélégué aurait dû mettre ce salpêtrier en prison et devra l'y faire enfermer s'il repaît.

C. 437. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1742-1790. — Comptes de la communauté de Brienne-la-Vieille (Aube), présentés par les syndics et arrêtés par le subdélégué de Bar-sur-Aube : 1742 (six premiers mois), recette, 95 livres ; dépense, 94 livres 48 sols ; 1770-1774 (deux ans), recette, 732 livres 10 sols ; dépense, 695 livres, 42 sols ; 1780 (un an), recette, 627 livres ; dépense, 549 livres 9 deniers. 1788-1789 (deux ans), recette, 2,450 livres 44 sols ; dépense,

2,218 livres 48 sols, — Presbytère et église ; travaux divers de réparations et de constructions nouvelles. Requête du curé à l'intendant. Devis. Procès-verbaux de publication de l'annonce des adjudications. Procès-verbaux d'adjudication, etc.

C. 438. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan, coupe et élévation d'une chapelle à construire au midi de l'église de Brienne-la-Vieille (Aube), dressés par Fontaine, architecte du château de Brienne.

C. 439. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1774-1789. — Gourmetage de la communauté de Brienne-la-Vieille (Aube). Procès-verbaux d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix : en 1776, 45 livres ; en 1780, 76 livres ; en 1784, 24 livres ; en 1789, 6 livres. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux, par devant le subdélégué. — Ordonnance de l'intendant qui autorise le partage de terres communales incultes. — Avis du subdélégué portant qu'il y a lieu d'autoriser la vente de 6 arpents 85 perches de bois taillis appartenant à la communauté. — Requêtes du syndic à l'intendant, pour solliciter des impositions communales. Avis du subdélégué. Rôle.

C. 440. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château, aujourd'hui Brienne-Napoléon (Aube), pour l'an 1790. (Première partie.) — Contribuables : un procureur (le revenu de son office est évaluée 60 livres) ; des cordonniers, dont l'industrie est évaluée 50 livres ; deux perruquiers, 60 livres ; un archer, garde de la monnaie, dont les profits annuels sont estimés 60 livres ; un maçon, 60 livres ; deux compagnons bonnetiers, 40 livres ; des charrons, 80 livres ; un serrurier, 80 livres ; un aubergiste, 80 livres ; un autre, 70 livres ; un cabaretier, 60 livres ; un autre, 30 livres ; un sculpteur, 60 livres ; deux cochers du comte de Brienne, etc.

C. 441. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : un tailleur d'habits, dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un boucher, 60 livres ; le secrétaire du comte de Brienne, néant ; un garde chasse, 20 livres ; un maréchal ferrant, 80 livres ; un sergent royal, 40 livres ; un cloutier, 50 livres ; un boulanger, 80 livres ; un marchand mercier, 80 livres ; un tailleur d'habits, 60 livres ; un tailleur de pierres 60 livres ;

un pâtissier, 60 livres; un perruquier, 40 livres; un autre, 60 livres; un boucher, 70 livres; un fripier, 50 livres, etc.

C. 442. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Contribuables : un marchand mercier et épiciier, dont l'industrie est évaluée 75 livres; un potier d'étain, 50 livres; un épiciier, marchand de bois, entrepreneur des voitures et convois militaires, 430 livres; un marchand de bois, 400 livres; un charpentier, pompier pour les incendies et pour ce fait exempt quant à son industrie à la demande des habitants; le berger, exempt quant à son industrie, à la demande des habitants; un piqueur sur les chemins, logé gratis chez le comte de Brienne, et exempt quant à son industrie; un vétéran de grenadiers à cheval, cavalier de maréchaussée et marchand, néant pour son industrie; un tapissier, 400 livres; un compagnon chapelier, 40 livres; un bonnetier, 60 livres; le pâtre de la communauté, 20 livres; une bouilleuse d'eau-de-vie, 30 livres, etc.

C. 443. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Quatrième partie.) — Contribuables : deux aubergistes, dont l'industrie est évaluée 400 livres (l'un était maître de la poste aux chevaux); une marchande, 24 livres; une relieuse, 43 livres 6 sols; un médecin marchand droguiste, 40 livres; un chirurgien âgé de 67 ans, néant, après justification de ses grades; une épicière, 50 livres; un entrepreneur de bâtiments, néant, vu qu'il est imposé ailleurs; un avocat, lieutenant de la prévôté et directeur de la poste aux lettres, néant, pour son industrie; l'architecte hydraulique du comte de Brienne, 450 livres; un avocat postulant, 80 livres, etc.

C. 444. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Cinquième partie.) — Contribuables : un maître de langues, aux appointements de 300 livres; 3 avocats au parlement, dont l'industrie n'est pas estimée; un maître d'armes, appointements, 400 livres; le commandant des gentilshommes de l'école militaire, 500 livres; un maître de mathématiques, 200 livres; le syndic militaire; un maître d'écriture, dont l'industrie est évaluée 60 livres; un médecin, dont l'industrie est évaluée une livre, à la réquisition des habitants; un maître d'écriture de l'École militaire, appointements, 200 livres; un

maître du génie, 500 livres; un musicien, 200 livres; un greffier, dont l'industrie est évaluée 48 livres; Louis Fontaine, architecte du comte de Brienne, son industrie évaluée 450 livres; un subdélégué de l'Intendance, entreposeur de tabac, néant; Nicolas Courtalon, arpenteur, 80 livres; un cavalier de maréchaussée, dont l'industrie comme manouvrier est évaluée 40 livres, etc.

C. 445. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Sixième partie.) — Contribuables : le receveur des aides, appointements, 450 livres; le brigadier de maréchaussée et deux cavaliers; un maître serrurier, dont l'industrie est évaluée 80 livres; un maître bonnetier, 60 livres; un bourrelier, 60 livres; le recteur d'école, exempt pour son industrie; le postillon des lettres, exempt pour son industrie, à la requête des habitants; un expert vétérinaire et garde-haras, son industrie évaluée 60 livres; un peintre, 40 livres; un chaudronnier, 60 livres; un tourneur, 50 livres; un marchand bonnetier, 60 livres; un chirurgien, exempt, vu qu'il a justifié de ses grades, etc.

C. 446. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Septième partie.) — Contribuables : un compagnon chapelier, dont l'industrie est évaluée 40 livres; un bourrelier, 60 livres; un taillandier, 80 livres; le geôlier, néant; un tailleur d'habits, 60 livres; une marchande mercière, 50 livres, etc.

C. 447. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brienne-le-Château (Aube), pour l'année 1790. (Huitième partie.) — Étrangers à la communauté possédant des biens dans le territoire et domiciliés à Brienne-la-Vieille (Aube), Arcis (Aube), Radonvilliers (Aube), Valentigney (Aube), Crespy (Aube), Eclance (Aube), Juzanvigny (Aube), Dienville (Aube), Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), Maizières (Aube), Morvilliers (Aube), etc.

C. 448. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1706-1789. — Demande d'exemption d'impôts par un docteur en médecine, domicilié à Brienne-le-Château (Aube); ordonnance de l'intendant qui l'accorde. — Nomination de collecteurs de la taille. — États statistiques des habitants (372 feux, 4,656 habitants, en 1773), des récoltes, des chevaux,

etc. — Lettre du comte de Brienne à l'intendant, pour lui demander le désarmement des paysans. — Pétitions adressées à l'intendant par les syndics, pour lui demander des mesures qui les délivrent des pigeons. — Fragment d'un registre du contrôle des baptêmes, mariages et sépultures, dressé conformément à l'arrêt du Conseil du 26 octobre 1706 (bureau de Brienne-le-Châtel). — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour lui proposer de nommer un syndic militaire. — Lettre d'envoi par le principal du collège à l'intendant d'un programme des exercices publics. — Requête des habitants, qui demandent à l'intendant de fixer les honoraires du recteur d'école à 150 livres par an. — État des corps d'arts et métiers qui existent à Brienne. — Mémoire sur le projet d'établir à Brienne une manufacture de toile à voile.

C. 449. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1732-1789. — Correspondance entre l'intendant et le comte de Brienne, au sujet du chemin de Brienne-le-Château (Aube) à Cirey (Haute-Marne); — correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances chargé du service des ponts et chaussées, lettre du directeur général Necker à l'intendant, concernant la même affaire. — Correspondance relative au pavé de la traversée de Brienne-le-Château, entre l'intendant de Champagne, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Champagne et l'intendant des finances chargé du service des ponts et chaussées. — Lettre d'un intendant de finances à l'intendant de Champagne, pour lui demander son avis sur une requête du comte de Brienne, qui voudrait percevoir un péage sur l'Aube, à Brienne.

C. 450. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1772-1779. — Casernement de la brigade de maréchaussée de Brienne-le-Château (Aube). (Première partie.) — Procès-verbal d'assemblée des habitants, donnant mission au syndic de demander à l'intendant que la charge du logement de la brigade de maréchaussée soit répartie entre les diverses communautés de l'arrondissement de cette brigade. — Acte d'acquisition par le syndic, au nom de la communauté, d'un terrain destiné à la construction d'une caserne. Procès-verbal de visite de ce terrain par un architecte nommé par l'intendant. — Requête adressée à l'intendant par les propriétaires des maisons où est logée la brigade, pour demander que le prix du loyer soit imposé sur les habitants au marc la livre de taille. États de répartition, entre les communautés de l'arrondissement, des dépenses occasionnées par la construction de la caserne.

C. 451. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1780-1787. — Casernement de la maréchaussée de Brienne-le-Château (Aube). (Deuxième partie.) — Correspon-

dance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué de Bar-sur-Aube. États de répartition des dépenses occasionnées par la construction de la caserne de Brienne. État des sommes allouées au greffier de la subdélégation de Bar-sur-Aube, pour la confection des rôles. Mandats de paiements délivrés par l'intendant. Ordonnance de l'intendant prescrivant la restitution d'une somme induement perçue. — Imposition sur la communauté de Brienne, pour le paiement de sa cote-part dans les frais de construction de la caserne. État des contribuables. Rôle. — Journaux du service ordinaire fait par la brigade.

C. 452. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1733-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Brienne-le-Château (Aube). Années 1766-1768, recette : 1,443 livres 6 sols, soit en moyenne par an, 384 livres 2 sols. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des mares communales et de la superficie d'un canton des bois communaux, moyennant la somme de 1,504 livres. Ces deux procès-verbaux passés devant le bailli de Brienne. Correspondance entre l'intendant de Champagne, le comte de Brienne et l'intendant des finances chargé du service des forêts, au sujet du quart en réserve des bois communaux, que les habitants veulent vendre. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage. — Plainte adressée à l'intendant par un particulier, au sujet d'une extraction de sable faite à son préjudice, au profit de la communauté. — Rôles d'impositions communales. — Mémoire sur la question de savoir si la communauté doit supporter les dépenses faites par le salpêtrier. Ordonnance de l'intendant qui décide affirmativement cette question.

C. 453. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brillecourt (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Privilégiés : le marquis des Réaults, seigneur; la fabrique de Pougy (Aube); la fabrique et la communauté du lieu; la Visitation de Troyes (Aube); l'abbaye d'Avenay (Marne); l'hôpital de Troyes (Aube), etc.

C. 454. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Brillecourt (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables payant impôt à Brillecourt et domiciliés ailleurs, savoir : à Sainte-Thuise (Aube); Aunay (Aube); Magnicourt (Aube); Jasseine (Aube); Coclois (Aube); Pougy (Aube); Dommartin (Aube), Véricourt (Aube); Nogent-sur-Aube (Aube); Morambert (Aube).

C. 455. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1675-1789. — Reçu d'un à-compte de la taille donné

aux collecteurs de la communauté de Brillecourt (Aube), par le receveur de la taille de l'Élection. Jugement prononcé par les élus sur une demande en décharge formée par un contribuable. Procès-verbal de nomination des collecteurs. — États statistiques des habitants (31 feux et 140 habitants en 1774), des hommes et animaux sujets à la corvée, des biens de main-morte, etc. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit que les habitants travailleront sur le chemin de Coclois (Aube) à Margerie (Marne), etc. — État des biens situés sur le finage de Brillecourt, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Brienne. — Requêtes adressées à l'intendant par le curé contre le syndic. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur ces requêtes. Procès-verbaux d'élection de l'assemblée municipale et d'adjoints.

C. 456. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1759-1789. — Comptes des syndics. Années 1766-1768, recette : 372 livres 7 sols ; en moyenne, 126 livres 2 sols 4 deniers ; dépense : 356 livres 4 sols 3 deniers ; en moyenne, 118 livres 8 sols 4 denier. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit le partage entre les habitants d'un reliquat de compte ; cette somme sera touchée par le collecteur de la taille et portée par lui en recette, au compte de chaque habitant, pour la cote-part de taille revenant à chacun d'eux. — Procès-verbal d'adjudication de travaux à l'église et au presbytère par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Requête adressée à l'intendant par un entrepreneur qui demande à être payé. — Avis du subdélégué sur la requête présentée à l'intendant par les habitants qui veulent mettre en réserve une partie de leurs pâtures. Procès-verbaux de l'adjudication de ces pâtures par devant le subdélégué. — Rôles d'impositions communales.

C. 457. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1687-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Buché, aujourd'hui Buchey (Haute-Marne). — Année 1780, montant du rôle : 4,054 livres 5 sols 3 deniers ; nombre des contribuables ; 35. — États statistiques des hommes et des animaux propres au service de la corvée, des récoltes, etc. — État des biens situés sur le territoire de Buché, qui doivent contribuer à la dépense d'établissement de la caserne de Bar-sur-Aube. — Traité entre les habitants et un pâtre. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées à l'intendant par le syndic pour demander des impositions communales. — Reçus du huitième denier, auquel ont été taxés les acquéreurs d'usages de la communauté de Bussy-sous-Arzilières, aujourd'hui Bussy-aux-Bois (Marne).

C. 458. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la com-

munauté de Cerisières (Haute-Marne), pour l'année 1790. Contribuables : un maréchal, dont l'industrie est évaluée 80 livres ; un maçon, 60 livres ; un autre, 30 livres ; le recteur d'école, exempt de la taille de l'industrie, en conséquence de son traité avec la communauté, etc. Étrangers à la communauté qui paient l'impôt, quoique domiciliés à Provenchères (Haute-Marne), Vignory (Haute-Marne), Roocourt Haute-Marne), Soncourt (Haute-Marne), Flamme-récourt (Haute-Marne), Langres (Haute-Marne), Château-Villain (Haute-Marne), Mirbel (Haute-Marne), Leschères (Haute-Marne), Doulevant (Haute-Marne).

C. 459. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1719-1789. — État général des habitants de la communauté de Cerisières (Haute-Marne), avec le montant de leurs impôts, pour servir à dresser la liste des collecteurs. Procès-verbal de nomination de collecteurs. État des changements à faire au rôle de 1789, pour dresser celui de 1790. — Requête des habitants aux élus de Bar-sur-Aube, pour leur exposer que la récolte a manqué. Procès-verbal de chevauchée des élus pour constater les dégâts causés par un orage, etc. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée ; état spécial des chevaux ; état des récoltes. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Rôle de répartition du prix de la corde d'un puits, entre les habitants qui prennent de l'eau à ce puits.

C. 460. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chalette (Aube), pour l'année 1790. — Privilégiés : le comte de Brienne, seigneur ; le curé ; le prier ; la fabrique du lieu. Contribuables : le recteur d'école, logé gratuitement par la communauté et coté à 5 sols pour toute imposition ; deux tisserands, dont l'industrie est évaluée 40 livres ; un batelier, 40 livres ; un couvreur en paille, 50 livres ; un compagnon charpentier, 40 livres ; un cabaretier, 60 livres ; un garde-chasse, 40 livres ; un boulanger, 80 livres, etc.

C. 461. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1675-1789. — Reçu d'un à-compte donné aux collecteurs de la paroisse de Chalette (Aube), par le receveur de la taille de l'Élection de Bar-sur-Aube. Sentence de l'Élection de Bar-sur-Aube contre les collecteurs. Procès-verbal de nomination de collecteurs par les habitants. États de changements à faire au rôle. — Rôle de la contribution patriotique. — État des biens situés sur le territoire de Chalette, qui doivent contribuer au prix d'adjudication de la caserne de Brienne. — Copie de la

nomination du père du sieur Nicolas Beugon, de Chalette (Aube), aux fonctions de commissaire des guerres. Avis favorable adressé à l'intendant par le subdélégué de Bar-sur-Aube, consulté par l'intendant sur l'aptitude du sieur Nicolas Beugon à entrer dans la gendarmerie. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale par les habitants.

C. 462. (Liasse). — 46 pièces, papier.

1769-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Chalette (Aube). Procès-verbaux de vérification par les habitants. Arrêtés de comptes par le subdélégué. Années 1768-1769-1770 : recette nulle ; dépense 96 livres 13 sols ; en moyenne, 32 livres 4 sols 4 deniers. Année 1776 : recette nulle ; dépense, 29 livres 19 sols 3 deniers. Année 1780 : recette, 35 livres 7 sols 9 deniers ; dépense, 40 livres 13 sols 9 deniers. Année 1784 : recette, 30 livres ; dépense, 39 livres, 4 sols 3 deniers. Année 1788 : recette, 131 livres ; dépense, 54 livres 2 sols. — Rôles d'impositions communales dressés en vertu d'ordonnances de l'intendant et d'un arrêt du Conseil, pour subvenir aux dépenses occasionnées par des travaux à l'église et au presbytère. — Requête des habitants au subdélégué de Bar-sur-Aube, pour lui demander l'autorisation d'affermir les pâtures communales. Procès-verbal de l'adjudication à bail de ces pâtures, par devant le subdélégué. — Avis du subdélégué à l'intendant, sur le mode d'exercice du droit de pêche que les habitants disent avoir dans l'Aube.

C. 463. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1766-1789. — Église, presbytère et maison d'école de la communauté de Chalette (Aube). — Avis du subdélégué à l'intendant portant qu'il y a lieu de construire une chambre propre à tenir les écoles, vu que celle qui existait vient d'être incendiée. — Ordonnance de l'intendant qui commit un sous-ingénieur des ponts et chaussées pour visiter le presbytère. Procès-verbal de visite dressé par ce sous-ingénieur. Devis. Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication des travaux prévus par ce devis. Procès-verbal de publication de l'annonce de cette adjudication. Procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué. Ordonnance de l'intendant qui approuve cette adjudication. Procès-verbal de visite des travaux par un inspecteur des ponts et chaussées. — Procès-verbal de visite de l'église et du clocher par un architecte nommé expert par l'intendant. Devis. Ordonnance de l'intendant qui approuve ce devis, etc.

C. 464 (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1764-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Champcourt (Haute-Marne). En 1770 : montant du rôle, 802

livres 17 sols 6 deniers ; nombre des cotes, 44. En 1780 : montant du rôle, 866 livres 5 deniers ; nombre des cotes, 50. En 1790 : montant du rôle, 1,171 livres 13 sols 2 deniers ; nombre des cotes, 106, dont 13 d'anciens privilégiés. — État des pertes causées par l'incendie du 31 décembre 1764. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des hommes et des animaux propres au service de la corvée, des récoltes, des non catholiques. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué de Bar-sur-Aube, sur la plainte du curé, qui disait avoir été injurié par un laboureur. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale par les habitants. — Requête adressée au bureau intermédiaire par les habitants, afin d'obtenir une part dans la répartition du fonds des ateliers de charité. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, son subdélégué et l'intendant des finances chargé des forêts, au sujet d'une requête des habitants, qui veulent vendre une coupe. — Avis du subdélégué sur une demande en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants. — Avis du subdélégué sur des requêtes adressées par le syndic à l'intendant, pour lui demander l'établissement d'impositions communales.

C. 465. (Liasse). — 46 pièces, papier.

1765-1790. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une demande formée par la communauté de Champigneulle, aujourd'hui Champignol (Aube), pour obtenir la réduction de sa cote au rôle du doublement de la capitation de 1763. — Bordereau émanant du bureau des placets du Roi et constatant que le placet présenté au Roi par la dame Chatelain a été renvoyé à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État. Lettre de M. Bertin, qui demande à l'intendant des renseignements sur la pétitionnaire et sur les droits qu'elle peut avoir à obtenir des secours. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Champignolles qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — États statistiques des habitants (en 1774, 490 feux, 767 habitants), des animaux (en 1774, 53 chevaux, 292 bêtes à cornes, 609 bêtes à laine), des hommes et animaux propres au service de la corvée, etc. — Avis du subdélégué à l'intendant sur l'exécution d'une délibération des habitants qui se sont engagés à payer 100 livres par an à un desservant qui aiderait le curé. — Requête adressée à l'intendant par un conducteur des chemins royaux, qui, en vertu d'une ordonnance de l'intendant, a fait réparer les chemins du village. État de ses journées joint à cette requête ; elles devaient être payées 35 sols l'une. — Procès-verbal dressé faute de plaque contre un laboureur par deux cavaliers de maréchaussée. Requête adressée à l'intendant par le délinquant,

pour demander la remise de l'amende, etc. — Lettre adressée à l'intendant par le subdélégué, au sujet de trouble dans l'assemblée générale des habitants ; — ordonnance de l'intendant qui exclut des assemblées avenir l'auteur de ce trouble et le condamne à 400 livres d'amende. — Lettres du subdélégué à l'intendant, au sujet d'une requête par laquelle certains habitants demandent la destitution du syndic, etc. — Requête adressée à l'intendant pour lui demander l'approbation d'un traité passé entre la communauté et un recteur d'école ; ordonnance de l'intendant qui approuve ce traité.

C. 466. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1756-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Champigneulle, aujourd'hui Champignol (Aube). — Années 1730-1740, recette : 659 livres, soit par an 329 liv., 48 sols ; dépense : 664 livres 3 sols, soit par an, 332 livres 4 sol 6 deniers. — Années 1750-1754, recette : 7,776 livres 7 sols 3 deniers, soit par an, 4,555 livres 5 sols 5 deniers ; dépense : 7,869 livres 42 sols 10 deniers, soit par an, 4,573 livres 48 sols 7 deniers. — Années 1759-1760, recette : 3,302 livres 9 sols, soit par an, 4,654 livres 4 sols 6 deniers ; dépense, 3,060 livres 17 sols 9 deniers, soit par an 4,530 livres 8 sols 10 deniers. — Années 1770-1774, recette : 2,730 livres 14 sols, soit par an 4,365 livres 7 sols ; dépense : 2,533 livres 9 sols, soit par an, 4,266 livres 14 sols 6 deniers. — Année 1780, recette : 924 livres 6 sols ; dépense : 543 livres 5 sols 3 deniers. — Année 1788, recette 1790, 17 sols 3 deniers ; dépense : 2,019 livres 10 sols.

C. 467. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1769-1789. — Requetes des syndics de la communauté de Champigneulle, aujourd'hui Champignol (Aube), à l'intendant pour lui demander l'imposition de diverses sommes ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnances de l'intendant ; rôles. — Procès-verbaux d'adjudication de la superficie des bois communaux, par devant le maître des eaux et forêts, le juge du lieu, le syndic, etc. — Devis de travaux à faire à l'église ; ordonnance de l'intendant qui approuve ce devis ; procès-verbal d'adjudication. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage, par devant le subdélégué. Prix, en 1779, 25 livres 5 sols ; en 1783, 48 livres ; en 1788, 6 livres. — Avis du subdélégué sur une requête des habitants, qui veulent plaider contre leur curé sur une question de dime.

C. 468. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaource (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — En 1778, il y avait six exempts, les deux seigneurs, AUBE. — SÉRIE C.

savoir : le marquis de Rennepont-Praslin et l'abbé de Montieramey (Aube), trois écuyers et le curé. — Contribuables : un perruquier, dont l'industrie est évaluée 45 livres ; un ancien chirurgien ; un huissier royal, dont l'industrie est évaluée 35 livres ; un compagnon chapelier, 40 livres ; une sœur à l'hôpital, 43 livres 6 sols 8 deniers ; deux tisserands, 40 livres ; un vannier, 50 livres ; un avocat, greffier au baillage, néant ; un autre avocat, néant ; un boulanger, 60 livres.

C. 469. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaource (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : le postillon des lettres, dont l'industrie est évaluée néant ; un tailleur d'habits, 60 livres ; un messenger de Troyes à Chaource, néant ; un médecin, néant ; un avocat postulant 120 livres ; un chirurgien, 40 livres ; un autre, 100 livres ; un compagnon potier de terre, 38 livres ; un autre, 40 livres ; un boulanger-aubergiste, 80 livres ; un boulanger, 60 livres ; un marchand vinaigrier, 70 livres ; un tanneur et corroyeur, 60 livres ; un cordonnier, 50 livres ; un vannier, 50 livres ; un marchand mercier, 420 livres ; le principal du collège, 450 livres ; le contrôleur des actes, aux appointements de 450 livres.

C. 470. (Liasse.) — 100 pièces, papier

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaource (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Contribuables : un couvreur en paille, dont l'industrie est évaluée 50 livres ; un mercier, 430 livres ; deux aubergistes, 60 livres ; un cordier, 50 livres ; deux compagnons maçons, 40 livres ; un compagnon cordonnier, 33 livres 6 sols 8 deniers ; un compagnon potier de terre, 30 livres ; un sergent piqueur, 40 livres ; un coutelier, 42 livres 3 sols 8 deniers ; un chirurgien, 100 livres ; un huissier, 100 livres ; un bonnetier, 40 livres.

C. 471. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaource (Aube), pour l'année 1790. (Quatrième partie.) — Contribuables : un marchand blatier, dont l'industrie est évaluée 30 livres ; le recteur d'école, 40 livres ; le berger, 20 livres ; le sergent de ville, garde de la communauté, 26 livres 13 sols 4 deniers ; un huissier au Châtelet, 50 livres ; le geôlier, 40 livres ; un potier de terre, 60 livres ; un regratier, 60 livres ; un avocat en parlement, bailli du lieu, néant ; un receveur des aides, aux appointements de 700 livres ; un buraliste, marchand cirier, le

profit de son bureau évalué 40 livres, celui de son commerce 40 livres.

C. 472. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaource (Aube), pour l'année 1790. (Cinquième partie.) — Parmi les contribuables, on remarque ; un substitut de M. le procureur du Roi du bureau de la ville de Paris au département de Chaource, en outre commissaire à terrier ; un avocat, ci-devant bailli. — Liste des domestiques qui se trouvaient à Chaource en 1789 ; nombre des domestiques, 50 ; nombre des maîtres, 41. Chaque domestique est coté 4 livre 4 sols. Montant de ce rôle spécial, 60 livres.

C. 473. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1730-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté de Chaource (Aube). État des changements à faire au rôle de 1787, pour dresser celui de 1788. — Lettre adressée à l'intendant par le contrôleur général Terray, sur la nécessité de faire cesser la résistance des habitants de Chaource à la perception des droits réservés. — Lettre adressée à l'intendant par le bailli de la duché d'Aumont et Chaource, pour lui demander un règlement sur les abus auxquels donne lieu à Chaource le droit d'inspecteur des boucheries, etc. — États statistiques des habitants (en 1774, 283 feux, 4,244 habitants) ; des bestiaux (en 1774, 420 chevaux, 200 bêtes à corne, 1,200 moutons) ; des récoltes, etc. — Correspondance entre le Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, la municipalité de Chaource et le comte de Mesgrigny, au sujet d'une pétition adressée au ministre de la guerre par la municipalité, qui demande une brigade de maréchaussée. — Lettre adressée à l'intendant par le contrôleur général Orry, sur une plainte formée contre des commis aux aides par le curé de Chaource, et pour le charger de faire une enquête. État des corps de métiers et du nombre de maîtres de chacun existant à Chaource en juillet 1767. — Correspondance entre l'intendant et de Villedeuil, ministre de la maison du Roi, sur le commerce des blés. — Lettre adressée à l'intendant par d'Angervilliers, ministre de la guerre, pour se plaindre de ce que le subdélégué de Bar-sur-Aube avait demandé un état des dettes faites à Chaource par deux compagnies de Royal-Dragon, etc. — Avis adressés à l'intendant par le subdélégué et l'ingénieur des ponts-et-chaussées, sur des requêtes du corps municipal de Chaource, qui veut faire travailler les habitants des villages voisins à la réparation des abords de Chaource. Pétition imprimée, adressée au Roi par les habitants de Chaource et des environs, pour obtenir l'établissement d'une route de Troyes à Tonnerre par Chaource.

C. 474. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1763-1788. — Arrêt du Conseil qui casse une ordonnance par laquelle le bailli de Chaource (Aube) avait réglementé le service des postes (l'attache porte les signatures originales de Louis XV et du duc de Choiseul). — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant pour lui faire connaître l'avantage qu'il y aurait à établir à Chaource un office de notaire royal. — Plainte adressée à l'intendant par un conseiller de ville contre l'administration municipale. Enquête sur la demande adressée à l'intendant par le premier échevin, qui désire être maintenu dans ses fonctions. Procès-verbal d'assemblée de la paroisse pour l'élection de la municipalité. — Requête adressée à l'intendant par le secrétaire-greffier, que l'on veut forcer à restituer une partie des gages qu'il a reçus. — Traité entre la communauté d'habitants et le recteur d'école. — Requête adressée à certains habitants par l'intendant, pour obtenir la réduction des gages du recteur d'école, etc. — Procès-verbal d'adjudication des réparations à faire aux bâtiments du collège, procès-verbal d'adjudication des terres et prés appartenant au collège, ces procès-verbaux passés par devant le subdélégué.

C. 475. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1762-1788. — Comptes des syndics de la communauté de Chaource (Aube). (A partir du compte des deux années 1767-1768, la recette et la dépense du collège figurent dans les comptes.) — Année 1758 : recette, 758 livres 40 sols ; dépense égale. — Années 1767-1768 : recette, 4,674 livres 17 sols ; dépense, 4,199 livres 18 sols. — Année 1778 : recette, 4,358 livres 2 sols 6 deniers ; dépense, 4,332 livres 5 sols 6 deniers. — Année 1787 : recette, 2,497 livres 19 sols 11 deniers ; dépense, 335 livres 11 sols 2 deniers.

C. 476. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1732-1787. — Lettre de l'intendant des finances chargé du département des forêts, à l'intendant de Champagne, au sujet d'une requête des habitants de Chaource (Aube), qui veulent faire une coupe pour réparer une chapelle et un ermitage. Réponse de l'intendant. — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant, avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, ordonnances de l'intendant. — Protestation de plusieurs habitants contre une délibération de la communauté qui vote un emprunt. Requêtes des habitants à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions et un emprunt. Avis du subdélégué. Ordonnance de l'intendant. — Procès-verbal d'adjudication d'élagage de saules dressé en assemblée des habitants. — Trésor découvert au château de Chaource. (Ce trésor consistait en pièces de monnaie

d'or, au nombre d'environ 500, remontant aux règnes de Louis XII, François I^{er} et Charles IX.) Procès-verbaux d'information sur ce fait par le bailli du duché-pairie d'Aumont au bailliage et marquisat de Chaource. Lettre d'un intendant des finances à l'intendant de Champagne, pour l'informer que le Roi ne réclame aucune part dans ce trésor. Lettre de l'évêque de Langres à l'intendant, pour réclamer une part en qualité de seigneur en partie de Chaource. Curieux mémoire historique sur la seigneurie de Chaource.

C. 477. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu du huitième denier des usages aliénés par les habitants de Chapelaine (Marne). — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Charvey, aujourd'hui Chervev (Aube), pour l'année 1790 (première partie). — Privilégiés : le prieur de Viviers (Aube); le curé du lieu; M. de Plancy (Aube), seigneur du lieu; le vicaire de Chaource (Aube); le vicaire de Lanty (Haute-Marne); le curé de Bernon (Aube), chapelain de la chapelle Saint-Nicolas de Chervev; la fabrique du lieu.

C. 478. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Charvey, aujourd'hui Chervev (Aube), pour l'année 1790 (deuxième partie). — Contribuables : le berger, dont l'industrie est évaluée 40 livres; le recteur d'école, dont l'industrie est évaluée la même somme, mais qui précédemment était exempt par un traité avec les habitants; un manouvrier dont l'industrie avait été évaluée 40 livres, mais cette estimation est réduite à 20 livres pour cause de maladie, « de » l'avis des habitants »; un garde-chasse dont l'industrie est évaluée 40 livres, etc.; un grand nombre de forains.

C. 479. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1719-1789. — Requête adressée aux élus de Bar-sur-par les habitants de Charvey, aujourd'hui Chervev (Aube), qui ont été grêlés. Procès-verbal de chevauchée d'un élu à la suite d'une inondation. Certificats du syndic et du curé, attestant qu'un des habitants est père de dix enfants. — Procès-verbal de nomination d'un collecteur. — Rôle de la contribution patriotique. — État des biens situés à Chervev qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Vendeuvre-sur-Barse (Aube); rôles. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Requête des habitants à l'intendant pour demander l'approbation d'un traité fait avec le recteur d'école; avis du subdélégué de Bar-sur-

Aube; ordonnance de l'intendant. — Avis du subdélégué demandant à l'intendant l'approbation d'une délibération relative à la réparation d'un pont, etc.

C. 480. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Charvey, aujourd'hui Chervev (Aube). — En 1754, la recette a été de 36 livres, la dépense de 30 livres 46 sols. — En 1764 : recette, 112 livres 44 sols; dépense, 40 livres 2 sols. — En 1774 : recette, 25 livres 2 sols; dépense, 40 livres 42 sols 3 deniers. — En 1784 : recette, 363 livres 5 sols 4 deniers; dépense, 62 livres 43 sols 3 deniers. — En 1789 : recette, 457 livres 7 sols 4 deniers; dépense, 44 livres 13 sols. — Demande en autorisation de plaider adressée à l'intendant par le syndic et les habitants; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage par devant le subdélégué.

C. 481. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chassenay (Aube) pour l'année 1790. — Privilégiés : M. de Plancy, seigneur du lieu, et le curé. — Une note constate que le nombre des articles du rôle fut en 1769, de 63; en 1770, de 64; en 1771, de 63; en 1772, de 63; en 1773, de 66; en 1774, de 65; en 1775, de 59.

C. 482. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1719-1790. — Requête adressée par les habitants de la communauté de Chassenay (Aube) aux élus de Bar-sur-Aube, pour leur exposer les désastres causés par un orage. Procès-verbal de chevauchée d'un élu. — État nominatif des habitants de Chassenay, incendiés en 1734, avec l'indication de la perte subie par chacun d'eux; nombre des incendiés : 20; montant total de la perte : 44,548 livres. — Imposition levée pour la construction de la caserne de Vendeuvre-sur-Barse (Aube) : état des biens situés à Chassenay qui doivent y contribuer; rôles. — Liste de souscription à la contribution patriotique. — Tableau des habitants qui peuvent devenir collecteurs. Procès-verbal de nomination des collecteurs.

C. 483. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1746-1789. — États statistiques des habitants de la communauté de Chassenay (Aube), des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des chevaux, des récoltes, des biens de main-morte, etc. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale, et nomination d'un greffier de la municipalité. — Comptes des syndics. Année 1769 : recette nulle; dépense, 44 livres 46 sols. — Année 1779 : recette nulle; dépense, 49 livres 7 sols 6 deniers.

— Année 1788 : recette nulle; dépense, 33 livres 7 sols. — Requête adressée à l'intendant par la dame de Chassenay, pour lui demander la réparation de l'église. Devis. Procès-verbaux de publication de l'annonce d'adjudication. Procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Procès-verbal dressé par devant un praticien au bailliage de Chassenay, et constatant que les habitants ont reçu les travaux faits à leur église.

C. 484. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Chaumesnil (Aube) pour l'année 1790. — Principaux exempts : le comte de Brienne, seigneur; le curé; Edme de Chaumesnil, écuyer; Edme du Mesnil, écuyer; les religieux de l'abbaye de La Piété, près Ramerupt (Aube); l'abbaye de Clairvaux (Aube); les religieux de Boulancourt (Haute-Marne); le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. — Minute du rôle de 1790, comprenant 82 cotes.

C. 485. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1744-1789. — Procès-verbal de nomination d'un collecteur de la taille de la communauté de Chaumesnil (Aube). État des changements à faire au rôle de 1788 pour dresser celui de 1789. — Imposition levée pour construire la caserne de maréchaussée de Brienne (Aube). État des biens imposables; rôle. — Procès-verbal dressé contre un habitant qui avait refusé d'enterrer des bestiaux morts de maladie. — État statistique des feux, des habitants, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des chevaux, des récoltes, etc. — Ordonnance de l'intendant pour la réparation des rues et des chemins. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. Années 1742-1743 : recette, 160 livres; en moyenne, 80 livres; dépense, 207 livres 5 sols; en moyenne, 103 livres 7 sols 6 deniers. — Année 1760 : recette, 105 livres; dépense, 64 livres 3 sols 3 deniers. — Années 1770-1774 : recette, 362 livres 17 sols 11 deniers; moyenne, 184 livres 8 sols 15 deniers; dépense, 302 livres 17 sols; moyenne, 151 livres 8 sols 6 deniers. — Année 1780 : recette, 84 livres; dépense, 123 livres 9 sols 9 deniers. — Année 1788 : recette, 153 livres 15 sols; dépense : 108 livres 17 sols 7 deniers.

C. 486. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1777-1790. — Requête du syndic de la communauté de Chaumesnil (Aube) à l'intendant, pour lui demander des impositions communales; avis du subdélégué et du Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube; rôles. — Requête adressée par les habitants de Chaumesnil au comte de

Brienne, ministre de la guerre, leur seigneur, pour le prier de faire reconstruire leur presbytère. Ordonnance du Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, qui commet un architecte pour faire la visite de ce presbytère. Deux lettres du comte de Brienne au Bureau intermédiaire : l'une pour lui recommander cette affaire, l'autre pour le remercier (La signature seule est autographe). Arrêt du Conseil, procès-verbal d'adjudication des travaux à faire à l'église et au presbytère, etc. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal. — Avis du subdélégué sur une requête en autorisation de plaider adressée par les habitants à l'intendant.

C. 487. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1687-1790. — Quittances du receveur des taxes sur les biens-tenants des communautés laïques par baux emphytéotiques, ces quittances données pour des biens dépendant des usages de la communauté de Cirfontaine-en-Azois (Haute-Marne). — Rôles de la taille et des accessoires. — En 1770, le montant du rôle est de 2,218 livres 10 sols, et le nombre des contribuables de 134. — En 1780, le rôle se monte à 2,543 livres 5 sols pour 119 contribuables; en 1790, à 2,371 livres 18 sols 8 deniers pour 220 contribuables. — Requête adressée aux élus de Bar-sur-Aube par les habitants de Cirfontaine, pour leur demander une chevauchée après une inondation. Procès-verbal de chevauchée d'un élu. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des animaux propres à la corvée des récoltes. — Requête adressée à l'intendant par plusieurs habitants, pour le prier de faire arrêter un homme dangereux. — Lettre du syndic au Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, pour demander si c'est par devant ce bureau ou par devant le subdélégué qu'il doit rendre ses comptes.

C. 488. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1732-1789. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances d'Ormesson, au sujet d'un détournement commis par le collecteur des tailles de la communauté de Chesley (Aube). — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant sur des demandes en décharge formées par un père et une mère de dix enfants. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — État des impositions de 1790 et tableau de leurs bases. — États statistiques des feux, des habitants, des chevaux, bêtes à cornes, bêtes à laine, récoltes, etc. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le ministre de la guerre, au sujet d'une plainte formée contre le curé pour fait de chasse. — Requête adressée à l'intendant par le syndic, pour se plaindre du refus fait par les habitants de nommer un adjoint. — Délibération des habitants contenant un

traité avec un recteur d'école. — Comptes des syndics. Années 1743-1745 : recette, 225 livres; en moyenne, 75 livres; dépense, 383 livres 2 sols; moyenne, 127 livres 14 sols. — Année 1773 : recette, 358 livres 19 sols; dépense, 225 livres 13 sols 9 deniers. — Année 1782 : recette, 1,427 livres 12 sols; dépense, 1,019 livres 13 sols 6 deniers. — Année 1788 : recette, 380 livres; dépense, 409 livres 3 sols 3 deniers.

C. 489. (Liasse.) — 62 pièces, papier, 6 en parchemin.

1718-1780. — Élections des abbés de Clairvaux (Aube). — Copie des lettres écrites et reçues par l'intendant, à l'occasion de la mort de D. Pierre Bouchu, quarante-septième abbé de Clairvaux (et non le quarante-huitième, comme le dit à tort le *Gall. Christ. nov.*, IV, 844), et de l'élection de D. Robert Gassot, quarante-huitième abbé. (Cette copie comprend deux procès-verbaux de l'élection : un en français dressé par l'intendant de Champagne, un autre en latin qui est le procès-verbal canonique). — Correspondance entre le cardinal de Fleury et le ministre Amelot de Chaillou d'une part, et l'intendant de Champagne d'autre part, au sujet de l'élection du quarante-neuvième abbé de Clairvaux, D. Robert Gassot étant décédé le 5 avril 1740; (trois lettres portent la signature autographe du cardinal de Fleury); copie du procès-verbal d'élection de Dom Pierre Mayeur. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et le comte de Saint-Florentin, ministre, au sujet de l'élection du cinquantième abbé de Clairvaux, D. Pierre Mayeur étant décédé le 9 septembre 1761; copie du procès-verbal d'élection de D. François Le Bloy. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, Bertin, ministre, l'abbé de Clairvaux, l'abbé général de Cîteaux, au sujet de l'élection d'un coadjuteur à D. François Le Bloy; copie du procès-verbal d'élection de ce coadjuteur, qui fut Dom Louis-Marie Rocourt, cinquante et unième et dernier abbé de Clairvaux. — État nominatif des moines de Clairvaux au moment de cette élection (1780). Ils étaient 36.

C. 490. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1725-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Clairvaux (Aube) et Les Granges. — En 1770, 52 cotes; le rôle se monte à 3,410 livres 13 sols. — En 1780, 45 cotes; le rôle se monte à 4,196 livres 2 sols. — En 1789, 70 cotes; le rôle se monte à 5,416 livres 8 sols 9 deniers. — Requête du fermier de Fontarce (Aube) aux élus de Bar-sur-Aube, pour leur faire connaître un incendie qui a eu lieu dans cette ferme. Ordonnance des élus qui prescrit une chevauchée. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par un élu à la ferme de Blinfeix, aujourd'hui commune de Beurville (Haute-Marne), pour cons-

tater les dégâts causés par la grêle. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par un élu à la ferme de Moreins, aujourd'hui commune de Montherie (Haute-Marne), pour constater les dégâts causés par une inondation. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, etc. — En 1774, il y avait à Clairvaux 80 moines, convers et domestiques, et 56 chevaux. — État de dépenses faites pour travaux publics de charité en 1780, etc. — Comptes des syndics. Année 1775 : dépense, 129 livres 11 sols; recette nulle. — Année 1780 : dépense, 24 livres 9 sols 3 deniers; recette nulle. — Année 1787 : dépense, 45 livres 8 sols 9 deniers; recette nulle.

C. 491. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1687-1788. — Reçu du huitième denier dû par un acquéreur de bois provenant des usages de la communauté de Colombé-la-Fosse (Aube). — Minute du rôle de la vérification générale faite par le contrôleur des vingtièmes. (On y trouve le nom de chaque contribuable, l'indication de ses propriétés et du revenu annuel de chacune). — Pétitions des habitants aux élus de Bar-sur-Aube, à la suite de grêle et de gelée, pour réclamer des chevauchées. Procès-verbaux de chevauchées. — Pétition adressée à l'intendant par un père de dix enfants qui demande à être dégrevé. — État des biens situés dans le territoire de Colombé, qui doivent contribuer à la dépense de construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'une information faite par le subdélégué contre un militaire. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes. — État des travaux à faire au chemin de Colombé-la-Fosse à Bar-sur-Aube. Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'achèvement des travaux commencés sur le chemin. — Pétition adressée à l'intendant par le seigneur, qui veut être déchargé des fonctions de syndic auxquelles les habitants l'ont nommé. Ordonnance de l'intendant qui le déboute comme roturier. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 492. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1746-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Colombé-la-Fosse (Aube). — Années 1744-1745 : recette, 165 livres; en moyenne, 82 livres 10 sols; dépense, 163 livres 7 sols; en moyenne, 81 livres 13 sols 6 deniers. — Années 1758-1759 : recette, 723 livres 9 sols; en moyenne, 361 livres 14 sols 6 deniers; dépense, 543 livres 6 deniers; en moyenne, 271 livres 10 sols 3 deniers. — Année 1765 : recette, 1,030 livres 8 sols 6 deniers; dépense, 24 livres 13 sols. — Année 1776 : recette, 202 livres; dépense, 131 livres 15 sols 9 deniers. — Année 1784 : recette, 896 livres 7 sols 1 denier;

dépense, 52 livres 9 sols 3 deniers. — Année 1789 : recette, 4,400 livres 9 sols 9 deniers ; dépense, 4,080 livres 3 sols 6 deniers.

C. 493. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du goudage de la communauté de Colombé-la-Fosse (Aube), par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube et par devant la municipalité. Prix en 1766 : 472 livres ; en 1776 : 242 livres ; en 1786 : 470 livres ; en 1789 : 72 livres. — Réparations à la nef et au clocher de l'église. Procès-verbal d'assemblée des notables habitants, qui déclarent qu'il y a des réparations à faire ; devis ; procès-verbal d'adjudication par-devant le subdélégué, etc. — Rôles d'impositions communales. — Procès-verbal d'adjudication de la dépouille du pré communal. — Requête des syndic et habitants à l'intendant, pour lui demander une autorisation de plaider ; ordonnance conforme de l'intendant.

C. 494. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1684-1790. — Aveu et dénombrement donné au Roi par le seigneur de Colombé-les-Deux-Églises (Haute-Marne), en présence des trésoriers de France généraux des finances et grands voyers en la généralité de Champagne. — Rôles de la taille de la communauté. Montant du rôle de 1769 : 2,667 livres 8 sols 9 deniers ; de 1779 : 2,622 livres 3 sols ; de 1789 : 2,456 livres 49 sols. Nombre des cotes en 1769 434 ; en 1779 et en 1789 : 429. — Contrôle des actes de baptêmes, mariages et sépultures : fragments de registres, paraphés par le lieutenant général de police de Bar-sur-Aube, pour servir au bureau de Colombé-les-Deux-Églises. — Information par le subdélégué de Bar-sur-Aube contre un soldat, à la requête d'un habitant de Colombé-les-Deux-Églises ; lettre du maréchal de Ségur, ministre de la guerre. — Imposition pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Avis du subdélégué à l'intendant, sur une demande d'imposition communale formée par les notables du lieu.

C. 495. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1687-1790. — Quittance de la taxe levée pour des biens communaux usurpés sur la communauté de Colombé-le-Sec (Aube). — État des biens situés dans le territoire, avec les estimations qui doivent servir à l'assiette des vingtièmes. — Demandes en décharge de la taille, adressées à l'intendant par deux pères de dix enfants, etc. — Imposition levée pour la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube ; état estimatif des biens situés dans le territoire de Colombé qui doivent contribuer à cette dépense ; rôle. — États sta-

tistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes, etc. — Travaux de charité. Délibération de l'assemblée municipale tendant à obtenir des fonds pour le rétablissement de plusieurs chemins. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Contrôle de la milice bourgeoise. — Comptes des syndics. Année 1754 : recette, 50 livres ; dépense, 44 livres 44 sols. — Année 1764 : recette, 169 livres 44 sols 3 deniers ; dépense égale à la recette. — Année 1774 : recette, 427 livres ; dépense, 96 livres 9 sols 3 deniers. — Année 1784 : recette, 362 livres 7 sols 3 deniers ; dépense, 187 livres 40 sols 3 deniers.

C. 496. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1764-1778. — Église et presbytère de la communauté de Colombé-le-Sec (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication des travaux par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Copies d'arrêts du Conseil qui approuvent ces adjudications. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'achèvement des travaux. — Lettres adressées par le subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant au sujet de ces travaux, etc.

C. 497. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1766-1790. — Procès-verbaux d'adjudication du goudage de la communauté de Colombé-le-Sec (Aube) par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube et l'assemblée municipale moyennant les sommes de : 36 livres en 1766 ; 96 livres en 1776 ; 52 livres en 1786. — Lettre adressée à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances chargé du service des eaux et forêts, pour lui demander son avis sur une requête des habitants de Colombé-le-Sec, qui veulent exploiter leurs bois. — Procès-verbal d'adjudication de la dépouille du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Avis du subdélégué sur des requêtes des syndics qui demandent des impositions communales. — Lettres adressées à l'intendant par le subdélégué au sujet des dépenses faites, à Colombé-le-Sec, par un salpêtrier.

C. 498. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1777-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Cormont, aujourd'hui Curmont (Haute-Marne). Le rôle de 1770 se monte à 246 livres 7 sols 6 deniers et comprend 44 cotes. — Le rôle de 1780, 278 livres, 46 cotes. — Le rôle de 1790, 247 livres 49 sols 6 deniers, 20 cotes. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des hommes et bêtes propres aux travaux de la corvée ; état des récoltes. — Procès-verbal de l'élection des membres de l'assemblée municipale. — Compte d'un syndic ; procès-verbal d'arrêté de compte par la municipalité.

C. 499. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1698-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Courcelles (Aube), pour l'année 1790. — Exempts : le comte de Rosnay, seigneur, et le curé. — On y trouve jointe la minute du rôle de l'année 1790. — Rôle de l'année 1698, le prince de Commercy étant seigneur du lieu. — Procès-verbal de nominations de collecteurs par la municipalité.

C. 500. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1589-1788. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes, etc., de la communauté de Courcelles (Aube). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — État des biens situés sur le territoire de Courcelles et sujets à l'imposition pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Requête adressée à l'intendant par le syndic et les habitants, pour demander qu'une imposition communale ait lieu. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube. Ordonnance de l'intendant qui la prescrit. — Procédure entre un particulier et les habitants au sujet d'une pâture communale et d'un chemin ; copie d'une transaction notariée entre le seigneur et les habitants ; requêtes adressées par les habitants à l'intendant ; extraits des registres du greffe des subdélégations de Joinville (Haute-Marne), et de Chaumont (Haute-Marne), etc.

C. 501. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1693-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Courtenot (Aube), pour l'année 1790. — Une partie des feuilles avaient précédemment servi à d'autres usages. On y remarque le procès-verbal de la prestation de serment d'un homme de garnison au recouvrement des tailles, nommé par ordonnance de l'intendant ; — la déclaration faite par un cardeur de laine de son âge, de sa profession, de ses biens, de ses revenus, pour servir de base à l'assiette de la taille ; — une note adressée au secrétaire de l'intendance par une mère qui a demandé l'emprisonnement de son fils, et qui est pressée de recevoir la réponse.

C. 502. (Liasse.) — 53 pièces, papier, 1 en parchemin.

1685-1770. — État de chargements à faire pour dresser le rôle de la taille de la communauté de Courtenot (Aube), en 1788. Tableau des habitants qui peuvent être collecteurs. — Rôle de la contribution patriotique. — Rôle de l'imposition pour la construction de la caserne de Venduvre (Aube). — Incendie du 3 juin 1784 ; secours ; état de répartition d'une somme de 4,425 livres accordée par le Conseil ; état de la tuile livrée aux incendiés. — États statistiques des habitants, des chevaux,

des bestiaux, des récoltes. — Requête adressée, par les habitants, aux officiers de l'Élection pour leur demander une allocation sur les fonds des travaux de charité. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics, année 1772, recette : 275 livres ; dépense : 228 livres 4 sol 6 deniers ; année 1783, recette : 823 livres 17 sols 9 deniers ; dépense : 67 livres 17 sols 3 deniers. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Ordonnance du subdélégué qui en permet exceptionnellement la vaine pâture. — Requêtes en autorisation de plaider adressée par les habitants à l'intendant ; ordonnances conformes de l'intendant ; a une requête se trouve jointe la copie de la déclaration des usages de la communauté.

C. 503. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Courteron (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Privilégiés : le marquis de Montmort, le prieur de La Gloire-Dieu (Aube), l'abbé de Châtillon (Côte-d'Or), l'abbaye de Poitiers (Côte-d'Or), l'hôpital de Mussy (Aube), le curé du lieu, la fabrique du lieu, le vicaire du lieu, ce dernier aux appointements de 350 livres.

C. 504. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Courteron (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Professions des contribuables : manouvrier, vigneron, maçon, meunier, laboureur, cordonnier, etc.

C. 505. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1686-1789. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube sur le territoire de la communauté de Courteron (Aube). Demandes en décharge de taille. — Quittance du huitième denier dû pour des biens communaux vendus. — Copie du registre des souscriptions à la contribution patriotique. — État des biens, sis à Courteron, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle ; — demande en décharge adressée à l'intendant par le prieur de La Gloire-Dieu. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des récoltes, des biens de main-morte. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui envoyer des procès-verbaux de police rurale. — Demande en décharge de corvées adressée par les habitants à l'intendant. — Correspondance entre l'intendant et le directeur général des finances, au sujet d'une demande en cassation formée par les habitants contre un arrêt du Parlement relatif à un chemin ; deux lettres signées Necker. — Élection de l'assemblée

municipale; d'un nouveau syndic. — Demande en approbation d'un traité entre le maître d'école et les habitants : cette demande adressée à l'intendant par le maître d'école; avis du subdélégué; ordonnance de l'intendant qui approuve le traité.

C. 506. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1738-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Courteron (Aube). — Année 1737, recette : 495 livres 19 sols; dépense : 486 livres 17 sols 6 deniers. — Année 1745, recette : 92 livres; dépense : 59 livres 6 sols. — Année 1755, recette : 84 livres; dépense : 95 livres 12 sols. — Année 1765, recette : 62 livres; dépense : 70 livres 10 sols. — Année 1776, recette : 490 livres 8 sols; dépense : 375 livres 16 sols. — Année 1787, recette : 556 livres 12 sols 9 deniers; dépense : 555 livres 5 sols.

C. 507. (Liasse.) — 62 pièces, papier, 2 en parchemin.

1766-1788. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage de la communauté de Courteron (Aube), par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix : en 1766, 92 livres; en 1776, 123 livres; en 1786, 30 livres. — Arrêt du Conseil qui casse une sentence de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant le droit de gourmetage; lettres d'attache signées du roi Louis XVI.

C. 508. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1772-1789. — Église et presbytère de la communauté de Courteron (Aube); nomination d'experts pour visiter les lieux; approbation du devis par l'intendant. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'une demande en autorisation d'emprunt formée par les habitants; ordonnance de l'intendant qui autorise. — Requête en autorisation d'imposition communale adressée à l'intendant par les habitants; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; rôles. — Délibération des habitants concluant à une aliénation de biens communaux. Requête adressée par eux à l'intendant; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnance de l'intendant qui autorise l'aliénation. — Demande en autorisation de plaider adressée aux habitants par l'intendant; avis du subdélégué; ordonnance de l'intendant.

C. 509. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1787. — Plan d'un canton de broussailles appartenant à la communauté de Courteron (Aube), dans son finage, lieu dit La Grosse-Forêt.

C. 510. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la commu-

nauté de Couvignon (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Anciens privilégiés : le marquis de Sauvebœuf, seigneur; le curé du lieu; la fabrique; la communauté; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube; les religieux de l'abbaye de Beaulieu (Aube); le prieur de Sainte-Germaine de Bar-sur-Aube; le prieur de Belroy, (commune de Bayel, Aube); le curé de Meurville (Aube), etc.

C. 511. (Liasse.) — 94 pièces, papier

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Couvignon (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Les contribuables exercent les professions suivantes : bourgeois, vigneron, manouvriers. — Une partie des feuilles sont d'anciens avertissements pour les réfractaires aux corvées, laissés en blanc, et sur le dos desquels on a écrit le nom des contribuables, leur âge, l'état de leurs biens, etc.

C. 512. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1719-1790. — Vingtièmes de la communauté de Couvignon (Aube); nouvelles observations sur le tarif des terres; observations sur le projet d'une vérification générale de la paroisse; réponse à ces observations; minute de la vérification générale faite par le contrôleur des vingtièmes; déclaration des biens possédés par chaque contribuable. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube pour constater les dégâts causés par la grêle ou par la sécheresse. État général des impositions des habitants. — État des biens imposables, sur le finage de la paroisse de Couvignon, pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube; rôle.

C. 513. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1738-1789. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes de la communauté de Couvignon (Aube). — Note de l'ingénieur des ponts-et-chaussées, sur la voirie du village de Couvignon. — Procès-verbal d'assemblée de la paroisse pour l'élection de l'assemblée municipale. — Procès-verbal d'arrestation du recteur d'école, dressé par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics. Années 1735-1737 : recette, 163 livres 18 sols; en moyenne, 54 livres 12 sols 8 deniers; dépense, 152 livres 8 sols 9 deniers; en moyenne, 50 livres 16 sols 3 deniers. — Année 1748 : recette, 156 livres, dépense, 201 livres 15 sols 6 deniers. — Année 1753 : recette, 171 livres; dépense, 101 livres 12 sols. — Année 1762 : recette, 115 livres; dépense, 246 livres 12 sols 6 deniers. — Année 1776 : recette, 516 livres 1 sol 3 deniers; dépense : 396 livres 4 sols. — Année 1783 : recette, 375 livres 7 sols 8 deniers; dépense, 383 livres 6 sols.

C. 514. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1766-1789. — Gourmetage de la communauté de Couvignon (Aube). Procès-verbaux d'adjudication de ce droit par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; prix : en 1766, 93 livres; en 1776, 256 livres; en 1786, 422 livres; en 1789, 54 livres. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances chargé du service des bois, au sujet du quart en réserve. — Requêtes du syndic à l'intendant pour demander une imposition communale; avis du subdélégué; rôles. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider adressées par le syndic et les habitants à l'intendant.

C. 515. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1777-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Crespy (Aube), pour l'année 1790. — Privilégiés : de Montangon, seigneur en partie; de Cointet, seigneur en partie, lieutenant-colonel de cavalerie; Dumetz comte de Rosnay, seigneur en partie, président à la Cour des Comptes; le curé de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube); la fabrique du lieu; les minimes de Brienne-le-Château (Aube); l'abbaye de Clairvaux (Aube); les religieux de Boulancourt (Haute-Marne); le prieur de Vanvay (Côte-d'Or); le curé de Brienne-le-Château (Aube); la fabrique du Petit-Mesnil (Aube); de Menonville, demeurant à Mussy-l'Évêque (Aube); la communauté du lieu. — Contribuables : le recteur d'école, dont l'industrie est évaluée 40 livres; le pâtre, dont l'industrie est évaluée 20 livres, etc. La plupart des autres sont laboureurs ou manouvriers.

C. 516. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1756-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté de Crespy (Aube). — État des biens situés sur le territoire de la communauté, qui doivent contribuer à l'établissement de la caserne de Brienne; rôle. — États des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laines, des récoltes. — Procès-verbaux d'assemblée, requêtes adressées par les habitants à l'intendant et aux officiers de l'assemblée intermédiaire de Bar-sur-Aube, ordonnance de l'intendant, concernant les chemins. — Reçus de lettres patentes donnés au subdélégué par les officiers municipaux. — Rôles d'impositions communales. — Requête adressée à l'intendant par le curé qui demande des réparations à son presbytère; ordonnance de l'intendant qui prescrit la nomination d'experts; ordonnance du subdélégué qui en désigne deux; devis dressé par ces experts; détail estimatif; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 517 (Liasse.) — 100 pièces, papier,

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Cunfin (Aube), pour l'année 1790. (Première partie). — Contribuables : le recteur d'école, dont l'industrie est évaluée 40 livres; un scieur de long, 40 livres; un tisserand, 40 livres; un charpentier, 20 livres; un garde de bois, 40 livres; un sabotier, 80 livres; un autre sabotier, 50 livres; un troisième, 40 livres; un quatrième, 25 livres; un maçon, 30 livres, etc. Les autres contribuables sont manouvriers, quelques-uns laboureurs.

C. 518. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1773-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Cunfin (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie). — Contribuables : un sabotier, dont l'industrie est évaluée 40 livres; un tonnelier, 30 livres; un sabotier, 80 livres; un autre, 50 livres; un cordonnier, 50 livres, etc. Les autres sont manouvriers.

C. 519. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1742-1789. — Certificats donnés par le syndic de la communauté de Cunfin (Aube) à une mère et à un père de dix enfants. — Feuille de tête du rôle de la taille de 1790. — Procès-verbal d'élection des collecteurs par l'assemblée municipale. — Rôle de la contribution patriotique. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur la question de savoir si le fermier de l'un des seigneurs a droit d'avoir un troupeau séparé, et de chasser, etc. — Minute d'une lettre de recommandation donnée par l'intendant à un gentilhomme qui veut faire entrer son fils au service. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection de deux nouveaux membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. Années 1747-1748 : recette : 4,050 livres; en moyenne, 525 livres; dépense, 4,065 livres; en moyenne, 532 livres 6 sols 4 deniers obole. — Année 1759 : recette, 879 livres 40 sols; dépense, 840 livres 14 sols 6 deniers. — Année 1768 : recette, 987 livres 9 sols; dépense, 974 livres 7 sols 9 deniers. — Année 1778 : recette, 4,204 livres 4 sol; dépense, 970 livres 12 sols. — Année 1787 : recette, 666 livres 14 sols; dépense, 628 livres 14 sols 3 deniers.

C. 520. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1776-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par le syndic de la communauté de Cunfin (Aube), pour lui demander d'autoriser des impositions; délibérations des habitants, jointes à ces requêtes; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnance de l'intendant qui autorise; rôles. — Avis du

subdélégué sur une requête en autorisation de plaider, adressée à l'intendant par les habitants. — Correspondance entre l'intendant des finances chargé des bois, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 521. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Cussangy (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Privilégiés : le prieur de Saint-Jean-Décolasse ; la chapelle de Notre-Dame-du-Buisson ; la chapelle de Saint-Georges et de Saint-Sépulchre de Chaource (Aube) ; le collège de Chaource ; le comte de Saint-Blin, seigneur, et précédemment le comte de Vaudrémont, également seigneur ; le marquis de Tanlay, seigneur suzerain ; le curé du lieu ; la fabrique de Saint-Léger du lieu, etc. — Contribuables : un chirurgien, dont l'industrie est évaluée 80 livres, etc.

C. 522. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Cussangy (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : un garde du seigneur et des bois communaux, son industrie évaluée 60 livres ; un huilier, 33 livres 6 sols 8 deniers ; la communauté, qui possède entre autres choses 270 arpents de bois, évalués 540 livres de revenu annuel, soit 2 livres par arpent ; le recteur d'école, son industrie évaluée 40 livres, etc.

C. 523. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Cussangy (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Forains ou contribuables domiciliés hors de la paroisse, savoir : à Chessy (Aube), Bar-sur-Seine (Aube), Ervy (Aube), Troyes, Vendevre (Aube), Tonnerre (Yonne), Pargues (Aube), Chaource (Aube), Avreuil (Aube), la Loge-Pomblain (Aube), Chesley (Aube), Vanlay (Aube), etc.

C. 524. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1675-1790. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Cussangy (Aube) ; rôles de la contribution représentative de la corvée. — Montant du rôle en 1770, 2,994 livres 8 sols ; nombre des contribuables, 480. — Montant du rôle en 1780, 3,333 livres 4 sols ; nombre des contribuables, 480. — Montant des rôles de 1789, 3,633 livres 18 sols 8 deniers, pour la taille et les accessoires ; 624 livres 3 sols, pour la contribution représentative de la corvée. — Reçu donné par le receveur des tailles aux collecteurs des

tailles de la communauté. — Demande en décharge d'amende adressée au tribunal de l'Élection par les collecteurs. — État de changements au rôle des vingtièmes.

C. 525. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1775-1789. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des biens de main-morte, etc., de la communauté de Cussangy (Aube). — Voirie ; ordonnance de l'intendant qui réduit les travaux mis à la charge de la communauté. — Comptes des syndics. Années 1770-1774 : recette, 324 livres ; dépense, 287 livres 5 sols 3 deniers ; moyenne, 160 livres 10 sols et 143 livres 12 sols 7 deniers. — Année 1780 : recette, 209 livres 4 sols ; dépense, 152 livres 7 sols 3 deniers. — Année 1788 : recette, 484 livres 10 sols ; dépense, 535 livres 9 sols 9 deniers. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des biens communaux, par devant le subdélégué ; état de ces biens, etc. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances chargé du département des forêts, pour lui communiquer des requêtes des habitants qui demandent à couper le quart en réserve de leurs bois.

C. 526. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1706-1790. — Impôts de la communauté de Dampierre (Aube). — État des capitations dues par la marquise de Dampierre, pour cinq années. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube concluant à ce qu'un père de dix enfants soit déchargé de la taille. Autre avis du même, concluant à ce que la décharge de la taille soit refusée au suisse de la paroisse. — Rôle de la contribution patriotique, etc. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laine, des récoltes, etc. — Voirie. État des travaux de charité faits dans l'atelier de Dampierre. Ordonnance de l'intendant menaçant de contrainte ceux des habitants qui n'ont pas exécuté les deux jours de corvée bourgeoise, précédemment prescrits. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui donner des renseignements sur le bailli du lieu. — Commission de contrôleur des extraits baptistaires, mariages et sépultures, à la résidence de Dampierre. — Procès-verbal de démission d'un syndic. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale, etc.

C. 527. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1775-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Dampierre (Aube). — Année 1772 : recette nulle ; dépense, 23 livres 9 sols. — Année 1781 : recette nulle ; dépense, 114 livres 12 sols 9 deniers. — Année 1787 : recette nulle ; dépense,

112 livres 10 sols 3 deniers. — Rôles d'impositions communales; celui de 1784, se montant à 799 livres 9 sols en principal, et à 19 livres 19 sols 9 deniers, pour frais de recouvrement. — Reconstruction de la maison d'école, travaux au presbytère et à l'église; requêtes des habitants, ordonnances de l'intendant, avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, procès-verbaux de visite, devis, etc.

C. 528. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Plan et élévation de la maison d'école de la communauté de Dampierre (Aube), dressé par le sous-ingénieurs des ponts-et-chaussées.

C. 529. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dienville (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Contribuables : un bourgeois; un compagnon charron, son industrie évaluée 40 livres; un tixier, 40 livres; un autre, 40 livres; un autre, 20 livres; un charron, 80 livres; un tourneur, 50 livres; un tailleur d'habits, 60 livres; un autre, 30 livres; un perruquier, 60 livres; un huilier, 40 livres; un charpentier, 60 livres; un autre, 40 livres; un scieur de long, 20 livres; un marchand-boucher, 60 livres; un menuisier, 20 livres; deux cordonniers, 50 livres; un sabotier, 50 livres; un maçon, 60 livres, etc.

C. 530. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dienville (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : un boulanger, son industrie évaluée 80 livres; un couvreur, 50 livres; un fabricant de bas, 60 livres; un bonnetier, 60 livres; un maréchal, 20 livres; un huissier, 50 livres; un chapelier, 20 livres; un autre, 60 livres; un maître d'école coté à 5 sols de taille, aux termes de son traité avec les habitants; un charcutier, son industrie évaluée 60 livres; un buraliste des aides, 40 livres; un chaudronnier, 60 livres; le procureur fiscal, qui était en même temps contrôleur des actes et entrepreneur pour le Roi d'une nitrière artificielle, 80 livres, etc.

C. 531. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dienville (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Contribuables : un chirurgien gradué, qui n'est pas coté pour son industrie; le garde de la communauté; un marchand quincailler, son industrie évaluée 40 livres; un autre, 50 livres; un marchand mercier, 50 livres; un voiturier, 50 livres; une marchande lingère, 30 livres, etc.

C. 532. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dienville (Aube), pour l'année 1790. (Quatrième partie.) — Contribuables : un regratier et débitant de tabac, son industrie évaluée 40 livres; un perruquier, postillon aux lettres pour la communauté, 60 livres; deux collerons (bourreliers), 60 livres; et un grand nombre de forains, etc.

C. 533. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dienville (Aube), pour l'année 1790. (Cinquième partie.) — Parmi les contribuables de l'année 1781 se trouvent neuf domestiques. — Rôles de la taille, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée. — En 1772, le montant du rôle s'élevait à 5,607 livres 6 sols, et le nombre des cotes à 509. — Minute du rôle des vingtièmes de 1781. — Demandes en décharge adressées à l'intendant par des pères de famille; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur ces demandes. Procès-verbal dressé en assemblée municipale et constatant un incendie.

C. 534. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1730-1790. — État des maîtres composant les différentes corporations d'arts et métiers de la communauté de Dienville (Aube); états des habitants, des chevaux, des bêtes à cornes, des bêtes à laines, récoltes, etc. — Correspondance entre le subdélégué de Bar-sur-Aube et l'intendant, au sujet d'une plainte formée par un dragon contre un huissier; ordre d'arrestation donné par l'intendant. — Enquête faite en la justice de Breuvotte (Aube), sur une rixe où un dragon avait été maltraité, etc. — Procès-verbal dressé par le subdélégué contre le syndic et plusieurs garçons de Dienville (Aube), au sujet du tirage de la milice. — Avis du subdélégué sur une demande en exemption de corvée. — Certificat d'un vétérinaire attestant qu'une partie des chevaux d'un fermier sont morveux; que, par conséquent, il y a lieu de le décharger des corvées. — Procès-verbal d'une délibération des notables de la communauté, qui conviennent avec un voiturier que ce voiturier fera, pour une somme déterminée, les corvées dont la communauté est chargée. (Cette délibération, approuvée par l'intendant le 15 mai 1786, précède d'un an la suppression de la corvée, remplacée définitivement par un impôt en 1787.) — État des biens situés à Dienville, sujets à l'imposition pour la construction de la caserne de Brienne-le-Château (Aube).

C. 535. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1744-1789. — Procès-verbal d'élection d'un membre de l'assemblée municipale de la communauté de Dienville

(Aube). — Comptes des syndics : Année 1747 : recette, 868 livres 4 sols; dépense, 851 livres 7 sols. — Année 1758 : recette, 540 livres; dépense, 479 livres 5 sols 8 deniers. — Année 1767 : recette, 261 livres; dépense, 263 livres 15 sols 3 deniers. — Année 1777 : recette, 188 livres 5 sols 3 deniers; dépense, 120 livres 19 sols 9 deniers. — Année 1787 : recette, 2,036 livres 18 sols 7 deniers; dépense, 248 livres 2 sols 5 deniers. — Rôles d'impositions communales.

C. 536. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 1, parchemin.

1767-1788. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une plainte que les habitants de Dienville (Aube) ont formée en justice contre le curé et les marguilliers, qui avaient déplacé les bancs de l'église et voulaient mettre une grille autour du chœur. Requête du syndic à l'intendant et procès-verbal d'assemblée des habitants qui, constatant le mauvais état de l'église et du clocher, demandent la nomination d'un expert pour en faire la visite; ordonnance conforme de l'intendant; procès-verbal de visite; état estimatif des dépenses à faire à la tour et au clocher; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué, etc.

C. 537. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1775. — Plan, coupe et élévation du clocher à construire (le clocher actuel) pour l'église paroissiale de la communauté de Dienville (Aube).

C. 538. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1775. — Plan de diverses pièces de charpente à poser dans le clocher de l'église paroissiale de la communauté de Dienville (Aube).

C. 539. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1773-1787. — Maison d'école de la communauté de Dienville (Aube); devis de travaux; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Avis du subdélégué sur une demande des habitants, qui veulent faire une coupe de bois. Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances chargé du département des forêts, au sujet de la coupe du quart en réserve. — Délibération des habitants concluant à l'établissement d'un abreuvoir; requête adressée en conséquence par le syndic à l'intendant. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux. — Délibération des habitants concluant à l'achat de pompes à incendie.

C. 540. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1769-1790. — Rôles de la taille et des accessoires de la communauté de Dinteville (Haute-Marne). — En 1770 :

nombre des cotes, 81; montant du rôle, 1,440 livres 5 sols. — En 1780 : nombre des cotes, 80; montant du rôle, 1,365 livres. — En 1790 : nombre des cotes, 124; montant du rôle, 2,095 livres 6 sols 8 deniers. — États statistiques des hommes et des animaux propres au service de la corvée; états des récoltes, etc. *1000 livres dans la dire d'indemnité l. 16 5 18*

C. 541. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Dommartin-le-Coq (Aube) pour l'année 1790. — En 1775, on signalait comme exempts les seigneurs (MM. de Dampierre et Desreaults), le curé, et la communauté propriétaire de 25 arpents. Il faut y ajouter le prieuré de Ramerupt (Aube), celui de Sainte-Thuise (Aube), le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, la maîtrise d'école de Jasseines (Aube), etc.

C. 542. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1687-1790. — Feuilles de tête des rôles de la taille de la communauté de Dommartin-le-Coq (Aube), pour les années 1789 et 1790. — Procès-verbaux de nomination de collecteurs. — Reçu du huitième denier dû par le possesseur de biens aliénés par la communauté. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte, etc. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants de Sainte-Thuise de travailler à la chaussée de Dommartin. Pétitions des habitants de Dommartin à l'intendant, devis, procès-verbal d'adjudication passé par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube : le tout relatif à la reconstruction de deux ponts sur la chaussée de Dommartin. — Reçu de la somme à laquelle la communauté a été taxée pour la location de la caserne d'Arcis-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué à l'intendant, pour lui proposer l'approbation d'un marché passé entre les habitants et le recteur d'école.

C. 543. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1753-1788. — Comptes des syndics de la communauté de Dommartin-le-Coq (Aube). — Pour les deux années 1771, 1772 : recette, 62 livres; en moyenne, 34 livres; dépense, 69 livres 2 sols; en moyenne, 34 livres 11 sols. — En 1780 : recette, 58 livres 4 sols 9 deniers; dépense, 44 livres 18 sols. — En 1787 : recette, 408 livres 11 sols 3 deniers; dépense, 266 livres 15 sols 9 deniers. — Réparations à l'église; requêtes des habitants à l'intendant; ordonnances de l'intendant; devis; procès-verbaux d'adjudication des travaux par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Avis du subdélégué qui propose à l'intendant d'ordonner la mise en réserve des pâtures communales de Dommartin. Procès-verbaux d'adjudication à bail

de ces pâtures par devant le subdélégué. — Procuration à l'effet de plaider donnée par les habitants au syndic. Consultation d'avocat jointe à une requête en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants; avis du subdélégué, etc.

C. 544. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1776-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté de Doulancourt, aujourd'hui Dolancourt (Aube). État des biens appartenant à chaque habitant; minute du rôle des impôts de 1790. — Déclarations des contribuables aux vingtièmes; minute de la vérification générale faite par le contrôleur. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête présentée par un habitant précédemment chargé du rôle des vingtièmes et révoqué parce qu'il ne savait pas écrire; le subdélégué pense que la destitution doit être maintenue. — Requête adressée par les habitants aux députés composant le Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, pour leur demander l'autorisation d'employer une partie des fonds communaux à solder le montant du rôle de la contribution représentative de la corvée; avis favorable du Bureau intermédiaire; ordonnance de l'intendant qui accorde l'autorisation sollicitée.

C. 545. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1747-1789. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, de la communauté de Doulancourt, aujourd'hui Dolancourt (Aube). — Lettre du sous-ingénieur de Montrocher à l'intendant, au sujet du pont de Dolancourt. — Requête des habitants à l'intendant et au juge garde du lieu, au sujet d'une ruelle qui fait matière à contestation entre eux et leur curé; procès-verbal de visite des lieux par un expert désigné par l'intendant. — État des habitants corvéables qui n'ont pas travaillé à la réparation du chemin de Dolancourt à Argançon. — État des biens situés à Dolancourt qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube; rôle. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Traité entre un recteur d'école et les habitants; ordonnance de l'intendant qui approuve ce traité. — Comptes des syndics. Années 1747-1749 : recette, 440 livres 40 sols; en moyenne, 36 livres 46 sols 8 deniers; dépense : 405 livres 48 sols 6 deniers; en moyenne, 35 livres 6 sols 2 deniers. — Années 1760-1763 : recette, 320 livres 42 sols; en moyenne, 80 livres 3 sols; dépense, 328 livres 44 sols 9 deniers; en moyenne, 82 livres 3 sols 8 deniers. — Année 1770 : recette, 486 livres; dépense, 484 livres 46 sols 4 deniers. — Année 1778 : recette, 454 livres 43 sols; dépense, 394 livres 44 sols. — Année 1787 : recette, 787 livres 42 sols; dépense, 442 livres 46 sols 9 deniers. — Rôles d'impositions communales.

C. 546. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1766-1789. — Gourmetage de la communauté de Doulancourt, aujourd'hui Dolancourt (Aube); procès-verbaux d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix en 1775 : 40 livres; en 1780 : 43 livres; en 1784 : 45 livres; en 1788 : 82 livres. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré de la communauté par devant le subdélégué. Prix en 1777 : 67 livres; en 1787 : 49 livres 40 sols. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances chargé du service des forêts, au sujet du quart en réserve des bois communaux. — Requête adressée à l'intendant par le curé, pour demander des réparations au presbytère; ordonnance de l'intendant qui prescrit qu'elle soit communiquée aux habitants; délibération des habitants extraite des registres du greffe de la justice; ordonnance de l'intendant qui, vu cette délibération, nomme expert le sieur de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées; procès-verbal de visite du sieur de Montrocher; devis et détail estimatif; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication des travaux, etc.

C. 547. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1769. — Presbytère de la communauté de Doulancourt, aujourd'hui Dolancourt (Aube). Plans 1^o du rez-de-chaussée, 2^o du premier étage, comme ils existaient; 3^o du rez-de-chaussée projeté.

C. 548. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu du huitième denier payé par le propriétaire d'un pré vendu par les habitants de Doulevant-le-Châtel (Haute-Marne). — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Engente (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — En 1768 étaient exempts, d'après la feuille de tête, Madame Le Blanc, dame du lieu, et le curé, seul décimateur qui faisait valoir les grosses et menues dîmes évaluées 400 livres; il faut y ajouter le chapitre de Saint-Maclou et l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube. — Deux articles sont écrits sur le dos d'ordonnances de l'intendant, qui prescrivaient à deux syndics de communautés de payer au subdélégué et à son greffier leurs frais de transport pour l'installation des assemblées des notables de ces communautés.

C. 549. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1774-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Engente (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Anciens privilégiés : l'abbaye de Clairvaux (Aube); le chapitre de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne); la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem de Thors (Aube).

Anciens contribuables : plusieurs bourgeois de Chaumont-en-Bassigny ; un menuisier, un charron, un maçon, plusieurs vigneron, etc. La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers.

C. 550. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1737-1789. — Requête des habitants de la communauté d'Engente (Aube) aux élus de Bar-sur-Aube, pour faire connaître qu'ils ont été grêlés et demander un dégrèvement ; procès-verbal de chevauchée d'un élu. — Rôle de la taille de 1782, comprenant 40 contribuables et montant à 446 livres 5 sols. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Minute de la vérification générale des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — Requête du sieur de Saulx, seigneur d'Engente, qui demande l'élargissement de son garde, écroué dans la prison royale de Bar-sur-Aube : cette requête adressée à l'intendant ; on y trouve joint un extrait du registre de la geôle. — État des biens situés à Engente, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. Année 1766 : recette, 62 livres 10 sols ; dépense, 22 livres 19 sols 6 deniers. — Année 1776 : recette, 14 livres ; dépense, 13 livres 13 sols 3 deniers. — Année 1786 : recette, 76 livres ; dépense, 72 livres 19 sols 9 deniers.

C. 551. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1767-1789. — Rôles des impositions communales de la communauté d'Engente (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Année 1766 : prix, 48 livres ; en 1776, 36 livres ; en 1786, 15 livres ; en 1789 : 9 livres. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances chargé du service des forêts et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'une requête adressée au Conseil par les habitants d'Engente, qui demandent à vendre le quart en réserve de leurs bois. — Requête adressée à l'intendant par le curé, qui expose que son presbytère se compose en tout d'une cuisine et d'une chambre, tandis que les règlements exigent deux chambres et un cabinet ; il demande que l'intendant fasse ajouter à son presbytère un cabinet aux frais de la communauté ; mémoire des habitants, qui refusent de contribuer à la dépense de ce cabinet. Nouvelle requête du curé ; avis motivé du subdélégué, tendant au rejet de la demande du curé ; ordonnance de l'intendant qui accueille cette demande et charge le sieur de Montrocher, sous-ingénieur, de dresser le devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux par devant le subdélégué ; ordonnance de l'intendant qui approuve cette adjudication. Pétition de l'adjudica-

taire, qui demande à être payé de travaux supplémentaires ; ordonnance de l'intendant qui le déboute.

C. 552. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Esclance ou Eclance (Aube) pour l'année 1790. — La feuille de tête mentionnait, en 1767, deux exempts : M. de Nogent, seigneur, et le curé, mais cet énoncé est incomplet ; il faut ajouter : l'hôpital du Saint-Esprit de Bar-sur-Aube ; la fabrique de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et plusieurs nobles qui n'habitaient pas Éclance. — A cette matrice sont jointes deux minutes du rôle de la taille de 1790.

C. 553. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1728-1789. — Procès-verbal de chevauchée d'un élu de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle sur le territoire de la communauté d'Esclance ou Éclance (Aube). — Procès-verbal de nomination de collecteurs, etc. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bestiaux, des récoltes, des biens de mainmorte. — Devis de travaux à faire dans les rues du village. — Requête adressée à l'intendant par un laboureur qui vient de perdre un cheval et qui demande à être déchargé des corvées sur les grandes routes. — Devis de travaux de charité. — Requête adressée à l'intendant par un particulier d'Esclance, qui se plaint de violences exercées sur lui par un soldat provincial. — Lettre adressée à l'intendant et signée du comte de Saint-Priest, ministre de la maison du Roi, qui renvoie à l'intendant une pétition du curé d'Esclance. (Le curé d'Esclance demandait une boîte de remèdes pour sa paroisse.) — État des biens situés à Esclance qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube ; rôle. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale.

C. 554. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1767-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Esclance ou Éclance (Aube). Années 1768-1770 : recette, 46 livres 15 sols ; en moyenne, 15 livres 11 sols 8 deniers ; dépense, 89 livres 13 sols ; en moyenne, 29 livres 17 sols 8 deniers. — Année 1780 : recette, 27 livres ; dépense, 18 livres 8 sols 3 deniers. — Année 1788 : recette, 25 livres ; dépense, 34 livres 9 sols. — Rôles d'impositions communales. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui donner connaissance d'une contestation survenue entre un salpêtrier et les habitants d'Éclance, au sujet de la fourniture de bois faite par ces derniers, et que

le salpêtrier prétend insuffisante, etc. — Traité entre le seigneur et les habitants par devant le juge d'Éclance, à l'occasion de la suppression de l'étang du lieu.

C. 555. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1765-1784. — Réparations à l'église et au presbytère de la communauté d'Esclance ou Éclance (Aube); requêtes adressées à l'intendant par le curé et par les habitants pour demander les visites d'un expert; ordonnances de l'intendant qui font droit; devis et détails estimatifs; procès-verbaux d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnances de l'intendant qui approuvent ces procès-verbaux; correspondance entre l'intendant et le subdélégué au sujet de ces travaux; délibérations des habitants y relatives, etc.

C. 556. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Esguilly, depuis Éguilly (Aube) pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé du lieu, M. Leblanc de Vitry, seigneur du lieu, le commandeur du Temple, etc. Anciens contribuables : le recteur d'école, dont l'industrie est évaluée 40 livres; deux tixiers, un meunier, un jardinier, deux maréchaux; le reste se compose de laboureurs et de manouvriers. Les dernières feuilles sont occupées par les anciens contribuables forains, c'est-à-dire domiciliés hors d'Éguilly.

C. 557. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1719-1789. — Requête adressée par les habitants de la communauté d'Esguilly, depuis Éguilly (Aube), aux élus de Bar-sur-Aube, pour demander une décharge de la taille, vu les dégâts causés par un orage; procès-verbal de chevauchée d'un élu. — Autre demande en décharge adressée à l'intendant par trois laboureurs incendiés. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Registre des déclarations pour la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte, etc. — Copie d'un mandat d'arrêt lancé par l'intendant contre deux voleurs. Plainte adressée à l'intendant par les habitants contre deux particuliers qu'ils accusent de vols. — Plainte adressée à M. Beugnot par le seigneur, qui accuse les habitants de divers actes de brigandage. — État des biens situés à Éguilly qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Vendevre (Aube); rôles.

C. 558. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1750-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Esguilly, depuis Éguilly (Aube). Année 1766 : recette, 25 livres 2 sols; dépense, 32 livres. — Année 1776 : recette, 91 li-

vres 9 sols 6 deniers; dépense, 65 livres 9 sols 6 deniers. — Année 1786 : recette, 54 livres 13 sols 3 deniers; dépense, 38 livres 4 sol 9 deniers. — Rôles d'impositions communales extraordinaires. — Requête des habitants qui demandent une imposition; ordonnance de l'intendant qui la prescrit. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix en 1778 : 42 livres 5 sols; en 1787 : 37 livres. — Requetes des habitants à l'intendant pour lui signaler la nécessité de faire des réparations à l'église; devis, procès-verbaux d'adjudication, ordonnances de l'intendant, etc. — Requête en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants, avis du subdélégué.

C. 559. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1776-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Espothémont, depuis^Epothémont (Aube). — Privilégiés : le curé du lieu; l'évêque de Châlons-sur-Marne, en qualité d'abbé de Montierender (Haute-Marne), seigneur en partie; MM. de Beaufort, seigneur en partie, de Cloye, seigneur de Remimesnil; le comte de Brienne; de Guenichon, seigneur en partie; le marquis de Choiseul; de La Morre, seigneur de La Ville-au-Bois; de Beaufort de Frampas, etc. Contribuables : le recteur d'école, un voiturier, un garde-chasse, un maréchal, etc. Le reste des habitants sont laboureurs ou manouvriers.

C. 560. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1675-1780. — Reçu de tailles donné aux collecteurs de la communauté d'Espothémont, depuis Épothémont (Aube), par le receveur de l'Élection. — Procès-verbal de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des biens de main-morte, des chevaux, des récoltes, etc. — Requête adressée à l'intendant par un particulier d'Épothémont chargé de conduire du bois de marine, et qui demande à être payé. — Lettres adressées à l'intendant par des habitants nobles d'Épothémont qui veulent faire entrer leurs enfants à l'école militaire; minutes de lettres écrites en conséquence par l'intendant. — Requête adressée à l'intendant par les habitants, qui veulent retirer au curé une ruelle qu'ils lui avaient cédée; ordonnance conforme de l'intendant. — Comptes des syndics. Années 1774-1775 : recette nulle; dépense, 42 livres 8 sols; en moyenne, 24 livres 4 sols. — Année 1785 : recette nulle; dépense, 44 livres 19 sols 9 deniers.

C. 561. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1761-1789. — Requête de quelques habitants de la communauté d'Espothémont, depuis Épothémont (Aube), qui

demandent à l'intendant une imposition. Ordonnance de l'intendant qui rejette cette requête. — Rôles d'une autre imposition. — Requêtes adressées à l'intendant par le curé, qui veut obtenir des réparations à son presbytère. Nominations d'experts par l'intendant. Devis, procès-verbaux d'adjudication de réparations et de reconstruction par devant le subdélégué, etc. — Requête du curé qui demande des réparations à l'église. Ordonnance conforme de l'intendant, devis, procès-verbal d'adjudication des travaux par devant le subdélégué, etc. — Plainte adressée par les habitants à l'intendant, contre des particuliers qui envahissaient leurs biens communaux. Ordonnance de l'intendant qui les renvoie devant les juges ordinaires. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, au sujet d'un procès fait par le curé à un marguillier de la fabrique.

C. 562. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1786-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Essoyes (Aube) pour l'année 1790 (première partie). — Privilégiés : les religieux de Molesme (Côte-d'Or), le grand prieur du prieuré de Champagne (ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem); la maladrerie d'Essoyes; la communauté d'habitants du même lieu; de Baudouin, seigneur de Servigny; le marquis Du Sausset; le chapelain de Saint-Nicolas d'Essoyes; le curé de la paroisse; l'hôpital de Mussy-sur-Seine (Aube); le prieur de Viviers (Aube), etc. — Contribuables : le receveur des aides, appointements : 750 livres; le commis en second des aides, appointements : 600 livres; un chirurgien dont l'industrie est évaluée 50 livres; le postillon des lettres qui était en même temps mercier; le juge de la gruerie, etc.

C. 563. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1776-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Essoyes (Aube) pour l'année 1790 (deuxième partie). — Contribuables : un cordonnier dont l'industrie est évaluée 33 livres; un tisserand, 50 livres; un marchand fripier, 80 livres; un boulanger, 80 livres; un boucher, 80 livres; un taillandier, 80 livres; le greffier de la gruerie, 30 livres; un chapelier, un charpentier, etc.

C. 564. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1774-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Essoyes (Aube) pour l'année 1790 (troisième partie). — Contribuables : un menuisier dont l'industrie est évaluée 60 livres; un chapelier, 60 livres; un bourrelier, 60 livres; un taillandier, 80 livres; le procureur du Roi; un avocat avec cette note : « pour son étude, mémoire : n'étant pas postulant »; un tixier, 40 livres; une marchande mercière, 30 livres; un mercier, 50 livres; un maçon, 60 livres;

un boulanger, 90 livres; un coutelier, 46 livres; un perruquier, 60 livres, modérées à 30 livres sur la demande de la communauté, etc.

C. 565. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Essoyes (Aube) pour l'année 1790 (quatrième partie). — Contribuables : un cordonnier dont l'industrie est évaluée 50 livres; un charron, 53 livres 6 sols; un chapelier, 50 livres; un avocat, néant, « n'étant pas postulant »; un perruquier, 26 livres 13 sols, « étant peu occupé »; un boucher, 60 livres; un menuisier, 60 livres; un couvreur, 60 livres; le recteur d'école, 40 livres, etc.

C. 366. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Essoyes (Aube) pour l'année 1790 (cinquième partie). — Contribuables : le prévôt d'Essoyes et le fermier du droit de hallage, tenant du seigneur ce droit pour 140 livres, etc. Cette partie de la matrice comprend principalement : des cotes collectives, c'est-à-dire qui concernent chacune plusieurs héritiers encore en indivision; des cotes de forains, c'est-à-dire de propriétaires domiciliés hors de la paroisse.

C. 567. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1686-1790. — Reçus du huitième denier donnés aux détenteurs de biens aliénés par la communauté d'Essoyes (Aube). — Procès-verbal de chevauchée des élus. — Rôle du doublement de la capitation, etc. — Déclarations des contribuables à la contribution patriotique. — Lettre du contrôleur général de Calonne, qui notifie à l'intendant de Champagne le rejet d'une demande formée par les habitants d'Essoyes; ces derniers voulaient être exempts des droits d'entrée et des droits réservés. — Domaine royal d'Essoyes (première partie). — Procès-verbal d'adjudication de la baronnie d'Essoyes pour neuf années, à commencer au 24 juin 1776 (ce procès-verbal, passé devant le subdélégué, est précédé de l'état des biens qui composaient la baronnie d'Essoyes). — Devis d'ouvrages à faire au moulin Collinet, qui dépend du domaine; procès-verbal d'adjudication à bail de ce moulin par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Procès-verbal d'adjudication à rente du moulin de La Roche par devant le subdélégué, etc.

C. 568. (Liasse.) — 99 pièces, papier, 2 en parchemin.

1781-1788. — Domaine royal d'Essoyes [Aube] (deuxième partie). — Mémoire des officiers du bailliage de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) sur l'édit d'octobre 1780, qui réunit la justice de Fontette à la prévôté d'Essoyes. Re-

construction de l'auditoire et des prisons ; devis, arrêt du Conseil qui l'approuve ; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, procès-verbal de réception des travaux. — Requête adressée à l'intendant par les officiers de la prévôté, qui se plaignent de l'insuffisance de l'édifice construit, lequel se compose en tout d'une pièce de neuf pieds carrés et d'un cachot de neuf pieds sur cinq, etc.

C. 569 (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1731-1790. — États statistiques des corporations d'arts et métiers de la communauté d'Essoyes (Aube), des maîtres exerçant les différents métiers, des habitants, chevaux, bétails, récoltes. — Lettre d'envoi à l'intendant par le subdélégué de Bar-sur-Aube, d'une requête des habitants d'Essoyes qui demandent à être dispensés de la corvée sur les routes. Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'enlèvement des boues déposées par certains habitants dans les rues du village. — Procès-verbal dressé par le subdélégué des dires du syndic de la communauté et du propriétaire de l'écurie des chevaux de la compagnie de Lénoncourt, en garnison à Essoyes. — Plainte adressée à l'intendant par un receveur des droits de contrôle, qui se prétend exempt du logement des gens de guerre et chez qui on a logé un officier des gendarmes écossais en garnison à Essoyes, etc. — Mémoire adressé à l'intendant par l'oncle d'une jeune fille qui veut faire un mauvais mariage : il demande l'arrestation du prétendu ; note écrite de la main de l'intendant qui prescrit l'arrestation de ce dernier. — Lettres adressées à l'intendant et signées du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, au sujet d'une demande de lettres de rémission pour meurtre. — Pétition adressée au Roi par les habitants d'Essoyes, qui demandent qu'on fasse arracher les vignes plantées dans des terrains propres à la culture des grains.

C. 570. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1706-1788. — Lettres signées d'Angervilliers, ministre de la guerre, et adressées à l'intendant, sur la nécessité de rétablir les prisons d'Essoyes (Aube). — Placet adressé au chancelier par M. de Fontette, intendant de Caen, pour demander l'établissement de quatre foires nouvelles à Essoyes ; lettre signée de Maupeou, qui renvoie ce placet à l'intendant, etc. — Note rappelant que le péage d'Essoyes a été maintenu par arrêt du Conseil de 1734, etc. — Registre du contrôle des baptêmes, mariages et sépultures ; commission de contrôleur. — Lettre d'envoi par l'intendant général des postes, d'une commission de distributeur des lettres à Essoyes. — Incendie du 42 mars 1763 ; états de pertes, etc. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué de Bar-sur-Aube et le ministre Ber-

tin, au sujet des querelles du gouverneur avec le prévôt du lieu ; lettre écrite à l'intendant par le gouverneur, qui prétend avoir droit à la jouissance des fossés. — Procès-verbal d'élection de la municipalité ; procès-verbal d'élection à une place vacante, etc.

C. 571. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1738-1790. — Comptes des syndics de la communauté d'Essoyes (Aube). — Années 1734-1737 : recette, 853 livres 4 sol 4 deniers ; dépense, 764 livres 3 sols 6 deniers ; en moyenne, 424 livres 17 sols 5 deniers et 408 livres 14 sols 9 deniers par an. — Année 1753 : recette, 494 livres ; dépense, 564 livres 8 sols. — Année 1763 : recette, 417 livres 5 sols ; dépense, 320 livres 4 sols 6 deniers. — Année 1772 : recette, 682 livres 18 sols 3 deniers ; dépense, 426 livres 19 sols 6 deniers. — Année 1788 : recette, 2,224 livres 7 sols 4 deniers ; dépense, 1,862 livres 12 sols 7 deniers. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix en 1766 : 200 livres ; en 1776 : 370 livres ; en 1786 : 348 livres.

C. 572. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1773-1789. — Impositions communales d'Essoyes (Aube). — Requêtes adressées à l'intendant par le syndic, pour demander des impositions communales sur les prenants à l'affouage dans les bois communaux ; délibérations des habitants produites à l'appui de ces requêtes ; ordonnances de l'intendant rendues en conséquence ; rôles. — Correspondance entre l'intendant des finances chargé du service des forêts, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'une requête des habitants qui demandent l'autorisation de couper leur quart en réserve. — Délibération des notables, qui autorise la refonte d'une cloche ; marché passé pour cette refonte entre le syndic et un fondeur de cloches, etc. — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant ; avis du subdélégué ; ordonnances de l'intendant.

C. 573. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Fligny, aujourd'hui Fuligny (Aube), pour l'année 1790. — Privilégiés : d'Allonville, seigneur ; le duc de Montmorency ; de Lux de Ventelet, demeurant à Ailleville (Aube) ; Delarue, seigneur de Fresnay (Aube) ; les héritiers de Madame de Pleurre ; Madame de Coningham ; Leblanc, seigneur d'Éguilly (Aube) ; le curé du lieu ; l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube. Les anciens contribuables étaient presque tous laboureurs ou manouvriers, cependant on remarque un cou-

vreux en tuiles, un charron, le procureur fiscal qui, à cette profession, joignait celle de cabaretier, un charpentier, etc.

C. 574. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1767-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, de la contribution représentative de la corvée, et de la contribution patriotique de la communauté de Fligny, aujourd'hui Fuligny (Aube). — En 1770, montant du rôle de la taille et des accessoires : 4,419 livres 6 deniers ; nombre des contribuables, 73. — En 1780, montant du même rôle : 4,243 livres 18 sols. — En 1788, montant du même rôle, 4,204 livres 18 sols ; nombre des articles, 74 ; montant du rôle de la contribution représentative de la corvée, 490 livres 13 sols. — Minute du rôle des vingtièmes pour l'année 1786. — Certificats des curé, syndic et habitants fournis par des pères de dix enfants, qui demandent à être déchargés de la taille. — Procès-verbal de nomination de collecteurs, etc. — Ordonnances de l'intendant prescrivant aux syndics de payer les taxes établies par l'arrêt du Conseil du 22 février 1770, pour les convois militaires, aux lieux et places du service en nature autrefois exigible. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, biens de main-morte, etc. — Ordonnances de paiement rendues par l'intendant au profit du voyer-piqueur qui a conduit les travaux des habitants de Fuligny sur la grande route de Bar-sur-Aube à Colombé (Haute-Marne), [route impériale n° 49]. — Devis de travaux de charité sur les chemins de Fuligny à Bar-sur-Aube et de Fuligny à Brienne (Aube), et dans les rues de Fuligny. — État des biens sis à Fuligny, qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube ; rôles.

C. 575. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1767-1790. — Comptes des syndics de la communauté de Fligny, aujourd'hui Fuligny (Aube). — Année 1776, recette nulle ; dépense, 45 livres 6 sols 3 deniers. — Année 1786, recette nulle ; dépense, 74 livres 3 sols 9 deniers. — Impositions communales ; rôles. — Requête adressée à l'intendant par le curé, qui demande des réparations au presbytère ; ordonnance de l'intendant qui renvoie cette requête au subdélégué de Bar-sur-Aube, avec prière de la communiquer aux habitants ; délibération des habitants qui admettent l'exactitude des faits articulés dans la requête ; avis conforme du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnance de l'intendant qui désigne pour architecte le sieur de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées ; devis et détail estimatif dressés par le sieur de Montrocher ; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube ; procès-verbal d'adjudication ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube portant que l'arrêt du Conseil qui doit autoriser l'impo-

sition extraordinaire, nécessaire au paiement du prix de l'adjudication, n'étant pas encore rendu, les travaux n'ont pu commencer, que par conséquent il y a lieu de continuer à payer au curé son indemnité de logement fixée à 40 livres par an. — Contestation entre les communautés de Vernonvilliers (Aube) et de Fuligny au sujet de la propriété d'une pâture ; exploits d'huissier, extraits des minutes du greffe de la subdélégation de Bar-sur-Aube, des registres du greffe de la justice de Fuligny, etc.

C. 576. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1719-1789. — Minute de la vérification générale des vingtièmes de la communauté de Fontaines (Aube), faite par le contrôleur, en 1784 ; tarif pour servir à l'estimation du revenu des terres labourables, etc. — Procès-verbaux de chevauchée faits par des élus de Bar-sur-Aube, pour constater des pertes causées par la sécheresse et par la grêle. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Requête adressée au subdélégué de Bar-sur-Aube par un garde-chasse qui demande à être déchargé de la corvée ; ordonnance du subdélégué qui accueille cette requête. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — Lettre adressée à l'intendant par le seigneur de Fontaines, qui demande l'arrestation d'un individu contre lequel il articule les faits suivants : il « ne » fait ny pasque, et ne s'approche point des sacrement, il insulte souvent les prêtres qui desservent la paroisse ; » avis du subdélégué de Bar-sur-Aube qui propose de le mettre en prison quelques jours pour l'exemple. — États des biens situés dans l'étendue de la paroisse de Fontaines qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. Ordonnance du subdélégué qui confirme la nomination d'un syndic, faite par les habitants. (La formule imprimée de cette ordonnance contient un règlement général sur les droits et charges des syndics communaux). — Règlement imprimé des assemblées municipales de Champagne. (Cet exemplaire, destiné à la communauté de Fontaines, ne lui aura sans doute pas été envoyé.) — Compte des syndics. En 1747, recette ; 993 livres 5 sols ; dépense : 458 livres 19 sols 9 deniers. — En 1755, recette : 249 livres ; dépense : 424 livres 2 sols 3 deniers. — En 1769, recette : 226 livres 16 sols 9 deniers ; dépense : 220 livres 8 sols 9 deniers. — En 1777, recette : 229 livres 12 sols 9 deniers ; dépense : 439 livres 7 sols 9 deniers. — En 1788, recette : 4,480 livres 11 sols 3 deniers ; dépense : 224 livres 12 sols 6 deniers.

C. 577. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1766-1790. — Procès-verbaux d'adjudication du gour-

metage de la communauté de Fontaine (Aube), passés les premiers par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, les derniers par devant l'administration municipale. Prix, en 1766 : 60 livres ; en 1776 : 74 livres ; en 1786 : 60 livres. — Rôles d'impositions communales. — Procès-verbaux d'adjudication des prés communaux par devant le subdélégué. Prix, en 1778 : 125 livres ; en 1787 : 120 livres. — Correspondance entre l'intendant des finances chargé des forêts, l'intendant de Champagne et son subdélégué de Joinville (Haute-Marne), au sujet d'une requête des habitants de Fontaines, qui désirent couper le quart en réserve de leurs bois. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête en autorisation de plaider adressée par les habitants de Fontaines à l'intendant. — Ordonnance de l'intendant qui approuve un traité entre le maître d'école et les habitants. Autre ordonnance qui approuve l'acquisition d'une maison destinée à loger le maître d'école. — Délibérations des habitants, ordonnance de l'intendant, devis, etc., relatifs à des réparations à leur église.

C. 578. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1789. — Plan et élévation d'une croix en pierre projetée pour la communauté de Fontaines (Aube).

C. 579. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1786-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Fontette (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) Anciens privilégiés : le Roi, seigneur ; le grand prieur de France, ordre de Malte ; le curé ; la communauté d'habitants propriétaire de 400 arpents de bois, dont le revenu annuel est évalué 1,000 livres, etc. — Anciens contribuables : un conducteur des chemins, joignant à cette profession celle de buraliste, son revenu évalué 20 livres ; un tissier ; un meunier ; le reste se compose de laboureurs et de manouvriers.

C. 580. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1786-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Fontette (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) Anciens contribuables : un aubergiste, dont l'industrie est évaluée 30 livres ; un compagnon maçon, 40 livres ; le recteur d'école, dont l'industrie est mentionnée pour mémoire, du consentement des habitants, etc. Les autres habitants sont laboureurs ou manouvriers.

C. 581. (Liasse.) — 59 pièces, papier, 2 en parchemin.

1775-1790. — Contribution patriotique de la communauté de Fontette (Aube) ; déclarations des contribuables ; rôle. — Feuille de tête du rôle de la taille de 1785. Procès-

verbal de nomination de collecteurs. — Domaine royal (première partie). — Procès-verbal d'adjudication à bail de ce domaine par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube ; cahier des charges contenant le détail des biens qui composaient le domaine de Fontette ; deux plans du château de Fontette ; arrêt du Conseil approuvant l'adjudication de travaux à faire à ce château, etc.

C. 582. (Liasse.) — 77 pièces, papier, une en parchemin.

1777-1788. — Domaine royal de Fontette (Aube). (Deuxième partie.) — Arrêt du conseil qui confirme l'adjudication des travaux à faire aux fours et pressoirs bannaux de Fontette ; cette adjudication passée par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit le paiement des travaux exécutés à la chapelle seigneuriale de Fontette. Procès-verbal de visite des bâtiments dépendant de la seigneurie par des experts nommés par le subdélégué. Plan du logement du fermier. Procès-verbal d'adjudication à bail par devant le subdélégué, etc.

C. 583. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1743-1789. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes de la communauté de Fontette (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants de travailler pendant trois jours à la réparation des chemins finagers. — Correspondance entre l'intendant, le seigneur de Fontette et le subdélégué de Bar-sur-Aube au sujet d'une contestation entre les habitants et un ancien syndic. Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. — État des biens situés sur le finage de Fontette qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Compte des syndics. Années 1737-1741, recette : 723 livres 5 sols 9 deniers ; dépense : 562 livres 5 sols ; en moyenne 144 livres 13 sols 2 deniers et 142 livres 9 sols. — Année 1750, recette : 164 livres 10 sols ; dépense : 60 livres 14 sols. — Année 1760, recette : 145 livres 3 sols 3 deniers ; dépense 125 livres 4 sols 6 deniers. — Année 1770, recette : 179 livres 2 sols 3 deniers ; dépense : 196 livres 4 sols 3 deniers. — Année 1780, recette : 206 livres 14 sols 9 deniers ; dépense : 129 livres 4 sols 3 deniers. — Année 1787, recette : 1,402 livres ; dépense : 380 livres 16 sols 2 deniers.

C. 584. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1766-1789. — Requête du syndic de la communauté de Fontette (Aube) à l'intendant, pour lui demander d'imposer extraordinairement les habitants ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnances de l'intendant ; rôles. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage par devant le subdélé-

gué. Prix, en 1778 : 42 livres ; en 1787 : 6 livres. — Devis des travaux à faire à l'église ; extraits des délibérations de la municipalité de Fontette concernant ces travaux. — Lettres écrites à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances, chargé du service des forêts, et par le ministre Bertin, au sujet d'une plainte formée par les habitants de Fontette contre les officiers de la maîtrise. — Requêtes des habitants, qui demandent des autorisations de plaider ; avis du subdélégué ; ordonnances de l'intendant.

C. 585. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Fravaux (Aube), pour l'année 1790. Anciens privilégiés : l'évêque de Tulle, abbé de Montieramey, seigneur ; le curé du lieu ; la fabrique du lieu ; la communauté du lieu, propriétaire de 60 arpents de bois ; l'abbaye de Clairvaux (Aube). — Anciens contribuables : vignerons et manouvriers. Les propriétaires domiciliés hors du territoire, ou forains, sont très nombreux.

C. 586. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1719-1790. — Requête adressée par les habitants de Fravaux (Aube) aux président, lieutenant et élus de l'Élection de Bar-sur-Aube, pour leur exposer qu'ils ont été grêlés ; procès-verbal de chevauchée d'un élu. Procès-verbal de nomination de collecteurs, etc. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte, etc. — État des biens situés sur le territoire de Fravaux et qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Comptes des syndics de la communauté. Années 1766-1768, recette : 54 livres ; en moyenne, 47 livres ; dépense 92 livres 8 sols ; en moyenne, 30 livres 16 sols. — Année 1776, recette : 20 livres ; dépense : 43 livres 8 sols 3 deniers. — Année 1786, recette : 426 livres ; dépense : 64 livres 4 sol. — Rôles d'impositions extraordinaires. — Devis de réparations à l'église et au presbytère. (Le presbytère dont il s'agit est celui de Spoix, qui était en partie à la charge des habitants de Fravaux.) — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage, les premiers par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, le dernier par devant la municipalité. Prix, en 1775 : 44 livres ; en 1787 48 livres.

C. 587. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Fravigne, aujourd'hui Fraligne (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé ; le prieur de Fouchères (Aube), seigneur ; le vicaire du lieu ; les religieux de Montieramey (Aube), etc. — Anciens contribuables : le recteur

d'école, coté 5 sols de taille, suivant son traité avec la communauté ; les autres sont laboureurs, manouvriers ou tisserands. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. Rôle de la taille de 1789, etc. — Contribution patriotique ; déclarations des contribuables ; rôle. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte, etc. — Mémoire adressé par les habitants au bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, pour demander une part dans les fonds de charité. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — État des biens situés à Fraligne qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de Bar-sur-Aube ; rôle. — Compte d'un syndic de la communauté. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une demande d'imposition communale adressée par le syndic à l'intendant.

C. 588. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1687-1790. — Reçu de la taxe dûe pour des usages aliénés par la communauté de Fresnay (Aube). — Procès-verbal de vérification des bases sur lesquelles les vingtièmes étaient assis, ce procès-verbal dressé par le contrôleur des vingtièmes. — Procès-verbal de nomination de collecteurs de la taille. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte, etc. — État des biens situés sur le territoire de la communauté de Fresnay qui doivent contribuer aux dépenses de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics. Année 1772, recette nulle ; dépense ; 2 livres 18 sols. — Année 1784, recette nulle ; dépense : 42 livres 10 sols 3 deniers. — Année 1787, recette nulle ; dépense : 35 livres 16 sols.

C. 589. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1773-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par le syndic de la communauté de Fresnay (Aube), qui demande des impositions communales ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnances conformes de l'intendant. (Aux requêtes se trouvent joints des procès-verbaux de triage de la coupe affouagère par le gruyer du lieu.) — Procès-verbal de visite du presbytère ; devis et détail estimatif des travaux à exécuter ; ordonnances de l'intendant qui prescrivent de faire l'adjudication, qui approuvent l'adjudication faite, etc.

C. 590. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1774. — Plan du premier étage du presbytère de la communauté de Fresnay, indiquant les parties à conserver et les parties à reconstruire.

C. 591. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Gersains, aujourd'hui Jessains (Aube), pour l'an-

née 1790. — Anciens privilégiés : M. de Bossancourt, seigneur en partie ; les religieux de l'abbaye de Beaulieu (Aube), seigneurs en partie ; le prieur de Saint-Nicolas de Jessains ; le curé de Trannes (Aube) et de Jessains, son annexe ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube ; la communauté du lieu, propriétaire de 60 arpents de bois taillis, etc. La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers.

C. 592. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1719-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Gersains, aujourd'hui Jessains (Aube). En 1771, contribuables : 89 ; montant du rôle : 4,543 livres. — En 1780, contribuables : 82 ; montant du rôle : 2,082 livres 8 sols 3 deniers. — Minute du rôle des vingtièmes de l'année 1788. — Rôle de la contribution patriotique. — Procès-verbal de chevauchée d'un élu de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle. — États statistiques des habitants, des chevaux, des bestiaux, des récoltes, des biens de main-morte, etc. — États des biens situés sur le finage de Jessains qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendevre (Aube) ; rôle. — Procès-verbal d'élection des membres de la municipalité.

C. 593. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1756-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Gersains, aujourd'hui Jessains (Aube). Années 1746-1747, recette : 112 livres 15 sols ; dépense 104 livres 12 sols ; en moyenne, 56 livres 7 sols 6 deniers et 52 livres 6 sols. — Année 1757, recette : 378 livres 10 sols ; dépense : 370 livres 1 sol. — Année 1766, recette : 32 livres 15 sols ; dépense : 94 livres 14 sols 6 deniers. — Année 1776, recette : 208 livres 13 sols 3 deniers ; dépense : 408 livres 10 sols 3 deniers. — Année 1786, recette : 445 livres ; dépense : 454 livres 14 sols 3 deniers. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances chargé des forêts et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'une requête des habitants de Jessains, qui demandent l'autorisation d'exploiter leur quart en réserve. — Délibération des habitants de Jessains relative à la reconstruction du presbytère de Trannes. — Avis du subdélégué sur une demande en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants de Jessains ; ordonnance de l'intendant qui prescrit une enquête. — Procès-verbal dressé par le subdélégué des dires contradictoires des habitants et d'un salpêtrier ; exploits d'huissier signifiés au salpêtrier sur la demande du syndic, et au syndic sur la demande du salpêtrier, etc. — Impositions communales ; rôles, etc.

C. 594. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or), pour l'année 1790. Les bénédictins de l'abbaye de Molesme (Côte-d'Or), seigneurs de Grancey, y possédaient une forge et un bâtiment de ferme, 226 journaux de terre labourable, 96 arpents de pré, 168 arpents de bois, dont vingt-quatre destinés à l'affouage de la forge, les grosses et menues dimes et les novales, un moulin banal, une taille seigneuriale de 40 sols par feu, un ancien hermitage loué 40 livres ; ils payaient au curé 700 livres de portion congrue, entretenaient le chœur de l'église et une chapelle, et pour l'année 1790 leurs impositions furent fixées, taille et accessoires, à 403 livres 18 sols 9 deniers.

C. 595. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1687-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or). Ces rôles, à commencer par le premier (1770) et jusques y compris celui de l'année 1788, n'ont pas été rédigés exclusivement par les collecteurs, et un commissaire nommé par l'intendant a concouru à leur rédaction. — En 1789, le commissaire a été nommé par le bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, en vertu de l'arrêt du Conseil du 20 septembre 1788. (Cette double observation s'applique d'une manière générale à tous les rôles de la taille de Champagne.) — Reçu de l'impôt levé sur un particulier, possesseur de biens usurpés sur la communauté. — « Mémoire pour « faire connaître comment se fait l'impôt du sel à Grancey et « comment ledit impôt a été levé en l'année 1730. » — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Ordonnance de l'intendant rendue sur requête du syndic et prescrivant trois jours de corvée bourgeoise. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, etc. — Délibération des habitants qui acceptent la démission d'un syndic et en nomment un nouveau, etc.

C. 596. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1725-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or). Année 1726, recette : 30 livres ; dépense : 53 livres 10 sols. — Année 1750, recette : 420 livres ; dépense : 369 livres 13 sols. — Année 1780, recette : 1,207 livres 10 sols 6 deniers ; dépense : 581 livres 13 sols. — Requêtes adressées par les syndics à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions sur les prenant part à l'affouage des bois communaux ; ordonnances conformes de l'intendant ; rôles. — Procès-verbal d'adjudication de la superficie d'un canton de bois, par devant Edme Didier Gabiot, bailly, juge en la prévôté royale de Grancey. (Ce canton contenait 400 arpent, qui furent adjugés 7 livres l'un.) Procès-verbal d'adjudication

par Charles Malgras, bailli et juge gruyer de Grancey, de la superficie de deux cantons contenant 5 à 6 arpents, au prix de 604 livres. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux, par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'adjudication de la pêche de la rivière communale dressé par devant le bailli du lieu. — Autorisations de plaider et de transiger accordées aux habitants par l'intendant. — Requête des habitants à l'intendant pour obtenir l'aliénation de l'ancien presbytère; ordonnance conforme de l'intendant.

C. 597. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1687-1790. — Rôles de la taille de la communauté de Gundrecourt, aujourd'hui Guindrecourt-sur-Blaise (Haute-Marne). — Deux exempts : M. Leseurre, seigneur, et le curé. — En 1770, nombre des contribuables : 63; montant du rôle : 565 livres. — En 1786, nombre des contribuables : 49; montant du rôle : 787 livres 10 sols. — Quittance du huitième denier dû par les possesseurs de biens vendus par les habitants. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Nicolas Puissant, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par un orage, etc. — États statistiques des habitants et des bêtes propres au service de la corvée; état des récoltes, etc. — Procès-verbaux de visite de terres où l'on veut planter la vigne, ces procès-verbaux dressés par Charles-Antoine Armand, lieutenant au bailliage, nommé expert par le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection du corps municipal. — Avis du subdélégué à l'intendant sur la question de savoir s'il y a lieu d'autoriser un emprunt à faire par la communauté. — Avis du subdélégué sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant par les habitants.

C. 598. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1788. — Assemblée d'arrondissement de Gyé-sur-Seine (Aube). (L'arrondissement de Gyé-sur-Seine se composait de 26 paroisses, payant ensemble 93,749 livres 8 sols d'impôts. Ses députés à l'assemblée d'élection de Bar-sur-Aube étaient, pour le Clergé, Régley, curé de Balnot-la-Grange (Aube); pour la Noblesse, le marquis de Praslin; pour le Tiers-État, Etienne, avocat à Mussy; Duval, avocat à Gyé.) États des feux, syndics, curés, seigneurs et députés de chaque communauté de l'arrondissement, Procès-verbal d'une séance tenue notamment pour le remplacement du sieur Régley, nommé à une cure hors de l'arrondissement.

C. 599. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la com-

munauté de Gyé-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Privilégiés : François Rémond, marquis de Montmort, seigneur; le chapitre de Mussy-sur-Seine (Aube); l'abbé de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); le prieur de la Gloire-Dieu (Aube); le curé du lieu; celui de Mussy (Aube); l'hôpital de Bar-sur-Aube, etc. — Contribuables : Duval, garde de la prévôté de l'hôtel, etc.

C. 600. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : Bouchotte, notaire et procureur, gagnant, comme notaire, 50 livres, comme procureur, 40 livres; un maçon; un charpentier; un bourgeois. Les autres contribuables sont vigneron ou manouvriers.

C. 601. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Contribuables : le garde du seigneur; le recteur d'école, dont l'industrie est évaluée 40 livres; un chirurgien, 400 livres. Le reste des contribuables se compose de vigneron et de manouvriers.

C. 602. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1774-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Quatrième partie.) — Contribuables : un boucher, dont l'industrie est évaluée 140 livres; un maçon 60 livres; un meunier, 300 livres; un notaire, 400 livres; un huissier, 90 livres; le receveur des aides et traites, 300 livres; trois soldats provinciaux; un tissier; les autres sont vigneron, manouvriers ou forains.

C. 603. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1686-1790. — Reçus du huitième denier dû par les possesseurs de terres et de prés vendus par la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube). — Observations de M. de Montmort sur l'estimation du revenu de ses biens par le contrôleur des vingtièmes; lettres adressées par M. de Montmort à M. Duclos, directeur des vingtièmes, etc. — Déclaration des habitants pour la contribution patriotique; rôles des sommes à recouvrer. — Requête des habitants aux président, lieutenant et élus de Bar-sur-Aube, pour leur demander décharge de la taille, parce que le territoire a été dévasté par la grêle. Procès-verbaux de nomination de collecteurs, etc. — États statistiques des corporations d'arts et métiers, des habitants, biens de main-morte, chevaux, bestiaux, récoltes. — Requête des habitants à l'intendant, pour lui demander l'exemption de la corvée royale.

— Mémoire des adjudicataires des bois de la forêt de Jeugny contre deux compagnies de Royal-Dragon en garnison à Gyé. — Information faite par le subdélégué de Bar-sur-Aube contre un sergent, à la requête du préposé au recouvrement des vingtièmes. — Procès-verbal de visite des nouvelles plantations de vigne par un expert. — Condamnation prononcée par l'intendant contre un salpêtrier pour cause de rébellion. — État des biens situés sur le finage de Gyé qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube; rôles. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale, etc.

C. 604. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1755-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube). — Année 1755, recette : 593 livres; dépense : 575 livres 8 sols. — Année 1767, recette : 644 livres 6 sols; dépense : 665 livres 43 sols. (Le recteur d'école recevait une indemnité de logement de 25 livres par an.) — Année 1776, recette : 2,009 livres 9 sols; dépense : 2,044 livres 7 sols. — Année 1787, recette : 434 livres 8 sols; dépense : 573 livres 2 sols 6 deniers. (Les gages des gardes communaux étaient de 80 livres par an; l'indemnité de logement du recteur d'école était de 45 livres.)

C. 605. (Liasse.) — 112 pièces, papier, 3 en parchemin.

1743-1790. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube); le plus ancien passé par devant « André Poucet, ayant commission « pour l'exercice des fonctions de bailli au bailliage de Gyé, « délégué par M. Masson, conseiller du Roi, subdélégué de « Monseigneur l'intendant; » les suivants passés par devant le subdélégué; le dernier « extrait du registre des délibérations de l'assemblée municipale du bourg de Gyé-sur-Seine. » — Procès entre la communauté et le sieur Guyot, garde du Roi, qui refuse de reconnaître la validité de l'adjudication du droit de gourmetage; mémoire des habitants à l'intendant; correspondance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué de Bar-sur-Aube; arrêt du Conseil, etc.

C. 606. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1725-1789. — Fossés de la communauté de Gyé-sur-Seine (Aube); procès-verbaux d'adjudication passés, les uns devant le bailli du lieu, les autres devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, etc. — Procès-verbal d'adjudication de la pêche de la Seine et de la Laigne, passé, au profit des habitants, par devant Nicolas-Louis Legouet, bailli du lieu, moyennant une somme de 440 livres par an. — Procès-verbal d'adjudication

de la coupe de 7 arpents de bois communaux faite par devant le bailli du lieu; prix : 445 livres l'arpent. — Ordonnances de l'intendant qui, sur requête des habitants, les autorisent à envoyer une députation à Paris et à contracter un emprunt. — Requête des habitants qui demandent à l'intendant l'autorisation d'aliéner des biens communaux; ordonnance de l'intendant qui prescrit préalablement l'arpentage de ces biens; procès-verbal d'arpentage, par Philibert-Pierre Pertuisot, arpenteur juré à Vitry-le-Croisé (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui exempte d'impôts le recteur d'école, etc. — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant; ordonnance de l'intendant. — Lettres du subdélégué à l'intendant, au sujet du presbytère. — Délibération des habitants relative aux réparations à faire à l'église, à la chapelle Saint-Nicolas et au grand pont.

C. 607. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1787. — Plan des fossés de la communauté de Gyé-sur-Seine, dressé par Philibert-Pierre Pertuisot, arpenteur juré à Vitry-le-Croisé (Aube). (Ces fossés avaient autrefois formé la clôture du bourg et depuis lors étaient vulgairement appelés « les communs, » parce qu'ils étaient une propriété communale.)

C. 608. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Hampigny (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Anciens privilégiés : le duc de Montmorency-Luxembourg, seigneur de la paroisse; le curé du lieu; de Cassetellade, abbé commandataire de Boulancourt (Haute-Marne); les religieux de la même abbaye; les religieux de la Chapelle-aux-Planches; le comte de Brienne; Dumetz comte de Rosnay; le chevalier de Montangon, officier d'artillerie; Madame d'Epotémont, noble; Darancey, gentilhomme, demeurant à Vitry-le-François (Marne); Jacobé de Rambécourt, gentilhomme, demeurant à Châlons (Marne); Mademoiselle de Vienne, noble, à Vitry-le-François; Jacobbé de Franchecourt, gentilhomme à Vitry-le-François, etc.

C. 609. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Hampigny (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : un maréchal, dont l'industrie est évaluée 80 livres; un garde étalon, exempt pour sa personne; un charron, 80 livres, etc. La plupart des habitants sont laboureurs ou manouvriers.

C. 610. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1653-1789. — Tableau des habitants de la communauté

d'Hampigny (Aube), pour servir à la nomination des collecteurs. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Dénombrement des habitants en 1653. (Etat nominatif des chefs de famille et pour chaque feu, nombre des habitants.) — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête adressée à l'intendant par les habitants, qui voudraient enlever au juge du lieu la nomination du messier (garde-champêtre). — Procès-verbal d'une assemblée des habitants qui nomment un procureur pour les représenter à la visite de la rivière de Voire par le grand maître des eaux et forêts au département de Champagne. — Etat des biens situés dans l'étendue du finage d'Hampigny qui doivent contribuer au prix d'acquisition de la caserne de Brienne; rôle. — Procès-verbal d'élection d'un syndic. — Comptes des syndics. La plupart du temps la recette est nulle ou ne consiste qu'en une imposition communale. Dépense, en 1774 : 16 livres 16 sols; en 1784 : 22 livres 12 sols 3 deniers.

C. 611. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1765-1789. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur les impositions communales projetées à Hampigny (Aube); rôle. Etat des revenus et charges de la communauté vers l'année 1788. — Procuration donnée par les habitants devant le juge de Montmorency (Aube) à leur syndic, pour appeler d'une sentence prononcée contre eux par le juge de Boulangcourt (Haute-Marne) en matière de pâture, etc. — Réparations du portail, de la nef et du clocher de l'église; requêtes des habitants à l'intendant, pour lui faire connaître l'état de cet édifice; devis; procès-verbaux d'adjudication, etc. — Réparations du presbytère; procès-verbaux d'assemblée des habitants y relatives.

C. 612. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1773. — Plan, façade et coupe du porche projeté pour l'église de la communauté d'Hampigny (Aube).

C. 613. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1778. — Plans, coupes, élévation du clocher de l'église de la communauté d'Hampigny (Aube) : deux projets, l'un approuvé en assemblée des habitants.

C. 614. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1683-1790. — Reçu du huitième denier dû par l'acquéreur d'une pièce de terre provenant des usages de la communauté d'Hancourt (Marne). — Rôles de la taille, de la capitation des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté d'Haricourt et Bierne (Haute-Marne). — Exempts à la fin du XVIII^e siècle : le baron de Thiers, seigneur, et le curé. — En 1770, le montant du rôle était

de 790 livres pour 64 cotes. En 1786, il y avait un rejet, c'est-à-dire une imposition extraordinaire, et le montant du rôle s'élevait à 2,142 livres 1 sol pour 48 contribuables. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Lettre de la Commission intermédiaire de Champagne au Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, pour lui annoncer un secours de 50 livres accordé à un incendié qui a fait une couverture en tuiles. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée; états des récoltes, etc. — Rôle des propriétaires d'Haricourt et Bierne qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées par le syndic à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions communales. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances, chargé du service des forêts, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête des habitants, qui demandent à l'intendant l'autorisation de louer un pâquis. — Devis dressé par les habitants des réparations à faire à l'église; requêtes adressées à l'intendant par le sieur Mougenet, inspecteur des ponts et chaussées, désigné comme architecte par l'intendant, etc.

C. 615. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1750-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Humbersin, commune de Blumerey (Haute-Marne), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : M. Descordat, seigneur, etc. Anciens contribuables : laboureurs ou manouvriers. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée. — En 1770, le montant du rôle s'élevait à 237 livres 12 sols et le nombre des cotes était de 25. (Le tarif de la taille était de 2 sols 4 deniers 1/4 pour livre de revenu; le tarif de la capitation et des autres impositions de 23 sols 6 deniers pour livre de taille.) — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des hommes et des animaux propres au service de la corvée. États des récoltes, etc. — Plainte des habitants à l'intendant contre un particulier qui, nonobstant l'ordonnance de Sa Grandeur du 20 avril 1750, mène des chevaux pâturer dans les champs avant la moisson. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées à l'intendant par les habitants, pour lui signaler l'insuffisance des revenus communaux et le prier d'autoriser des impositions communales.

C. 616 (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Jasseine (Aube), pour l'année 1790. (Première par-

tie.) — De 1775 à 1778 sont mentionnés comme exempts : le marquis de Dampierre ; le marquis des Réaulx ; Mlle Carbon ; le prieur-curé. La plupart des contribuables sont laboureurs ou manouvriers ; cependant on remarque un menuisier et un maréchal. En 1789, on peut signaler parmi les nouveaux contribuables : le chapitre Saint-Étienne de Troyes ; l'hôpital de Troyes ; le comte de Rosnay ; le prieur de Ramerupt (Aube).

C. 617. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Jasseine (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Nouveaux contribuables : le prieur de Sainte-Thuise (Aube) ; l'évêque de Troyes. Parmi les anciens contribuables : Nicolas Mauvais, juge du lieu, vivant bourgeoisie ; le recteur d'école, logé gratuitement par la communauté, et dont la taille avait été fixée à 5 sols par son traité ; un maréchal, un cordonnier, etc. Nombreux forains habitant Dampierre (Aube), Donnemont (Aube), Dommartin-le-Coq (Aube), etc.

C. 618. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1766-1790. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté de Jasseine (Aube). — Feuille de tête des rôles de 1789 et 1790. État des changements à faire pour dresser le rôle des impositions de 1790. — Changements à faire pour dresser le rôle des vingtièmes de 1788. — États statistiques des habitants, chevaux, récoltes, biens de main-morte. — Requête des habitants qui, vu l'incendie arrivé dans la paroisse en septembre 1765, demandent à être exemptés de la corvée. — Ordonnance de l'intendant qui dispense les habitants de la corvée des grands chemins pendant deux ans, à condition de travailler douze jours par an sur le chemin de Coclois (Aube) à Margerie (Marne).

C. 619. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1749-1788. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Jasseine (Aube). — Comptes des syndics ; délibérations des habitants qui les approuvent ; reçus constatant des paiements faits pour la conduite de l'horloge, pour les vingtièmes de la communauté, pour des travaux à l'église et au presbytère, ces reçus fournis à l'appui des comptes. — Année 1776, recette : 44 livres 5 sols ; dépense : 84 livres 7 sols 3 deniers. — État des dépenses faites pour reconstruire le presbytère par économie ; — ordonnance qui prescrit que la somme dépensée sera imposée sur les habitants. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 620. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1737-1789. — Procès-verbal de chevauchée de J.-B. Perrotte, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, qui constate les dégâts causés par la grêle dans la communauté de Jaucourt (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui autorise les habitants à payer, sur les deniers communaux, la contribution représentative de la corvée. — Mémoire des habitants pour prouver qu'ils sont trop imposés. (On y trouve des extraits d'une charte à eux accordée par leur seigneur le 20 mai 1490.) — Minute du rôle de la vérification générale des vingtièmes. — États statistiques des habitants, chevaux, récoltes, biens de main-morte.

C. 621. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1749-1789. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Jaucourt (Aube). — Comptes des syndics ; procès-verbaux d'assemblée des habitants pour l'audition des comptes. — En 1770, la recette s'élève à 324 livres, et la dépense à 270 livres 12 sols 6 deniers. — En 1780, la recette est de 709 livres 10 sols 9 deniers, et la dépense de 489 livres 5 sols 3 deniers. — En 1789, la recette est de 367 livres 17 sols, et la dépense de 267 livres 5 sols 6 deniers.

C. 922. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1762-1790. — Impositions communales de la communauté de Jaucourt (Aube) ; — avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des requêtes adressées à l'intendant par le syndic qui demande des impositions communales. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage par-devant le subdélégué, moyennant 64 livres en 1766, 28 livres en 1776, 72 livres, en 1786. — Ordonnance de l'intendant qui rejette une requête par laquelle certains habitants ont demandé l'annulation d'une adjudication du droit de gourmetage faite par la municipalité. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal, moyennant 32 livres en 1777, 87 livres en 1787, etc. — Requêtes des habitants à M. de Beaumont, intendant des finances, pour lui demander la permission de couper le quart en réserve de leurs bois communaux ; avis du subdélégué.

C. 623. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Jusanvigny ou Juzanvigny (Aube), pour l'année 1790. — En 1767, on signalait comme exempts le comte de Ravenel, seigneur pour deux tiers ; M. de Montangon, seigneur pour un tiers ; et le curé. — Les usages consistaient en 36 arpents de bois de peu de valeur. — En 1789, le marquis de Choi-

seul-Labaume avait succédé au comte de Ravenel, et parmi les nouveaux contribuables on remarque M. Guenichon, noble, demeurant à Ville-sur-Arce (Aube); le recteur d'école, logé gratuitement, et qui avait été d'abord coté à 5 sols de taille seulement, aux termes de son traité; puis son industrie fut évaluée 40 livres.

C. 624. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1738-1789. — Procès-verbal de chevauchée de J.-B. Perrotte, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, qui constate les dégâts causés par la grêle dans la paroisse de Jusanvigny ou Juzanvigny (Aube); — demande en décharge adressée à l'intendant par un laboureur; — procès-verbal de nomination de collecteurs. — Avis du sous-ingénieur des ponts-et-chaussées sur une requête des habitants qui veulent faire construire un pont sur la Brévonne. — Plainte des habitants à l'intendant contre un particulier qu'ils accusent de mauvaise conduite. — États statistiques des habitants, chevaux, récoltes, biens de main-morte. — État des biens, situés à Jusanvigny, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Brieenne (Aube).

C. 625. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1753-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Jusanvigny ou Juzanvigny (Aube). — En 1775, recette : 249 livres; dépense : 284 livres 16 sols 3 deniers. — En 1785, recette : 49 livres 4 sols 6 deniers; dépense : 58 livres 7 sols 3 deniers. — Rôles d'impositions communales. — Procès-verbal d'assemblée des habitants par-devant le lieutenant en la justice du lieu : ils constatent la nécessité de rebâtir le clocher et de réparer la nef de l'église; devis des travaux, procès-verbal d'adjudication par-devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui reconnaît le curé propriétaire de bâtiments ajoutés au presbytère par ses prédécesseurs, et depuis acquis par lui. — Requête en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant; avis du subdélégué. — Bail de la terre communale par-devant le subdélégué, moyennant la somme de 40 livres.

C. 626. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1753-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille de la communauté de Juvancourt (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte. — Ordonnance du subdélégué de Bar-sur-Aube qui prescrit la mise en liberté d'un laboureur arrêté pour n'avoir pas exécuté sa tâche sur la route de Clairvaux à Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics. En 1753, recette : 26 livres 6 sols; dépense : 35 livres 4 sols. — En 1764, re-

cette : 14 livres 10 sols; dépense : 40 livres 3 sols 6 deniers. — En 1776, recette : 22 livres; dépense : 74 livres 14 sols 6 deniers. — En 1786, recette : 151 livres 6 sols 3 deniers; dépense : 200 livres 16 sols 3 deniers. — Reçus de diverses sommes payées par le syndic de l'année 1788 au préposé des vingtièmes, au garde des bois communaux, au greffier de la justice, etc.

C. 627. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1749-1789. — Délibérations des habitants de Juvancourt (Aube), constatant que des impositions communales sont le seul moyen d'acquitter leurs dettes ou leurs charges; — requêtes adressées par eux à l'intendant pour le prier d'autoriser ces impositions; — avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; — ordonnances de l'intendant qui prescrivent la levée des impositions demandées; rôles. — Procès-verbaux d'adjudication de la pêche de la rivière communale (probablement la Maze, affluent de l'Aube) par-devant le juge du lieu, moyennant 48 livres en 1780, 20 livres en 1783, 24 livres en 1786. — Procès-verbal d'assemblée des habitants contenant traité avec un pâtre.

C. 628. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1788-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Juvandé ou Jouvanzé, aujourd'hui Juvanzé (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés: MM. de l'Oratoire de Troyes, seigneurs du lieu; le comte de Brieenne; les moines de Beaulieu (Aube); l'abbé général de Prémontré (Aisne); le curé du lieu; le curé de Dienville (Aube); la fabrique du lieu; Madame de Bossancourt. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — État des changements à faire au rôle de 1788 pour dresser celui de 1789.

C. 629. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1743-1789. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte de la communauté de Juvandé ou Juvanzé, aujourd'hui Jouvanzé (Aube). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté, qui doivent contribuer à la dépense de la construction des casernes de maréchaussée. — Rôles d'impositions communales, montant l'un à 4,435 livres, l'autre à 4,285 livres. — Requête du curé à l'intendant pour lui demander de faire visiter son presbytère par des experts; — procès-verbal de visite et détail estimatif; — ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication; — procès-verbal d'adjudication par-devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, etc. — Devis de travaux à faire à l'église; procès-verbal d'adjudication par-devant le subdélégué.

C. 630. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Chaise (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : MM. d'Allonville, seigneur ; le chevalier Mandat ; la dame veuve de Clairanval ; M^{me} d'Amboise ; M^{me} Desaux ; M. Verpillat, ancien avocat du Roi, trésorier de France. — Rôle de la taille de l'année 1775. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit au syndic de payer 16 livres pour les voitures militaires de l'année 1774. — États statistiques des habitants, chevaux, biens de main-morte. — État des biens situés à La Chaise, qui doivent contribuer à la dépense de construction de la caserne de maréchaussée, de Brienne. — Comptes des syndics. En 1773, recette nulle ; dépense : 3 livres 6 sols 3 deniers. — En 1783, recette nulle ; dépense : 26 livres 8 sols 3 deniers.

C. 631. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1675-1790. — Reçu d'une somme de 57 livres 4 sols payée par les assésurs et collecteurs de la communauté de La Chapelle-d'Oze (commune de Vougrey, Aube) à Jean de la Rivière, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Rôles de la taille, de la capitation et des autres impositions ordinaires. — Montant du rôle de 1770, 471 livres 17 sols 6 deniers, pour deux contribuables. — Montant du rôle de 1787, 484 livres 14 sols, pour un contribuable. — État des biens de main-morte, mentionnant 1,000 livres de revenu qui appartenaient aux religieux de Molesme (Côte-d'Or.)

C. 632. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1770-1789. — État du produit des droits attribués au contrôleur des exploits du bureau de Laferté-sur-Aube (Haute-Marne). — Tableau des habitants du même lieu, sujets à la collecte. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une demande en décharge d'impôt formée par un père de dix enfants. — États statistiques des chevaux, récoltes. — Lettres du subdélégué, de l'abbé et du procureur de Clairvaux à l'intendant, au sujet du chemin de Bar-sur-Aube à Châtillon par Laferté-sur-Aube, aujourd'hui route départementale n° 2 (de l'Aube) de Vitry-sur-Marne à Dijon ; — mémoire en réponse à une requête des habitants de Laferté, concernant ce chemin. — Procès-verbal de visite d'un terrain où l'on veut planter de la vigne. — Administration communale ; ordonnance de l'intendant qui casse une nomination de syndic. — Avis du subdélégué sur des requêtes adressées à l'intendant pour lui demander des impositions communales. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant.

C. 633. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1748-1789. — Rôle de la taille et des accessoires de la communauté de Lagesse ou Lajesse (Aube), pour l'année 1775, montant à 1,913 livres et comprenant 108 contribuables. — État des changements à faire pour dresser le rôle des vingtièmes de l'année 1788. — Tableau des habitants avec l'indication de leurs impôts pour l'année 1788. — États statistiques des habitants, des chevaux, des récoltes, des biens de main-morte. — Lettres et requête adressées à l'intendant par le sieur de La Motte, la dame de Beaulieu, seigneurs, et par le curé, pour se plaindre du braconnage. — Procès-verbal de nomination d'un syndic par les habitants ; — plaintes adressées à l'intendant contre cette nomination, par le sieur de Brunis, seigneur, et par le juge du lieu.

C. 634. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1755-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Lagesse ou Lajesse (Aube). En 1771, recette nulle ; dépense : 29 livres 4 sols. — En 1784, recette : 502 livres 18 sols 9 deniers ; dépense : 173 livres 2 sols 3 deniers. — Lettres et requêtes adressées à l'intendant par les habitants et par le sieur de Brunis, seigneur, sur des contestations pendantes entre eux au sujet de la voirie, du maître d'école, du terrier ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à plaider. — Rôles d'impositions communales.

C. 635. (Liasse.) — 60 pièces, papier, 1 sur parchemin.

1770-1779. — Réparations à l'église de la communauté de Lagesse ou Lajesse (Aube). — Assemblée des habitants constatant la nécessité de ces réparations ; — requête du procureur fiscal à l'intendant pour le prier de faire visiter l'église ; ordonnance de l'intendant qui nomme expert, à cet effet, le sieur Lechangeur, architecte ; — devis et détail estimatif dressés par le sieur Lechangeur, indiquant les ouvrages à faire aux chœur et sanctuaire, lesquels sont à la charge du curé, comme décimateur ; — devis et détail estimatifs par le même, des travaux à faire à la nef, au clocher et au cimetière, lesquels sont à la charge des habitants ; — procès-verbaux d'adjudication passés par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube ; procès-verbaux constatant que, vu l'état d'avancement des travaux, il y a lieu de payer des à-compte ; procès-verbal de réception définitive, par Durand, architecte de la province de Champagne.

C. 636. (Liasse.) — 80 pièces, et 2 plans papier.

1773-1784. — Reconstruction du presbytère de la communauté de Lagesse ou Lajesse (Aube). — Requête du curé à l'intendant pour lui demander cette reconstruction ;

procès-verbal de visite et devis par le sieur Lechangeur, ancien architecte du roi de Pologne, expert reçu au Conseil Supérieur de Châlons, et par le sieur Durand, architecte de la province; procès-verbal d'adjudication des travaux, par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; projet d'arrêt du Conseil d'État approuvant cette adjudication; ordonnance de l'intendant approuvant un traité par lequel l'adjudicataire cède ses droits à un autre entrepreneur; — requête des entrepreneurs à l'intendant, auquel ils demandent leur paiement; — plan, coupe, élévation du nouveau presbytère.

C. 637. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1720-1789. — Procès-verbal d'une chevauchée faite dans la communauté de La Génévroye (Haute-Marne), par Nicolas Puissant, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par un orage. — Rôle de la taille et des autres impositions pour l'année 1775, comprenant dix contribuables, et se montant à 151 livres 12 sols 6 deniers. — États statistiques des chevaux, des récoltes. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Rôle d'une imposition communale, autorisée par la commission intermédiaire provinciale, pour rembourser à un ancien syndic les fonds avancés pendant son administration.

C. 638. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Loge-Mesgrigny, aujourd'hui Loge-aux-Chèvres (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilèges : les bénédictins de Larivour et M. Pavée de Provenchères, seigneur, etc. — Certificats délivrés par les syndic et principaux habitants, attestant qu'un particulier a six enfants vivants. — Rôle de la taille et des autres impositions de 1775 se montant à 444 livres 15 sols, pour 33 contribuables. — États statistiques des habitants, des chevaux, des récoltes. — Ordonnances de paiement rendues par l'intendant au profit du voyerpiqueur qui a dirigé les travaux faits par corvée, par les habitants. — États des biens situés sur le territoire de La Loge-Mesgrigny, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube.

C. 639. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1773-1789. — Procès-verbal d'une assemblée des habitants de La Loge-Mesgrigny, aujourd'hui Loge-aux-Chèvres (Aube), tenue en l'auditoire du baillage de La Villeneuve-Mesgrigny (Aube), et où ils nomment un syndic. — Reçu, par les officiers municipaux de La Loge-Mesgrigny, diverses lettres patentes du Roi. — Comptes des syndics de la communauté. En 1771, recette nulle; dépense : 22 livres 17 sols. — En 1781,

recette nulle; dépense : 48 livres 5 sols 3 deniers. — Requête en autorisation de plaider adressée à l'intendant par les habitants, qui veulent faire annuler un bail concernant la fabrique. — Rôles d'impositions communales.

C. 640. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Maison-des-Champs (Aube), pour l'année 1790. — Privilégiés : Madame de Bossancourt, dame du lieu; Mademoiselle de Bossancourt; le prieur de Vendevre (Aube), gros décimateur; les curés du Magny-Fouchard (Aube) et de Voigny (Aube). — Rôle de la taille et des autres impositions de l'année 1788, comprenant 29 cotes et se montant à 574 livres 3 sols 9 deniers. — Procès-verbal de nomination de collecteurs.

C. 641. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1772-1790. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte de la communauté de La Maison-des-Champs (Aube). — État des biens sis à La Maison-des-Champs, qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de maréchaussée de Vendevre (Aube). — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. En 1775, recette : 46 livres; dépense : 30 livres 16 sols 3 deniers. — En 1785, recette nulle; dépense : 23 livres 7 sols 3 deniers. — Délibération des habitants concluant à solder, par une imposition, le compte d'un syndic.

C. 642. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1686-1789. — Reçu de la taxe due par l'acquéreur d'une pièce de pâquis, faisant partie des usages de la communauté de La Mothe-en-Blézy (Haute-Marne). — Rôle de la taille de l'année 1775, comprenant 74 contribuables, et se montant à 884 livres 5 sols. — État des impôts payés en 1788 par chaque habitant. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des hommes, chevaux, juments, bœufs et vaches propres au service de la corvée; — états des récoltes. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — État des dettes de la communauté.

C. 643. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Lantage (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Privilégiés : les sieurs André Collot, de Troyes (Aube); Auguste de Thierry, écuyer, chevalier de saint Louis, demeurant à Vougrey (Aube); marquis de Balathier, seigneur; Boilletot, chapelain de Saint-Jean-Décolasse de

Chaource (Aube); Boucherat, de Troyes; le collège de Chaource; Damoiseau de La Bande, de Chaource; l'abbé de Molesme (Côte-d'Or); l'abbesse de Notre-Dame de Troyes; la fabrique de Saint-Aventin de Lantage, etc. — Les contribuables sont laboureurs ou manouvriers, sauf un garde-chasse, un garde-étalon, un tixier, un huissier royal, un maréchal ferrant.

C. 644. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Lantage (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — Les habitants contribuables sont laboureurs ou manouvriers, sauf un charron, le recteur d'école coté à 5 sols de taille suivant son traité avec la communauté, un maréchal ferrant.

C. 645. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1715-1790. — Sentence prononcée par les élus de Bar-sur-Aube pour un particulier contre les collecteurs de la communauté de Lantage (Aube). — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube en faveur d'un particulier qui a dix enfants vivants. — Lettre à l'intendant par le sieur de Balathier, seigneur de Lantage, pour rappeler une demande en décharge des vingtièmes, adressée par le même au même. — Rôles de la taille de 1775, de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — Avis du subdélégué sur le droit de clôture des prés; — sur les dangers que peut présenter la fréquentation de l'abreuvoir par les oies. — Ordonnance de l'intendant qui condamne un particulier à dix livres d'amende pour avoir assisté à une assemblée de la communauté, malgré la défense qui lui en a été faite.

C. 646. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1764-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Lantage (Aube). — En 1758, la recette se monte à 288 livres 10 sols; la dépense à 398 livres 12 sols. — En 1769, recette : 324 livres 10 sols; dépense : 335 livres 18 sols. — En 1779, recette : 360 livres 9 deniers; dépense : 229 livres 15 sols 3 deniers. — En 1789, recette : 296 livres 5 sols 6 deniers; dépense : 493 livres 15 sols 6 deniers. — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnances de l'intendant. — Avis du subdélégué sur des demandes d'impositions communales adressées par les habitants à l'intendant; rôles. — Procès-verbal d'adjudication à bail du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Requête des habitants à l'intendant, et ordonnances de l'intendant relatives à la cloche.

C. 647. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1687-1790. — Reçu de la taxe due par Hyacinthe Quatrebarbe, seigneur de Lanty (Haute-Marne), possesseur de biens aliénés par la communauté. — Rôle de la taille et des impositions accessoires de la communauté de Lanty, pour l'année 1775, montant à la somme de 1,984 livres 10 sols, et comprenant 99 contribuables et 3 exempts : Madame Ducoin, dame du lieu; le curé, le chapelain. — Tableau des impositions pour l'année 1788. — États statistiques des hommes, chevaux, bêtes à cornes propres aux travaux de la corvée. — États des récoltes. — Voirie. — Administration communale. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur le compte d'un syndic. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué au sujet de la location des bancs de l'église. — Avis du subdélégué sur une requête du syndic qui demande une imposition communale. — Avis du subdélégué sur des requêtes des habitants qui demandent autorisation de plaider.

C. 648. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Rothière (Aube), pour l'année 1790. — Privilegiés : le duc de Montmorency, seigneur; le comte de Brienne; les religieux de l'abbaye de Clairvaux (Aube); les chanoines de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube; les religieux de l'abbaye de Beaulieu (Aube); le sieur Daunet de Frampas; la dame de La Porte, de Troyes.

C. 649. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1690-1788. — Rôle de la taille de la communauté de La Rothière (Aube), pour l'année 1691; nombre des contribuables : 40; montant du rôle : 747 livres 14 sols 4 denier. Rôle de l'année 1775, 43 contribuables payant 463 livres. — États statistiques des habitants, chevaux, récoltes, biens de main-morte. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube au sujet d'une usurpation faite sur un chemin. — État des biens situés à La Rothière, qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de maréchaussée de Brienne. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Requête des habitants à l'intendant pour demander l'approbation du traité qu'ils ont passé avec le recteur d'école.

C. 650. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1761-1789. — Comptes des syndics de la communauté de La Rothière (Aube). — Celui de 1773 se monte, en recette, à 120 livres; en dépense, à 87 livres 4 sols 3 deniers. — Rôles d'impositions communales. — Requête des habitants et du curé à l'intendant, au sujet des réparations à faire à l'église et de la reconstruction du presbytère; devis; procès-verbaux de visite des lieux, d'adjudication et de réception des travaux.

C. 651. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Lassicourt (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Anciens privilégiés : le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, seigneur; la fabrique du lieu; celles de Bétignicourt (Aube), Chalette (Aube), Rosnay (Aube), Perthes (Aube); les religieux des abbayes de Montier-en-Der (Haute-Marne), Boulancourt (Haute-Marne); les sieurs de Vienne et comte de Rosnay.

C. 652. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Lassicourt (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — On y trouve à peu près exclusivement des forains, c'est-à-dire des contribuables domiciliés hors du territoire, par exemple à Brienne-le-Château (Aube), Rosnay (Aube), Bétignicourt (Aube), Précý-Saint-Martin (Aube), Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), Saint-Christophe (Aube), Lesmont (Aube), Courcelles (Aube), Perthes (Aube).

C. 653. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu des sommes auxquelles ont été taxés les acquéreurs de divers biens appartenant à la communauté de Lassicourt (Aube). — État des biens situés sur le territoire de Lassicourt, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Brienne (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte; procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Rôles d'impositions communales. — Comptes des syndics. Année 1733, recette : 15 livres 8 sols; dépense : 14 livres 7 sols. — Année 1743, recette : 23 livres 4 sols; dépense : 26 livres 40 sols. — Année 1766, recette : 63 livres 4 sols; dépense : 69 livres. — Année 1777, recette : 110 livres 18 sols; dépense : 62 livres 40 sols 9 deniers. — Année 1787, recette : 104 livres 15 sols 6 deniers; dépense : 69 livres 6 sols 9 deniers.

C. 654. (Liasse.) — 68 pièces et 1 plan, papier.

1771-1787. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une demande en autorisation de plaider, adressée à l'intendant par les habitants de la communauté de Lassicourt (Aube), au sujet de la noue du Brud. — Procès-verbal de visite de l'église de Lassicourt; devis, détail estimatif de la reconstruction, plan, coupe, élévation de l'édifice projeté, par Joseph Aubert, architecte de l'abbaye de Clairvaux, désigné par le subdélégué de Bar-sur-Aube, suivant ordonnance de l'intendant; — procès-verbal dressé par Louis Fontaine, architecte du château de Brienne (Aube), constatant que la flèche du clo-

cher n'a pas été construite par l'adjudicataire, conformément aux devis et plans de Joseph Aubert; ordonnances de l'intendant qui condamnent l'adjudicataire à reconstruire cette flèche, et prescrivent de le payer. — Requête adressée au subdélégué par les habitants de Saint-Christophe (Aube), annexe de Lassicourt, qui déclarent qu'ils ne veulent pas payer autre chose que le tiers des grosses réparations du presbytère de Lassicourt, et qu'ils se refusent à contribuer aux réparations locatives; ordonnance de l'intendant qui approuve l'adjudication de ces réparations. — Procès-verbaux dressés par huissier et certifiant que l'adjudication de la dépouille du pré communal, par devant le subdélégué, a été annoncée; procès-verbaux d'adjudication.

C. 655. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Ville-aux-Bois-les-Soulaines (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé d'Anglus (Haute-Marne), desservant la cure du lieu; la fabrique du lieu; M. de la Morre, seigneur du lieu, demeurant à Bar-le-Duc (Meuse). — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée. — Le rôle de la taille de 1775 comprend 27 contribuables et se monte à 439 livres 7 sols 6 deniers. — États statistiques des animaux propres au service de la corvée, des récoltes, des biens de main-morte. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'un domestique du seigneur qui avait, par accident, cassé la jambe d'un homme. — Comptes des syndics,

C. 656. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1761-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Ville-aux-Bois-les-Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. — Ci-devant privilégiés : le sieur Turin, seigneur, propriétaire de 181 arpents de bois et d'une ferme; le curé de la paroisse, etc. — Une note constate qu'en 1769, le nombre des contribuables était de 26. Cette matrice comprend les contribuables de l'ancienne communauté du Valsuzenet ou Valsuzenay, aujourd'hui dépendance de la commune de Vendeuvre-sur-Barse (Aube) : Mademoiselle de Bossancourt, ci-devant privilégiée, et son fermier (voir C. 676).

C. 657. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1774-1789. — Rôle de la taille de la communauté de La Ville-aux-Bois-les-Vendeuvre (Aube), pour l'année 1775, mentionnant : deux exempts, le sieur Beugon, demeurant à Troyes, seigneur, et le curé; 27 contribuables qui paient 370 livres. — Tableau des habitants, par classe, en 1788, avec le montant de leurs tailles, corvées et vingtièmes. — États

statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte. — Assemblée de la communauté relative au refus fait, par un habitant, de conduire du bois à Vendevre (Aube) pour le corps-de-garde d'un régiment de passage. — États des biens situés sur le territoire de La Ville-au-Bois, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Vendevre-sur-Barse (Aube). — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale.

C. 658. (Liasse.) — 53 pièces et un plan, papier.

1758-1789. — Traité entre les habitants de la communauté de La Ville-au-Bois-les-Vendevre (Aube), et un recteur d'école dont les droits et charges sont fixés. — Comptes des syndics : ordinairement la recette est nulle. Dépense, en 1776, 24 livres 9 sols 3 deniers ; en 1786, 20 livres 9 deniers. — Requête adressée à l'intendant par le syndic, qui demande l'imposition d'une somme de 43 livres due par la communauté pour le prix du bois qu'elle a fourni à un salpêtrier. — Requête du curé à l'intendant pour lui demander la réparation de son presbytère ; ordonnance de l'intendant qui commet un architecte pour faire la visite des lieux ; devis, plan, coupe, élévation ; procès-verbal de réception.

C. 659. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1765-1789. — Rôles de la taille de la communauté de La Villeneuve-aux-Fresnes (Haute-Marne), pour les années 1765, 1766, 1775. — En 1775, 48 contribuables payant 254 livres 42 sols 6 deniers. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée, des récoltes, etc. — État des biens situés sur le territoire de La Villeneuve, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des demandes d'impositions communales et d'emprunts, formées par les habitants. — Avis du bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, concluant à ce que les habitants soient autorisés à adjudger, au rabais, les travaux à faire à la fontaine Saint-Georges et au lavoir qui en dépend.

C. 660. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de La Villeneuve-Mesgrigny (aujourd'hui La Villeneuve-au-Chêne, Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé du lieu ; la fabrique du lieu ; celle de La Loge-Mesgrigny, aujourd'hui Loge-aux-Chèvres (Aube) ; l'abbaye de Mores (Aube) ; le sieur Pavée de Provenchères, seigneur du lieu, possédant un château en ruine, jardin et dépendances, un droit d'un chapon et un sol par ménage,

300 arpents de bois, un parc ; la dame de Breuze de Villy-en-Trode ; le sieur de Mauroy, maître particulier des eaux et forêts, à Troyes. — Anciens contribuables : un tuillier ; un menuisier ; deux bergers ; un domestique au moulin ; une bourgeoise ; une fileuse ; les autres sont laboureurs ou manouvriers.

C. 661. (Liasse.) — 36 pièces, papier

1716-1789. — Sentence des élus de Bar-sur-Aube pour un particulier de La Villeneuve-Mesgrigny, aujourd'hui Villeneuve-au-Chêne (Aube), contre les collecteurs du Champ-au-Roy, aujourd'hui Champ-sur-Barse (Aube). — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur la requête présentée par un particulier de La Loge-Mesgrigny, qui a dix enfants vivants, et veut jouir des privilèges établis par les ordonnances en faveur des pères de dix enfants. — Rôle de la taille de la communauté, pour l'année 1775, mentionnant deux exempts : M. de Remigny, écuyer, et le curé, plus 97 non privilégiés, payant 4,857 livres 7 sols 6 deniers. — États statistiques des habitants, des chevaux et bêtes à cornes propres au service de la corvée ; état des récoltes. — Requête des habitants à l'intendant pour demander diminution des travaux de corvée qu'ils font au pont du Chêne, sur la route de Troyes à Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit des travaux par corvée au gué de la Barse. — Protestation des habitants contre des particuliers qui ont des troupeaux séparés. — État des propriétés situées sur le territoire de La Villeneuve-Mesgrigny, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre-sur-Barse. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête des habitants, qui demandent à être dégrevés des charges qu'on leur impose, à titre de convois militaires.

C. 662. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1768-1790. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale de la communauté de La Villeneuve-Mesgrigny, aujourd'hui La Villeneuve-au-Chêne (Aube). — Comptes des syndics. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube concluant à ce qu'une somme de 52 livres 40 sols, due par la communauté pour fournitures faites à un salpêtrier, soit imposée sur les habitants. — Requête adressée à l'intendant par les syndic et habitants de La Villeneuve : ils exposent que les murs de la nef de l'église paroissiale se trouvent lésardés de toutes parts, que partie des bois de la toiture sont pourris, que les murs de la tour qui contient les cloches sont dans le dernier état de dégradation ; procès-verbal de visite ; devis estimatif, prescrivant notamment la construction d'un nouveau clocher ; arrêt du Conseil d'État qui approuve l'adjudication ; procès-verbal de

réception des travaux par Jacques Poterlet, architecte agréé pour les arts à l'académie royale de Châlons.

C. 663. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle la taille de la communauté de Le Champ-au-Roy, aujourd'hui Champ-sur-Barse (Aube), pour l'année 1799. — Anciens privilégiés : le curé de Vendevre (Aube), desservant la cure du lieu; l'abbaye de Mores (Aube); le prieur de Vendevre; les chapelles du château et de l'hôpital de Vendevre; la chapelle Saint-Nicolas de Vendevre; la fabrique du lieu; celles de Vendevre et de La Villeneuve-Mesgrigny (Aube); M. Pavée de Provençères, seigneur; M. de Vendevre, conseiller à la cour des Aides de Paris; M. de Nuisement, chevalier de saint Louis; M. Charpy, de Troyes.

C. 664. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1773-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Le Champ-au-Roy, aujourd'hui Champ-sur-Barse (Aube), pour les années 1775, 1780, 1788; — celui de 1775 se monte à 693 livres 40 sols pour 44 contribuables, dont un insolvable coté à 6 deniers. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte, récoltes. — État des biens situés sur le territoire du Champ-au-Roy qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre (Aube). — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Rôles d'impositions communales. — Comptes des syndics. D'ordinaire la recette est nulle; cependant il est fait recette : en 1774, de 26 livres 14 sols 6 deniers, reçus des principaux habitants pour acquitter le montant de l'ordonnance des bagages; en 1775, de 18 livres 14 sols pour le même objet et de 3 livres 12 sols reçus des principaux habitants pour les masses.

C. 665. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Le Petit-Mesnil (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le comte de Brienne, seigneur; le curé du lieu; la fabrique du lieu; le cardinal de Loménie, archevêque de Sens (Yonne); Madame veuve Masson, demeurant à Bar-sur-Aube; les moines de Beaulieu (Aube); l'abbaye de Clairvaux (Aube). Parmi les anciens contribuables se trouve la communauté du lieu, propriétaire de 120 arpents de bois, estimés 360 livres de revenu annuel; le recteur d'école coté à 5 sols de taille, suivant son traité avec la communauté; le pâtre, dont l'industrie est évaluée 40 livres.

C. 666. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1774-1788. — Tableau des habitants de la communauté de Le Petit-Mesnil (Aube), indiquant le montant des impôts de chacun, pour servir à la nomination des collecteurs. — Procès-verbaux de nomination des collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte. — État des biens situés dans l'étendue de la communauté du Petit-Mesnil, qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Brienne (Aube). — Certificats d'un vétérinaire qui atteste que les chevaux de deux laboureurs sont malades; ordonnance de l'intendant qui décharge ces laboureurs de la corvée. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances de Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, sur l'établissement projeté d'une verrerie. — Ordonnance du bureau intermédiaire qui renvoie se pourvoir par-devant les juges ordinaires et l'intendant, des habitants dont-il a reçu une plainte en matière de parcours. — Assemblée municipale; procès-verbal d'élection des membres.

C. 667. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Le Petit-Mesnil (Aube). — En 1772, recette : 161 livres 4 sols; dépense : 213 livres 13 sols. — En 1784, recette : 49 livres 5 sols 6 deniers; dépense : 71 livres 14 sols 3 deniers. — Requêtes des syndics à l'intendant pour lui demander d'autoriser des impositions communales; délibérations des habitants produites à l'appui; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnances rendues en conséquence par l'intendant; rôles. — Correspondance entre l'intendant des finances de Beaumont, l'intendant de Champagne et le subdélégué, au sujet d'une requête des habitants qui demandent à couper leur quart en réserve. — Procès-verbal d'adjudication à bail d'un pré appartenant à la communauté.

C. 668. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Le Puits-et-Nuisement (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le duc de Montmorency, seigneur, possédant notamment un boisseau de froment, un boisseau d'avoine et une poule par ménage, la taille abonnée à 25 livres, une rente foncière sur le moulin, un cens sur les héritages; le curé de Longpré (Aube), qui avait moitié des dîmes de grains, la totalité des dîmes de vin et des vertes dîmes; le vicaire du Puits; M. de Provençères, seigneur de Vendevre; l'abbé Baudin, de Spoix; les religieux de l'abbaye du Cluny (Saône-et-Loire); l'hôpital de Bar-sur-Seine; la fabrique du lieu.

C. 669. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1675-1790. — Reçu d'un à-compte payé par les assésurs et collecteurs de la communauté de Le Puits-et-Nuisement (Aube), à Jean de La Rivière, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Jean-Baptiste Clément, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle dans cette communauté. — Rôle de la taille de l'année 1773, comprenant 103 contribuables et se montant à 4,589 livres 17 sols 6 deniers. — État des changements à faire au rôle des vingtièmes pour l'année 1788. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de la communauté de Le Puits-et-Nuisement, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Ordonnance de l'intendant qui décharge deux particuliers de la corvée des routes; — délibération des habitants au sujet d'anticipations sur les rues. — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui désire avoir un troupeau séparé.

C. 670. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1765-1787. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Le Puits-et-Nuisement (Aube). — Compte des syndics. Ordinairement la recette est nulle; en 1776, la recette est de 20 livres 8 sols 3 deniers. — Requête adressée à l'intendant par le vicaire, au sujet des réparations du presbytère; délibération des habitants concluant à ce que la nef et le clocher soient réparés; ordonnance de l'intendant qui en prescrit la visite; procès-verbal de visite et devis; procès-verbal d'adjudication; ordonnance de l'intendant qui, à la requête des habitants, modifie le devis. — Rôles d'impositions communales.

C. 671. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Les Granges-de-Cussangy (aujourd'hui Les Granges, Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : la fabrique de Saint-Sébastien du lieu; Frédéric Damoiseau de La Bande, écuyer; J.-B. Bouvier, prêtre, vicaire; Mathieu Jolly, bailli d'Ervy, commensal de la maison du Roi; le marquis de Tanlay; le sieur Toussaint Hugot d'Avirey, conseiller en l'Élection de Bar-sur-Seine. En 1765 il n'y a qu'un exempt mentionné, outre le vicaire : c'est le comte de La Magdeleine, seigneur. — Un des principaux contribuables, pour 1790, est la communauté d'habitants, propriétaire du quart de 270 arpents de bois, non compris la réserve; les trois autres quarts appartiennent à la communauté ds Cussangy.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 672. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1768-1789. — Rôles de la taille et des impositions de la communauté de Les Granges-de-Cussangy (aujourd'hui Les Granges, Aube), pour les années 1775, 1777, 1789. Celui de 1775 comprend 43 contribuables et se monte à 578 livres 5 sols; il mentionne deux exempts : le comte de Vaudrémont, seigneur, et le vicaire. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Certificat des syndics et principaux habitants, attestant que le sieur Louis-Edme Jolly est seigneur de La Cour des Granges, que ce fief comprend 300 journaux de terre, prés, bois, que le sieur Jolly y a droit de haute, basse et moyenne justice, qu'il vit noblement, qu'il n'a ni chevaux, ni charrues; avis du subdélégué concluant à ce que le sieur Jolly soit déchargé de la corvée. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics.

C. 673. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Les Maisons-de-Chaource (aujourd'hui Les Maisons, Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Anciens privilégiés : l'abbé de Montieramey (Aube), propriétaire de la moitié des tierces, des deux tiers des dîmes de gros grains, d'un tiers des dîmes de vin; le marquis de Praslin, seigneur; le vicaire; les religieux et abbé de Molesme (Côte-d'Or); le marquis de Chastenay, seigneur de Ville-Dieu (Côte-d'Or); le chapelain de la chapelle de Chesley (Aube), etc. — Anciens contribuables : le recteur d'école; un tixier; une bourgeoise; les autres sont laboureurs ou manouvriers. La communauté est imposée pour 44 arpents de bois usagers.

C. 674. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Les Maisons-de-Chaource (aujourd'hui Les Maisons, Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — Un des principaux contribuables est le sieur Berthelin, de Chaource (Aube), qui loue mille livres les droits de l'abbé de Montieramey, à Chaource. Une note finale indique qu'en 1765 l'évaluation officielle du revenu des habitants était au total de 42,481 livres 6 sols, et qu'ils durent payer de taille 970 livres 12 sols 6 deniers, de capitation et d'accessoires 772 livres 5 sols, total : 4,722 livres 17 sols 6 deniers.

C. 675. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1773-1789. — Demande en décharge de la taille adressée à l'intendant par un laboureur de la communauté de Les Maisons-de-Chaource (aujourd'hui Les Maisons, Aube), père de dix enfants vivants, dont aucun n'est religieux ou religieuse.

— État de changements à faire au rôle des vingtièmes pour l'année 1788. — Tableau des habitants donnant le chiffre de leurs impôts, pour servir à la nomination des collecteurs. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Requête adressée à l'intendant par les habitants qui veulent faire un procès à ceux de Chaource et de Metz-Robert, au sujet des bois communaux possédés en commun par les trois paroisses. — Comptes des syndics. D'ordinaire la recette est nulle ; la dépense s'élève à 48 livres 2 sols pour les années 1769 et 1770, à 30 livres 4 sols 2 deniers pour l'année 1782.

C. 676. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Le Val-de-la-Fontaine, aujourd'hui ferme de la commune de Cunfin (Aube), pour l'année 1790. — Le sieur Dubus, commandeur du Val, propriétaire de la ferme du Val-de-la-Fontaine, possédait 46 arpents de bois, une maison, 240 journaux de terre, 45 fauchées de pré, 3 boisseaux de chenevière, le tout évalué 445 livres 40 sols de revenu. — Rôles de la taille, de la capitation et des autres impositions. Le rôle de 1770 comprend deux contribuables, et s'élève à 79 livres 17 sols. Le rôle de 1785 ne contient qu'une seule cote, et se monte à 406 livres. — État des habitants, chevaux, bêtes à cornes de la communauté de Le Val-Suzenay, ou Le Valsuzenet, commune de Vendeuvre-sur-Barse (Aube) [voir C. 656].

C. 677. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Levigny (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Anciens privilégiés : le sieur Leblois, successeur du sieur Adam, commissaire des guerres, seigneur ; le curé du lieu ; la fabrique ; le sieur de Chigny, commandeur d'Avaleur (Aube) ; l'abbaye de Clairvaux (Aube) ; le curé de Trémilly (Haute-Marne) ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (Aube) ; le prieur de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube (Aube) ; le sieur Joffroy de Coiffy, noble, demeurant à Bar-sur-Aube ; l'abbaye de Boulangcourt (Haute-Marne) ; la communauté du lieu figure pour 300 arpents de bois évalués 900 livres de revenu.

C. 678. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Levigny (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) Elle contient principalement les forains, parmi lesquels nous signalerons le sieur Berthelin, maître de forge à Doulevant, imposé pour l'exploitation par lui faite de 45 arpents de bois dont-il a acheté la superficie 4,000 livres, il doit

payer 200 livres. Les derniers contribuables sont le domestique et la servante du seigneur, la servante du curé, cotés chacun 4 livre 4 sols.

C. 679. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1737-1789. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par J.-B. Perrotte, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube pour constater les dégâts causés par la grêle sur le territoire de la communauté de Levigny (Aube). — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires pour les années 1776 et 1778. En 1776, le montant du rôle est de 4,867 livres 45 sols, et le nombre des contribuables de 80. — Tableau des habitants contribuables indiquant, pour chacun d'eux, le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, de la corvée, des vingtièmes, pour l'année 1788. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — État des biens situés sur le territoire de Levigny, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Requête des habitants, qui demandent à l'intendant des fonds pour réparer les rues de leur village. Devis des travaux de charité à faire dans les rues, sur les chemins, et pour construire un abreuvoir.

C. 680. (Liasse.) — 58 pièce, papier.

1743-1789. — Requête adressée à l'intendant par le recteur d'école de la communauté de Levigny (Aube), qui demande l'approbation d'un traité conclu entre lui et les habitants ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube qui conclut à l'approbation ; ordonnance conforme de l'intendant. — Comptes des syndics. Le compte des années 1737-1738 porte en recette 97 livres pour prix de bois vendu, ou pour imposition sur les affouages, et en dépense 77 livres 8 sols. — En 1772, recette : 623 livres 3 sols 9 deniers ; dépense : 583 livres 7 sols. — En 1785, recette : 388 livres 9 sols 9 deniers provenant principalement d'une imposition ; dépense : 375 livres 45 sols. — Les dépenses de tous ces comptes consistent en grande partie en frais de déplacement alloués aux syndics.

C. 681. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1755-1789. — Requêtes des syndics de la communauté de Levigny (Aube), à l'intendant pour lui demander des impositions communales ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube ; ordonnances conformes de l'intendant ; rôles. — Ordonnance de l'intendant qui autorise le curé à faire des augmentations à son presbytère, à condition que la réparation de ces augmentations ne sera pas à la charge des habitants. — Correspondance entre l'intendant des finances De Beaumont, l'intendant

de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Requête adressée à l'intendant par le directeur des poudres et salpêtres de Châlons-sur-Marne, au sujet d'un refus de fourniture de bois fait à un salpêtrier, par les habitants de Levigny. — Procès-verbal d'adjudication à bail du pré communal. — Traité entre le seigneur et les habitants, pour l'établissement d'un second pressoir bannal.

C. 682. (Liasse.) — 50 pièces, 8 plan, papier.

1752-1789. — Rôle de la taille de la communauté de Lhuître (Aube), pour l'année 1775, comprenant deux exempts : le marquis de Dampierre, seigneur, le curé, et 230 contribuables qui paient 3,815 livres 12 sols. Demandes en décharge d'impositions, adressées à l'intendant par des particuliers qui ont fait couvrir leurs maisons en tuiles au lieu de chaume. — États statistiques du nombre de maîtres qui exercent chaque profession, des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Devis et plans d'un pont de bois à construire sur Lhuîtrelle. — Plainte de plusieurs habitants contre un particulier qui avait des pigeons. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour lui donner des renseignements sur la fortune du sieur Thévenot, de Lhuître, qui demande à entrer dans la gendarmerie.

C. 683. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1706-1789. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Lhuître (Aube). — Lettre du subdélégué à l'intendant sur les difficultés auxquelles cette élection donne lieu. — Comptes des syndics. En 1776, recette : 24 livres, produit du droit de pêche dans la rivière; dépense : 35 livres 14 sols 3 deniers. — Rôles d'impositions communales. — Procès-verbal d'adjudication à bail du droit de pêche de la rivière communale, par devant le lieutenant en la prévôté de Lhuître. — Commission de notaire royal donnée au contrôleur de Lhuître par Edme Des Bois, chargé de la vente des offices de notaires royaux créés par l'édit de mars 1706.

C. 684. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Lignol (Aube), pour l'année 1790. — Contribuables : le recteur d'école coté à 5 sols de taille, suivant son traité avec la communauté; un meunier; deux cabaretiers; une bourgeoise; l'admodiateur de la seigneurie, qui payait au seigneur 2,400 livres de fermage; les autres habitants sont qualifiés laboureurs ou manouvriers. — Privilégiés : le comte de Saint-Blin, seigneur; l'hôpital et le chapitre de

Bar-sur-Aube; le curé et la fabrique du lieu; le prieur de Belroy (Aube); le sieur Gombert, avocat du Roi, à Chaumont (Haute-Marne), etc.

C. 685. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1675-1789. — Reçus de la taille délivrés aux assesseurs-collecteurs de la communauté de Lignol (Aube), par le receveur de la taille de Bar-sur-Aube. Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Ordonnance du sieur Lombard, élève de l'école vétérinaire, inspecteur des haras, prescrivant un traitement pour des bœufs atteints d'une maladie épidémique. — Requête adressée à l'intendant par le syndic qui demande une gratification de 50 livres pour avoir arrêté un déserteur. — État des biens situés sur le territoire de Lignol, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchassée de Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics. Pour les années 1760 et 1761, la recette totale s'élève à 249 livres 15 sols 9 deniers, provenant des sommes payées par les habitants lors de la délivrance des affouages, et la dépense est de 237 livres 9 sols 9 deniers, employés en grande partie en frais de voyage; sauf par exemple 2 sols pour contrôle et papier de la signification de l'ordonnance du subdélégué qui fait défense au syndic de continuer ses fonctions.

C. 686. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1771-1789. — Ordonnance de l'intendant qui décide que deux habitants, nommés par le subdélégué de Bar-sur-Aube, représenteront la communauté de Lignol (Aube), dans un procès contre le syndic. Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube concluant à ce qu'un syndic soit nommé d'office par l'intendant. — Requête des syndics à l'intendant pour lui demander d'autoriser des impositions communales et un emprunt; délibérations des habitants; avis du subdélégué, et ordonnances conformes de l'intendant; rôles. — Requêtes en autorisation de plaider adressées à l'intendant, par les syndics et habitants. — Procès-verbal d'adjudication à bail, des prés communaux. — Procès-verbaux d'adjudication à bail du gourmetage. — Devis de reconstruction du presbytère; ordonnance de l'intendant qui l'approuve.

C. 687. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Coupe du presbytère à construire pour la communauté de Lignol (Aube).

C. 688. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Plan du presbytère à construire pour la communauté de Lignol (Aube).

C. 689. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Élévation du presbytère à construire pour la communauté de Lignol (Aube).

C. 690 (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Longchamps (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Le principal des anciens privilégiés est l'abbé de Clairvaux, seigneur, propriétaire de 44 arpents de jardin, de 36 fauchées de prés, de 3 étangs, de 1,200 arpents de bois compris dans le bail de la forge, de 1,136 autres arpents de bois, d'une forge louée au sieur Quilliard 22,500 livres en argent plus 2 milliers de fer et quelques autres menues charges ; viennent ensuite le curé, le marquis de Rennepont, la fabrique. La communauté possédait 745 arpents de bois. — Anciens contribuables : deux pâtres ; le recteur d'école ; plusieurs tixiers, maçons ; deux forgerons ; un tailleur de pierre ; un meunier ; le maître de forge ; un vigneron ; un charpentier ; deux marteleurs ; un charron ; la plus grande partie des autres sont qualifiés de manouvriers.

C. 691. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Longchamps (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — Les habitants portés sur cette matrice exercent les professions suivantes : laboureurs, cinq. — Manouvriers, treize. — Maçons, quatre. — Couvresseurs, deux. — Forgerons, trois. — Charrons, trois. — Domestiques, quatre. — Maréchal, un. — Tixiers, deux. — Charpentier, un. — Cordonnier, deux. — Maître d'école, un. — Jardinier, un.

C. 692. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1769-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Longchamps (Aube). — Rôle de la contribution représentative de la corvée. En 1769, le nombre des contribuables est de 83, et ils paient 1,421 livres 12 sols. — En 1789 il y a 92 contribuables qui paient, non compris la contribution représentative de la corvée, 4,543 livres 2 sols. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, biens de mainmorte, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de Longchamp, qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube.

C. 693. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1744-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Longchamps (Aube). Les recettes ordinaires consistent dans le prix du bail des terres, prés et pêche, appartenant à la com-

munauté, et dans le produit de la vente d'arbres pris dans ses bois. Elles s'élèvent, pour les années 1738 et 1739, au total, à 147 livres ; pour la seule année 1764, à 435 livres ; pour l'année 1786, à 253 livres 13 sols. Les articles de dépense les plus nombreux ont pour objet des frais de voyage : en 1786, voyages à Bar-sur-Aube, pour porter au greffe de la subdélégation la liste des garçons sujets à la milice, pour conduire les mêmes garçons au tirage, voyage à Gillancourt (Haute-Marne), « pour porter au garde-haras l'état » des juments sujettes à la marque de l'étalon et assister à la » marque. » Mais les articles les plus importants de la dépense de ces comptes concernant les vingtièmes de la communauté, 100 livres 16 sols 6 deniers, et les gages du garde des bois communaux, 102 livres.

C. 694. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1765-1789 — Requêtes des syndics de la communauté de Longchamps (Aube) à l'intendant pour lui demander l'autorisation de lever des impositions communales sur les prenant part aux affouages ; délibérations des habitants ; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube et ordonnances de l'intendant, conformes à ces requêtes. — Rôles des sommes imposées sur les habitants pour la réparation du pont Boudelin, sur la route de Bar-sur-Aube à Clairvaux, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 2, de Vitry-sur-Marne à Dijon. — Lettre de l'intendant des finances De Beaumont à l'intendant de Champagne, au sujet d'une requête des habitants qui demandent à disposer du quart en réserve de leurs bois. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des terres, prés et pêche communaux. — Requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant ; avis du subdélégué ; ordonnances conformes de l'intendant.

C. 695. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1769-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Longeville (Haute-Marne). — Au rôle de 1770, deux exempts : le curé et M. de Beurreville, seigneur, et 195 contribuables, dont 24 domestiques, et ils paient 3,311 livres 6 sols 6 deniers. — Au rôle de l'année 1790 : 18 anciens privilégiés, notamment l'abbé et les religieux de Boulancourt (Haute-Marne) ; l'abbé et les religieux de la Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne) ; les religieux de Montier-en-Der (Haute-Marne) ; le chapitre de Saint-Étienne de Troyes ; MM. de Beurreville ; Defresne, de Bar-sur-Aube ; Delaunay de Trémilly ; Madame de Montançon. — Rôle de la contribution représentative de la corvée, pour l'année 1789. — États statistiques des chevaux, des ré-

coltes, etc. — Ordonnance de l'intendant qui, vu le certificat d'un vétérinaire, exempté deux particuliers de la corvée.

C. 696. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1764-1789. — Lettre du duc de Choiseul, ministre de la guerre, à l'intendant de Champagne, pour le prier de le renseigner sur l'exactitude des faits imputés à un soldat du régiment de Bretagne, qui commettrait journellement des actes de violence au village de Longeville (Haute-Marne). Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour lui fournir les renseignements demandés. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. — Mémoires adressés à l'intendant par le curé de Longeville, pour se plaindre des habitants de sa paroisse, et pour répondre à des accusations dont il a été l'objet. — Ordonnance de l'intendant qui condamne à payer 600 livres, un particulier convaincu d'avoir détourné 400 livres de métal de cloche. Requêtes des curés à l'intendant, lettres du subdélégué, ordonnances de l'intendant relatives aux réparations de l'église et du presbytère.

C. 697. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Longpré (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le duc de Montmorency, seigneur du lieu, possédant 25 livres de taille abonnée sur les habitants, un cens sur les héritages, un boisseau de froment, trois boisseaux d'avoine et une poule par ménage ; le curé du lieu ; le prieur de Montier-en-Isle (Aube), et celui de Vendevre (Aube), chacun décimateur pour un tiers ; les religieux de l'abbaye de Mores (Aube) ; le curé de Vendevre (Aube) ; le chapelain de l'hôpital Saint-Antoine ; M. de Sauvebœuf, seigneur de Bligny ; la fabrique de Longpré, etc. — Anciens contribuables : un buraliste, etc.

C. 698. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1720-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution patriotique de la communauté de Longpré (Aube). — En 1770 il y a 82 contribuables qui paient 4,279 livres 2 sols 6 deniers. — En 1788, les contribuables au nombre de 83 paient 4,530 livres 18 sols. — Procès-verbaux de chevauchée faits par Jean-Baptiste Paget, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, et par Calude-Antoine Chifflet, seigneur de Surmont, avocat en parlement, président en la même Élection, qui constatent des pertes causées par la grêle et l'incendie. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'une requête des habitants de Longpré, qui se plaignent d'avoir une tâche

trop considérable à faire par corvée pour la construction du pont du Chêne (commune de Villeneuve-au-Chêne, Aube). — État des biens situés sur le territoire de Longpré, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre-sur-Barse (Aube).

C. 699. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1744-1789. — Procès-verbal de l'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Longpré (Aube). — Comptes des syndics. La principale source de recette est le produit des prés communaux. En 1776, recette : 225 livres 4 deniers ; dépense : 191 livres 5 sols 3 deniers. — En 1786, recette : 350 livres 6 sols 9 deniers ; dépense : 9 livres 6 sols 6 deniers. (Pendant les douze années 1730-1744, le même syndic resta en fonction et il ne rendit compte qu'en 1744. De 1743 à 1752, pendant dix ans, il n'y eut qu'un syndic qui ne rendit compte qu'en 1753.)

C. 700. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1777-1790. — Requêtes des habitants de la communauté de Longpré (Aube) à l'intendant et au bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube, procès-verbaux de délibération de la municipalité de Longpré, concernant les réparations de l'église ; procès-verbal de visite de l'église et d'adjudication des travaux à y faire. — Procès-verbaux d'adjudication à bail, par-devant le subdélégué de Bar-sur-Aube, d'une pièce de pré appartenant à la communauté ; procès-verbaux attestant que ces adjudications ont été annoncées.

C. 701. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1771-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Louze (Haute-Marne). — En 1772, 179 contribuables payant 3,569 livres 15 sols. Au rôle de 1790 figurent les anciens privilégiés : l'abbé de Montier-en-Der, seigneur ; le curé du lieu ; les fabriques du lieu, de Ceffonds (Haute-Marne), de La Ville-au-Bois-les-Soulaines (Aube), de Longeville (Haute-Marne), de Sauvage-Magnil (Haute-Marne), de Sommevoire (Haute-Marne), les hôpitaux de Bar-sur-Aube (Aube), et de Joinville (Haute-Marne) ; les religieux de Montier-en-Der ; MM. de Beaufort de Frampas, d'Épothémont, Delaunay de Trémilly, de Nogent d'Humbeauville. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée, état des récoltes. — Procès-verbal de nomination de deux membres décédés de l'assemblée municipale. — Maison d'école. — Lettre de l'intendant des finances de Bonnaire de Forges à l'intendant, au sujet d'une requête des habitants, qui demandent à vendre le quart en réserve de leurs bois communaux.

C. 702. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1737-1790. — Matrice du rôle de la taille (incomplète) de la communauté de Magnan (Aube), pour l'année 1790. — Requêtes adressées à l'intendant par la comtesse de Chastellux, dame du lieu, qui prétend avoir été imposée au rôle des vingtièmes pour une somme trop élevée. — Tableau des habitants indiquant le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, de la corvée et des vingtièmes. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Rapport de l'ingénieur en chef à l'intendant, sur la question de savoir si on peut faire passer par Magnan la route de Bar-sur-Seine à Vendevre (Aube), aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 3, de Tonnerre à Dienville. — État des biens situés sur le territoire de Magnan, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre-sur-Barse.

C. 703. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1768-1790. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Magnan (Aube). Lettre de M. de Villedeuil, ministre de la maison du Roi à l'intendant, pour lui renvoyer une lettre d'un particulier qui se plaint que l'élection n'ait pas été régulière. — Requête adressée à l'intendant par le recteur d'école, qui demande l'approbation de son traité avec les habitants. — Comptes des syndics. La recette est ordinairement nulle; la dépense s'élève, en 1770, à 44 sols 6 deniers; en 1783, à 47 livres 49 sols 3 deniers. — Requêtes des syndics à l'intendant, pour lui demander des impositions communales, afin de payer du bois fourni à un salpêtrier, des frais de procès, etc. — Ordonnance de l'intendant, qui rejette la requête à lui adressée par des particuliers qui réclament un salaire pour avoir fait, disent-ils, la visite du clocher de Magnan et le devis des réparations nécessaires. — Autorisation de plaider accordée aux habitants par l'intendant.

C. 704. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Maisons (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le chevalier de Lamirault, commandeur de Thors (Aube), seigneur du lieu; la veuve du sieur Bourg, écuyer, chevalier de saint Louis; les fabriques de Maisons et de Bayel (Aube). — État des biens situés sur le territoire de Maisons, qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube.

C. 705. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1774-1789. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte, récoltes de la communauté de

Maisons (Aube). — Comptes des syndics. Les recettes, quand il y en a, ne consistent qu'en impositions communales. Dépenses, en 1777, 46 livres 10 sols 3 deniers; en 1787, 24 livres 5 sols 9 deniers. — Rôle d'une imposition levée sur tous les habitants et propriétaires, pour la construction du presbytère des deux communautés de Thors (Aube) et de Maisons. — Rôles d'impositions levées sur les prenant part aux affouages. — Autorisations de plaider accordées par l'intendant aux habitants.

C. 706. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Maizières (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Anciens privilégiés : le comte de Brienne, seigneur, possédant un château inhabité, les droits seigneuriaux évalués dix livres de revenu, trois étangs, etc.; le curé du lieu, possédant le tiers des grosses dîmes et la totalité des novales et menues dîmes, la tout évalué à 286 livres; la fabrique du lieu; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube et les bénédictins de Montier-en-Der (Haute-Marne) possédant chacun un tiers des grosses dîmes: le comte de Choiseul-Labaume; de Montangon, seigneur de Crespy (Aube); Guénichon, demeurant à Ville-sur-Arce (Aube); les minimes de Brienne-le-Château (Aube); Jacobé de Vienne, demeurant à Vitry-le-François, etc.

C. 707. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1776-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Maizières (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — Contribuables : le recteur d'école dont la taille avait été précédemment fixée à 5 sols suivant son traité avec la communauté; deux charpentiers; un tixier; un couvreur en tuiles; le concierge du château de Maizières, dit depuis garde général des biens du comte de Brienne, et qui, à ce titre, joignait celui de sergent à la louverie; le reste des habitants sont laboureurs ou manouvriers. — Nombreux forains.

C. 708. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1675-1789. — Rapport à l'intendant par le directeur des vingtièmes sur la demande en décharge de cet impôt, formée par le sieur Grenet, chirurgien à Maizières (Aube), qui avait fait des défrichements considérables. — Délibération des habitants de la communauté de Maizières, contenant estimation des pertes subies dans l'incendie du 22 novembre 1788. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, concluant au déplacement d'un chemin. — Avis du subdélégué sur la question de savoir si on a le droit de mener pâturer les oies dans les prés. — État des biens situés sur le territoire de Maizières, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de

Brienne. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Maître d'école. — Comptes des syndics. — Ordonnance de l'intendant approuvant des travaux que le curé a fait faire au presbytère.

C. 709. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1728-1789. — Certificat des prier, curé, syndic et principaux habitants de la communauté de Maranville (Haute-Marne), attestant qu'un particulier a dix enfants vivants. — Tableau des habitants donnant le montant de leurs impositions aux rôles des tailles, des corvées, des vingtièmes. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée; état des récoltes, etc. — Procès-verbaux dressés par Jacques-Joachim Filleux, lieutenant en l'Élection de Bar-sur-Aube, qui a visité des terrains où l'on veut planter de la vigne. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des requêtes du syndic qui demande à l'intendant d'autoriser des impositions communales. — Ordonnance de l'intendant qui autorise l'acquisition d'une maison d'école. — Prés communaux.

C. 710. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1784-1788. — Tableau des habitants de la communauté de Marbeville (Haute-Marne) donnant, pour chacun, le montant de sa taille, de sa contribution représentative de la corvée et de ses vingtièmes. — États statistiques des hommes et des animaux propres au service de la corvée, des chevaux, des récoltes. — Procès-verbaux d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Correspondance entre l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une requête des habitants qui demandent à couper le quart en réserve de leurs bois communaux,

C. 711. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1784-1789. — Tableau des habitants de la communauté de Marmesse (Haute-Marne), donnant le montant de leurs impositions aux rôles des tailles, des corvées, des vingtièmes. — États statistiques des chevaux, des récoltes, des revenus communaux.

C. 712. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Marolles-les-Bailly (Aube), pour l'année 1790 (Première partie.) — Anciens privilégiés : le comte de Normandie, seigneur; le curé; les chanoines de Vincennes (Seine); la fabrique du lieu; le chapitre de la Sainte-Trinité de Bar-sur-Seine; les Ursulines de Bar-sur-Seine; le prier de Belroy

(Aube); le sieur Paillot, demeurant à Troyes. — Anciens contribuables : un menuisier; deux bergers; deux sabotiers; un charpentier; un compagnon maçon; un tixier; la plupart des autres sont laboureurs ou manouvriers.

C. 713. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1775-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Marolles-les-Bailly (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie.) — Anciens contribuables : un maçon; un boucher; un maréchal; un maître chirurgien; un huis-sier de la monnaie; un serrurier; un tixier; un bourrelier; les autres sont laboureurs ou manouvriers.

C. 714. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1757-1790. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une demande en décharge formée par un particulier de la communauté de Marolles-les-Bailly (Aube) qui a perdu des chevaux. — Procès-verbal d'élection de collecteurs et d'ad-joints. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de Marolles, qui doivent contribuer aux dépenses de la construction de la caserne de maréchaussée de Vendevre-sur-Barse (Aube). — Procès-ver-baux d'une visite faite par le président en l'Élection de Bar-sur-Aube, dans des terrains où l'on veut planter de la vigne.

C. 715. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1765-1790. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté de Marolles-les-Bailly (Aube). — Comptes des syndics. En 1776 : recette, 334 livres 10 sols, provenant de vente de bois; dépense, 347 livres 44 sols 6 deniers. — En 1786 : recette nulle; dépense, 57 livres 11 sols 9 deniers. — Arrêt du Conseil du Roi qui autorise une imposition communale pour payer le prix d'ac-quisition d'une maison d'école. — Lettre de l'intendant des finances de Beaumont à l'intendant de Champagne, au sujet de la vente du quart en réserve des bois communaux.

C. 716. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1774-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Mesnil-Aubert (commune de Brienne, Aube), pour l'année 1790. — Ancien privilégié : l'archevêque de Sens, abbé de Basse-Fontaine (Aube), seigneur. — Tableau des ha-bitants indiquant le chiffre de leurs impositions aux rôles de la taille, des corvées, des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée munici-pale. — Compte d'un syndic qui n'a fait aucune recette et qui a dépensé 12 livres.

C. 717. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1777-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Mesnil-Fouchard ou Magny-Fouchard (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : M^{me} de Bossancourt, dame du lieu; propriétaire de 130 arpents de bois, d'un moulin et de plusieurs fermes; M^{lle} de Bossancourt, propriétaire du château; le curé du lieu; M. de Pont de Ville-sur-Arce; le prieur de Vendevre, gros décimateur; la fabrique du lieu. — La communauté des habitants possédait six fermes louées en tout 340 livres. — La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers; on remarque cependant un maçon, un meunier, une bourgeoise, un cordonnier, un tixier, un maréchal.

C. 718 (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1754-1789. — États des changements à faire aux rôles des vingtièmes de la communauté de Mesnil-Fouchard ou Magny-Fouchard (Aube), pour les années 1788 et 1789. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — Requête adressée à l'intendant par la dame de Bossancourt, dame de Mesnil-Fouchard qui, ayant perdu une certaine étendue de vigne par l'établissement de la nouvelle route de Troyes à Bar-sur-Aube, demande l'autorisation de planter de la vigne dans un autre terrain; procès-verbal de visite de ce terrain par le sieur de Brienne, conseiller en l'Élection de Bar-sur-Aube. — État des biens situés sur le territoire de Mesnil-Fouchard, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre-sur-Barse (Aube). — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics.

C. 719. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1775-1788. — Requêtes adressées par les habitants de la communauté de Mesnil-Fouchard ou Magny-Fouchard (Aube) à l'intendant, touchant le mode de répartition des deniers provenant de la location des biens communaux (ces biens appartenaient à la communauté, à charge, par les habitants, de payer au seigneur du lieu quatre boisseaux d'avoine par feu entier, et deux boisseaux par demi feu); ordonnances de l'intendant dont l'une prescrit que ces deniers seront répartis entre les habitants au marc la livre de la taille, et dont l'autre rapportant la première, prescrit que ces deniers seront répartis par ménage et demi-ménage; rôles de répartition. — Devis des réparations à faire à l'église; procès-verbal d'adjudication des travaux; ordonnance de l'intendant et arrêt du Conseil qui approuvent cette adjudication; lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet de ces réparations.

C. 720. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1774-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Mesnil-Saint-Père (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : l'abbé de Montiéramey (Aube), seigneur du lieu; les religieux de Montiéramey; le curé et la fabrique du lieu; MM. Desouglas, chevalier de saint Louis; Bailly, de Troyes; Truelle, de Troyes, le marquis de Foucaut; Deheurle, bourgeois de Troyes; Charpy, de Troyes; Bourlon, de Charmes-en-Langle (Haute-Marne); de Morville, de Paris; le grand séminaire de Troyes; la fabrique de La Villeneuve-Mesgrigny, aujourd'hui Villeneuve-au-Chêne (Aube).

C. 721. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1774-1790. — Bail des six étangs possédés par l'abbaye de Montiérender sur le territoire de la communauté de Mesnil-Saint-Père (Aube); extraits du rôle des tailles de cette communauté, concernant les fermiers de ces étangs. — États statistiques des hommes et des animaux de Mesnil-Saint-Père, propres au service de la corvée, état des récoltes. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit une corvée bourgeoise de quatre jours, pour la réparation des rues et chemins du finage. — Compte de l'emploi d'une somme accordée pour travaux de charité à faire tant dans les rues que sur le chemin qui rejoint la grande route. — Certificat de la publication faite à Mesnil-Saint-Père de deux arrêts du Conseil concernant le commerce des grains. — Demande en décharge adressée à l'intendant par un propriétaire de Mesnil-Saint-Père, imposé au rôle de la caserne de Vendevre-sur-Barse. — Procès-verbal d'élection d'un syndic.

C. 722. (Liasse.) — 32 pièces, papier, 2 en parchemin.

1735-1788. — Comptes des syndics de la communauté de Mesnil-Saint-Père (Aube). En 1772 : recette, 147 livres 19 sols, dont l'article principal est le produit d'une pièce de pré; dépenses, 152 livres 15 sols. — Rôles d'impositions communales. — Ordonnance de l'intendant qui, sur requête des habitants et avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, autorise la communauté à se pouvoir par action contre les propriétaires qui entretiennent des bêtes à laine et les envoient en pâture dans une proportion excédant l'étendue de leurs terres labourables. — Procès-verbal d'adjudication à bail d'un pré communal. — Devis de réparations à l'église; procès-verbal d'adjudication; arrêt approbatif du Conseil d'État.

C. 723. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1735. — Plan de l'église de Mesnil-Saint-Père (Aube), indiquant les parties à supprimer, celles qui sont à construire et celles qu'on doit conserver.

C. 724. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1775-1782. — Presbytère de Mesnil-Saint-Père (Aube). Requête du curé à l'intendant, pour lui exposer que ce presbytère tombe en ruine; — ordonnances de l'intendant qui renvoient cette requête au subdélégué de Bar-sur-Aube, avec invitation de la communiquer aux habitants, et qui nomment un architecte pour visiter le presbytère; — procès-verbal de visite; devis et détail estimatif; — procès-verbaux d'adjudication, de visite et de réception des travaux; — état de changements et d'augmentations à faire.

C. 725. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1777. — Plan du rez-de-chaussée du presbytère de Mesnil-Saint-Père (Aube).

C. 726. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Metz-Robert (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le marquis de Praslin, seigneur, propriétaire pour moitié du droit de tierce évalué 200 livres de revenu; — l'abbé de Montiéramey, propriétaire pour moitié du droit de tierce, et décimateur pour les deux tiers; — les sieurs Desvarannes, de Troyes; duc d'Aumont; Duval d'Essertenne, chevalier; Edmée Jamin, de Troyes; Damoiseau de La Bande; la chapelle Saint-Georges de Pargues; les fabriques de Chaource et de Metz-Robert; les sieurs Nicolas Parent, avocat du Roi au bailliage de Troyes; Jolly, bailli d'Ervy (Aube); la demoiselle Parent, de Troyes; le curé de Chaource; le sieur Truelle, de Troyes.

C. 727. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1772-1780. — Impôts de la communauté de Metz-Robert (Aube). — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Bar-sur-Aube et attestant que le sieur Barbuat de Maison-Rouge, chevalier de saint Louis, a déclaré, sous la foi du serment, n'avoir pas fait une acquisition sous seing-privé mentionnée dans une contrainte décernée contre lui à la requête de Jean-Vincent René, administrateur des domaines. — Changements à faire au rôle des vingtièmes de l'année 1789. — États statistiques des habitants, des chevaux, biens de mainmorte. — Contrainte décernée contre les habitants de Metz-Robert, à l'effet de payer leur part de la contribution au casernement de la maréchaussée de Troyes. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué sur un échange de chemin et sur une transaction relative à une anticipation.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 728. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1764-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Metz-Robert (Aube). — En 1768 : recette, 42 livres payés par les habitants lors de la délivrance de leurs affouages; dépense, 56 livres 9 sols. — De 1776 à 1788, recette nulle. — En 1788 : dépense, 26 livres 19 sols. — Ordonnance de l'intendant, qui refuse d'accorder une imposition demandée pour solder les frais d'un procès fait sans autorisation. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une demande d'emprunt formée par les habitants. — Minutes de lettres de l'intendant au contrôleur général et à l'intendant des finances Blondel, requête des habitants au subdélégué, procès-verbal dressé par le subdélégué, etc., le tout relatif à une saisie de bétail faite sur des pâtures communales mises en réserve. — Ordonnances de l'intendant qui, sur requête des habitants et avis du subdélégué, autorisent la communauté à plaider.

C. 729. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Meurville (Aube) pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé décimateur (les dîmes évaluées 4,400 livres de revenu); M^{me} Duvalle, dame du lieu, possédant les droits seigneuriaux estimés 240 livres de revenu, 80 hommes de vigne estimés 80 livres de revenu, l'étang de Meurville contenant 400 arpents évalué 600 livres de revenu, 45 fauchées de pré devant rapporter 360 livres, et 1,200 arpents de bois : soit environ 6,000 livres de revenu; — la fabrique du lieu; l'abbaye de Clairvaux (Aube); l'abbaye de Mores (Aube); le chapelain de la chapelle Sainte-Catherine; la chapelle Saint-Nicolas de Bligny (Aube); le marquis de Sauvebœuf; M. Pavée de Provenchères, seigneur de Vendeuvre (Aube).

C. 730. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1733-1780. — Minute du rôle de la vérification générale des vingtièmes de la communauté de Meurville (Aube), par le sieur Delatour, contrôleur; tarif; — état des cantonnements des biens, c'est-à-dire des lieux dits, rangés par espèces de culture et par classes, avec indication de leurs contenances; évaluation des revenus de chaque classe; estimation du revenu de chaque contribuable. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — Ordonnance de l'intendant qui autorise un particulier à faire conduire sur les chemins les démolitions de sa maison et à enlever à son profit les boues. — Rôle de l'imposition levée à Meurville pour la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics.

C. 731. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1775-1789. — Avis du subdélégué à l'intendant, concluant à l'établissement du droit de gourmetage dans la paroisse de Meurville (Aube); — procès-verbaux d'adjudication de ce droit, moyennant 6 livres en 1775, 46 livres en 1780, 40 livres en 1785. — Procès-verbal d'adjudication à bail d'un pré communal, moyennant 52 livres par an. — Requête du curé à l'intendant pour solliciter des réparations au presbytère, ordonnance de l'intendant qui charge un architecte de visiter ce presbytère, procès-verbal de visite, devis, délibéré de la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Champagne qui approuve ce devis.

C. 732. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1720-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Mirbel (H^{te}-Marne). — En 1770, 34 contribuables payant 545 livres; en 1784, 32 contribuables payant 705 livres 16 sous 9 deniers. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée, — des récoltes. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Correspondance entre l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe projetée du quart en réserve des bois communaux.

C. 733. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Anciens privilégiés : M. d'Amboise, seigneur; le curé; l'abbaye de Clairvaux; de Lux de Vantelet, seigneur d'Ailleville (Aube); les chanoines de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube; le prieur du lieu; M^{me} d'Amboise, dame en partie; M^{me} de Bossancourt; les religieux de l'abbaye de Boulancourt (Haute-Marne), de l'abbaye de Beaulieu (Aube); les Ursulines de Bar-sur-Aube; les dames du Saint-Esprit de Bar-sur-Aube; le vicaire de Thilleux (Haute-Marne); les curés de Sauvage-Mesnil (Haute-Marne), de Longueville (Haute-Marne), et d'Épothémont (Aube); M^{me} de Montangon, de Bar-sur-Aube.

C. 734. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Anciens contribuables : un bourgeois, le recteur d'école coté à 5 sols, suivant son traité

avec la communauté, etc., la plupart sont vigneron. — Nombreux forains habitant Arsonval (Aube), Ailleville (Aube), Bar-sur-Aube, Jaucourt, (Aube), Vernonvilliers (Aube), Le vigny (Aube), Dienville (Aube), Dolancourt (Aube), Arrentières (Aube), etc.

C. 735. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1779-1790. — Taille, capitation, accessoires et contribution représentative de la corvée de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). — Requêtes des habitants à l'intendant pour lui demander l'autorisation d'employer les deniers communaux à payer au marc le franc une partie de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de chaque habitant; ordonnances conformes de l'intendant; rôle de la contribution représentative de la corvée. — Minute de la vérification générale des vingtièmes faite par le contrôleur; déclarations des contribuables; tableau des contribuables indiquant le revenu officiel de chacun; — état des différents cantons du territoire avec leurs contenance en terre, prés, vignes, bois, et l'indication de la qualité bonne, médiocre ou mauvaise.

C. 736. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1763-1789. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui, sur le rapport du brigadier de la paroisse pour le travail des chemins royaux, et sur l'avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, rejette une requête par laquelle le juge du lieu demandait l'exemption de la corvée. — Lettre de M. de Courteille, intendant des finances, à l'intendant, pour le prévenir que, malgré un arrêt du Parlement, un arrêt du Conseil maintient en fonctions le syndic de la communauté. — Avis du subdélégué rappelant que, suivant les arrêts du Conseil du 14 juin 1689 et du 9 juin 1719, les adjudications de biens communaux se font pardevant l'intendant, et qu'aux termes des arrêts du Conseil du 9 juin 1719 et du 30 juin 1753, les comptes des syndics se rendent aussi par devant l'intendant.

C. 737. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1740-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). Pour les trois années 1722, 1723, 1724 et le commencement de l'année 1725 (jusqu'au 12 mars), la recette est de 594 livres provenant de l'adjudication du gourmetage, du droit de pêche et de la tonte des saules appartenant à la communauté; dépenses (notamment gages du maître d'école, frais d'une chevauchée faite

par un officier de l'élection, poisson acheté), 423 livres 17 sols 6 deniers. — En 1787, recette 6,244 livres 9 sols 5 deniers, dont 5,112 livres 1 sol 5 deniers pour reliquat du compte précédent, dépense 2,833 livres 9 sols 4 deniers, dont deux sommes, l'une de 999 livres 15 sols 6 deniers, l'autre de 1,039 livres 13 sols 3 deniers versées entre les mains du collecteur des tailles à la décharge des habitants.

C. 738. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1750-1789. — Rôles des impositions communales de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication à bail du pré communal par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de pêche dans la rivière d'Aube, appartenant à la communauté, ces procès-verbaux passés pardevant le juge du lieu. — Procès-verbaux d'adjudication du gournementage pardevant le subdélégué.

C. 739. (Liasse.) — 35 pièces, 1 plan, papier.

1775-1789. — Correspondance entre l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet du quart en réserve des bois de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). — Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à plaider. — Procès-verbaux d'adjudication de travaux à faire à l'église. — Ordonnance de l'intendant qui homologue un traité par lequel le seigneur de Montier-en-l'Isle abandonne aux habitants sa chapelle dans l'église. — Ordonnance de l'intendant qui autorise les habitants à réparer leur fontaine, construire une croix en fer et rétablir une horloge ; plan de la fontaine.

C. 740. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1779. — Projet de la croix en pierre à élever aux frais de la communauté de Montier-en-l'Isle ou Mothé (Aube). [Voir C. 739.]

C. 741. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1769-1787. — Matrice du rôle des tailles de la communauté de Montmartin (Aube), pour l'année 1789. — Anciens privilégiés : le curé de Longpré (Aube) et de Montmartin (Aube), le prieur de Montier-en-l'Isle (Aube), le prieur de Venduvre (Aube), décimateurs chacun pour un tiers ; la fabrique du lieu ; M. de Provenchères, seigneur. — Procès-verbaux de nomination de collecteurs. — Tableau des habitants donnant pour chacun le montant de ses imposi-

tions aux rôles de la taille, de la corvée et des vingtièmes. — Rôle de la contribution patriotique.

C. 742. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1770-1789. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes de la communauté de Montmartin (Aube). — États des biens situés sur le territoire de Montmartin qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Venduvre-sur-Barse. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics : d'ordinaire la recette est nulle : dépense en 1772, 34 livres 5 sols 6 deniers, en 1782, 15 livres 7 sols 3 deniers. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube concluant à ce qu'il soit pourvu par imposition au paiement de la dépense faite par un salpêtrier. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube concluant à ce que la communauté soit autorisée à appeler d'une sentence de la gruerie de Meurville (Aube).

C. 743. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1783-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Morembert (Aube), pour l'année 1790. — Les anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers. — Les biens communaux ont une contenance de 42 arpents ; la fabrique possède 40 arpents. — L'arpent du lieu contient 8 denrées, la denrée 8 carreaux et le carreau 20 pieds.

C. 744. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1769-1790. — Procès-verbaux de nomination des collecteurs de la communauté de Morambert (Aube). — Tableau des habitants indiquant pour chacun le montant de leurs impositions au rôle de la taille, de la corvée et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. En 1777, recette : 42 livres 10 sols, provenant d'épines et d'osiers vendus, de la location d'une chenevière et d'imposition ; dépense : 51 livres 4 sol 3 deniers employés en voyages, en frais d'acte et au paiement des vingtièmes dus pour les biens communaux. — Ordonnance de l'intendant qui défend au syndic d'exclure certains particuliers de la participation aux biens communaux.

C. 745. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Morvilliers (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Anciens contribuables : le comte de Brienne, le comte de La Feuillée, seigneurs ; le curé et la fabrique du

lieu ; l'abbaye de Clairvaux (Aube) ; MM. d'Allonville, seigneurs de Fuligny (Aube) ; MM. de Montangon ; les Minimes de Brienne-le-Château (Aube) ; les fabriques de Brienne-le-Château, de Brienne-la-Vieille (Aube) ; les héritiers de M. de Menonville, etc. — La communauté du lieu possède 250 arpents de bois, évalués 750 livres de revenu.

C. 746. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Morvilliers (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — La plupart des habitants contribuables sont laboureurs ou manouvriers, on remarque cependant 3 voituriers, 1 charron, 1 bourgeois, 1 berger. — La notice d'un contribuable est écrite au revers d'une ordonnance imprimée, en blanc, signée de l'intendant de Champagne de Barberie, qui prescrit le paiement des frais de transport et d'expédition dûs au commissaire par lui nommé pour la répartition de la taille d'une communauté.

C. 747. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1766-1789. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête adressée à l'intendant par un particulier de la communauté de Morvilliers (Aube), qui demande à jouir des privilèges accordés aux pères de dix enfants. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte. — Demande en décharge des corvées adressée à l'intendant par les habitants. — Plainte adressée à l'intendant par un entrepreneur qui ayant fait divers travaux aux ponts, rues et chemins de Morvilliers, n'en a pas été entièrement payé. — État des biens situés sur le territoire de Morvilliers qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de maréchaussée de Brienne. — Procès-verbal d'élection d'un syndic.

C. 748. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1767-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Morvilliers (Aube). En 1755, recette : 320 livres, prix de la vente de la superficie de 3 arpents de bois ; dépense : 396 livres 13 sols ; les articles les plus élevés sont : gage du garde des bois, 42 livres ; martelage, 39 livres ; conduite de l'horloge, 25 livres ; frais d'un procès, 45 livres ; dixième des biens communaux, 33 liv. — En 1779, recette : 663 liv. 14 sols, provenant du reliquat de l'année précédente, d'une imposition et de dommages-intérêts pour délits ; dépense : 603 livres 15 sols ; — vacations du voyer-piqueur, 11 livres ; gages du recteur d'école, 60 livres ; gages des sonneurs, 30 livres ; ving-

tièmes dûs par la communauté, 38 livres 14 sols ; arpentage de lacoupe, 38 livres.

C. 749. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1773-1789. — Requête du syndic de la communauté de Morvilliers (Aube) à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions communales ; avis du subdélégué ; ordonnances de l'intendant ; rôles. — Requêtes des habitants à l'intendant, délibérations, ordonnances de l'intendant, concernant le partage des pâtures à eux concédés dans les étangs de Villemahu et du Pont, par le duc de Montmorency et par le comte de la Feuillée.

C. 750. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1780. — Plan des pâtures communales des habitants de Morvilliers (Aube) dans les étangs de Villemahu et du Pont.

C. 751. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1766-1787. — Requêtes des curés, syndic et habitants, lettres du subdélégué à l'intendant, ordonnances de l'intendant, devis, procès-verbaux de visite et d'adjudication concernant des travaux au presbytère de Morvilliers (Aube). — Requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants du même lieu à l'intendant, avis du subdélégué, ordonnances de l'intendant.

C. 752. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille (première partie) de la communauté de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube) pour l'année 1790. — Anciens privilèges : l'évêque-duc de Langres, seigneur et propriétaire des dîmes estimées 2,000 livres ; le curé ; les quatre vicaires, qui avaient chacun 350 livres de traitement ; le procureur de la maison du Saint-Esprit de Paris ; les religieux d'Auberive (Haute-Marne) ; les Chartreux de Lugny (Côte-d'Or) et de Troyes ; le comte Paul de la Laurencie ; la ville de Mussy, propriétaire de 2,100 arpents de bois, estimés 6,300 livres de revenu ; l'hôpital et la fabrique du lieu ; le sieur Moysen, de Troyes ; le sieur Lambert, prévôt de la connétablie ; un commis aux aides et le receveur des aides ; la supérieure du couvent des Ursulines cloîtrées de Mussy, etc.

C. 753. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille (deuxième partie) de la communauté de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube) pour l'année 1790. — Les contribuables sont la plupart manouvriers, quelques-uns labou-

reurs ; plus : le bailli qui est en même temps contrôleur au grenier à sel, le lieutenant au bailliage, un avocat, un licencié ès-lois, un sergent, le directeur de la poste aux lettres, un postillon de la poste aux chevaux, un chirurgien, deux bourgeois, un boucher, un chamoiseur, un vitrier, un boulanger, un couvreur, un cordonnier, un charpentier, un garçon sellier, un marchand de bestiaux, un serrurier, un maçon, un quincaillier, un maréchal, un tixier, un tanneur.

C. 754. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille (troisième partie), de la communauté de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube) pour l'année 1790. — Les contribuables qui ont des professions autres que les professions signalées dans la liasse C. 753, sont : un suisse de M^{se} l'Évêque ; un avocat, contrôleur des actes ; le maître de la poste aux chevaux ; un employé des fermes du Roi ; le receveur du grenier à sel, un page de la grande vénerie de France, un ancien garde de la manche du Roi, un lieutenant au 1^{er} régiment d'état-major, ces quatre derniers ci-devant privilégiés ; un chandelier ; un tailleur ; un savetier.

C. 755. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille (quatrième partie), de la communauté de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube) pour l'année 1790. — Les contribuables exerçant des professions non signalées dans les deux liasses précédentes sont : un cabaretier, le recteur d'école, un aubergiste, un meunier, un compagnon chapelier, le garde de la communauté, un perruquier. — Le nom d'un vigneron est suivi de la mention qu'il est logé gratuitement à l'Hôtel-Dieu.

C. 756. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1680-1790. — Reçus de taxes dûes au Roi par les acquéreurs de biens usagers de la communauté de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube). — Procès-verbal d'une chevauchée faite à Mussy, par Jean-Baptiste Clément, premier élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle. — Rôle de la taille comprenant 228 contribuables et se montant à 2,187 livres 15 sols. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, sur la question de savoir si l'hospice de Mussy doit payer les vingtièmes d'une rente qui lui est due. — Déclarations fournies pour la contribution patriotique. — États statistiques du nombre de maîtres appartenant à chaque communauté d'arts et métiers, des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes.

C. 757. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1706-1789. — Fragments d'un registre destiné à enregistrer les baptêmes, mariage et sépultures du bureau de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube). — Requête adressée à l'intendant par un père qui veut faire emprisonner son fils, et par un garde de la grande louverie qui veut faire des chasses au loup. — Lettre adressée à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances Douet de La Boulaye, pour l'informer que le directeur-général a autorisé l'établissement à Mussy d'une fabrique d'amidon. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui adresser les papiers d'un jeune homme de Mussy, qui désire être admis à une école militaire. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et les intendants des finances chargés des ponts-et-chaussées et des postes au sujet de la reconstruction des ponts de Mussy. — Subdélégation projetée à Mussy.

C. 758. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1776-1790. — État des membres composant en 1787 la municipalité de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube). — Comptes des syndics : la recette s'élève en 1749 à 98 livres, provenant de la location de la rivière, du gournetage et de deux prés ; la dépense à 446 livres 5 sols. — En 1788, la recette ordinaire est de 422 livres 10 sols, la recette extraordinaire de 4,184 livres 1 sol 3 deniers, la dépense ordinaire de 552 livres 12 sols 6 deniers, la dépense extraordinaire de 875 livres 13 sols 6 deniers ; les principaux articles de dépense sont les frais de garde des bois communaux, les vingtièmes de la communauté et des frais de procès.

C. 759. (Liasse.) — 72 pièces, papier, 1 parchemin.

1687-1788. — Rôle d'une imposition communale sur les habitants de Mussy-l'Évêque, aujourd'hui Mussy-sur-Seine (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui autorise un emprunt. — Procès entre les adjudicataires du gournetage de Mussy et le fermier des aides de l'Élection de Bar-sur-Aube. Procès-verbal d'adjudication du droit de gournetage par-devant le corps municipal. — Procès-verbal d'adjudication d'une coupe des bois communaux ; correspondance entre l'intendant de Champagne, les intendants des finances chargés des forêts et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant les bois communaux. — Consultation fournie par les habitants contre le projet de l'évêque de Langres qui veut supprimer le chapitre de Mussy. — Devis de réparations à l'église.

C. 760. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la com-

munauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Première partie.) — Anciens privilégiés : le marquis de Montmort, seigneur ; les religieux de la Gloire-Dieu (Aube) ; le chapitre et l'hôpital de Mussy (Aube) ; l'abbé de Châtillon (Côte-d'Or) ; la fabrique du lieu ; le receveur des aides ; un garde de l'écurie du Roi, etc.

C. 761. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Deuxième partie.) — Contribuables : un notaire, trois maçons, un chirurgien, trente vigneron, et un grand nombre de manouvriers.

C. 762. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. (Troisième partie.) — Contribuables : un savetier, deux cordonniers, un huissier, un menuisier, le recteur d'école, un maçon. Les autres sont la plupart vigneron ou manouvriers.

C. 763. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1763-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), pour l'année 1790. — Quatrième partie, comprenant les mineurs, les forains, les feuillets concernant des contribuables supprimés, et les derniers feuillets des rôles de la taille et de la capitation de 1764 et de 1766. — En 1764, il y avait 248 contribuables payant 5,735 livres 5 sols 9 deniers, savoir : taille, 3,224 livres 5 sols 9 deniers, capitation, 2,511 livres.

C. 764. (Liasse.) — 77 pièces, 1 plan, papier.

1720-1789. — Requête des habitants de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), aux président, lieutenant et élus de l'Élection de Bar-sur-Aube, pour leur faire connaître les dégâts causés par la grêle dans leur communauté. — États statistiques des habitants, chevaux, biens de mainmorte, récoltes. — Requêtes des habitants concernant la reconstruction d'un pont ; devis, procès-verbaux d'adjudication ; plan, coupe, élévation d'un autre pont. — État des biens situés à Neuville, qui doivent concourir à la dépense de la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube ; opposition du marquis de Montmort. — Police.

C. 765. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1748-1789. — Ordonnance de l'intendant qui réglemente la tenue des assemblées municipales de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), et prescrit aux syndics de rendre leurs comptes au subdélégué. — Projet d'arrêt du Conseil d'État qui annule une sentence du bailli de Gyé (Aube), laquelle avait cassé un acte d'assemblée des habitants. — Requête adressée à l'intendant par un notaire inculpé d'avoir porté le trouble dans une assemblée générale des habitants. — Comptes des syndics. En 1725, la recette déclarée d'abord être de 72 livres 19 sols, se monta ensuite par l'effet d'un forcement à 186 livres 10 sols, et la dépense, déclarée être de 123 livres 4 sols, fut réduite à 58 livres 14 sols par le subdélégué. (Ce compte ne fut apuré qu'au bout de 22 ans, c'est-à-dire en 1748.)

C. 766. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1765-1789. — Avis du subdélégué concluant à ce que l'intendant approuve l'acquisition d'une maison d'école achetée sans autorisation préalable par la communauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube). — Devis, requêtes des habitants, ordonnances de l'intendant concernant la reconstruction de la nef de l'église. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux usurpateurs des fossés de Neuville de les abandonner à la communauté ; — requête des habitants à l'intendant auquel ils demandent l'autorisation d'aliéner ces fossés. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux.

C. 767. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1744-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du gournement de la communauté de Neuville-sous-Gyé, aujourd'hui Neuville-sur-Seine (Aube), pardevant le bailli de Gyé-sur-Seine et le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix : en 1744, 420 livres ; en 1774, 421 livres ; en 1784, 4,006 livres. — Autorisations de plaider et d'envoyer une députation accordée par l'intendant aux habitants.

C. 768. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1768-1789. — Impôts de la communauté de Neuilly, aujourd'hui Nully (Haute-Marne). — Demandes en décharge de la taille adressées à l'intendant par des pères de dix enfants. — Tableau des habitants donnant le montant de la taille due par chacun d'eux. — Procès-verbal de vérification des changements à faire au rôle de la taille de 1788, pour dresser le rôle de 1789. — États statistiques des hommes et animaux

propres aux travaux de la corvée, — des chevaux, des récoltes. — Requête adressée à l'intendant par les syndics et habitants des communautés de Neuilly, Thil (Aube) et Trémilly (Haute-Marne), pour se plaindre de poursuites exercées contre eux en conséquence de l'inexécution d'une partie de leurs tâches de corvée. — Ordonnance de l'intendant qui autorise le curé à faire exécuter à ses frais des travaux à son presbytère.

C. 769. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1703-1705. — Registre des publications de bans de mariage apportées pour être contrôlés, conformément à l'édit de mars 1702, au bureau de Neuilly, aujourd'hui Nully (Haute-Marne). Les communes comprises dans le ressort de ce bureau paraissent avoir été Anglus (Haute-Marne), Beurville (Haute-Marne), Maisons (Aube), Neuilly, Sommevoire (Haute-Marne), Soulaïnes (Aube), Thil (Aube), Thors (Aube), Trémilly (Haute-Marne), Ville-au-Bois (Aube), Ville-sur-Terre (Aube).

C. 770. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Noyers et Mallet ou Noé et Mallet, aujourd'hui Noé-les-Mallet (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilèges : M. de Plancy, seigneur, possédant notamment le pressoir bannal et les droits seigneuriaux, savoir : une pinte d'avoine par journal, un boisseau d'avoine et 5 sols par habitant ; le curé du lieu, propriétaire des dîmes évaluées 733 livres de revenu ; la fabrique du lieu ; Michaut d'Arquelay, avocat à Paris.

C. 771. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1753-1790. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué sur la demande de deux laboureurs de la communauté de Noyers et Mallet, ou Noé et Mallet, aujourd'hui Noé-les-Mallet (Aube), qui se plaignent que les domestiques n'ayent pas été portés au rôle de la capitation. — Avis du subdélégué concluant à ce que la communauté soit assemblée pour nommer un nouveau syndic. — État des biens situés sur le territoire de Noé et Mallet qui doivent concourir à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte.

C. 772. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1771-1790. — Comptes des syndics de la communauté de Noyers et Mallet ou Noé et Mallet, aujourd'hui Noé-les-Mallet (Aube). — En 1774, la recette se monte à 84 livres

45 sols, provenant d'une vente de dépouille de pré et d'une imposition communale, la dépense à 99 livres 9 sols 6 deniers. — Requêtes des syndics à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales ; rôles.

C. 773. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1777-1786. — Église de la communauté de Noyers et Mallet ou Noé et Mallet, aujourd'hui Noé-les-Mallet. — Devis de travaux à faire pour construire à cette église deux chapelles, l'une à droite et l'autre à gauche ; ordonnance de l'intendant qui approuve le devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux ; requête des habitants à l'intendant pour lui exposer que s'étant chargés des charrois, ils désirent être dispensés de la corvée sur les routes. — Adjudication à bail des terres et prés communaux pardevant le subdélégué. — Avis du subdélégué sur une requête en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant. — Ordonnance de l'intendant qui approuve une transaction où les habitants du Grand-Mallet et du Petit-Mallet (deux hameaux de la commune de Noé-les-Mallet) sont parties.

C. 774. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1776-1789. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté d'Ormoy (Haute-Marne). — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée, — des récoltes, etc. — Avis du subdélégué sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant par les habitants. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, au sujet du quart en réserve des bois communaux.

C. 775. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1769-1790. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Pargues (Aube), pour l'année de 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilèges : l'abbé de Montieramey (Aube) ; les abbé et prieur de Molesme (Côte-d'Or) ; Auguste-Frédéric Damoiseau de La Bande, chapelain de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste de Chaource ; Duval, commissaire des guerres ; le chevalier de Chastenay ; Estienne Grillard, de Paris ; la fabrique et le vicaire du lieu ; M^{me} Huet, de Troyes ; M^{me} Rémond, de Troyes.

C. 776. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Pargues (Aube), pour l'année de 1790 (2^e partie). — Contribuables : un boucher, un marchand de poterie, trois

tailleurs de pierres, deux charrons, un huissier, un cordonnier, un marchand de mercerie, un tourneur, un maître chirurgien, un menuisier, etc. — En 1765, le nombre des contribuables était de 115, payant 1932 livres, 7 sols, 4 deniers.

C. 777. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1703-1789. — Procès-verbal de vérification des registres du receveur des tailles de l'Élection de Bar-sur-Aube, à l'occasion d'un procès entre ce receveur et les assesseurs et collecteurs de Pargues (Aube). — Rôle de la capitation imposée sur les habitants de Pargues qui ne sont pas sujets à la taille. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte, récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. En 1776, recette 572 livres provenant de la location de biens communaux, d'adjudication de bois, d'une imposition payée par les prenant part aux triages, c'est-à-dire aux affouages communaux, et enfin d'un reliquat de l'année précédente; dépense 586 livres, 6 sols, 9 deniers.

C. 778. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1771-1779. — Devis et détail estimatif de travaux à faire à l'église, au cimetière, au presbytère et aux ponceaux de la communauté de Pargues (Aube); ces devis et détail estimatif dressés par l'inspecteur de ponts-et-chaussées de la province de Champagne au département de Troyes; — ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication; procès-verbaux d'adjudication et de réception dressés, l'un par le subdélégué de Bar-sur-Aube, l'autre par l'inspecteur des ponts-et-chaussées de la province de Champagne au département de Troyes; — ordonnance de l'intendant qui fixe le montant des honoraires dus par la communauté pour la confection du devis.

C. 779. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1771. — Plan de la nef et du transept de l'église de la communauté de Pargues (Aube; élévation du portail de la même église; élévation de la chapelle Sainte-Anne.

C. 780. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1761-1785. — Requêtes des syndics de la communauté de Pargues (Aube), à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales; rôles. — Avis du subdélégué concluant à ce que le sieur Lucas, seigneur de Pargues, soit débouté de sa demande en décharge de l'imposition levée pour les réparations de l'église de cette paroisse; ordonnance conforme de l'intendant. — Requêtes en autorisation de plaider

adressées par les habitants à l'intendant. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances de Beaumont et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant la vente du quart en réserve des bois communaux. — Procès-verbal d'adjudication à bail, par le subdélégué de terre et prés appartenant à la communauté.

C. 781. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1761-1789. — Rôle de la capitation et des accessoires de la taille de la communauté de Pel-et-Der (Aube). — Tableau des habitants donnant pour chacun le montant de ses impositions aux rôles de la taille, des corvées et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de la communauté de Pel-et-Der, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Brienne (Aube). — Comptes des syndics (la plupart du temps la recette est nulle.)

C. 782. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1756-1790. — Église et presbytère de la communauté de Pel-et-Der (Aube). — Requête adressée à l'intendant par un entrepreneur et par les habitants, au sujet du paiement de réparations faites au clocher. — Devis de réparations à faire à l'église. — État des déclarations de biens du finage, pour servir à asseoir une imposition ordonnée pour la réparation de l'église; rôles. — Avis du subdélégué sur une requête en autorisation de plaider, adressée à l'intendant par les habitants.

C. 783. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Perthes-en-Rothières (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : M. de Castellade, évêque de Lavaur (Dordogne), abbé de Boulancourt (Haute-Marne), seigneur du lieu; MM^{les} Victoire et Théodore Jacobé de Vienne; M. Darrencey de Vienne; M. Duhaut de Vienne; le curé et la fabrique du lieu; la fabrique de Rosnay (Aube); l'hôpital de la charité de Brienne-le-Château (Aube). — Anciens contribuables; un garde étalon, etc.

C. 784. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1761-1790. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la communauté de Perthes-en-Rothières (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Rôle de l'imposition levée sur les habitants de Perthes pour la construction de la caserne de Brienne (Aube). — Procès-

verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Compte des syndics. — La recette est toujours nulle. — En 1782, on remarque une dépense de 6 livres et une autre de 43 livres payées à deux grenadiers et à un cavalier de maréchaussée qui ont forcé les habitants à exécuter leur tâche de corvée royale.

C. 785. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1771-1775. — Impositions communales de la communauté de Perthes-en-Rothières (Aube) ; rôles. — Requête du curé à l'intendant pour solliciter des réparations à son presbytère ; — ordonnance de l'intendant qui charge de la visite des lieux le sieur de Montrocher, sous-inspecteur des ponts-et-chaussées de la province de Champagne ; — devis et détail estimatif de la reconstruction du presbytère et de la réparation de l'église, dressés par le sieur de Montrocher ; — procès-verbal d'adjudication des travaux, par le subdélégué.

C. 786. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Plaines-Saint-Lange (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : l'évêque de Langres, seigneur, propriétaire des dîmes évaluées 1200 livres de revenu ; le curé et le chapitre de Mussy-l'Évêque (Aube) ; les religieux de l'abbaye de Pothières (Côte-d'Or) ; la fabrique du lieu ; le prieuré de la Gloire-Dieu (Aube) ; la confrérie de Notre-Dame du lieu ; les religieux de Clairvaux (Aube) ; MM. le vicomte de La Laurentie, de Menonville, de Lux de Ventelet, seigneur d'Ailleville (Aube) ; le collège de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) ; l'hôpital et la confrérie du Saint-Sacrement de Mussy-l'Évêque.

C. 787. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1764-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Plaines-Saint-Lange (Aube), pour l'année 1790 (2^e partie). — La plupart des habitants contribuables sont laboureurs ou manouvriers ; on remarque cependant un vigneron, un tixier.

C. 788. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1719-1790. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Jean-Baptiste Clément, conseiller du Roi, premier élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle dans la communauté de Plaines-Saint-Lange (Aube). — Rôle du doublement de la capitation créé par l'édit de février 1760. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes.

AUBE. — SÉRIE C.

biens de main-morte. — États des biens situés sur le territoire de Plaines-Saint-Lange qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Plainte du syndic contre le recteur d'école.

C. 789. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1769-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Plaines-Saint-Lange (Aube). — En 1775, la recette se monte à 483 livres, provenant d'un reliquat de l'année précédente, des produits du droit de gourmetage, d'une imposition sur les prenant part aux affouages, du prix de location des biens communaux ; la dépense est de 485 livres 8 sols 3 deniers. — Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales ; délibérations des habitants, produites à l'appui ; avis du subdélégué ; ordonnances de l'intendant ; rôles.

C. 790. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1769-1787. — Lettre du subdélégué à l'intendant concernant des réparations à faire à l'église de Plaines-Saint-Lange (Aube) et la reconstruction d'un pont sur la Seine ; procès-verbal d'adjudication de ces réparations et de cette reconstruction, pardevant le subdélégué. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances de Bonnaire de Forges et le subdélégué, au sujet de l'adjudication d'un pont de bois sur la Seine, faite à la même époque par la maîtrise de Sens, à la charge de la communauté. — Autorisation de plaider accordée par l'intendant. — Procès-verbal d'adjudication à bail de la dépouille du pré communal. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage.

C. 791. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1761-1790. — Rôles de la capitation et de l'ustensile de la communauté de Poligny (Aube). — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Poligny, qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Vendeuvre (Aube). — Lettre du subdélégué à l'intendant sur l'utilité que pourrait avoir l'établissement d'une charge d'huissier de la prévôté royale de Poligny. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale.

C. 792. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1777-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Poligny (Aube). — En 1777, recette, 44 livres 8 sols,

imposés sur les prenant part aux affouages communaux; dépense 89 livres 17 sols 6 deniers, dont 44 livres 8 sols pour les vingtièmes dus par la communauté, 7 livres 10 sols pour façon d'une croix de bois, plantée au milieu du village, et pour réparation d'une autre. — Requêtes adressées à l'intendant par le syndic, pour le prier d'autoriser des impositions communales; ordonnance de l'intendant qui accorde le contenu d'une de ces requêtes; ordonnance du subdélégué qui prescrit que l'autre requête soit communiquée aux habitants.

C. 793. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Praslin (Aube), pour l'année 1790; anciens privilégiés: le marquis de Pons-Praslin, seigneur possédant le château, estimé 48 livres de revenu, les droits seigneuriaux, savoir: deux boisseaux d'avoine par habitant et les lods et ventes, le tout estimé 50 livres de revenu, etc.; le vicomte de Pons-Praslin; le curé de Lantage; la fabrique de Praslin, etc. — Anciens contribuables, manouvriers pour la plupart; on remarque cependant quelques laboureurs et tixiers, un pâtre et un savetier.

C. 794. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1720-1790. — Requête adressée par les collecteurs des tailles de la communauté de Praslin (Aube) aux officiers de l'Élection de Bar-sur-Aube, pour leur faire connaître une erreur commise au préjudice desdits collecteurs au rôle de 1763 et leur demander à en être indemnisés par une réimposition. — État de remises accordées à des incendiés. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux. — Lettre adressée à l'intendant par le marquis de Pons-Praslin, qui demande que les habitants de Praslin soient dispensés de la corvée royale, afin de pouvoir travailler au chemin de Bar-sur-Seine (Aube) à Chaource (Aube). — Lettre du chancelier de Lamoignon à l'intendant, au sujet d'une demande en grâce formée par la dame de Praslin, au nom de son mari. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale.

C. 795. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1741-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Praslin (Aube). — En 1754, la recette est de 402 livres, dont 42 provenant d'une gratification reçue des mains du procureur fiscal, et le reste provenant de ventes de bois; dépense, 78 livres 16 sols 6 deniers; les articles les plus considérables sont les vingtièmes de la communauté et les gages du garde des bois communaux; les frais de port de lettres et paquets

s'élèvent à 4 livres 7 sols. — En 1780, la recette est de 253 livres 5 sols, provenant d'un reliquat de compte, d'une location de pré et d'une imposition communale.

C. 796. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1778-1790. — Avis du subdélégué concernant un projet d'imposition communale sur la communauté de Praslin (Aube); rôle. — Ordonnance du subdélégué qui homologue une délibération des habitants aux termes de laquelle le vicaire doit recevoir deux parts d'affouage à titre d'indemnité de logement. — Avis du subdélégué sur un projet de vente de bois communal. — Adjudication à bail d'un pré communal. — Autorisations de plaider refusées ou accordées aux habitants par l'intendant.

C. 797. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1782-1789. — Tableau des habitants de la communauté de Prats (Haute-Marne), indiquant pour chacun le montant de ses impositions aux rôles de la taille, de la corvée, des vingtièmes. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée. — États de biens situés sur le finage de Prats qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Avis du subdélégué concernant une imposition communale, — la construction de la maison vicariale, — une demande en autorsiation de plaider.

C. 798. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Proverville (Aube), pour l'année 1770. — Anciens privilégiés: le duc de Montmorency, seigneur; le curé et la fabrique du lieu; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube; les prieurs de Saint-Pierre et de Sainte-Germaine de Bar-sur-Aube, de Montier-en-l'Isle (Aube) et de Belroy (Aube); le commandeur de Thors (Aube); les Ursulines; les Cordeliers; l'hôpital Saint-Esprit; l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube; l'abbaye de Beaulieu (Aube), etc.

C. 799. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1776-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Proverville (Aube) pour l'année 1790 (2^e partie). — Habitants contribuables: le garde des bois du seigneur, un bourgeois, les autres vigneron ou mineurs. — Nombreux forains, habitant la plupart Bar-sur-Aube (parmi eux l'entrepreneur des étapes), quelques-uns Jaucourt (Aube), Spoix (Aube), etc.

C. 800. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Proverville (Aube), pour l'année 1790 (3^e partie). — Forains habitant la plupart Bar-sur-Aube et Jaucourt, exerçant les professions les plus variées, un avocat, un tanneur, un orfèvre, un cirier, un docteur en médecine, un menuisier, deux cordonniers, un couvreur, un chirurgien, un cordier, de nombreux vignerons.

C. 801. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1720-1789. — Nomination de collecteurs de la communauté de Proverville (Aube). — État de changements à faire aux rôles des vingtièmes et de la taille. — Relevé des anciens privilégiés. — Minute de la vérification générale des vingtièmes par le contrôleur; tarif pour servir à l'estimation du revenu des biens; état des propriétaires, de leurs biens et revenus.

C. 802. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1773-1790. — États statistiques des habitants de la communauté de Proverville (Aube), des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte. — Mémoires adressés à l'intendant concernant le rétablissement du chemin de Proverville à Couvignon (Aube), autrement dit ancienne route de Bar-sur-Aube à Bar-sur-Seine; procès-verbal d'adjudication d'un ponceau servant à cette ancienne route sur le territoire de Proverville. — Avis du subdélégué sur le projet qu'ont les habitants d'établir des puits communs; devis; procès-verbal d'adjudication de ces puits. — État des journées employées aux travaux de charité de la côte de Troyes, sur le chemin de Proverville à Spoix, ancienne route de Troyes à Bar-sur-Aube. — État des biens situés sur le territoire de Proverville qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube.

C. 803. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1746-1789. — Administration municipale de la communauté de Proverville (Aube). — Avis du subdélégué sur une requête adressée à l'intendant par les habitants de Proverville qui demandent la destitution de leur syndic. — Compte des syndics. — En 1764, recette, 389 livres 15 sols 6 deniers provenant de vente de bois, de l'adjudication du gourmetage et de reliquat de compte; dépense, 304 livres 15 sols, dont une notable partie employée à la réparation du presbytère. — En 1776, recette, 324 livres, dont 6 pour vente de noix.

C. 804. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1760-1789. — Devis de réparations à faire au presbytère de la communauté de Proverville (Aube) et aux murs de clôture du cimetière. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage moyennant 36 livres en 1766, 42 livres en 1776, 24 livres en 1786. — Avis du subdélégué sur une demande en autorisation de plaider et sur une demande en homologation d'échange avec la fabrique adressée par les habitants à l'intendant.

C. 805. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1784-1788. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée, — des chevaux de la communauté de Puellémontier (Haute-Marne). — Avis du subdélégué sur une requête des habitants qui demandent l'approbation de leur traité avec le maître d'école.

C. 806. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Radonvilliers (Aube) pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : l'achèvement de Sens, prieur et seigneur du lieu, possédant 630 arpents de bois; le curé; le comte de Brienne; M. de Menonville; M. Masson; M. de Mussy. — La communauté du lieu possède 285 arpents de bois, celle de Dienville 295.

C. 807. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Radonvilliers (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Habitants contribuables : un couvreur, un soldat provincial, un garde-chasse, un bourgeois; les autres, laboureurs ou manouvriers.

C. 808. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1786-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Radonvilliers (Aube), pour l'année 1790 (3^{me} partie). — On y remarque, parmi les forains, le sieur Navarre, subdélégué militaire à Brienne-le-Château (Aube); la plus grande partie de ces forains habitent Dienville (Aube). — Mineurs imposés pour leurs biens et non pour leur industrie. — Mineurs sans biens, et domestiques, imposés seulement à la capitation.

C. 809. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu du huitième denier payé par l'acquéreur de bois taillis aliénés par la communauté de Radon-

villiers (Aube). — Requête adressée par les habitants aux président, lieutenant et élus de Bar-sur-Aube pour leur faire connaître la stérilité dont ils ont souffert. — État de changements à faire au rôle de la taille de 1789 pour dresser celui de 1790. — États statistiques des biens de main-morte, chevaux, récoltes. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour l'informer qu'il a fait arrêter deux particuliers coupables d'avoir insulté l'agent chargé de diriger les travaux de réparation des rues du village. — Lettre adressée à l'intendant par de Courtagnon, grand-maitre des eaux et forêts, au sujet de délits forestiers commis par les habitants. — État des biens situés sur le territoire de Radonvilliers qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Brienne (Aube).

C. 810. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 2 en parchemin.

1772-1789. — Assemblée municipale de la communauté de Radonvilliers (Aube) ; procès-verbaux d'élection et de réélection des membres. — Lettres du subdélégué à l'intendant sur la comptabilité des syndics. — Avis du subdélégué sur des demandes d'impositions communales formées par les syndics. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal. — Lettre du subdélégué à l'intendant ; arrêt du Conseil d'État ; ordonnance de l'intendant concernant les réparations à faire à l'église.

C. 811. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1686-1790. — Reçus du huitième denier dû par les acquéreurs d'usages aliénés par la communauté de Rennepon, (Haute-Marne). — Rôles de la taille et de la capitation. — En 1770, 90 contribuables et 3 domestiques payant 1344 livres 15 sols. — En 1788, montant du rôle 1693 livres 5 sols. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée, — des récoltes. — Procès-verbal de l'élection de deux membres de l'assemblée municipale. — Lettre du subdélégué à l'intendant au sujet des réparations de l'église. — Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser une imposition communale.

C. 812. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1775-1790. — Reçu d'un à-compte versé par les collecteurs des tailles de la communauté de Risaucourt (Haute-Marne) entre les mains du receveur de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Rôles des tailles et de la capitation. — États statistiques des hommes et animaux propres au travail de la corvée, — des récoltes. — Rôle d'une imposition levée sur la communauté pour servir à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Administration municipale. — Correspondance entre

l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Lettre du subdélégué à l'intendant, au sujet de réparations à faire à l'église et au presbytère.

C. 813. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Romaines (Aube) pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : MM. d'Aunay et de Frampas, seigneurs ; le curé, le chapitre de Saint-Pierre de Troyes, et le marquis de Dampierre, décimateurs chacun pour un tiers etc. — La communauté du lieu possédait une maison, des terres et prés, et la pêche de la rivière. — Les habitants sont laboureurs ou manouvriers.

C. 814. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1761-1789. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices et gardes-côtes de la communauté de Romaines (Aube). — Tableau des habitants donnant pour chacun le montant de ses impositions aux rôles de la taille, des vingtièmes et de la contribution représentative de la corvée. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Note du sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, sur les travaux à faire aux rues et aux abords du pont de Romaines. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale.

C. 815. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1777-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Romaines (Aube). — En 1776, recette, 97 livres 10 sols provenant d'émondes de saules et de dépouilles de pré vendues ; dépense, 96 livres 16 sols 5 deniers. (L'article de dépense le plus important est une somme de 29 livres 9 sols payée pour les vingtièmes que doit la communauté.) — Note et lettre adressées par le subdélégué à l'intendant, au sujet de contestations des habitants de Romaines avec leurs seigneurs et avec les habitants de Ramerupt relativement à leurs biens communaux. — Procès-verbal d'adjudication de la dépouille d'un pré communal.

C. 816. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1757-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Rosnay (Aube), pour l'année 1790 (Première partie). — Anciens privilégiés : Dumetz, comte de Rosnay, seigneur du lieu ; le curé, la fabrique, l'hôpital, le prieur du lieu ; le commandeur de Coulours (Yonne), jouissant à Ros-

du fermage dit de l'Hôpital ; le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, les religieux de Montiérender (Haute-Marne), M^{me} de Zedde de Beurré, M. de Roussel de Prez et plusieurs bourgeois. — Anciens contribuables : le procureur-fiscal, contrôleur des actes et régisseur de la terre du lieu ; le géôlier, en même temps compagnon cordonnier ; deux bonnetiers, etc.

C. 817. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Rosnay (Aube), pour l'année 1790 (Deuxième partie). — Anciens contribuables : un aubergiste, un marchand drapier, un notaire qui était en même temps procureur et laboureur, deux cordonniers, un couvreur, deux sergents, trois maréchaux, un meunier, deux charrons, un menuisier, un garde-chasse, deux tixiers, un huillier, un charpentier, le lieutenant de la justice du lieu, un boucher, etc.

C. 818. (Liasse.) — 70 pièces, papier, 1 plan.

1687-1790. — Rôle de la capitation de la communauté de Rosnay (Aube). — Observations du comte de Rosnay au sujet de son imposition au rôle des vingtièmes ; réponse du contrôleur. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Ordonnance de l'intendant qui autorise un sous-lieutenant de la grande louteterie à exercer ses fonctions. — État des biens situés dans le territoire de Rosnay qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Brienne. — Lettres patentes du Roi, requêtes des habitants, lettres du subdélégué à l'intendant relatives aux ponts de Rosnay sur la Voire ; devis de ces ponts, plan, profil et élévation de l'un d'eux ; arrêt du Conseil d'État approuvant l'adjudication, etc.

C. 819. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1750-1789. — Assemblée municipale de la communauté de Rosnay (Aube) ; procès-verbal d'élection des membres. — Comptes des syndics. — En 1748, recette, 80 livres provenant d'une vente de dépouille de pré ; dépense, 403 livres 12 sols, dont une somme de 46 livres 17 sols pour fournitures faites à une compagnie de cavalerie (régiment royal des carabiniers de la brigade de Bussy) en quartier à Rosnay. (La « garnison des carabiniers » coûta aux habitants de Rosnay 37 livres 15 sols 9 deniers en 1749, 25 livres en 1750. Il n'en est plus question les années suivantes.)

C. 820. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1767-1789. — Délibération des habitants de la communauté de Rosnay (Aube), concluant à la levée d'impositions communales ; rôles. — Requêtes des habitants et du curé, lettres du subdélégué à l'intendant, procès-verbaux d'assem-

blée des notables de Rosnay, ordonnance de l'intendant concernant l'indemnité de logement du curé, l'achat d'une maison pour lui servir de presbytère et les réparations à faire à cette maison ; procès-verbal d'assemblée générale des habitants tenue par devant le subdélégué et par laquelle les habitants donnent leur adhésion à l'acquisition projetée.

C. 821. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1731-1788. — Délibération des habitants de la communauté de Rosnay (Aube), requête adressée par eux à l'intendant, ordonnance de ce dernier concernant des réparations à faire à la maison d'école. Avis du subdélégué sur une délibération des habitants qui établit une maîtresse d'école. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux. — Avis du subdélégué sur des demandes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant. — Requête du syndic à l'intendant, procès-verbal d'assemblée des notables concernant un legs fait aux pauvres du lieu par un prier.

C. 822. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

1703-1706. — Registre des publications de bans de mariages contrôlés au bureau de Rosnay, conformément à l'édit du mois de mars 1702. Les communautés comprises dans le ressort du bureau étaient, outre Rosnay (Aube), Balgnicourt (Aube), Blignicourt (Aube), Chalette (Aube), Courcelles (Aube), Éclance (Aube), Juzanvigny (Aube), Maizières (Aube), Perthes (Aube), Pougy (Aube), Précy-Saint-Martin (Aube), Valentigny (Aube), etc.

C. 823. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1675-1789. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Jean Rivière, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par la grêle dans la communauté de Rouvres (Aube). — Rôle du doublement de la capitation établi par l'édit de février 1760. — États statistiques des habitants, des biens de main-morte, récoltes, etc. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit que le produit du quart en réserve des bois communaux sera employé à la construction d'un pont. — Ordonnances du juge du lieu qui interdisent le pâturage des prés. — État des biens situés sur le territoire de la communauté de Rouvres qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube.

C. 824. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1763-1789. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale de la communauté de Rouvres (Aube). — Comp-

tes des syndics. — En 1768, les recettes se montent à 441 livres et proviennent du bail du droit de gourmetage et d'une imposition sur les prenant part aux affouages. — Requêtes adressées à l'intendant par deux recteurs d'école qui demandent l'approbation de leur traité avec les habitants. — Arrêt du Conseil d'État prescrivant une imposition de 1,120 livres pour la réparation du presbytère. — Requêtes du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales.

C. 825. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1764-1789. — Devis de réparations à faire au presbytère et à la tour de l'église de la communauté de Rouvres (Aube); procès-verbal d'adjudication des travaux; procès-verbal de visite constatant qu'il n'y a pas lieu de démolir la tour. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage. Prix, en 1786, 20 livres. — Bois communaux; procès-verbaux de vente d'arbres au profit de la communauté. — Requêtes en autorisation de plaider adressées à l'intendant par les syndic et habitants.

C. 826. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1784-1789. — Procès-verbaux de nomination des collecteurs et des adjoints de la communauté de Rozières (Haute-Marne.) — Tableau des contribuables, indiquant le montant de l'imposition de chacun aux rôles de la taille, des vingtièmes et de la corvée. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée, — des récoltes. — Avis du subdélégué sur une demande d'imposition communale adressée par le syndic à l'intendant.

C. 827. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1776-1787. — Reçu du huitième denier payé par le détenteur de biens engagés par les habitants de la communauté de Saint-Christophe (Aube). — Rôle de la capitation et des accessoires. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de Saint-Christophe qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Brienne. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. — En 1776, recette, 164 livres 4 sols 6 deniers, provenant de la vente de la dépouille d'un pré et d'un reliquat de compte; dépense, 115 livres, dont 15 livres pour les gages du maître d'école, 7 livres 6 sols pour port d'ordres et mandements, etc.

C. 828. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1686-1789. — Rôle des impositions communales de la

communauté de Saint-Christophe (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui homologue un traité par lequel les habitants se sont engagés à payer au curé de Lassicourt (Aube) 75 livres par an, pour la desserte de leur église. — Procès-verbal d'adjudication de la dépouille du pré communal. — Devis de travaux à faire à l'église et notamment au clocher; procès-verbal d'adjudication; devis des travaux faits par augmentation, etc.

C. 829. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Élévation du nouveau clocher de la communauté de Saint-Christophe (Aube).

C. 830. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Coupe du nouveau clocher de la communauté de Saint-Christophe (Aube).

C. 831. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1782-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Contribuables: la communauté du lieu, possédant 40 arpents de bois; la fabrique du lieu; le maître d'école, logé gratis par la communauté; le curé du lieu, etc. La plupart des habitants sont vignerons ou manouvriers.

C. 832. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), pour l'année 1790 (2^e partie). — Forains habitant Brienne-la-Vieille (Aube) et Brienne-le-Château (Aube), où ils exercent des professions diverses, bonnetier, scieur de long, cabaretier, aubergiste, charron, vigneron.

C. 833. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), pour l'année 1790 (3^e partie). — Forains habitant Brienne-le-Château (Aube), notamment les Minimes; l'hôpital de Brienne; les sieurs Mailly, avocat; Charles Angenoux, avocat; Claude Simonnot, avocat; Jeanny, avocat; François Estienne, syndic militaire; le comte de Brienne.

C. 834. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), pour l'année 1790 (4^{me} partie). — Forains habitant Lassicourt (Aube), Maizières (Aube), Mesnil-Aubert (Aube), Perthes (Aube), Saint-Christophe (Aube), Morvilliers (Aube), Radonvilliers

(Aube), Rosnay (Aube). — État de changements à faire pour dresser le rôle de 1790.

C. 835. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1760-1789. — Rôles de la capitation de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube). — Déclarations des propriétaires imposables, pour la construction de la caserne de maréchaussée de Brienne (Aube); rôles. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte, récoltes. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour se justifier de n'avoir pas entendu la plainte d'un salpêtrier contre les habitants de Saint-Léger. — Avis du subdélégué concernant le droit de pâture exercé par les habitants de Perthes (Aube) sur le territoire de Saint-Léger. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics.

C. 836. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 2 en parchemin.

1772-1788. — Requêtes adressées à l'intendant par le curé et par le syndic de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), pour le prier d'autoriser des impositions communales; avis du subdélégué; rôles. — Délibérations des habitants, arrêt du Conseil d'État, lettres patentes du Roi, arrêt du Parlement concernant l'acquisition d'un presbytère faite par les habitants.

C. 837. (Liasse.) — 44 pièces et 1 plan papier.

1770-1776. — Lettres du subdélégué à l'intendant, requêtes adressée à l'intendant par les syndic et habitants, et par divers particuliers de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube), au sujet des travaux à faire à l'église; devis, procès-verbal d'adjudication des travaux; procès-verbal de réception; plan de l'église. — Requête adressée à l'intendant par les syndic et habitants, qui demandent l'autorisation d'acheter une horloge pour la placer dans le clocher de l'église; ordonnance de l'intendant qui permet cette acquisition et décide qu'il y sera affecté une somme de 600 livres, imposée sur les bois dont la délivrance sera faite aux habitants la même année.

C. 838. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1775-1790. — Gourmetage de la communauté de Saint-Léger-sous-Brienne (Aube). — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui faire connaître qu'il y a lieu d'autoriser les habitants à poursuivre pardevant lui l'adjudication du droit de « gourmetage à la charge qu'il ne pourra être perçu par les « gourmets qu'une somme de 7 sols, sur les acheteurs, par chaque muids de vin; » procès-verbaux d'adjudication; prix, en

1775, 40 livres; en 1786, 36 livres. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, le ministre de Vergennes, l'intendant des finances de Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 839. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saint-Usage (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés: MM. de Clairvaux, seigneurs, décimateurs pour moitié; le curé de Fontettes (Aube) et de Saint-Usage, son annexe, décimateur pour moitié; la fabrique de Saint-Usage; M. de Gyé de Villars; M. Maillet, commensal de la maison du Roi. — La communauté du lieu possède 160 arpents de bois, dont un quart en réserve. — Les anciens contribuables sont pour la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 840. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle de la capitation et des accessoires de la communauté de Saint-Usage (Aube). — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et M. Terray de Rozière, procureur général à la Cour des aides, au sujet d'irrégularités relevées dans des rôles de la taille de la paroisse de St-Usage. (Le commissaire fut forcé de recommencer son travail.) — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens situés sur le territoire de Saint-Usage qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Lettres du subdélégué à l'intendant, au sujet d'une maladie épidémique sur les bêtes à cornes de Saint-Usage. — Requête de quelques habitants qui demandent à l'intendant l'annulation du traité conclu entre la communauté et le maître d'école; réplique du syndic et des notables; avis du subdélégué; ordonnance de l'intendant qui maintient le traité.

C. 841. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1751-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Saint-Usage (Aube). — En 1737, recette, 128 livres, provenant de vente de bois; dépense, 130 livres 9 sols, dont le principal article, 20 livres 10 sols, a pour objet un paiement fait au greffier de la justice pour les vacations des officiers de la maîtrise. — En 1775, recette, 418 livres 14 sols, provenant de vente de bois et d'une imposition sur les prenant part aux affouages; dépense, 439 livres 19 sols 6 deniers, dont 5 livres pour le cens dû par la communauté au duc de Penthièvre, 30 livres pour les gages du garde des bois, 8 sols pour le papier employé aux affaires de la communauté. — Requête du syndic

à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales ; rôles. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider, adressées à l'intendant par les habitants. — Correspondance entre l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne, le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 842. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Saulcy (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé du lieu ; l'abbé de Clairvaux, seigneur ; la fabrique du lieu ; MM. de Lux ; Douinot, chevalier de Saint-Louis ; la communauté des habitants possède 450 arpents de bois estimés 450 livres de revenu. — La plupart des habitants sont qualifiés de laboureurs ou de manouvriers ; exceptions : le buraliste, le recteur d'école, un maçon, un garde-chasse, un vigneron, un maître charpentier.

C. 843. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1754-1789. — Rôles de la capitation et du doublement de la capitation de la communauté de Saulcy (Aube). — Tableau des habitants, indiquant le montant des impositions de chacun aux rôles de la taille, des corvées, des vingtièmes. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Exemption de la corvée royale accordée par l'intendant à un laboureur qui fait reconstruire sa grange et ses écuries. — État des biens situés sur le territoire de Saulcy qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics.

C. 844. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1771-1789. — Impôts de la communauté de Sauvage-Mesnil, aujourd'hui Sauvage-Magnil (Haute-Marne). — État des changements à faire au rôle de la taille de 1788 pour dresser celui de 1789. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée ; état général des chevaux, juments et poulains. — Requête adressée à l'intendant par un conducteur des ponts-et-chaussées qui, ayant dirigé des travaux dans les rues du village, désire être payé.

C. 845. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1686-1789. — Reçus du huitième denier, payé par les acquéreurs d'usages aliénés par la communauté de Silvarouvre (Haute-Marne). — États statistiques des chevaux, des récoltes. — Correspondance entre l'intendant des finances de Bonnaire de Forges, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-

sus-Aube, sur la vente du quart en réserve des bois communaux.

C. 846. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1686-1789. — Reçu du huitième denier dû par l'acquéreur de prés faisant partie des usages de la communauté de Sompsois (Marne). — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Soulaines (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le curé du lieu, décimateur (à la treizième gerbe) dont le revenu, à ce titre, est évalué à 2,000 livres ; le vicaire, logé chez le curé et recevant 100 livres de traitement ; la fabrique du lieu, l'Hôtel-Dieu du lieu, le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, les religieux de Montieramey (Aube) ; MM. le duc de Montmorency, seigneur du lieu ; d'Allonville, seigneur de Fuligny (Aube) ; Contenot de Montreuil, seigneur d'Anglus (Haute-Marne) ; de Ligny, de Précý-Notre-Dame, etc.

C. 847. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Soulaines (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : deux cordonniers, un maçon, un vigneron, un regrattier, deux charrons, un menuisier, sept équarisseurs, un maître bonnetier, trois compagnons bonnetiers, un serrurier, un marchand de bois, trois couvreurs, deux cabaretiers, un boulanger, un tuilier, deux tixiers, un fabricant de bas, un boucher marchand de moutons, un aubergiste, un tailleur d'habits ; les autres sont pour la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 848. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Soulaines (Aube), pour l'année 1790 (3^{me} partie). — Anciens contribuables : un huissier, un fendeur de bois, un fabricant de sceaux, un huissier royal, un chirurgien, un sabotier, etc.

C. 849. (Liasse.) — 55 pièces, papier, 1 plan.

1706-1789. — Rôle du dixième de l'industrie de la communauté de Soulaines (Aube). — Requête adressée à l'intendant de Champagne par le sieur Desmarets, inspecteur des manufactures de la Généralité, qui se plaint d'être imposé pour une somme trop élevée au rôle des vingtièmes de la communauté de Soulaines. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de main-morte, etc. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances Trudaine, au sujet d'une réclamation élevée contre

l'établissement d'un canal creusé à Soulaines pour l'écoulement des eaux ; procès-verbal de visite des lieux et plan par le sous-ingénieur de Montrocher ; mémoire en réponse à ce procès-verbal. — Registre des extraits baptistaires, de mariage et de sépulture. — Commission de notaire royal au baillage de Soulaines.

C. 850. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1751-1790. — Requête adressée à l'intendant par le recteur d'école de Soulaines (Aube), qui demande l'approbation de son traité avec la communauté. — Comptes des syndics. — En 1736, recette : 170 livres, dont 76 pour reliquat du compte précédent, 30 livres pour prix de vente du taureau bannal reconnu défectueux, 16 livres payées par divers particuliers pour des porcs mis à la glandée, 48 livres payées par le locataire de la halle ; — dépense : 79 livres 8 sols 6 deniers, dont 36 livres pour le prix d'achat du taureau bannal, 2 livres 10 sols pour achat du bois employé aux réparations de l'auditoire, diverses sommes pour les réparations de la halle.

C. 851. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1772-1777. — Église et presbytère de la communauté de Soulaines (Aube). — Requête des habitants à l'intendant, procès-verbaux de visite des lieux, d'adjudication, d'avancement et de réception des travaux, devis, ordonnance de l'intendant, arrêt du Conseil d'État, concernant la reconstruction du presbytère et la réparation des chœur, cancel et clocher de l'église. — Lettre du subdélégué à l'intendant au sujet de l'indemnité de logement due au curé pendant la reconstruction du presbytère.

C. 852. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1773. — Plan de l'église paroissiale de la communauté de Soulaines (Aube).

C. 853. (Plan) — 2 pièces, papier.

1773. — Plan, coupes, élévation du nouveau presbytère de la communauté de Soulaines (Aube).

C. 854. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1769-1788. — Rôles d'impositions communales de la communauté de Soulaines (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille du pré communal ; prix : en 1777, 320 livres ; en 1787, 257 livres. — Délibération des habitants qui conviennent d'acheter le four bannal au seigneur ; ordon-

nance de l'intendant qui approuve cette délibération et permet de passer acte. — Autorisations de plaider accordées aux habitants par l'intendant. — État des fileuses de coton et des métiers à bas existant à Soulaines : 64 fileuses, 7 métiers à bas. — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui demande à obtenir, sur les fonds des travaux de charité, la somme nécessaire pour établir cinq nouveaux métiers à bas.

C. 855. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Spoix (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le curé ; la baronne de Meurville, dame du lieu ; les moines de Clairvaux (Aube) ; la fabrique du lieu ; le prieur de Belroy (Aube) ; le curé de Bertignolles (Aube) ; le chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine de Spoix (Aube) ; l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube.

C. 856. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Spoix (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : un cabaretier, deux charrons, un maçon, un bourgeois, un vigneron, un soldat provincial, un cordonnier tixier, un menuisier, un bas officier invalide, un domestique ; les autres sont manouvriers ou laboureurs.

C. 857. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1675-1789. — Reçu d'un à-compte payé au receveur des tailles de l'Élection par les asséeurs-collecteurs de la communauté de Spoix (Aube). — Pétition adressée aux président, lieutenant et élus de Bar-sur-Aube par un particulier détenu aux prisons de Bar-sur-Aube à la requête du receveur des tailles, et qui demande son élargissement. — Requête des habitants à l'intendant pour lui demander l'exemption de la corvée des grandes routes ; ordonnance conforme de l'intendant. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte. — Requête adressée à l'intendant par trois particuliers mis en prison sur son ordre sans que le motif de leur arrestation fût énoncé. — État des biens situés à Spoix qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Bar-sur-Aube.

C. 858. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1775-1789. — Lettres du subdélégué à l'intendant, requêtes adressées à l'intendant par le syndic de la communauté de Spoix (Aube) au sujet des prétentions élevées par la dame du lieu qui voulait faire casser l'élection du syndic. — Re-

quête adressée à l'intendant par le recteur d'école qui demande l'approbation de son traité avec la communauté. — Compte des syndics. En 1776, recette : 603 livres 40 sols 9 deniers provenant d'une imposition, de l'adjudication du gourmetage, d'un prêt fait par la fabrique et d'un reliquat de compte ; — dépense : 780 livres 49 sols 3 deniers employés en grande partie en frais de procès, notamment 465 livres pour un voyage fait à Paris par deux habitants qui ont été solliciter les juges. — Requêtes du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales ; rôles.

C. 859. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1778-1788. — Église et presbytère de la communauté de Spoix (Aube). — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour l'informer qu'il a fait dresser le devis des travaux nécessaires pour reconstruire le presbytère et le clocher, brûlés le 30 avril 1778 ; détail estimatif ; procès-verbal d'adjudication et ordonnance de l'intendant qui l'approuve. Autres ordonnances de l'intendant qui, sur la plainte du curé, fixe un délai à l'entrepreneur pour l'achèvement du presbytère, et qui désigne les créanciers de l'entrepreneur auxquels seront payées les sommes encore dues par la communauté de Spoix et par celle de Fravaux son anexe.

C. 860. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1780. — Plan du rez-de-chaussée et des caves, élévation et coupe du presbytère à reconstruire pour la communauté de Spoix (Aube).

C. 861. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1773-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage appartenant à la communauté de Spoix (Aube) ; plainte adressée à l'intendant par les habitants contre le gourmet de l'année 1783, qui avait acheté du vin frelaté, l'avait vendu comme le meilleur de la paroisse et avait ainsi éloigné les marchands ; mémoire du gourmet en réponse à cette plainte. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider adressées par les habitants à l'intendant.

C. 862. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1675-1790. — Requêtes des habitants de la communauté de Thil (Aube) aux président, lieutenant et élus en l'élection de Bar-sur-Aube pour les prier de faire constater les dégâts causés dans leur territoire par la grêle. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de main-morte. — Requête, adressée au ministre de la guerre, par laquelle un parti-

culier se plaint d'un faux qui aurait fait figurer sa signature au bas d'un acte d'engagement. — Voirie. — Comptes des syndics. En 1744, recette : 38 livres, dont 20 pour prix d'adjudication de la dépouille d'un pré et 18 produits par une imposition volontaire : en 1784, recette 245 livres.

C. 863. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1763-1790. — Impositions communales de la communauté de Thil (Aube) ; rôles. — Requête en autorisation de plaider adressée par les habitants à l'intendant ; avis du subdélégué. — Correspondance entre l'intendant des finances de Beaumont, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la vente du quart en réserve des bois communaux. — Procès-verbaux d'adjudication à bail d'une terre et d'un pré communaux. — Devis de travaux à faire pour la réparation de la nef, de la tour et du clocher de l'église, pour la reconstruction du même clocher, pour la construction d'un presbytère, d'un pont, d'un lavoir, pour la réparation d'un puits, des murs du cimetière et de la maison d'école, appelée l'Hôpital, appartenant aux habitants ; arrêt du Conseil, ordonnances de l'intendant, procès-verbaux d'adjudication concernant ces travaux.

C. 864. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1781. — Plan, élévation et coupe de la nouvelle tour de l'église de la communauté de Thil (Aube).

C. 865. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1720-1789. — Requête des habitants de la communauté de Thilleux (Haute-Marne) aux élus de Bar-sur-Aube, pour les prier de venir constater les dégâts causés par une inondation, par la gelée et par les souris. — Tableau des habitants indiquant le montant de leurs impositions. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée ; état des récoltes. — Traité des habitants avec le recteur d'école.

C. 866. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Thors (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé du lieu, à portion congrue ; le commandeur du lieu, décimateur et seigneur ; la fabrique du lieu dont l'article est porté au revers de l'état du produit par paroisse des droits de détail des vins et eaux-de-vie perçus dans la direction de Vendeuvre (Aube).

C. 867. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1675-1789. — Procès-verbaux dressés par des élus de Bar-sur-Aube, pour constater les pertes causées par des orages dans la communauté de Thors (Aube). — Rôle du doublement de la capitation établi par édit de février 1760. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — État des biens qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Maréchaussée de Bar-sur-Aube. — Comptes des syndics. En 1776, recette : 34 livres 9 sols, provenant d'une imposition sur les prenant-part aux affouages; — dépense : 29 livres 9 sols 3 deniers, dont 2 livres pour les vacations du voyer-piqueur, 12 sols pour la rédaction de « l'état des habitants sujets à la » corvée de la seconde saison. »

C. 868. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1777-1790. — Impositions communales de la communauté de Thors (Aube). — Requêtes du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser des impositions communales; avis du subdélégué; ordonnances de l'intendant; rôles. — Correspondance entre l'intendant des finances de Beaumont, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant la coupe du quart en réserve des bois communaux. — Requête du curé à l'intendant pour le prier de faire visiter le presbytère et de faire payer au curé une indemnité de logement par les habitants jusqu'à l'achèvement des travaux; ordonnance de l'intendant qui charge le subdélégué de nommer un expert; ordonnance du subdélégué qui nomme un expert; procès-verbal de visite; devis et détail estimatif de reconstruction; procès-verbaux d'adjudication et de réception des travaux.

C. 869. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1777. — Plan du presbytère projeté pour la communauté de Thors (Aube) : cave et rez-de-chaussée.

C. 870. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Thieffrain (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le curé de Beurey (Aube), décimateur pour moitié; l'abbé de Montieramey (Aube); le prieur de Vendevre (Aube), décimateur pour moitié; le prieur de Foissy (Aube); la fabrique du lieu; le chevalier et M^{lle} de Zedde, seigneurs du lieu; M^{me} de Zedde. — La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers.

C. 871. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1731-1789. — Impôts de la communauté de Thieffrain

(Aube); état des changements qui se sont faits dans la paroisse pendant l'année 1787. — Procès-verbal de nomination de collecteurs. — Rôle de la contribution patriotique. — Voirie. — Lettres adressées par le subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet des inondations causées dans la prairie par la Bodronne. — Mémoire adressé par les habitants à l'intendant, pour combattre le déplacement projeté du chemin de Bar-sur-Seine à Vendevre (Aube). — États statistiques des chevaux, des récoltes. — État des biens situés sur le territoire de Thieffrain qui doivent contribuer à la construction de la caserne de Vendevre. — Copie d'une lettre du vice-chancelier au procureur du Roi en l'Élection de Bar-sur-Aube, au sujet d'abus commis par lui à Thieffrain. — Lettre du subdélégué à l'intendant, concluant à ce que ce dernier autorise un particulier à planter de la vigne, sur ce motif notamment que l'arrêt du Conseil d'État du 5 juin 1734, qui a fait défense de planter des vignes nouvelles, est tombé en désuétude.

C. 872. (Liasse.) — 46 pièces, papier, 1 en parchemin.

1775-1788. — Administration municipale de la communauté de Thieffrain (Aube). — Correspondance entre l'intendant de Champagne, le subdélégué de Bar-sur-Aube et l'intendant des finances Boullongne, arrêt du Conseil d'État rendu sur la proposition de l'intendant, concernant l'administration municipale de Thieffrain et notamment une assemblée d'habitants qui avait révoqué le syndic. — Correspondance entre l'intendant des finances d'Ormesson, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant le supplément à la portion congrue du vicaire. — Comptes des syndics. Les recettes consistent en une imposition et un emprunt. Dépenses en 1778 : 4,828 livres 12 sols 6 deniers employés presque entièrement en frais d'un procès avec les seigneurs.

C. 873. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761-1789. — Église et presbytère de la communauté de Thieffrain (Aube). Requête adressée à l'intendant par le curé, pour lui faire connaître le mauvais état du presbytère; ordonnance de l'intendant qui nomme un expert pour visiter les lieux; procès-verbal de visite et devis dressé par cet expert. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, concernant les réparations à faire à l'église. — Requêtes du syndic à l'intendant pour lui demander d'autoriser des impositions communales; avis du subdélégué; rôles. — Avis du subdélégué sur des requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant.

C. 874. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1695-1788. — Impôts de la communauté de Trannes (Aube). — Rôle dressé par l'assesseur et collecteur des tailles pour imposer sur les habitants la somme de 289 livres formant leur part de l'ustensile en 1696. — Minute de la vérification générale faite par le sieur Delatour, contrôleur des vingtièmes. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Ordonnances des présidents-trésoriers de France généraux des finances, grands voyers et juges ordinaires du domaine de la Généralité de Champagne, qui autorisent le propriétaire d'un bâtiment situé rue de Bar-sur-Aube, à démolir ce bâtiment pour le reconstruire suivant l'alignement qui sera donné soit par le premier trésorier de France du bureau de Châlons, trouvé sur les lieux, soit par les inspecteurs ou sous-ingénieurs des ponts-et-chaussées du département, ou autres ayant sous eux la conduite principale des travaux. — État des biens situés sur le territoire de Trannes qui doivent contribuer à la construction de la caserne de maréchaussée de Brienne (Aube). Le seul propriétaire laïc privilégié est M. de Bossancourt, seigneur du lieu. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 875. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1741-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Trannes (Aube). — En 1756 la recette est de 222 livres, savoir : reliquat du compte précédent, 44 livres ; vente d'herbe des prés, 163 livres ; location de la pêche de la rivière, 18 livres 10 sols. Dépense : 139 livres 13 sols, dont le principal article est de 46 livres 5 sols, payés au recteur d'école pour ses gages. — En 1785 la recette est 439 livres 7 sols, dont 12 livres pour vente d'osiers appartenant à la communauté. Dépense : 140 livres 16 sols 3 deniers, dont 35 livres pour les vingtièmes de la communauté, et 40 livres pour les gages du recteur d'école.

C. 876. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1696-1789. — Impositions communales de la communauté de Trannes (Aube) ; requêtes des habitants et du syndic à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions communales ; rôles d'impositions pour les gages du maître d'école, la reconstruction du presbytère et les réparations de l'église. — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux. — Extrait des registres du contrôle des actes du bureau de Dienville, constatant que le droit de pêche dans l'Aube, appartenant aux habitants de Trannes et de Jessaint, a été adjugé à bail pour neuf ans. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une demande en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant.

C. 877. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1778-1789. — Reconstruction du presbytère de la communauté de Trannes (Aube). — Construction d'un plafond et autres réparations à l'église. — Requêtes du curé, des habitants et de l'entrepreneur à l'intendant ; devis, procès-verbaux de visite des lieux et d'adjudication des travaux. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances Joly de Fleury et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet d'une requête des moines de Beaulieu (Aube), qui ne voulaient pas contribuer à la dépense de la reconstruction du presbytère, et qui, par arrêt du Conseil du 7 mai 1782, furent déboutés de leur opposition à l'ordonnance rendue par l'intendant de Champagne pour les contraindre à payer.

C. 878. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1779. — Plan, coupe et élévation du presbytère de la communauté de Trannes (Aube).

C. 879. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1767-1788. — Impôts de la communauté de Trémilly (Haute-Marne). — Tableau des habitants indiquant pour chacun le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, des vingtièmes et des corvées. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée ; état des récoltes. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une requête en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant.

C. 880. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Valentigney (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le comte de Brienne, seigneur du lieu ; le curé, propriétaire des noales et menues dimes, évaluées 225 livres de revenu, et recevant de l'abbé de Boulancourt 24 setiers de grains pour son gros, évalué 402 livres 2 sols 8 deniers de revenu ; M. de Castellade, évêque de Lavaur (Tarn), abbé de Boulancourt (Haute-Marne), décimateur pour moitié ; les religieux de Boulancourt ; les religieux de Beaulieu (Aube) ; MM. Dumetz comte de Rosnay, Jacobé de Vienne, etc. — Anciens contribuables : le recteur d'école, le garde-chasse de l'abbaye, etc. ; la plupart sont laboureurs ou manouvriers.

C. 881. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1761-1789. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices et garde-côtes de la communauté de Valentigney (Aube), pour l'année 1761. — Rôle du doublement

de la capitation. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Requête adressée à l'intendant par le curé, pour lui demander le maintien du chemin dit ruelle aux Clercs. — Rôle de l'imposition levée sur les habitants de Valentigny, pour la construction de la caserne de Maréchaussée de Brienne (Aube). — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour lui faire savoir que les habitants de Valentigny demandent un conseil de notables. (Il avait d'abord pensé qu'on ne devait pas donner de conseil de notables aux communes de moins de trente feux ; sur la réclamation de plusieurs communautés, notamment d'Éclance et de Thieffrain, il change d'avis). — Lettres écrites à l'intendant par le juge du lieu, par le curé et le subdélégué, au sujet d'un maître d'école non autorisé. Traité entre les habitants et un maître d'école.

C. 882. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1765-1789. — Comptes dessyndics de la communauté de Valentigny (Aube). La recette est nulle. — Dépense pour les deux années 1766 et 1770 : 25 livres 8 sols, dont 5 sols employés en frais d'un voyage à Boulancourt (Haute-Marne), pour conduire les juments à l'étalon ; 3 livres 45 sols pour avoir porté la liste des garçons à Bar-sur-Aube et pour les avoir conduits au tirage de la milice. — Requête en autorisation de plaider, adressée par les habitants à l'intendant ; avis du subdélégué. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants pour le prier d'autoriser des impositions communales.

C. 883. (Liasse.) — 108 pièces, 2 plans ; papier.

1749-1789. — Église, presbytère et cimetière de la communauté de Valentigny (Aube). — Requête adressée à l'intendant par un curé récemment nommé dans la paroisse de Valentigny et Hampigny son annexe, qui expose que, le presbytère ayant été brûlé, les habitants ne l'ont pas rebâti ; ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants d'acheter ou bâtir un presbytère, et de payer provisoirement au curé une indemnité de logement de 40 livres par an ; devis, procès-verbal d'adjudication des travaux à faire pour reconstruire le presbytère et le clocher. — Coupe du clocher, élévation d'une croix en pierre à construire.

C. 884. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vallières (Aube), pour l'année 1790. (1^{re} partie). — Privilégiés : les sieurs Angenoust, de Troyes

(Aube) ; Daligon, de Châlons (Marne) ; le curé de Cus-sangy (Aube) et Vallières, décimateur pour moitié ; le sieur Dechenet, premier valet de chambre de Monsieur, seigneur, possédant un château inhabité, une ferme louée 1,300 livres, la moitié des dîmes évaluée 250 livres ; etc.

C. 885. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vallières (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Les anciens contribuables, domiciliés à Vallières, sont laboureurs ou manouvriers. On peut cependant signaler le lieutenant de la justice du lieu.

C. 886 (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle du doublement de la capitation de la communauté de Vallières (Aube). — Demande en décharge, adressée à l'intendant par un particulier imposé au rôle des vingtièmes. — Procès-verbal d'élection des collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Traité par lequel les habitants donnent à leur vicaire un supplément ; ordonnance de l'intendant qui approuve ce traité. — Comptes des syndics. En 1775, recette : 408 livres 41 sols, provenant de la location des biens communaux ; dépense : 446 livres 49 sols 9 deniers. — Procès-verbal d'adjudication à bail d'une pièce de terre labourable appartenant à la communauté ; prix : 84 livres.

C. 887. (Plan.) — 65 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre, aujourd'hui Vendeuvre-sur-Barse (Aube), pour l'année 1790. (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : la chapelle du Valsuzenet ; la Charité de Vendeuvre ; le curé, possédant les dîmes de vin au vingt-et-unième compte, etc. ; le chantre de la paroisse ; les chapelles Saint-Denis ou du château, et Saint-Antoine ou de l'hôpital réunies ; les chapelles Saint-Jean et Saint-Nicolas de Vendeuvre ; la fabrique ; le prieur de Vendeuvre, décimateur (les dîmes évaluées 1,425 livres de revenu) ; la sacristie du prieuré de Vendeuvre ; M. Pavée de Provenchères, seigneur, possédant notamment la taille abonnée due par les habitants du château, tour et circuit de Vendeuvre, et produisant annuellement 376 boisseaux de froment et 384 d'avoine, soit environ 594 livres 12 sols, plus 34 livres en argent, divers droits de cens formant un revenu de 340 livres 40 sols, etc. ; le sieur Pierre-Henry Boursin, secrétaire du Roi, etc.

C. 888. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables : un huissier, le profit de sa profession évalué 70 livres; un commis aux aides, le bénéfice de sa place estimé 400 livres; le maître de poste; un maître en chirurgie, le profit de son art évalué 150 livres; un artiste vétérinaire, 40 livres; le syndic militaire; le pâtre de la communauté, etc.

C. 889. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (3^{me} partie). — Anciens contribuables : un huissier royal, le profit de sa profession évalué 100 livres; un cavalier de Maréchaussée, le bénéfice de sa place estimé 40 livres; le concierge du château, 80 livres; trois maîtres en chirurgie, le profit de leur profession évalué pour l'un à 50 livres, pour un autre à 60 et pour un autre à 150; le garde du seigneur, 40 livres; un avocat, procureur du Roi au grenier à sel de Bar-sur-Aube; plusieurs bourgeois, etc.

C. 890. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (4^{me} partie). — Anciens contribuables : le receveur des aides, le bénéfice de sa place évalué 462 livres; la communauté du lieu, possédant la maison où loge le recteur d'école, les casernes où loge la Maréchaussée, la chambre municipale, le corps de garde, le gouterage; un tailleur d'habits dont l'industrie est estimée 60 livres; un autre, 150 livres; un perruquier, 60 livres; un marchand de bois, de mercerie et de moutons, 150 livres; un couvreur, 50 livres; un boulanger, 60 livres; un tourneur, 50 livres; un chapelier, 60 livres, etc.

C. 891. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790, (5^{me} partie). — Anciens contribuables : un marchand fayencier dont l'industrie est évaluée 80 livres; un fabricant de bas, 70 livres; un chaufournier, 50 livres; un garde-chasse, 40 livres; le directeur de la poste aux lettres, gagnant comme directeur, 120 livres, et comme notaire, 100 livres par an; un menuisier, dont l'industrie est estimée 60 livres; un vitrier, 40 livres; un bourrelier, 60 livres; un charpentier, 50 livres.

C. 892. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (6^{me} partie). — Anciens contribuables : un boucher, dont l'industrie est évaluée 80 livres; un compagnon tuillier, 40 livres; un huillier, 50 livres; un cordonnier, 50 livres; un entrepreneur des voitures militaires, 120 livres; le recteur d'école, 50 livres; un aubergiste, 100 livres, etc. Nombre considérable de laboureurs et de manouvriers.

C. 893. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (7^{me} partie). — Mineurs dans l'indivision, imposés collectivement pour leurs biens seulement et non pour leur industrie.

C. 894. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (8^{me} partie). — Forains, ou propriétaires non domiciliés à Vendeuvre. — Domestiques imposés à la capitation au nombre de vingt-trois.

C. 895. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1710-1789. — Sentence de l'Élection de Bar-sur-Aube contre les collecteurs des tailles de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube). — Rôle de la taille de l'année 1731. — Rôle du doublement de la capitation. — État des nouveaux venus, des domestiques. — État des changements (mutations) à faire pour dresser le rôle de 1789. — États statistiques des feux (en 1774 : 2 nobles, 391 roturiers, 3 ecclésiastiques), des chevaux (en 1774 : nobles, 14; roturiers, 273), des bêtes à cornes (en 1774 : nobles, 6; roturiers, 116), des bêtes à laine (en 1774 : roturiers, 2,503), des récoltes, etc. — Plainte adressée par les syndics au ministre de la guerre contre un soldat de passage; requête adressée au même ministre par les mêmes, pour le prier de faire nommer un nouvel étapier. — Requête adressée à l'intendant par le préposé à la levée du dixième, emprisonné pour avoir fait commerce des peaux de vaches mortes de maladie; il demande son élargissement. — Requête adressée à l'intendant par M. Pavée, seigneur de Vendeuvre, qui sollicite l'autorisation de planter de la vigne, etc.

C. 896. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1702-1788. — Voirie de la communauté de Vandœuvre

ou Vendœuvre (Aube). — Lettre adressée à l'intendant par M. de Mesgrigny, seigneur de Vendœuvre, pour le prier de faire réparer les rues. — Requête adressée à l'intendant par les habitants qui le prient d'ordonner le rappel de deux cavaliers de Maréchaussée, envoyés en garnison par un inspecteur des chemins royaux, pour les forcer à activer leurs travaux au lit de la rivière de Barse. — Devis des ouvrages de charpente et de maçonnerie à faire pour la reconstruction des ponts de Vendœuvre ; procès-verbal d'adjudication, etc. — Tableau des corps et communautés de marchands, arts et métiers existant à Vendœuvre, et du nombre de maîtres de chacun d'eux. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant général des postes, au sujet de demandes des secours formées par le maître de poste, d'une demande d'exemption de la corvée faite par le directeur des postes. — Commissions de contrôleur des bans et publications de mariage au bureau de Vendœuvre. — Rôle de la taille seigneuriale abonnée. — Contestation entre le seigneur et les habitants au sujet de cette taille. — Procès-verbal d'assemblée des habitants portant règlement pour la répartition de la taille abonnée.

C. 897. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.

1770-1783. — Caserne de Maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour l'informer que les habitants de Vendœuvre se sont engagés à payer chaque année une somme de 420 livres pour l'indemnité de logement d'une brigade de Maréchaussée, composée d'un sous-brigadier et de deux cavaliers. — Acte notarié d'acquisition par les habitants de Vendœuvre, de l'emplacement destiné à la caserne ; prix : 600 livres. — Devis des travaux de construction ; procès-verbal d'adjudication de ces travaux, moyennant la somme de 42,000 livres. — État des communautés qui composent l'arrondissement de la brigade de Vendœuvre. — États de répartition entre ces communautés du prix d'acquisition du terrain et du prix d'adjudication des travaux. — Devis supplémentaire ou « État » estimatif des ouvrages par augmentation » à faire à la caserne.

C. 898. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1776-1790. — Caserne de Maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Devis des travaux à exécuter pour la construction d'un magasin à ajouter aux bâtiments de la caserne. — États des ouvrages demandés par les cavaliers de Maréchaussée pour qu'ils puissent loger commodément dans la caserne. — Procès-verbal de réception de divers travaux. — État des ouvrages exécutés jusqu'au

15 mai 1786. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant les honoraires de l'architecte. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Vendœuvre qui doivent contribuer dans le prix d'acquisition des casernes ; rôle de l'imposition. — Journaux du service ordinaire fait par la brigade de Vendœuvre.

C. 899. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1744-1788. — Administration municipale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Procès-verbal d'élection de deux syndics par-devant le bailli de Vendœuvre dans une assemblée des habitants convoquée par les syndics sortant. — Mémoire adressé à l'intendant par M. Pavée, seigneur de Vendœuvre, pour demander la révocation d'un syndic ; requête du syndic en réponse à ce mémoire, etc. — Information par le subdélégué contre un particulier accusé de porter le trouble dans les assemblées de la communauté et de la fabrique. — Ordonnances de l'intendant qui approuve le traité passé entre les habitants et le régent du collège, qui confère l'exemption de la taille au maître et à la maîtresse d'école ; procès-verbal des dires des habitants contre leur maître d'école. — Requêtes des habitants, lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, touchant les privilèges du tambour de ville. — Comptes des syndics.

C. 900. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1744-1790. — Impositions communales de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; rôles ; — avis de l'intendant sur la requête d'un garde-étalon qui demande à être en cette qualité, exempt d'une imposition levée sur les habitants pour subvenir aux frais d'un procès ; — avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une requête des habitants imposée pour la construction d'un corps-de-garde, qui demandent à être déchargés de la taille pour une somme égale à cette imposition. — Requêtes adressées par les habitants au subdélégué et à l'intendant pour obtenir l'autorisation de faire adjuger, au profit de la communauté, le droit de gourmetage qui consiste à conduire les marchands de vin chez les propriétaires, et ce moyennant une rétribution de 5 sols par muids de vin ; — procès-verbaux d'adjudication ; prix : en 1775, 285 livres ; en 1785, 72 livres. — Devis des travaux à faire pour la reconstruction de la voûte de la première travée de la nef, pour la suppression des pignons du portail principal et du portail latéral nord, et pour la reconstruction d'une partie des murs du cimetière.

C. 901. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1693-1788. — Corps-de-garde et chambre municipale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). —

Requête des habitants à l'intendant pour lui exposer que la route de Brévonne (ancienne route de Troyes à Brienne) est impraticable, que par conséquent les passages de troupes dans cette direction se font par Vendœuvre ; ils en concluent la nécessité pour leur communauté d'avoir un bâtiment contenant à la fois un corps-de-garde pour les troupes de passage, et une salle pour tenir les assemblées et déposer les titres et papiers de la communauté ; devis et détail estimatif ; procès-verbal d'adjudication ; état des ouvrages en augmentation, etc. — Procès-verbal d'assemblée des habitants qui, avec l'autorisation de l'intendant, nomment des délégués pour s'aboucher avec les fournisseurs des pompes de la ville de Troyes et commander deux pompes ; marché conclu par les délégués avec un fabricant de pompes de Troyes, moyennant la somme de 4,670 livres. — Autorisations de plaider et de transiger accordée par l'intendant aux syndics et habitants. — Ordonnance du bailli de Vendœuvre qui, sur la demande des syndics et marguilliers, permet aux habitants de se réunir, afin de pourvoir, aux moyens de payer la somme de 200 livres 2 sols, pour rachat de l'office de juré-crieur. — Mémoire des habitants qui demandent un secours au Roi.

C. 902. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Plan des caserne, magasin et corps-de-garde projetés pour la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 903. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Élévation et coupe des caserne et corps-de-garde projetés pour la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 904. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Plan du premier étage du corps-de-garde contenant la chambre du conseil et la chambre de l'hôtel de ville de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 905. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1779. — Plan, coupes, élévations de diverses parties de l'église de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube), pour servir à l'intelligence du devis du 14 septembre 1777 ; voir C. 900.

C. 906. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Élévation, coupe, plans du premier et du deuxième étage du corps-de-garde et de la chambre munici-

pale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 904.

C. 907. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan des caserne, corps-de-garde et écurie pour servir à l'établissement du magasin projeté pour la brigade de maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 898.

C. 908. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan, élévation et coupe du magasin projeté pour la caserne de maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 898.

C. 909. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1770-1789. — Rôles de la taille, des impositions accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Varnonfays ou Vernonfays (aujourd'hui ferme de la commune d'Arrentières (Aube). — En 1777, deux contribuables payant en tout 40 livres 7 sols 6 deniers. — Rôle de l'imposition levée sur cette communauté pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube.

C. 910. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1777-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vauchonvilliers (Aube), pour l'année 1790. (1^{re} partie). — Ci-devant privilégiés : M^{me} de Bossancourt, dame du lieu, propriétaire d'un quart et demi des dimes ; le curé, propriétaire de deux quarts et demi des dimes ; M. de Provençères, seigneur de Vendœuvre ; le chapitre de St-Maclou de Bar-sur-Aube ; le curé de la Ville-aux-Bois (Aube) ; le prieur de Belroy (Aube), etc.

C. 911. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vauchonvilliers (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables, laboureurs ou manouvriers ; nouveaux venus de 1790 ; mineurs ; forains. — État des changements à faire dans la communauté pour l'imposition des tailles de l'année 1790.

C. 912. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1726-1790. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Jean Paget, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par un orage dans la communauté de Vauchonvilliers (Aube). — Rôle de la capita-

tion et des autres impositions accessoires à la taille. — Tableau des habitants donnant pour chacun le montant de ses impositions aux rôles de la taille, des corvées et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — États des biens situés sur le territoire de Vauchonvilliers qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendeuvre. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale et de remplacement d'un notable. — Comptes des syndics. Pièces à l'appui : mandat de paiement délivré par l'intendant ou profit d'un voyer-piqueur ; certificat des habitants attestant que, par ordre du subdélégué de Bar-sur-Aube, le syndic a fait marché pour la confection d'un coffre destiné aux archives, mais que pour payer ce coffre, il n'y a rien en caisse ; ordonnance des bagages.

C. 913. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1759-1779. — Requête du curé de la communauté de Vauchonvilliers (Aube) à l'intendant, pour le prier d'approuver une délibération des habitants par laquelle ils s'engagent, les laboureurs, à faire chacun, par an, pour le curé, un voyage au bois ou aux dîmes ; les manouvriers, à lui payer 5 sous par an, ou à lui faire chaque année une journée « en nourrisance ; » à charge par le curé de célébrer chaque année deux messes de saint Abdon et de dire la passion tous les dimanches et en temps d'orage ; ordonnance de l'intendant qui rejette cette requête. — Traité entre les habitants et un maître d'école. — Rôles d'impositions communales. — Requêtes des habitants à l'intendant, pour lui exposer qu'il y a lieu de faire réparer le presbytère, la nef et le clocher de l'église ; ordonnance de l'intendant qui charge un sous-ingénieur des ponts et chaussées de visiter les lieux ; procès-verbal de visite ; devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux, etc.

C. 914. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle du doublement de la capitation de la communauté de Vaucogne (Aube), rôles de la capitation et des impositions accessoires, rôles de la taille : en 1786, montant du rôle de la taille, 4,467 livres ; en 1790, M. de Dampierre, seigneur. — États statistiques des habitants : en 1774, 45 feux ; nombre des habitants au-dessus de sept ans, hommes ou garçons, 75 ; femmes ou filles, 88 ; au-dessous de sept ans : garçons, 48 ; filles, 9. — États des chevaux, bestiaux, récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Compte des syndics. Année 1767 : recette, 474 livres, provenant de reliquats de comptes, du loyer d'un pré communal et de la pêche de la rivière, etc. ; dépense, 204 livres 46 sols 6 deniers, savoir : 44 livres pour l'habillement des

miliciens, 92 livres 5 sous pour la fonte d'une cloche, 45 livres pour les gages du maître d'école, etc.

C. 915. (Liasse.) — 55 pièces, 1 plan, papier.

1757-1785. — Impositions communales de la communauté de Vaucogne (Aube) ; rôles ; demandes en décharge, adressées à l'intendant par Elzéard-Éléonore d'Aulnay, capitaine au régiment d'Artois, seigneur de Romaines (Aube), et seigneur en partie de Morambert (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux par-devant le subdélégué de Bar-sur-Aube ; prix : en 1784, 55 livres. — Ordonnance de l'intendant de Champagne, prescrivant la reconstruction du presbytère ; devis, plan, coupe et élévation du presbytère projeté ; procès-verbal d'adjudication des travaux ; lettre du subdélégué à l'intendant sur des réparations à faire.

C. 916. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1766-1781. — Ordonnance de l'intendant qui désigne le sieur de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, pour visiter l'église de la communauté de Vaucogne (Aube) ; devis de réparations dressé par le sieur de Montrocher ; procès-verbal d'adjudication moyennant la somme de 8,840 livres ; ordonnance de l'intendant qui, vu le traité de bornage des territoires de Romaines et de Vaucogne, décharge de l'imposition destinée au paiement de ces travaux le sieur Cousin de Châtillon, seigneur de Romaines.

C. 917. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1728-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Vaudrémont (Haute-Marne). — En 1770, montant du rôle : 4,648 livres 2 sols ; nombre des contribuables : 98, plus 5 mineurs et 9 domestiques. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube, pour constater des dégâts causés par la grêle et par une inondation. — Demande en décharge de la taille et de la capitation adressée à l'intendant par un contribuable qui a été incendié. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée ; états des chevaux, des récoltes. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales, adressées par les habitants à l'intendant. — Délibération de l'assemblée municipale, concernant une anticipation sur un chemin, etc.

C. 918. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1767-1788. — Lettre du chevalier Andras, du hameau de Vaudron (Aube), écart de Balnot, à l'intendant, au sujet

de ses fils qu'il se propose de faire entrer à l'école militaire; minute d'une lettre de recommandation adressée par l'intendant au duc de Choiseul, ministre de la guerre. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur deux requêtes des habitants de Vaudron, qui demandent à s'imposer pour réparer leur chapelle et qui sollicitent l'approbation du traité conclu entre eux et leur recteur d'école. — Pour Vaudron, voir aussi les articles C. 338-344, concernant la communauté de Balnot et Vaudron.

C. 919. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, seigneur, possesseur d'une moitié des dîmes évaluée 575 livres; le curé du lieu, possesseur de l'autre moitié des dîmes évaluée 500 livres; la fabrique du lieu; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. — Anciens contribuables : pour la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 920. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu du huitième denier payé par l'acquéreur de biens usagers aliénés par la communauté de Vernonvilliers (Aube). — État de changements à faire au rôle des vingtièmes. — Tableau des habitants, indiquant pour chacun d'eux le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, de la capitation et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — Voirie. — État des biens situés sur le territoire qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants qui traitent avec un pâtre et un berger. — Comptes des syndics.

C. 921. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1748-1787. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales, adressées à l'intendant par le syndic de la communauté de Vernonvilliers (Aube); rôles. — Requête du curé à l'intendant, pour obtenir d'être déchargé des réparations locatives du presbytère, vu qu'il ne l'habite pas; ordonnance de l'intendant qui admet cette requête. — Devis de réparations à faire à l'église; procès-verbal d'adjudication des travaux; procès-verbal d'assemblée des habitants, relatif à la fonte d'une cloche. — Procès-verbaux d'adjudication à bail d'une pièce de pré appartenant à la communauté. — Avis du subdélégué sur des demandes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant.

C. 922. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), de l'année 1790. (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le Roi, propriétaire de 400 arpents de bois; M^{me} de Neuilly, dame du lieu, propriétaire d'un château, d'un four, d'un moulin, de la rivière; le chevalier de Gondrecourt; le grand prieur de Champagne; le chapelain; le vicaire; la fabrique; les moines de Molesme (Côte-d'Or), décimateurs (les dîmes estimées 4,000 livres de revenu). — Anciens contribuables : laboureurs ou manouvriers pour la plupart.

C. 923. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables : un marchand, le profit de son commerce évalué 50 livres; un chirurgien, le profit de sa profession estimé 60 livres; un tissier, son industrie évaluée 40 livres. La plupart des autres sont manouvriers.

C. 924. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1725-1790. — Rôles de la capitation, du doublement de la capitation et des autres impositions extraordinaires de la communauté de Verpillières (Aube). — Procès-verbal d'élection des collecteurs. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée; états des récoltes. — Ordonnance de l'intendant contre un huissier qui avait fait une saisie irrégulière. — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui demande l'annulation d'un procès-verbal fait contre lui par les cavaliers de la maréchaussée. — Supplique des habitants à l'intendant pour lui faire connaître que leur pont sur l'Ouce est devenu impraticable; procès-verbal d'expertise et devis. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, portant que le péage de Verpillières et d'Essoyes n'est plus perçu depuis 1735. — Avis du subdélégué, concluant à ce que l'intendant prescrive la suppression des fumiers dans les rues de Verpillières.

C. 925. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1747. — Plan, coupe et élévation du pont à construire sur l'Ouce, à Verpillières (Aube).

C. 926. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1763-1789. — Administration communale de la communauté de Verpillières; lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant : sur l'urgence d'établir une assemblée de notables;

sur l'utilité de continuer dans ses fonctions un syndic nommé par les habitants; sur le trouble apporté par un particulier dans l'assemblée des notables; sur l'opportunité de révoquer un syndic et d'en nommer d'office un autre. — Comptes des syndics, année 1758 : recette, 384 livres, provenant d'impositions communales et de reliquats de comptes; dépense, 356 livres 44 sous, employés aux gages du garde des bois communaux, à la réparation du presbytère, au salaire de l'arpenteur [qui a divisé la coupe en cantons, aux voyages du syndic à Châlons et à Bar-sur-Aube, etc.

C. 927. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1789. — Impositions communales de la communauté de Verpillières (Aube); avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant (un des avis du subdélégué concerne en même temps la banalité du moulin rachetée du seigneur par les habitants, moyennant une rente foncière); rôles. — Requêtes des habitants à l'intendant; lettres du subdélégué à l'intendant, concernant un projet d'emprunt formé par les habitants pour payer les frais de deux procès perdus par eux.

C. 928. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1755-1788. — Procès-verbaux d'adjudication du goudronnage de la communauté de Verpillières (Aube), par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix : en 1775, 200 livres; en 1782, 16 livres. — Requêtes des habitants à l'intendant, pour lui demander l'autorisation de plaider contre leur seigneur et leur curé, etc.; avis du subdélégué. — Procès-verbal d'adjudication de travaux au presbytère. — Procès-verbal d'assemblée des habitants, au sujet de la reconstruction des bancs de l'église destinés aux hommes; ordonnance de l'intendant qui, sur la demande des habitants, fixe le prix de chaque place à 13 sous 6 deniers, pour en employer le produit à la reconstruction des bancs.

C. 929. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1769-1789. — Demande en décharge de la taille et de la capitation, adressée à l'intendant par un particulier incendié, de la communauté de Villars-en-Azois (Haute-Marne). — Rôles de la taille et des accessoires. Montant du rôle de 1770, 4,586 livres; nombre des contribuables, 90. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée; états des récoltes. — Voirie.

C. 930. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Ville-en-Trode ou Villy-en-Trode (Aube), pour

l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : l'abbé de Montieramey, seigneur; M^{me} de Breuze, noble; le vicaire. — Anciens contribuables : un tailleur d'habits, dont l'industrie est évaluée 60 livres; un maréchal, 40 livres; un tixier, 40 livres; un charpentier, 60 livres, etc.; la plupart sont laboureurs ou manouvriers.

C. 931. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Ville-en-Trode, ou Villy-en-Trode (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : l'un couvreur en tuiles, son industrie évaluée 60 livres; la plupart des autres, manouvriers. — Nouveaux venus : l'un maître d'école, logé gratis par la communauté et dont l'industrie est estimée 40 livres.

C. 932. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1727-1790. — Procès-verbal dressé par le lieutenant en la justice de Ville-en-Trode, ou Villy-en-Trode (Aube), et donnant l'état des pertes causées par l'incendie du 12 octobre 1727. — Rôles des sommes à recouvrer pour la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux récoltes, biens de mainmorte. — État des biens situés sur le territoire de Ville-en-Trode qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendeuvre (Aube); rôles de l'imposition levée en conséquence. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 933. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1768-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Ville-en-Trode ou Villy-en-Trode (Aube); habituellement la recette est nulle; en 1770, dépense, 20 livres 6 sous 6 deniers, dont une grande partie employée en frais de voyages. — Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser une imposition communale destinée à payer le prix du bois acheté par la communauté pour un salpêtrier, et non payé à ce salpêtrier; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'imposition de cette somme, etc. — Requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant. — Lettre du ministre Bertin à l'intendant, pour le charger de prévenir le sieur de Breuze, de Ville-en-Trode, que, si l'autorisation du Roi est nécessaire pour certaines fouilles, ce sont seulement celles qui ont pour objet l'extraction des métaux et du charbon de terre. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, concernant une gratification de 60 livres, accordée à diverses personnes qui ont pris soin d'un noyé. — Procès-verbal de délibération des habitants, au sujet d'un échange entre M. de Breuze et la fabrique.

C. 934. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1770-1789. — Tableau des habitants de la communauté de Ville-sous-La-Ferté (Aube), avec le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, des vingtièmes et de la corvée. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée. — États des biens de mainmorte, des chevaux. — Requête adressée à l'intendant par le syndic qui demande une gratification pour avoir fait fonction de voyer-piqueur, en dirigeant les travaux des habitants pendant seize jours. — Requête du syndic à l'intendant pour lui demander une imposition communale. — Procès-verbal d'adjudication à bail de la pêche de la rivière au profit de la communauté. — Procès-verbal d'adjudication à bail des terres et prés appartenant à la communauté. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 935. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1732-1789. — Lettre du comte de Coningham à l'intendant pour lui demander la réduction de l'imposition qui le concerne au rôle des vingtièmes de la communauté de Ville-sur-Terre (Aube). — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée. — Ordonnance de l'intendant qui exempte de la corvée un laboureur dont les chevaux sont atteints de la gale. — Plainte adressée à l'intendant par Lagrange, « lieutenant-colonel au régiment de Provence » contre un cabaretier de Ville-sur-Terre qui l'a regardé sans le saluer. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant par les habitants. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le comte de Brienne, sur la coupe du quart en réserve des bois communaux de Ville-sur-Terre.

C. 936. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le commandeur de Valeurs (Aube) ; le marquis de Praslain, seigneur ; Barbuat de Maison-Rouge ; la fabrique Saint-Nicolas du lieu ; le curé d'Arrelles (Aube) et de Villiers-sous-Praslain, etc. — Anciens contribuables : la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 937. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube), pour l'année 1790

(2^{me} partie). — Anciens contribuables : le recteur d'école, dont le revenu est évalué comme recteur d'école 40 livres, comme manouvrier 20 livres ; les autres sont manouvriers. — Mineurs. — Forains.

C. 938. (Plan.) — 72 pièce, papier.

1757-1789. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices, gardes-côtes ; rôle du doublement de la capitation de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte. — Comptes des syndics. Dans le compte des trois années, 1754-1756, il est fait recette d'une somme de 46 livres pour prix de vente du poisson contenu dans l'abreuvoir, et de 42 sous pour la vente des fruits d'un poirier sauvage ; la plupart du temps la recette est nulle. La dépense de l'année 1779 s'élève à 46 livres 41 sous 9 deniers employés en frais de voyage du syndic, ports de lettres, enregistrement d'actes, honoraires du subdélégué à l'audition du compte (2 livres), et vacations de son greffier (4 livre 7 sous). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Procès-verbal d'assemblée des habitants qui, vu l'insuffisance des 250 livres de portion congrue accordées au curé d'Arrelles, pour desservir la paroisse de Villiers-sous-Praslain, allouent un supplément à ce curé, savoir : un boisseau de froment par laboureur, un demi-boisseau par manouvrier, à charge par lui de résider à Villiers-sous-Praslain, d'y célébrer la messe et les vêpres les jours de dimanches et de fêtes, de dire la passion tous les jours d'orage et même toutes les fois qu'il en sera besoin ; ordonnance de l'intendant qui homologue ce traité.

C. 939 (Liasse.) — 71 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1748-1790. — Impositions communales de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube) ; rôles ; avis du subdélégué, concluant à ce qu'une somme de 33 livres, payée par plusieurs habitants à la décharge de la communauté, pour le transport des bagages et l'habillement des miliciens, soit imposée conjointement avec la capitation ou dans un rôle particulier. — Lettres de l'intendant des finances De Bonnaire de Forges, à l'intendant de Champagne, au sujet de la vente du quart en réserve des bois communaux. — Procès-verbal d'assemblée des habitants par-devant le juge gruyer, prévôt dudit Villiers, constatant qu'il y a des réparations urgentes à faire à l'église ; devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux en présence du subdélégué de Bar-sur-Aube ; arrêt du Conseil qui approuve l'adjudication. — Nouveau procès-verbal de visite concernant principalement l'église et accessoirement le presbytère ; devis, etc.

C. 940. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Virey-sous-Bar (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : MM. du chapitre de Vincennes (Seine), seigneurs dont les revenus sont estimés 1,690 livres, savoir : pour la maison seigneuriale, 80 livres ; pour les droits seigneuriaux, 500 livres ; pour les bois, 595 livres ; le curé, décimateur, exploitant les dîmes qui sont évaluées 1,200 livres de revenu ; les dames de Foissy, près Troyes ; M. de Montmort, seigneur ; M. De Brienne, trésorier de France, demeurant à Bar-sur-Aube ; l'abbé Guenet, chanoine de Saint-Louis de Juilly (Aube) ; M. De Wailly, demeurant à Paris, etc.

C. 941. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1761-1790. — Requête adressée à l'intendant par un père de dix enfants, habitant la communauté de Virey-sous-Bar (Aube), lequel demande que ses impositions soient réduites à 5 livres. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Lettres des subdélégués de Troyes et de Bar-sur-Aube à l'intendant, sur l'opportunité distraire de la subdélégation de Bar-sur-Aube les communautés de Virey-sous-Bar et de Courteron, et de réunir ces communautés à la subdélégation de Troyes. — Extrait du registre des délibérations de l'assemblée municipale, concernant les travaux de charité. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 942. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Virey-sous-Bar (Aube). — Le compte de l'année 1773, rendu en 1776 seulement, porte en recette une somme de 54 livres 5 sous, savoir : 10 livres 5 sous pour le loyer d'une pièce de pré ; 44 livres avancées par les six principaux habitants pour acquitter le montant de l'ordonnance des bagages ; — dépense : 67 livres 14 sous 3 deniers, dont 44 livres pour payer le montant de l'ordonnance des bagages ; 6 livres 12 sous pour les vingtièmes de la communauté ; 5 livres 16 sous pour port de lettres, etc. — Requêtes des habitants à l'intendant, avis du subdélégué, ordonnances de l'intendant concernant une instance pendante entre la communauté de Virey-sous-Bar et un particulier sur une question de voirie ; autorisation de plaider accordée à la communauté ; transaction qui termine le procès. — Délibération des habitants concluant à l'établissement d'une imposition communale, pour subvenir aux frais de réparation du pont qui mène de Virey-sous-Bar à la rive droite de la Seine.

C. 943. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : M. Le Blanc de Vitry, seigneur, propriétaire d'un château inhabité, estimé 50 livres de revenu, mais non-imposé, d'une tuilerie, de droits seigneuriaux estimés 170 livres, de 720 arpents de bois, etc. ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, propriétaire d'une moitié des dîmes, estimée 437 livres de revenu ; les moines de Beaulieu (Aube), également décimateurs pour moitié ; l'abbaye de Clairvaux (Aube), possédant sur le finage de Vitry la ferme de Fontarce ; le curé du lieu ; la Maison-Dieu ; etc.

C. 944. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : trois tixiers, dont l'industrie est évaluée 40 livres ; deux couvreurs en paille, 50 livres ; un cordonnier, 50 livres ; un notaire, 30 livres ; deux bourgeois et un domestique qui ne sont pas imposés pour leur industrie ; les autres, laboureurs ou manouvriers.

C. 945. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (3^{me} partie). — Anciens contribuables : un maréchal-ferrant, dont l'industrie est évaluée 80 livres ; un tixier, 40 livres ; un cordonnier, 50 livres ; un huilier, 60 livres ; trois bourgeois. — Héritiers cotés collectivement ; — nouveaux venus ; — mineurs ; — forains ; — domestiques imposés au rôle de la capitation seulement.

C. 946. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1706-1790. — Requête adressée à l'intendant par un père de dix enfants, habitant la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), qui prie l'intendant de lui accorder les privilèges et exemptions dont jouissent les pères de famille dans cette situation. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Mémoire adressé à l'intendant par le prévôt de Vitry, contre quatre particuliers dont se plaint le seigneur du lieu. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'une plainte formée par la communauté contre un particulier qui a anticipé sur un chemin. — Ordonnance de l'intendant qui défend aux bouchers de laver à la fontaine de Vitry-le-Croisé les tripes des bêtes qu'ils tueront. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Vitry-le-Croisé qui doivent contri-

buer à la dépense de la construction de la caserne de maréchaussée de Vendœuvre-sur-Barse. — Avis du subdélégué sur une plainte formée contre le syndic. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Registre des extraits baptistaires, des mariages et sépultures.

C. 947. (Cahier.) — 8 feuillets, papier.

1706-1707. — Registre des publications de bans de mariage apportées pour être contrôlées au bureau de Vitry-le-Croisé, pour la perception des droits établis par l'édit du mois de mars 1702, laquelle perception doit se faire conformément au tarif arrêté en conséquence, pour en rendre compte à maître François-Paul Gérard, directeur de la ferme.

C. 948. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1750-1789. — Ordonnance de l'intendant qui approuve un traité conclu entre la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube) et les gardes de la seigneurie de Vitry-le-Croisé, qui se chargent de garder les bois communaux moyennant une redevance de 12 sous par ménage entier et de 6 sous par demi-ménage. — Comptes des syndics. En 1776; recette, 287 livres 7 sous 6 deniers, provenant d'une imposition communale et de la vente de l'herbe d'un pré; dépense, 302 livres 3 sous 10 deniers, employés à payer l'ordonnance des bagages, les vacations d'un voyer-piqueur, le prix de masses que la communauté a dû acheter en exécution des ordres de l'intendant, etc.

C. 949. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1754-1787. — Rôles d'impositions extraordinaires de la communauté de Vitry-le-Croisé. — En 1774: 15 sous sur chaque ménage entier, 9 sous sur chaque demi-ménage pour acquitter les gages dus aux gardes des bois communaux et les vingtièmes dus pour les biens communaux; plus 198 livres 15 sous imposés au marc la livre de taille, afin de payer le bois fourni à un salpêtrier, et de rembourser les avances faites par les principaux habitants pour les vacations du voyer-piqueur. — Devis de réparations à faire à la nef de l'église; détail estimatif; procès-verbal d'adjudication; devis de la construction d'un beffroi, de la couverture à faire à neuf à la sacristie et de réparations au parvis. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux. — Requête adressée à l'intendant par les habitants, qui demandent l'autorisation de poursuivre le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et les abbé, prieur et religieux de Beaulieu, sous prétexte que les uns et les autres n'auraient pas rempli les obligations qui leur incombent comme gros décimateurs; procès-verbal d'expertise; ordonnance de l'intendant qui les déboute.

C. 950. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Unienville (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés: le curé, décimateur pour partie; MM. de Clairvaux, décimateurs pour les deux cinquièmes; les moines de Beaulieu (Aube); M^{me} De Bossancourt; M. De Verpillat, de Bar-sur-Aube; la fabrique du lieu; la fabrique et le curé de Dienville (Aube); la communauté du lieu, dont les prés sont évalués 80 livres de revenu, soit 1 livre l'arpent. — La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers.

C. 951. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle du doublement de la capitation, rôles de la taille et des autres impositions de la communauté d'Unienville (Aube). — Montant de la taille, de la capitation et des accessoires en 1772, 2,020 livres 5 sols; — seigneur, M. le comte de Brienne. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte, récoltes. — Requête des habitants à l'intendant pour le prier de les autoriser à construire un pont de bois sur l'Aube; devis; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnance de l'intendant qui, vu le procès-verbal de réception, ordonne le paiement des travaux. — État des biens situés sur le finage de Unienville qui doivent contribuer à la dépense de construction de la caserne de Brienne (Aube). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 952. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1768-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Unienville (Aube). — En 1776: recette, 142 livres 18 sous 6 deniers, dont 24 livres pour loyer de la pêche de la rivière, 104 livres 13 sous 6 deniers provenant d'une imposition, le reste consiste en reliquats de compte; dépense, 174 livres 9 sols employés en frais de voyage, au remboursement de l'ordonnance des bagages avancée par les principaux habitants, au salaire du voyer-piqueur, au paiement du prix d'un coffre qui doit contenir les archives, etc. — Rôles des impositions extraordinaires levées sur les habitants pour la construction du pont et la réparation de l'église. — Devis des travaux à faire pour la réparation de l'église; procès-verbal d'adjudication.

C. 953. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Voigny (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés: le curé possédant la totalité des dîmes de laine estimées 18 livres, le tiers des dîmes de vins et grains, 300 livres, etc.; les abbé, prieur et religieux de Clairvaux,

possédant un autre tiers des dîmes de vins et de grains, etc. ; la fabrique du lieu ; celle de Saint-Pierre, de Bar-sur-Aube ; les dames Usurlines de Bar-sur-Aube ; les religieux de Montierender (Haute-Marne) ; l'Hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube ; MM. de la Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne) ; MM. du Val-des-Écoliers (Haute-Marne) ; M. Pelletier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

C. 954. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Voigny (Aube), pour l'année 1790. — Anciens contribuables : la plupart vigneron ou manouvriers. — Nouveaux entrants. — Mineurs. — Forains.

C. 955. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1683-1790. — Rôle du doublement de la capitation, rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Voigny (Aube) ; montant, en 1773, à 1,843 livres ; nombre des contribuables, 96. — Minute du rôle des vingtièmes de l'année 1778, dressé par le contrôleur des vingtièmes à la suite de la vérification générale commencée le 3 mai 1777 et finie le 10 juin suivant ; état des particuliers qui afferment des biens dans la paroisse de Voigny ; analyse de quelques baux ; état général des biens-fonds situés sur le territoire de la paroisse ; procès-verbal de la vérification faite par le contrôleur. — États statistiques des habitants (en 1774, 92 feux ; hommes ou garçons au-dessus de sept ans, 445 ; femmes ou filles de même âge, 434 ; au-dessous de sept ans, garçons, 47, filles, 34), des chevaux (en 1774, 11 ; en 1788, 15), des bêtes à corne (en 1774, 76), des bêtes à laine (en 1774, 260). — États des bois, des biens de mainmorte, des récoltes. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Voigny qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Traité entre les habitants et le recteur d'école.

C. 956. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1754-1789. — Compte des syndics de la communauté de Voigny (Aube). — En 1764 : recette, 43 livres provenant de l'adjudication du droit de gourmetage et de la vente d'un poirier abattu par le vent ; dépense, 25 livres, dont 15 livres remis au syndic de l'année suivante, le reste employé en ports de lettres, frais d'actes et de voyages. — En 1777 : recette, 445 livres, dont 134 livres pour le prix du droit de gourmetage et 14 livres pour les boues du gué ; dépense, 100 livres 5 sous 6 deniers, dont 7 livres employés à l'achat d'un bœuf.

— Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'approuver une délibération par laquelle les habitants consentent à l'imposition sur eux d'une somme de 348 livres 8 sous, due par eux à un fondeur de cloches. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, sur la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 957. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage de la communauté de Voigny (Aube). Prix : en 1783, 476 livres. — Procès-verbal de visite de l'église, devis prévoyant la démolition et la reconstruction de la nef ; procès-verbal de réception des travaux. — Requête des habitants à l'intendant concernant les réparations du presbytère. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête en autorisation de plaider, formée par les habitants contre un particulier qui a pris possession d'un terrain communal à la faveur de la déclaration du roi du 13 août 1766.

C. 958. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vougré ou Vougrey (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le duc d'Aumont, premier seigneur, propriétaire des droits seigneuriaux consistant en douze boisseaux d'avoine et 7 sous par habitant, ce qui revient, pour 37 habitants, à 444 boisseaux d'avoine évalués 485 livres et à 42 livres 49 sous, plus les droits de lods et ventes estimés, année commune, à 3 livres ; Auguste de Thierry, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, possédant deux parts de la seigneurie ; de Balatier, seigneur en partie ; l'abbesse de Notre-Dame de Troyes ; la fabrique de l'Assomption du lieu ; le curé de Lantages (Aube), dont Vougrey est annexe, décimateur (les dîmes évaluées 300 livres).

C. 959. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices et gardes-côtes de la communauté de Vougré ou Vougrey (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, biens de mainmorte. — Lettre adressée à l'intendant par le sieur de Thierry, seigneur de Vougrey, pour lui exprimer le plaisir que lui cause l'admission de son fils à l'École militaire. — Minute d'une lettre de l'intendant au maréchal de Ségur touchant la candidature d'un fils du sieur De Rouvoire de Vougrey, qui se présente à l'École militaire. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics ; habituellement la recette

est nulle. — Devis des travaux à faire pour la reconstruction de la nef et du clocher de l'église. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, concluant à ce qu'une demande en autorisation de plaider, formée par le syndic contre le sieur de Rouvoire, seigneur en partie, soit rejetée, ou qu'au moins les habitants soient consultés en assemblée générale; procès-verbal d'une assemblée générale tenue conformément à l'avis ci-dessus et par lequel les habitants déclarent qu'ils ne veulent pas plaider; avis du subdélégué concluant à ce que les frais du procès-verbal soient mis à la charge du syndic qui a fait la demande.

C. 960. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1782-1785. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Urville (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le curé du lieu, la fabrique du lieu, la communauté du lieu, propriétaire de 200 arpents de bois et d'un paquis, la commanderie de Malte, le chapelain de la chapelle du Nom de Jésus, le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, le prieuré de Sainte-Eulalie, De Brienne, trésorier de France à Châlons, l'abbaye de Clairvaux, M. de Dinteville, etc.

C. 961. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Urville (Aube), pour l'année 1790 (2^e partie). — Anciens contribuables : un charron, deux maçons, un menuisier, un menuisier, deux tisseurs, quatre vigneron; les autres laboureurs ou manouvriers. — Nouveaux entrants : cinq vignerons. — Mineurs. — Forains.

C. 962. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1720-1789. — Rôle de la capitation, rôles de la taille et des autres impositions, rôle de la contribution représentative de la corvée de la communauté d'Urville (Aube). — En 1774, montant du rôle de la taille et des autres impositions, 4,958 livres 5 sous. — En 1789, montant du rôle de la contribution représentative de la corvée, 442 livres 16 sous. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, récoltes. — Rôle de l'imposition levée sur la communauté d'Urville pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour le prévenir qu'il a autorisé les habitants d'Urville à retarder de huit jours leurs corvées sur les grands chemins. — Procès-verbaux d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. En 1775 : recette, 436 livres 10 sols provenant du droit de gourmetage, d'une imposition communale, de la vente

d'arbres et d'une vieille horloge, de dommages-intérêts payés pour délits dans les bois communaux; dépense, 567 livres 19 sous, dont 204 livres pour les vacations des officiers de la maîtrise à la marque des chênes, 18 livres payées à quatre particuliers qui ont fait le partage des chênes entre les habitants, etc.

C. 963. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1766-1789. — Requêtes adressées par le syndic de la communauté d'Urville (Aube) à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions communales; procès-verbaux d'assemblée des habitants concluant dans le même sens; avis du subdélégué; ordonnances conformes de l'intendant; rôles. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage, passés, les premiers, pardevant le subdélégué de Bar-sur-Aube, les derniers, pardevant l'assemblée municipale.

C. 964. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1677-1787. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet des réparations du presbytère de la communauté d'Urville (Aube); devis; procès-verbal d'adjudication des travaux. — Requête du curé à l'intendant pour lui exposer qu'il a avancé une somme de 460 livres pour le paiement du métal employé à la refonte des deux cloches et que cette somme ne lui a pas été remboursée. — Devis de réparations à faire à l'église; ordonnance de l'intendant qui approuve ce devis, etc. — Traité par lequel les habitants incendiés se soumettent au droit de pressoir banal en échange d'une fourniture de bois à bâtir. — Procès-verbal d'adjudication des lisières qui bordent les tranchées séparatives des bois communaux d'Urville. — Autorisation de plaider accordée aux habitants par l'intendant.

C. 965. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Yèvre (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : l'évêque de Châlons (Marne), abbé commendataire de Montier-en-Der (Haute-Marne), décimateur; la fabrique du lieu; le commandeur de Coulours (Yonne), ordre de Malte; le prieur de Rosnay (Aube); Dumetz, comte de Rosnay, président à la Chambre des Comptes de Paris; la fabrique de Rosnay; l'abbaye de Beaulieu (Aube), etc.

C. 966. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1761-1789. — Lettres du commissaire des tailles et du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'une

somme imposée irrégulièrement au rôle de la taille de la communauté d'Yèvre (Aube). — Rôles de la taille, de la capitation et des impositions accessoires. — Procès-verbal de nomination des collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, biens de mainmorte, récoltes. — Réclamation adressée à l'intendant par un propriétaire, chez lequel on extrait de la craie pour une route. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. La recette est ordinairement nulle; en 1785, dépense, 56 livres 2 sols, dont 46 livres pour les vingtièmes de la communauté, 42 livres 15 sols pour ports de lettres. — Rôles d'impositions communales destinées à payer les travaux du presbytère et divers frais.

C. 967. (Liasse.) — 81 pièces, 2 plans, papier.

1759-1786. — Exploit d'huissier enjoignant, à la requête du curé, aux habitants d'Yèvre (Aube), de faire, conjointement avec ceux de Courcelles (Aube), les réparations dont a besoin le presbytère d'Yèvre; — requête des habitants d'Yèvre à l'intendant pour le prier de faire visiter le presbytère; procès-verbal de visite; devis des réparations à la charge de l'usufruitier; devis de la reconstruction; procès-verbal d'adjudication des travaux de reconstruction moyennant la somme de 5,350 livres; plans, coupes et élévations; procès-verbal de visite des ouvrages faits pour la reconstruction, etc. — Requête des habitants à l'intendant, pour lui demander l'autorisation de plaider contre le sieur Coignasse-Desjardins, leur seigneur; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, qui conclut à ce que l'autorisation soit accordée; ordonnance conforme de l'intendant.

C. 968. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1677-1697. — Départements (ou états de répartition) de la taille qui doit être payée par les différentes communautés de l'Élection de Troyes, et des impositions accessoires afférentes à la même Élection, savoir: l'imposition dont le produit doit « estre employé au paiement de la solde des troupes réglées, » par lesquelles Sa Majesté a résolu de faire faire la garde de » la rivière de Meuse; » — « le bataillon de la gendarmerie; » — la solde des officiers de la maréchaussée; — les étapes des troupes; — « les réparations et entretienement » du bureau de l'Élection de Troyes; — « le dédommagement, en principal et » intérêts, des propriétaires des maisons, terres et héritages » compris dans les fortifications des villes de Charleville, » Mézières (Ardenne), Montolime et Rocroy (Ardenne); » — « l'ustancille des troupes, tant de cavalerie que de dragons, » qui doivent demeurer en quartier d'hiver dans la Généra-

» lité et de celles qui y devront loger, lesquelles resteront » dans les places frontières; » — l'armement, habillement, et chaussure des soldats des deux régiments de milice de la Généralité; — l'entretien et subsistance des officiers, et la seconde paie des sergents des mêmes régiments; — les réparations des chemins de Mézières à Rethel (Ardenne) et à Sedan (Ardenne); — les réparations de la brèche de la digue de la Meuse, au-dessus de Mouzon (Ardenne).

C. 969. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1700-1789. — Départements (ou états de répartition) de la taille qui doit être payée par les différentes communautés de l'Élection de Troyes, et des impositions accessoires afférentes à la même Élection, lesquelles impositions ont pour objet notamment: la construction d'un pont de bois sur l'Aisne, à Vouziers (Ardenne), les ouvrages des chemins de la frontière, l'augmentation des ouvrages à faire sur les chemins de la province, les gages et taxations des trésoriers et contrôleurs des ponts-et-chaussées, les appointements de l'ingénieur et des inspecteurs des ponts-et-chaussées, le supplément des ponts-et-chaussées, les rentes au denier vingt-cinq, le supplément des appointements des inspecteurs des manufactures, le pont de la ville de Lyon (Rhône), l'abonnement des droits sur les huiles, le paiement des entrepreneurs qui fourniront aux troupes du Roi les voitures et les chevaux, la contribution représentative de la corvée, la capitation, etc.

C. 970. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1689-1789. — États de rejets, c'est-à-dire de sommes dues par les communautés de l'Élection de Troyes à diverses personnes et qui doivent être imposées sur les habitants au marc la livre de la taille. — En 1693, les habitants de Prugny (Aube) doivent la somme de 354 livres, reste de celle de 2,348 employées aux réparations de la nef de l'église. — En 1694, les habitants de Rouilly-Sacey (Aube) doivent 40 livres à un particulier porté pour cette somme au rôle de la taille et qui en a été déchargé par sentence de l'Élection.

C. 971. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1678-1777. — Lettres patentes du Roi prescrivant à l'intendant de Champagne, aux présidents trésoriers de France de Châlons et aux président, lieutenant et élus de Troyes, d'imposer sur les contribuables aux tailles de l'Élection de Troyes la somme qui constitue la part de cette Élection dans le montant des impositions ordinaires de l'année. — Mandements en blanc adressés par l'intendant de Champagne et les président, lieu-